# John Adams Library.

IN THE CUSTODY OF THE
BOSTON PUBLIC LIBRARY.

SHELF No
ADAMS
165.8
v.7

# MEMOIRES
# SECRETS
POUR SERVIR A L'HISTOIRE
DE LA
REPUBLIQUE DES LETTRES
EN FRANCE,
[illegible]
OU
# JOURNAL
D'UN OBSERVATEUR,
[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

1940

# MEMOIRES SECRETS
## POUR SERVIR A L'HISTOIRE DE LA REPUBLIQUE DES LETTRES EN FRANCE,
### DEPUIS MDCCLXII JUSQU'A NOS JOURS;
OU
# JOURNAL D'UN OBSERVATEUR,

CONTENANT *les Analyses des Pieces de Théâtre qui ont paru durant cet intervalle; les Relations des Assemblées Littéraires; les Notices des Livres nouveaux, clandestins, probibés; les Pieces fugitives, rares ou manuscrites, en prose ou en vers; les Vaudevilles sur la Cour; les Anecdotes & Bons Mots; les Eloges des Savans, des Artistes, des Hommes de Lettres morts, &c. &c. &c.*

TOME SEPTIEME.

---

. . . . . . . . . *huc propius me,*
. . . . . . . . . *vos ordine adite.*
HOR. L. II, Sat. 3. vs. 81 & 82.

---

A LONDRES,
CHEZ JOHN ADAMSON.
MDCCLXXVII.

ADAMS 165.8
v.7

# MEMOIRES SECRETS
## POUR SERVIR A L'HISTOIRE DE LA REPUBLIQUE DES LETTRES EN FRANCE, DEPUIS MDCCLXII, JUSQU'A NOS JOURS.

## L'AN MDCCLXXIII.

1 *Juin.* Le Sr. de la Borde est si atterré de l'abandon de Mlle. Guimard, qu'il en a contracté une mélancolie affreuse. Quand son service auprès du Roi sera fini, ce qui arrive au premier Juillet, il va voyager, pour dissiper ces vapeurs & perdre le souvenir de l'infidele. La musique même lui est devenue odieuse, & il semble vouloir y renoncer aussi. Il écrit que cet art, dont il faisoit son amusement, lui a donné plus de chagrin, suscité plus de tracasseries, que les affaires les plus tristes & les plus épineuses.

4 *Juin* 1773. On a joué hier *Térée & Philomele*. Ce sujet, tiré de la fable que tout le monde connoît, & qui occasionna, il y a douze ans, une chûte à M. le Miere, n'a pas été plus favorable à M. Renout. La piece est absolument tombée, & ne s'est soutenue jusqu'à la fin de la premiere représentation, qu'à la faveur du jeu des acteurs, & graces à la bonhommie du parterre, dont la patience devient de plus en plus admirable. C'est, sans doute, déja une grande mal-adresse que de choisir un trait aussi

atroce & auſſi ingrat. Le caractere de *Térée* eſt d'une horreur dégoûtante. Le reſte eſt à l'avenant. Nulle entente du théâtre dans cette tragédie, mortellement longue, & qui ne mérite aucune discuſſion.

7 *Juin* 1773. On a parlé du procès ſingulier que s'étoit ſuſcité à Londres M. le Comte de Lauraguais, en laiſſant marier ſa maîtreſſe, qu'il avoit plaiſamment qualifiée du titre de Comteſſe *du Tonneau*, avec ſon Secrétaire, & en continuant de vivre avec elle. Celui-ci, après avoir paru ſe prêter ſourdement à ce commerce infâme, a accuſé ſon maître d'adultere, & lui a fait un procès criminel, ſans doute pour en tirer de l'argent. Le Seigneur dont il eſt queſtion, naturellement facétieux & qui aime à écrire, en a pris occaſion de faire un mémoire intitulé: *Pour moi & par moi*; puis il détaille ſes noms & ſes ſurnoms. Rien de plus original que ce pamphlet, où ſe livrant à la folie la plus extrême, il dit tout ce qui lui paſſe par la tête, avec cette tournure qui lui eſt propre. Dans le galimathias où le plonge ſon imagination vagabonde, on trouve des ſaillies charmantes. Il a dédié ce burleſque ouvrage au Duc ſon pere.

9 *Juin. La politique naturelle, ou diſcours ſur les vrais principes du gouvernement, par un ancien magiſtrat*, dont on a annoncé le titre, acquiert la plus grande vogue & paſſe pour le livre le mieux fait en ce genre qu'on connoiſſe encore. L'auteur y eſt abſolument dégagé de

tous les préjugés, ſoit de religion, ſoit de gouvernement, ſoit même de ſociété, qui offusquent les idées & les empêchent de ſe produire dans toute leur netteté.

Le premier volume contient quatre diſcours: 1°. de la ſociété : 2°. du gouvernement: 3°. de la ſouveraineté: 4°. des ſujets. Dans le ſecond ſont renfermés les diſcours, 5°. des abus de la ſouveraineté, du deſpotisme & de la tyrannie: 6°. de la liberté: 7°. de la politique en général: 8°. de la politique extérieure : 9°. de la diſſolution des états.

Sans entrer dans la diſcuſſion de ces diſcours, trop longs & trop difficiles à analyſer, il ſuffit d'obſerver que le but de l'écrivain eſt de faire voir que la politique, ou l'art de gouverner les hommes, ne peut être une ſcience obſcure, problématique, douteuſe, que pour ceux qui ne ſe ſont pas donné la peine de méditer ſuffiſamment la nature humaine & le but de la ſociété: que les paſſions, les intérêts imaginaires des Princes, les idées métaphyſiques de la théologie, les menées ténébreuſes des cours, ont contribué à en faire un cahos impénétrable pour les eſprits les plus exercés. Mais qu'en la faiſant dériver de cette ſource indiquée, elle ſe réduit à deux principes bien clairs: 1°. que nul peuple ne peut être heureux, s'il n'eſt gouverné ſuivant les loix de la nature, qui conduiſent toujours à la vertu: 2°. que nul ſouverain ne peut être grand, puiſſant & fortuné, s'il ne regne avec juſtice ſur

des peuples raiſonnables. Telle eſt la baſe de l'harmonie ſociale, que le gouvernement eſt fait pour établir.

11 *Juin* 1773. On ſait aujourd'hui, à n'en pas douter, que c'eſt le Maréchal Prince de Soubiſe qui a exigé l'expulſion de M. de la Borde de chez Mlle. Guimard. Ce Seigneur s'eſt repris d'une belle paſſion pour la danſeuſe en question & a demandé le ſacrifice de l'amant. Quelques gens prétendent qu'il s'eſt fait de concert, & qu'il y a encore une intelligence entre eux. Quoi qu'il en ſoit, les ſpectacles de la moderne Terpſicore ſont abſolument interrompus, & elle réforme ſes deux théâtres.

13 *Juin* 1773. M. de Voltaire n'a pas laiſſé échapper l'occaſion de la prétendue comete, pour s'égayer & écrire. Il a fait une lettre à ce ſujet, où il développe ſon érudition ordinaire, & jette du ridicule ſur les principaux aſtronomes qui ont traité la matiere des cometes. Il eſt tour-à-tour ſavant & bouffon.

14 *Juin*. On a ſcellé au ſceau du mercredi 9 des lettres patentes portant attribution à M. le Lieutenant général de police de Paris pour juger un libraire-imprimeur de Strasbourg & ſes adhérens, ſur la ſaiſie faite ſur lui de différens ouvrages proſcrits, clandeſtins & libelleux, qu'il eſt véhémentement ſupçonné d'avoir imprimé furtivement chez lui pour la plupart. Ces délinquans ſont détenus à la Baſtille. Il faut que leſdits ouvrages ſoient pourtant d'un genre

différent de ceux dont on fait la recherche au nouveau tribunal, auquel ſans doute on auroit joint la connoiſſance de ce nouvel incident: ce qui fait préſumer la vérité des bruits répandus à cet égard ſur l'enlévement de ce libraire, dont on a rendu compte.

14 *Juin* 1773. Le Prince de Condé a en effet réclamé l'exécution du traité fait avec lui pour l'achat de ſon hôtel, & les circonſtances étant devenues favorables, on a jugé convenable de tenir le marché. En conſéquence la ville eſt chargée de payer ce bâtiment, & cela donne lieu à renouveller le projet d'y établir la nouvelle ſalle de comédie. Enſorte que le plan du Sr. Liegeon reçoit de cette part une nouvelle contradiction, malgré la déciſion du conſeil, & quoique le Roi ſe ſoit expliqué pluſieurs fois à cet égard. En attendant, tout reſte *in ſtatu quo*; &, la reſtauration même commencée, laiſſe voir des ouvrages imparfaits: *pendent opera interrupta*. Le Sr. Liegon ſe flatte pourtant que les mêmes obſtacles provenant du local ſubſiſtant toujours, arrêteront encore une fois l'exécution du projet qu'on voudroit remettre en vigueur, & que celle du ſien ne ſera que retardée.

15 *Juin* 1773. La piece de l'*erreur d'un moment*, jouée hier aux Italiens, a eu le ſuccès le plus complet. Depuis longtems on n'en avoit vu un pareil à ce ſpectacle. Elle a été applaudie continuellement depuis le commencement

jusqu'à la fin. On a demandé l'auteur des paroles avec des tranſports indicibles, & comme il s'eſt retiré bruſquement après avoir paru, on a crié *bis*, & l'on vouloit le revoir une ſeconde fois. Quant à M. Dezaides, le compoſiteur de la muſique, on l'a réclamé auſſi, mais avec moins d'inſtances, & il ne s'eſt pas montré. Il faut convenir que cette ivreſſe du public peut paſſer auſſi à merveille pour l'*erreur d'un moment.* Elle n'eſt pas à beaucoup près digne des brouhahas exraordinaires qu'elle a occaſionnés. Cependant ſi l'enthouſiaſme ſe ſoutient, on en parlera plus au long.

16 *Juin.* Madame la Dauphine & M. le Dauphin ſont venus à l'opéra aujourd'hui, ainſi qu'ils y étoient attendus. On juge aiſément de l'affluence qu'ils ont attirée à ce ſpectacle, déſert depuis longtems. Madame la Ducheſſe de Chartres a eu ſoin de ſe rendre à ſa loge avant l'arrivée de ce couple auguſte. M. le Dauphin eſt entré le premier, & n'a pas repréſenté avec la même dignité que le jour de ſon entrée dans Paris. Il a fait deux petites révérences aſſez mal tournées, a eu l'air très-décontenancé, & s'eſt bientôt rangé pour laiſſer paroître Madame la Dauphine, qui a occupé tout le devant de la loge. Les Dames de ſa ſuite garniſſoient abſolument les loges de ſon côté. M. le Maréchal Duc de Biron avoit retenu les balcons: dans celui oppoſé à la Princeſſe, il a mis les femmes les plus aimables de ſa connoiſſance, & en a formé

un

un coup d'œil delicieux pour le public. Il avoit placé dans l'autre balcon les Seigneurs les plus diſtingués de la cour.

Il eſt d'uſage, lorſque les Princes ou Princeſſes de la famille royale viennent au ſpectacle, de former une enceinte au deſſous de leur loge, qui eſt ſurmontée d'un dais. Cette enceinte eſt garnie de cent-ſuiſſes de leur garde. La loge des ſecondes au deſſus de leur tête, reſte également vuide: il n'y a qu'un ſeul garde du corps en ſentinelle. Deux gardes du corps ſont placés en faction ſur le théâtre, ainſi qu'il eſt d'étiquette aux ſpectacles de la cour, & ſont relevés d'acte en acte. M. le Dauphin & Madame la Dauphine ont éprouvé, la joie du public par les battemens de mains du parterre & des loges.

Les directeurs de l'académie royale de muſique n'ont donné que le ſpectacle ordinaire, dont ils ont encore retranché le prologue de *Platée*. Ils n'ont pas même eu le tems de remettre celui d'*Amadis*, ainſi qu'ils en avoient eu l'idée, & qui préſentoit des choſes analogues à la fête. Ils ont ſeulement lardé les deux actes de *Théonis* & de *Zelindor* de toutes ſortes d'ariettes charmantes, mais connues, pour donner lieu à tous les coryphées de la muſique de déployer leurs talens. Ils ont également augmenté les ballets de danſes variées & agréables. La Dlle. Heinel, qui heureuſement étoit revenue la veille d'Angleterre, a eu l'avantage de

recommencer l'ufage de fes talens à Paris devant ce couple augufte. Elle étoit brouillée depuis longtems avec Veftris, pour les raifons qu'on a dites dans le tems, & cette fête a été le fujet d'un raccommodement. Ils ont exécuté enfemble la chaconne de Le Breton, toujours très-bien reçue des fpectateurs. Le Sr. Gardel, qui a eu l'honneur d'être le maître à danfer de Madame la Dauphine, a eu des rôles de diftinction à remplir dans la choréographie, & s'eft évertué de fon mieux, ainfi que tous les autres coryphées de la danfe. Cependant on convient affez généralement que M. le Dauph n & Madame la Dauphine n'ont pas témoigné uue grande fatisfaction du fpectacle. On fait qu'en général, la Princeffe accoutumée à ceux de Vienne, n'aime pas notre mufique.

Il eft d'étiquette de ne point applaudir aux fpectacles de la cour, par une forte de refpect, qui eft toujours un fentiment trifte & froid. Les gens du parterre, peu au fait de cette regle, ont voulu fe livrer à leurs tranfports ordinaires; mais des murmures fourds des gardes ont contenu l'admiration & l'ont empêchée d'éclater en battemens de mains, qui déja le fignal de la joie publique vis-à-vis les auguftes époux & confacré pour eux, ne pouvoit plus fe prodiguer à des hiftrions au même inftant. Cependant la Dlle. Heinel ayant paru, & Madame la Dauphine ayant invité une dame à côté d'elle de battre des mains, le public a regardé ce fignal

comme une permiſſion de le faire, & cette danſeuſe a eu l'honneur d'être la ſeule qui ait reçu cette marque de ſatisfaction générale.

17 *Juin* 1773. On ne doit pas omettre dans la relation de ce qui s'eſt paſſé à la bonne réception que M. le Dauphin & Madame la Dauphine ont éprouvée des Pariſiens, le compliment des poiſſardes, court, énergique & plus en geſtes qu'en paroles. Ces dames, qui ſont de tems immémorial en poſſeſſion de haranguer les rois, reines, princes & princeſſes aux cérémonies publiques, ont attendu le couple auguſte au Cours, lorſqu'il eſt allé monter dans l'un de leurs caroſſes de campagne, & là, après les avoir comblés de bénédictions l'un & l'autre, elles ſe ſont retournées vers M. le Dauphin, & déployant leur avant-bras long, gros, rond & bien tendu : *nous vous en ſouhaitons un comme cela, Monſeigneur*, lui ont-elles dit : *ce n'eſt pas trop pour une auſſi jolie femme. Quand on en a une pareille, il faut bien la fêtoyer.* Et les heureux époux de rire à gorge déployée, ainſi que toute leur ſuite.

Mais ce qui mérite ſurtout d'être retenu, c'eſt la maniere fine & adroite dont Madame la Dauphine a prévenu la jalouſie du Roi à l'occaſion de la réception flatteuſe qui lui avoit été faite, ainſi qu'à ſon auguſte époux ; contraſte trop frappant avec la maniere dont le monarque eſt accueilli depuis longtems, pour ne pas l'affliger cruellement: „ Sire," lui a-t-elle dit,

avant de lui raconter les détails de son entrée :
„ il faut que Votre Majesté soit bien aimée
„ des Parisiens, car ils nous ont bien fêtés."

18 *Juin* 1773. Le succès de l'*erreur d'un moment* se soutient. C'est, comme on l'a annoncé, la suite de *Julie*. Le mari de celle-ci se dégoûte bientôt de sa femme & devient amoureux de celle du paysan, chez le pere duquel s'étoit réfugiée *Julie*. Il fait à la villageoise une déclaration par écrit, & vient pour avoir la réponse. Elle a tout appris à son mari, qui lui permet l'entrevue, l'exige même, & se réserve de survenir en tems & lieu: ce qu'il fait, avec la femme du Seigneur. Le petit-maître, touché du desordre qu'il alloit porter dans une famille désolée & dans la sienne propre, revient à lui & se raccommode avec sa moitié.

On voit par cet exposé, que le sujet a le mérite peu commun aujourd'hui d'être très-simple; & que s'il n'est pas fortement intrigué, il n'est point soutenu pas ces ressorts romanesques & absurdes, que mettent en œuvre à présent nos faiseurs de comédies & même d'opéra-comiques. C'est une action purement agreste. La scene de la lettre, où le Seigneur fait sa déclaration; l'embarras de la paysanne en la recevant; son ingénuïté de la confier à son mari avant de l'avoir lue; l'état, le desespoir de celui-ci à cette lecture; la réponse, qu'il dicte lui-même: tout cela est charmant; il en résulte des tableaux vrais & piquans, bien supérieurs à nos coups de

théâtre magiques. S'il ne regne pas dans cette piece une joie bouffonne, on y goûte le plaisir doux & pur que procure le spectacle touchant des mœurs innocentes de la campagne. Il y a du pathétique, tel que le sujet le comporte, qui en découle naturellement, & ne contraste pas trop durement avec la gaieté du reste. Peut-être le dénouement sent-il trop la capucinade; & le retour du Seigneur à la raison & à la vertu, opéré par les sermons du paysan, est bien dans l'ordre des merveilles de la grace, mais non dans le cours ordinaire des choses. C'eut été, sans doute, un moyen plus comique de le produire par le ridicule de la situation d'un homme de qualité surpris aux genoux de sa vassale. D'ailleurs, l'amour conjugal est trop peu à la mode aujourd'hui pour intéresser beaucoup au théâtre. Le style est proportionné au sujet, & comme ce sont presque toujours des paysans sur la scene, c'est le jargon du village. Mais par une bizarrerie peu analogue aux personnages, les ariettes sont plus élégantes que le dialogue ordinaire. Au surplus, à travers l'idiôme grossier des interlocuteurs, l'auteur a hasardé des réflexions assez fortes, qui ont été très senties & très applaudies.

Le musicien s'est parfaitement conformé au poëte. La musique est agréable, légere & assortie au genre: elle est facile, & aura l'avantage d'être mieux retenue que tous les grands airs de nos modernes compositeurs.

19 *Juin* 1773. Madame la Dauphine & son auguste époux viennent mercredi prochain à la comédie françoise. Cette Princesse a demandé *le Siege de Calais*. Le cérémonial sera le meme qu'à l'opéra.

La comédie italienne souffre des difficultés pour recevoir cette Princesse, par le peu de circulation que permet le quartier. On a proposé de la faire jouer pour le jour où elle viendroit, sur le théâtre de la comedie françoise; mais cela jetteroit un désordre singulier dans l'arrangement des loges, ensorte qu'il n'y a encore rien de décidé à cet égard.

L'opéra a eu cent louis pour les loges de M. le Dauphin & de sa suite; ce qui en tout comprenoit quatre loges & le balcon.

20 *Juin*. Les gens de Ruel étoient fort intrigués de la brouillerie de M. de la Borde avec la Dlle. Guimard. Ils ne pouvoient concevoir que le Prince de Soubise, jusqu'a présent si traitable sur l'article de la jalousie, en eût conçu tout-à-coup un accès violent, au point d'exiger de l'actrice un si cruel sacrifice. A force de rechercher les causes de ce procédé, ils ont trouvé que le Sr. de la Borde avoit donné ce qu'on appelle en leur langage une *galanterie* à la Dlle. Guimard; que celle-ci l'avoit procurée au Maréchal, Prince de Soubise; le Maréchal à Madame la Comtesse de l'Hôpital, & la Comtesse à...... Ici se perd cette généalogie, du moins les faiseurs de chronique en sont-là;

ils attendent la suite de la filiation pour en faire part au public. Mais il en résulte certainement un motif de justification pour le Prince de Soubise, que personne ne peut desapprouver.

21 *Juin* 1773. M. le Duc de Chartres a pris un goût extraordinaire pour *Comus*, le joueur de gobelets, qui a poussé l'escamotage à un dégré supérieur & a réduit en principes cet art subtil. Le Prince prend des leçons, & il a resté mardi depuis neuf heures du matin jusqu'à trois heures après-midi chez ce faiseur de tours. On assure que S. A. a les plus grandes dispositions. Elle s'est fait faire une petite maison au haut du fauxbourg du Roule, où elle s'exerce à ces petits jeux & autres amusemens de son âge.

22 *Juin*. M. le contrôleur général, malgré son extrême envie de favoriser le Prince de Condé & de lui faire sa cour, a peine à ratifier le marché de l'hôtel de S. A. agréé par le Roi ; il en calcule les inconvéniens. Il est certain qu'en y bâtissant la comédie, il en coûte au moins un million de plus. Peut-être y auroit-il plus d'avantage pour la ville d'y bâtir des maisons. Quoi qu'il en soit, le Sr. Liégeon se dispose à tout événement, & fait un nouveau plan de salle de spectacle, en cas qu'on s'en tienne définitivement à ce dernier emplacement.

23 *Juin*. On a donné aujourd'hui à la comédie françoise *le Siege de Calais*, & *le Legs*, pieces demandées par Madame la Dauphine. Pour

éviter le tumulte indécent qu'on trouve ordinairement à ce spectacle aux jours de premiere représentation, on avoit affiché dès la veille qu'on ne pourroit point faire retenir de places par des laquais ou valets-de-chambre. Cela n'a pas empêché que dès midi il y avoit déjà un monde prodigieux pour les billets de toute espece.

Un peu avant Madame la Dauphine, Madame la Duchesse de Bourbon est arrivée, & a été applaudie, quoique légérement. Cette vue a démenti, à certains égards, les bruits qui couroient de l'exil de cette Princesse à Chantilly.

M. le Dauphin & Madame la Dauphine sont venus à cinq heures & demie, & ont été accueillis avec des transports indicibles. Dès le commencement de la piece, le Duc de Duras, ayant pris l'ordre de Madame la Dauphine, a applaudi par un battement de mains; ce qui a été un signal au public que la Princesse lui donnoit la liberté de le faire, ensorte que le parterre s'est livré à l'enthousiasme qu'il a voulu

Au troisieme acte, dans une scene où *Aliénor* disserte sur la loi salique, qui exclut les étrangers du trône, & n'y admet que les héritiers de la famille regnante, suivant l'ordre de la succession & le droit d'aînesse, Mlle. Vestris, qui faisoit ce rôle, aux derniers vers:

Le François dans son Prince aime à trouver un frere,
Qui, né fils de l'Etat, en devienne le pere.

a regardé M. le Dauphin en les prononçant ; ce qui a été suivi de longs & unanimes applaudissemens.

Dans un autre endroit, il se trouve ces mauvais vers, mais vrais & sententieux :

Quelle leçon pour vous, superbes Potentats !
Veillez sur vos sujets : dans le rang le plus bas,
Tel, loin de vos regards, dans la misere expire,
Qui, quelque jour peut-être eut sauvé votre empire !

M. le Dauphin & Madame la Dauphine ont pris leur revanche en cette occasion, & ont applaudi les premiers à la tirade ; & cette marque de sensibilité de leur part a été reçue avec des transports nouveaux de tendresse & de reconnoissance du public.

Le reste du spectacle s'est passé dans le cérémonial d'usage, & les comédiens n'ont fait aucuns frais, aucun divertissement, rien qui caractérisât ce jour mémorable pour eux & pût servir d'époque. L'entr'acte même entre la grande & la petite piece a été fort long.

24 *Juin* 1773. On cite beaucoup le compliment de M. le Maréchal de Brissac à Madame la Dauphine, le premier jour où cette Princesse entra dans Paris, tandis que le prevôt de marchands débitoit sa lourde & platte harangue : *Madame*, lui dit ce preux Chevalier, *vous avez-là sous vos yeux deux cents mille amoureux de vous.* Propos bien digne d'un antique che-

valier, qui affecte de ne rien faire, de ne rien dire, comme nos modernes petits-maîtres.

25 *Juin* 1773. Comme le mariage de M. le Comte d'Artois doit se faire dans l'arriere-saison & aux approches de l'hiver, saison plus favorable pour les bals & les plaisirs, on travaille à force pour donner des fêtes en ce genre. On parle de cinq opéra, dont les auteurs se flattent d'être joués : le reste à proportion. Les menus sont fort occupés, & l'on sçait d'ailleurs que le Maréchal de Richelieu qui se trouve d'année, a beaucoup de goût.

26 *Juin*. Le Sr. de Chassé est un gentilhomme Breton, qui par libertinage, par indigence ou par une passion effrénée pour le théâtre, s'étoit fait acteur & chanteur de l'opéra. Sa belle figure, la noblesse de son jeu & la beauté de sa voix, qui étoit une basse-taille, l'avoient rendu un des coryphées de ce spectacle. Il y a brillé longtems. Depuis plusieurs années il en est retiré. Il a aujourd'hui 76 ans. Cependant on ne sait trop comment Madame la Comtesse Dubarry a voulu l'entendre. Il s'est refusé aux instances de ceux qui le sollicitoient pour cette Dame, & a déclaré qu'il ne chanteroit que pour le Roi ; d'abord par l'obéissance qu'il devoit à son maître, & ensuite par reconnoissance de ses bontés & des pensions dont il l'honoroit. On lui a donc parlé au nom du Roi, & il a chanté à un petit souper devant S. M. & la Favorite.

Ils en ont été émerveillés. Le Prince lui a dit qu'il le retenoit pour les fêtes du mariage ; qu'il étoit queſtion de remettre *Roland*, opéra dans lequel il excelloit, & qu'il vouloit que Chaſſé en fit le rôle. S. M. s'eſt expliquée ainſi vis-à-vis du Maréchal de Richelieu & des intendans des menus ; & l'acteur eſt forcé de céder aux vœux du Monarque. Mais comme il eſt bien différent de chanter en chambre ou ſur le théâtre, les amis de l'acteur tremblent pour lui. Au ſurplus, le lendemain il a reçu une boëte d'or de la valeur de 50 louis, & pour ménager ſa délicateſſe, Madame Dubarry a bien voulu lui faire dire que c'étoit de la part du Roi.

27 *Juin* 1773. Depuis longtems on parle beaucoup d'une tragédie nouvelle du Sr. de la Harpe, intitulée : *les Barmécides*. Suivant ſon uſage il capte les ſuffrages des ſociétés, en la liſant lui-même dans diverſes maiſons. Il a eu l'honneur d'être admis chez Madame la Comteſſe Dubarry, qui a bien voulu l'entendre. Cependant cette Dame fatiguée dès le premier acte, en avouant que c'étoit très-beau, baîlloit beaucoup. Elle a demandé le cahier de l'auteur : elle l'a parcouru des yeux ; elle lui a dit de lui lire les dernieres ſcenes, & a fini par s'extaſier en baîllant toujours. L'amour-propre du petit bon homme a été très-humilié, d'autant qu'il n'oſe faire d'épigramme contre le mauvais goût de la Comteſſe.

28 *Juin* 1773. On a parlé du jardin de M. Boutin, appellé *Tivoli*, qui depuis qu'on l'a annoncé eſt devenu encore plus varié & plus magnifique. On a inſpiré au Duc de Chartres le goût d'en créer un ſemblable, c'eſt-à-dire un plus magnifique & plus digne de S. A. C'eſt un ſéjour enchanté, qui contribue à rendre plus délicieuſes les orgies du Prince. C'eſt le Sr. Carmontel, amateur éclairé des arts & qui les cultive lui-même, très-connu par un recueil de proverbes & par ſon talent pour la caricature & pour des portraits de ſociété très-reſſemblans, qui dirige les travaux de cette petite maiſon, où, entre autres curioſités, on a fait uſage de la pompe à feu, pour l'élévation de l'eau & pour produire une riviere avec un puits.

29 *Juin* 1773. Extrait d'une Lettre de Barrege, du 20 Juin 1773. „ Nous avons ici „ Mlle. Luzzi de la comédie françoiſe, qui eſt „ venue pour remédier aux ſuites d'une dé- „ bauche trop effrénée. Cette actrice, revenue „ des vains plaiſirs de ce monde, eſt l'édifica- „ tion du public. On admire ſa piété, ſa ré- „ ſignation dans les ſouffrances, & elle ne joue „ pas moins bien le rôle de dévote que celui „ de ſoubrette qu'elle faiſoit. On dit qu'elle „ a quitté le théâtre; mais on ne pourra vrai- „ ment bien juger de la vérité de cette con- „ verſion, que lorſqu'elle ſera rétablie, car ces „ têtes foibles & romanesques paſſent aiſément „ d'une paſſion à l'autre."

29 *Juin* 1773. Le mémoire de M. Linguet, annoncé depuis longtems, ſe diſtribue. Il a pour titre : *Supplément aux obſervations pour le Comte de Morangiès.* Cet orateur, d'une fécondité ſans exemple, ne donne ſon nouvel ouvrage que comme une premiere partie du travail qu'il ſe propoſe. Dans celui-ci il diſcute la ſentence du bailliage du 28 Mai, & la préſente ſous 23 chefs différens, qu'il commente, qu'il contredit, qu'il refute, & dont il prétend enfin démontrer l'injuſtice & l'abſurdité en totalité. Il annonce qu'il parlera inceſſamment de la procédure, en traitant de la priſe à partie qui ſera demandée certainement, & que l'équité de la cour ne lui permettra ſûrement pas de refuſer.

Quelqu'aride que parût devoir être cette diſcuſſion, le brillant orateur a ſçu y répandre les figures de ſon art. Les morceaux les plus intéreſſans ſont l'exorde, quelques nouveaux détails ſur la police, une diſſertation ſur les libelles & la juſtification des ſiens, enfin la peroraiſon vigoureuſe contre les concluſions du Procureur du Roi, d'après leſquelles le Comte de Morangiès a été mis ſur la ſellette. On ne peut nier qu'il n'y ait beaucoup de chaleur dans la plupart de ces endroits, qu'on ne les liſe avec plaiſir. On n'en peut pas dire autant de la logique de l'écrivain, qui n'eſt pas ſa partie dominante. D'ailleurs l'impudence avec laquelle il eſt convaincu d'avancer les faits les plus palpablement faux, diſcrédite tous ceux qu'il pourroit articuler en

faveur de ſon client. C'eſt ce qui ôte beaucoup de force à une piecé qu'il cite comme victorieuſe, c'eſt une eſpece d'apologie du Comte de Morangiès, faite par la Nobleſſe du dioceſe où ſes terres ſont ſituées, en date du 29 Avril de cette année, & qui à la rigueur ne concluerolt rien. Elle eſt ſouſcrite de 19 ſignatures. D'ailleurs, eſt-ce le plus grand nombre? Comment ont-elles été données ? Exiſtent-elles même ? Le peu de bonne foi du Sr. Linguet excite à élever de ſemblables doutes.

30 *Juin* 1773. Hier, quoique ce fût jour de fête, M. le Dauphin & Madame la Dauphine ſont venus aux Italiens, qui ont eu le bonheur de jouer ſur leur théâtre devant eux, & de ſurmonter les obſtacles qu'on propoſoit contre. La circulation a été un peu gênante pour le public & pour les voiſins du ſpectacle, qui ont eu peine à rentrer chez eux comme ils vouloient. Au demeurant, il n'eſt arrivé aucun accident. Ces comédiens ſe ſont diſtingués d'abord par une décoration dans le pourtour de la ſalle, qui donnoit un air de fête à cette repréſentation mémorable. Au moyen de girandoles & luſtres qu'ils avoient appliqués contre les loges, il en a réſulte un ton plus brillant dans l'enceinte du public: les diamans des femmes jouoient mieux, & celles-ci pouvoient ſe diſtinguer avec plus de facilité, & développer tout l'étalage de leur parure.

Madame la Dauphine avoit demandé pour pie-

ce Italienne: *Arlequin & Scapin rivaux*, & pour ſeconde piece, *le Déſerteur.* Cette derniere a donné lieu à des applications heureuſes, que le public a faiſies avec avidité. Dans un récit il eſt queſtion des acclamations de l'armée en faveur du Monarque, & de *vive le Roi* qu'on répete. Les applaudiſſemens ont été rendus avec beaucoup d'intelligence par ceux que la police & les comédiens avoient répandus à cet effet dans la Parterre. On a crié *bis*, & Madame la Dauphine, en battant des mains elle-même, a donné ſon ſigne d'approbation à l'acteur, qui a recommencé. A cette fois le parterre a chanté en chorus, *vive le Roi.* Et ce concert aſſez diſcordant a été répété par quelques loges. Le Sr. Clairval, qui faiſoit le rôle de *Monte au ciel*, a jetté ſon bonnet en l'air, en criant à ſon tour: *vive le Roi!* & *vivent ſes chers enfans!* Et le public d'applaudir de nouveau, & de recommencer à chanter: *vive le Roi!*

2 *Juillet* 1773. Le *Journal hiſtorique & politique*, inſtitué depuis peu par le Sr. Marin & conſorts, ſur lequel ils avoient fondé les plus grandes eſpérances de fortune, ne ſe débite pas comme ils l'eſpéroient. En conſéquence ils ont imaginé de le réunir à celui de Bouillon, & de forcer le Sr. Rouſſeau à leur faire un ſort. Celui-ci en butte à cette cabale puiſſante, a été obligé de recevoir la loi qu'ils ont voulu lui faire, & dorénavant il doit pré-

lever à leur profit une ſomme de 51,500 livres : ce qui paroîtroit incroyable, ſi l'on ne tenoit le fait du Sr. Rouſſeau lui-même, qui en outre eſt obligé de payer une rançon de 5,000 livres de rentes, pour exempter ſon Journal Encyclopédique du ſort fatal dont le menaçoit M. le Chancelier.

3 *Juillet* 1773. Les ſpectacles avoient reçu défenſes, lorſque M. le Dauphin & Madame la Dauphine y ſont venus, de faire aucun compliment. Malgré cela, les Italiéns, comme on a dit, ont ſu l'éluder, en inſérant adroitement au divertiſſement du *Déſerteur*, des couplets qui, ſans être directs, préſentoient une allégorie ſenſible de ce qui ſe paſſoit & des ſentimens analogues. Par le défaut naturel à la plupart des acteurs & actrices de ce théâtre, malheureuſement perſonne ne les a entendus. Les voici. Ce ſont cinq couplets ajoutés dans le chœur qui termine la piece. On les dit du ſouffleur Anſeaume :

*Premier Couplet.*

Deux cœurs que l'amour enflamme !
Eſt-il rien de plus charmant ?
Quel plaiſir porte en notre ame
Un ſpectacle ſi touchant !

2.

Ils partagent l'un & l'autre
Nos tranſports & nos ſouhaits :
Leur bonheur devient le nôtre ;
Il ne finira jamais.

3.

*Une Vieille. (Mlle. Deschamps.)*

Ma carriere eſt preſque faite,
Le terme eſt bien près pour moi;
Mais je mourrai ſatisfaite
D'avoir vu ce que je voi.

4.

*Une jeune fille.*

De leurs belles deſtinées
Que rien n'altere le cours,
Je donnerois mes années
Pour leur conſerver des jours.

5.

*Louiſe & Alexis, avec le Chœur.*

Ne perdons jamais la trace
De ces momens enchanteurs.
Ce jour eſt un jour de grace:
Qu'il ſera cher à nos cœurs!
*Vive le Roi, &c.*

5 *Juillet* 1773. On a enfin tiré au clair l'hiſtoire de la déclaration de M. de Montclar, procureur général au Parlement d'Aix, qu'on avoit répandue comme ſouſcrite par lui au lit de la mort, & qu'entre autres le gazetier de Cologne, tout Jéſuite, avoit adoptée comme authentique. C'eſt dans une *Lettre d'un gentilhomme du dioceſe d'Apt à M...:* que cette intrigue eſt développée dans toutes ſes parties. Il en réſulte que cette piece eſt abſolument fauſſe. Il faut lire, dans l'ouvrage même, le détail in-

croyable des menées de l'évêque d'Apt pour obtenir d'abord un pareil acte du moribond, & ne l'ayant pu obtenir par ſes émiſſaires, pour faire accroire au public qu'il l'avoit obtenu. On ne peut guere révoquer en doute l'hiſtorique de cette intrigue, ſoutenu des lettres & pieces qui peuvent le fortifier. Cette brochure, au ſurplus, eſt écrite avec une ſageſſe & une modération qui diſpoſent aiſément à ajouter foi à l'auteur.

6 *Juillet* 1773. Il nous eſt arrivé d'Angleterre un quatrieme volume des *Efforts du patriotiſme*, qui contient de nouvelles pieces, & promet la ſuite juſqu'à ce que la collection ſoit complette.

7 *Juillet*. On n'a pas tardé à repliquer à la ſuite des Obſervations de Me. Linguet, & Me. La Croix fait paroître un nouveau *Mémoire pour le Sr. Dujonquay & la Dame Romain, contre le Comte de Morangiès*. On y lit dans une note: *cette affaire eut été étouffée par la famille du Comte de Morangiès, ſi ſon défenſeur ne ſe fut vanté de la gagner. Voilà la cauſe de ſes emportemens.* On y réſume de nouveau le fond de l'affaire, & l'on répond ſurtout aux critiques diverſes que Me. Linguet fait de la ſentence. On lui prouve que ſes objections les plus ſpécieuſes ne devroient pas être faites par un avocat au fait des formes, de l'ordre & du ſtyle judiciaire. Enfin, d'après une conſultation du 2 Juillet, Me. La Croix rend compte des motifs qui l'ont déterminé à

écrire dans cette affaire, où l'on prétend qu'il n'avoit ni miſſion ni caractere, & il déclare que c'eſt à la ſollicitation ſeule d'Aubourg & de Dujonquay qu'il eſt entré en lice.

8 *Juillet* 1773. Il paroît une brochure clandeſtine & curieuſe, intitulée : *Raiſons invincibles qui doivent empêcher le Pape d'accorder, & les Souverains de pourſuivre l'abolition de la compagnie de Jéſus, tant que cette cauſe ſera dans l'état où elle eſt.* On voit par ce titre combien la piece doit être originale & recherchée. Elle eſt principalement dirigée contre le Duc de Choiſeul, à l'inimitié duquel on attribue la diſſolution de l'ordre dans une partie de l'Europe, & mérite une diſcuſſion très-ample, cette matiere étant aujourd'hui l'objet de l'attention des différens royaumes partagés pour ou contre un ordre fameux, qui ſemble tenir tête à une multitude de potentats réunis contre lui.

Le parlement ancien n'y eſt pas épargné, & le nouveau tribunal y eſt demandé comme juge impartial de la querelle.

12 *Juillet.* *La fricaſſée* eſt une nouvelle brochure qui remplit à merveille ſon titre. C'eſt un pot pourri, où l'on parle de tout & où l'on ne dit rien. Si elle parvient à la poſtérité, elle fera la torture des Saumaiſes à venir, plus encore que Rabelais & autres livres de cette eſpece.

13 *Juillet.* On a fait ſur l'*Erreur d'un mo*-

*ment*, comédie nouvelle du Sr. Monvel, les quatre vers suivans:

> Monvel, las de nous faire rire,
> Hélas! se livre au larmoyant:
> Fasse le ciel que ce délire
> Ne soit que *l'Erreur d'un moment!*

16 *Juillet* 1773. L'auteur des *Raisons invincibles*, &c. en a de générales & de particulieres. Les générales sont: 1o. que pour détruire un ordre ancien, approuvé, protégé, loué constamment par les plus éminens personnages de l'église, il faudroit des délits clairs, atroces, qui fussent ceux du corps entier, & qu'il se fût montré incorrigible. On n'objecte, au contraire, que des imputations, vraies ou fausses, contre quelques particuliers. On critique un Institut, brûlé en France comme *impie*, & canonisé en Portugal comme *saint;* que tous les sages, tous les saints & surtout les papes, les évêques & un concile universel ont regardé comme un chef-d'œuvre, & dont on n'a fait qu'un extrait frauduleux, sous le titre d'*Assertions.*

2o. Comme le crime ne se présume pas contre 20,000 religieux, & qu'il ne peut être constaté légitimément que le prévenu n'ait fourni toutes ses défenses, il étoit également nécessaire & indispensable d'entendre les Jésuites, aussi juridiquement, aussi pleinement, aussi solemnellement que l'exigeoit l'importance de la cause,

3°. Les Jésuites n'ont point été entendus de la maniere qu'on vient de voir qu'il falloit les entendre. On ne voit pas qu'en aucun tems, en aucun lieu, une audience libre, pleine, publique, ait été donnée à la Société, à son régime, à ses représentans. L'auteur prétend, au contraire, pouvoir nommer le tems & les lieux où l'on a rejetté chez nous, impitoyablement & sans pudeur, des requêtes en forme que présentoient les Jésuites, aux fins d'être ouïs.

A ces vues générales, il croit pouvoir joindre des préjugés tirés des opérations dont on a été témoin, & c'est ce qu'il appelle ses raisons particulieres.

1°. Les Jésuites ont été proscrits uniquement sur deux pieces: savoir, sur les *Extraits* de l'Institut, faits ou débités par le feu abbé Chauvelin, & sur le recueil des *Assertions*, fabriqué aux Blancs-manteaux; c'est-à-dire, sur deux pieces qui contiennent au moins huit à neuf cents falsifications palpables. Ceux des tribunaux qui témoignerent longtems une juste horreur pour cette maniere de procéder, furent vaincus, par les ordres, par les menaces & par d'autres menées encore plus indignes du ministre, (le Duc de Choiseul) qui étoit alors à la tête de la persécution *Anti-jésuitique*.

2°. Cette persécution est l'ouvrage des Jansénistes, des philosophes encyclopédistes, d'un essain de magistrats républicains, ennemis du catholicisme, de la religion, de l'autorité mo-

narchique. Les Jésuites n'ont donc été proscrits que parce qu'ils tenoient invinciblement à l'église Romaine, à Dieu & au Roi.

3o. Il est également averé & indubitable que les conjurés de Paris ont donné le branle à tout ce qui a été fait ou tenté en Portugal, en Espagne, à Rome & ailleurs. On n'ignore ni la députation ni le nom des émissaires, ni l'envoi des libelles, ni les sommes offertes ou données, le tout sous la protection du grand chef (le Duc de Choiseul) dont la puissance étoit si étendue.

Ici l'auteur entre dans une grande discussion de ce qui s'est passé en Espagne, & dans une prosopopée touchante au Roi de ce royaume, qu'il cherche à capter par un tour oratoire, il établit que tout prouve qu'il a été séduit; que tout respire dans le complot en question les noirceurs de la calomnie, le caractere des chefs de la bande, les moyens qu'ils ont employés, les pieces pour & contre qu'on a sur ce grand procès. Il discute ensuite les procédures portugaises, qu'il regarde comme un monstrueux assemblage d'iniquités palpables. On ne peut le suivre dans le développement verbeux de cette partie de l'ouvrage.

Après il propose un *Cas de conscience*: savoir, si des princes Chrétiens & Catholiques peuvent en conscience demander au souverain pontife la destruction d'un ordre, sans avoir vu ni entendu les accusés, sur des accusations dont une partie n'est pas articulée, dont l'autre est

fausse, calomnieuse, absurde, &c? Il soumet cette décision au college des cardinaux & à tous les consultateurs Romains, au clergé de France, à la Sorbonne, aux universités d'Italie & d'Espagne, même aux universités Protestantes d'Oxford, de Wittenberg & d'Upsal, enfin au Muphti & à ses Imans.

Du reste, quand? où? en quelle forme fera-t-on la revision du procès qui est l'objet de cette requête?

Ce ne sauroit être trop tôt, répond-il; à Rome, à Madrid, à Paris, ou à Versailles: on ne refuseroit pas aujourd'hui le Parlement de Paris.

Suivent des objections & solutions, terminées par une observation décisive. Suivant l'écrivain, c'est que si l'on n'a pas égard à sa réclamation, il prend acte contre les ennemis de la Société en présence de l'univers, qu'ils sont non-seulement atteints, mais même convaincus, de tout ce qu'on leur impute d'atrocités.

Dans cet ouvrage, où il y a de très-bonnes choses, des anecdotes très-précieuses, il regne sous une apparence d'ordre & de méthode, un désordre & une confusion qui en rendent la lecture pénible, par une répétition fastidieuse des mêmes raisons, & par une multitude de mots accumulés, dans lesquels se noie la chaleur de l'orateur.

19 *Juillet* 1773. Le nouveau mémoire de Me. Linguet paroît, & est enlevé avec un empresse-

ment proportionné à la célébrité de l'orateur. Il a pour titre : *Précis pour le Sr. Ménager, de l'académie royale de chirurgie.* Après un long détail des raifons qui obligent ce Ménager d'entrer en caufe, une grande difcuffion des motifs qu'il a de mécontentement contre les juges, des reproches graves qu'il articule à leur faire, enfin il établit deux propofitions inconteftables : l'une, que fon client n'a jamais été dans le cas d'effuyer un décret ; l'autre, que ce n'eft qu'en dénaturant la procédure par une manœuvre criminelle, qu'on eft parvenu à fe procurer une forte de prétexte pour le décréter. De ces deux principes il tire la conféquence, que le juge qui a décrété le chirurgien, & le procureur du Roi qui a provoqué le décret, ne peuvent fe fouftraire à la prife à partie.

20 *Juillet* 1773. On prétend qu'il s'eft élévé une querelle entre la Comteffe Dubarry & le Comte Jean (le beau-frere); qu'elle a été fi vive que ce dernier, dans un de ces accès d'humeur violente dont on fe repent toujours, a exhalé fa bile & a fait une chanfon, où il fe permet de rappeller, de la façon la plus piquante, des chofes qu'il auroit dû oublier. Peut-être auffi un plaifant a-t-il été bien-aife de trouver cette occafion de décharger la fienne, en imputant au Comte Jean la production licentieufe d'une plume très fatyrique. Telle qu'elle foit, voici cette chanfon :

Sur

Sur un Air: *de la Rosiere.*

Drôlesse !
Où prends-tu donc ta fierté ?
Princesse !
D'où te vient ta dignité ?
Si jamais ton teint se fane ou se pele,
Au train
De catin
Le cri du public te rappelle.

Drôlesse! &c.
Lorsque tu vivois de la messe
Du moine, ton pere, Guimard,
Que la Ramson voloit la graisse
Pour joindre à ton morceau de lard,
Tu n'étois pas si fiere,
Et n'en valois que mieux :
Baisse ta tête altiere,
Du moins devant mes yeux.
Ecoute-moi, rentre en toi-même,
Pour éviter de plus grands maux :
Permets à qui t'aime, qui t'aime,
De t'offrir encor des sabots !

Drôlesse !
Mon esprit-il baissé ?
Princesse !
Te souvient-il du passé ?

21 *Juillet* 1773. Dans le tems de la tenue des états de la province de Bretagne, il a été question d'un *Mémoire de la noblesse de cette province au Roi*, qu'elle s'est trouvé obligée de faire

seule, les commissaires ayant eu le secret d'intimider par menaces ou de séduire par promesses les députés des deux autres ordres, pour qu'ils s'abstinssent d'y prendre aucune part; & c'est ce qui a servi ensuite de prétexte à la cour pour ne pas vouloir recevoir le mémoire en question, dont on auroit voulu anéantir jusqu'à l'existence: c'est ce qui en a retardé la publicité jusqu'à présent. Il est imprimé aujourd'hui. Il est d'une clarté, d'une précision, d'une force, qui le font lire avec la plus grande avidité. C'est d'ailleurs un tableau aussi fidele qu'effrayant des coups d'autorité multipliés, par lesquels le ministere sappe sans relâche la liberté de cette province, dont on lui envie jusqu'à l'ombre qui lui en reste. On admire l'éloquence avec laquelle l'orateur, après avoir tracé du pinceau le plus mâle & le plus rapide les ravages du despotisme, les suites funestes, les malheurs sans nombre qu'il entraîne, ramasse toute l'onction du sentiment pour attendrir le cœur du monarque & émouvoir ses entrailles paternelles. Quelque bien fait que soit celui de la noblesse de Normandie sur le même sujet, on trouve le mémoire en question bien supérieur pour l'enchaînement, la marche, le style.

22 *Juillet* 1773. Le Sieur le Carpentier, architecte, membre de l'académie royale d'architecture, vient de mourir. Il avoit beaucoup de célébrité. Le pavillon du Sr. Bouret, con-

nu ſous le nom de *pavillon du Roi*, & qu'en effet ce financier avoit fait ériger dans l'eſpoir que S. M. l'acheteroit, eſt un morceau très-propre à lui faire honneur, par ſa nobleſſe, ſon élégance & ſa belle diſtribution.

23 *Juillet* 1773. Outre les quatre volumes qu'on a annoncés ſous le titre général des *Efforts du patriotisme*, &c. on a imprimé dans le même format un *Recueil de réclamations, remontrances, lettres, arrêts, arrêtés, proteſtations des parlemens, cours des aides, chambres des comptes, bailliages, préſidiaux, élections, au ſujet de l'édit de Décembre* 1770, *l'érection des conſeils ſupérieurs, la ſuppreſſion det parlemens, &c. avec un abrégé hiſtorique des principaux faits, relatifs à la ſuppreſſion du parlement de Paris, & de tous les parlemens du royaume.* Ces deux volumes, grand in-8o. ont pour épigraphe : *majora legum quam hominum imperia.* Ils ſont imprimés auſſi à Londres. Ils ſont précédés d'une préface très-bien écrite & d'une éloquence digne de la matiere importante, traitée dans le contenu de l'ouvrage.

24 *Juillet. Lettre du pere Cauſſin, Jéſuite, confeſſeur de Louis XIII, à Monſeigneur le cardinal de Richelieu.*

On ne peut mieux faire connoître cet ouvrage, que par l'avertiſſement de l'éditeur, que voici :

„ Le manuſcrit que nous préſentons ici au „ public pour la premiere fois, échappe à la „ jalouſie d'une bibliotheque privée. Beaucoup

„ de traits qu'il renferme, intéreſſent la curioſité
„ du lecteur dans les circonſtances où on le pu-
„ blie; mais écrit d'ailleurs d'un ſtyle peu imi-
„ table & qui fait peinture par ſa ſaillie & ſes
„ images, il auroit intéreſſé dans tous les tems:
„ on auroit pu y ſupprimer quelque préjugé
„ perſonnel, comme une longue déclamation
„ ſur les traités entre un prince chrétien & des
„ infideles, quelques comparaiſons tirées de la
„ ſcholaſtique; &c. mais on a préféré à tout
„ la plus exacte conformité avec le manuſcrit.
„ Quelques lecteurs demanderont quelle vrai-
„ ſemblance il y a que le Pere Cauſſin, exilé
„ & ſans appui de ſes ſupérieurs, ait oſé pren-
„ dre un ton ſi véhément avec le redoutable
„ cardinal? On y trouve la réponſe dans l'é-
„ crit même. Mais ce trait de chaleur & de
„ zele n'eut-il pas été porté jusques ſous les
„ yeux du miniſtre (ce que le manuſcrit ne dé-
„ cide pas) il ne demeure pas moins intéreſſant
„ de placer parmi les monumens de l'hiſtoire ce
„ qu'un homme d'eſprit penſa dans le tems mê-
„ me d'une ſi illuſtre adminiſtration politique."

Il eſt certain qu'il eſt peu à préſumer qu'un ſimple religieux & un jéſuite ait oſé écrire au cardinal du ton ſur lequel cette lettre eſt montée. En tout cas, le fauſſaire a merveilleuſement bien contrefait le ſtyle figuré de ce tems-là, & y a répandu l'éloquence du ſiecle, où il y a de très-belles choſes. Mais il eſt à craindre que le but de l'ouvrage ne ſoit abſolument

manqué, & ne faſſe un effet tout contraire, puiſqu'il ne doit inſpirer que plus de confiance au chancelier, par l'exemple qu'il lui fournit d'une adminiſtration ſi blâmée, ſi injuriée par les contemporains & ſi exaltée par les hiſtoriens poſtérieurs, ſi admirée aujourd'hui. Le parallele des tableaux effrayans qu'on y trace de l'état malheureux de la France, aſſimilé à ceux des écrivains actuels, prouveroit que tout ce qu'on en dit aujourd'hui, n'eſt que pure déclamation, comme la lettre du religieux.

25 *Juillet* 1773. Le Sr. Morand, membre de l'académie des ſciences, & chirurgien-major des Invalides, vient de mourir.

28 *Juillet*. On parle beaucoup d'une *oraiſon funebre du Roi de Sardaigne*, où l'auteur, ſous prétexte de louer ce monarque, fait une ſatyre très-vive de tous les potentats de l'Europe. Cette piece eſt très-rare & l'on n'en parle encore que par ouï-dire.

29 *Juillet*. M. de Porte-lance, autrefois connu dans la littérature par quelques ouvrages, & ſurtout par une tragédie qui, ſans avoir réuſſi, lui fit un certain nom, à raiſon de ſa jeuneſſe, vient de ſortir de l'obſcurité où il étoit reſté depuis quelque tems, & a plaidé avec éclat tout récemment dans ſa propre cauſe. Il s'eſt acquis d'autant plus de gloire, qu'il n'a pas craint de lutter contre Me. Linguet & qu'il a eu l'avantage.

Celui-ci vient de faire imprimer ſon mémoi-

re, qui ne gagne point à la lecture. Il défend un nommé Tranel, que le premier accuse d'avoir enlevé, par séduction, captation, obsession, hypocrisie, la succession de son beau-frere. L'orateur paroît avoir eu moins en vue de composer un mémoire dans cette affaire, que d'y mentir, à son ordinaire, impudemment à la face de tout le palais, relativement aux querelles journalieres qu'il se fait avec son ordre & avec ses confreres les plus en réputation.

1 *Août* 1773. Jeudi dernier, vers les neuf heures du soir, s'est manifesté dans la partie du sud un phénomene à-peu-près semblable à celui dont on a parlé, il y a deux ans. Il étoit moins considérable: c'est un rayon de feu qui a paru sortir des nuages & n'a duré que plusieurs secondes. Il a renouvellé dans plusieurs têtes foibles les terreurs encore récentes qu'y avoit occasionnées l'annonce prétendue de la comete.

2 *Août*. Le *Regulus*, tragédie nouvelle de M. Dorat, imprimé depuis longtems, mais changé de beaucoup, a été joué avant-hier pour la premiere fois. Cet auteur, malheureux jusqu'à présent à chausser le cothurne, a reçu des applaudissemens très grands & trop prématurés au premier acte. Ils n'ont pas été également soutenus au second & au troisieme; & les connoisseurs conviennent généralement que ce n'étoit pas la peine de traiter un pareil sujet après Pradon, pour le refaire plus mal. Il ne s'est pas apperçu que *Regulus* étoit un de

ces caracteres roides, difficiles à ployer au théâtre; un de ces êtres impassibles, qu'on ne peut par cette raison mettre en scene; que de la vertu extraordinaire & farouche de ce Romain il ne devoit résulter qu'une admiration, très-grande d'abord, mais stérile & froide; que les sentimens généreux de l'amitié, l'amour conjugal, l'amour filial, ne pourroient produire quelque effet, qu'autant qu'ils occasionneroient des combats, des flux & reflux dans le cœur du héros, & que son genre de patriotisme étoit tel, qu'il ne pouvoit les lui laisser éprouver; qu'enfin le trait héroïque de *Regulus*, propre à éblouïr d'abord les jeunes gens, ne fournissoit réellement qu'une scene. C'est ce que prouve la piece de l'auteur, absolument dénuée d'action, qui ne se soutient que par de petits moyens, & n'est, à vrai dire, qu'un long plaidoyer, une amplification de college, où le poëte a fondu tout ce que le patriotisme outré peut fournir d'idées plus gigantesques que vraies.

M. Dorat a chaussé le brodequin avec plus d'avantage: *sa Feinte par amour*, en trois actes & en vers, donnée pour petite piece, ne contient qu'une intrigue foible, trop allongée, trop délayée dans une multitude de scenes oisives & qui ne font pas avancer l'intrigue, peu neuve d'ailleurs & ressemblante à quantité de pieces. Mais il a enrichi ce fond très-commun de détails piquans & agréables; il a développé une connoissance heureuse des mœurs du siecle & du

caractere des femmes. Ses peintures pourtant sont plus fines que fortes, plus nuancées que coloriées. Son comique est plus de mots que de situations ; & s'il ne se repete pas encore, il est à craindre qu'il le fasse à la premiere fois & ne reste dans le cercle de frivolité autour duquel roulent toutes ses épitres. C'est un observateur qui ne saisit que les surfaces, & n'a pas le coup d'œil assez vigoureux pour percer l'écorce & sonder le cœur humain dans la profondeur de ses replis.

3 *Août* 1773. L'acte d'*Apollon & Coronis*, exécuté vendredi à l'opéra, a été assez bien reçu du public.

4 *Août*. Il y a un différend de Madame de Margeret, abbesse de St. Paul-les-Soissons, avec l'évêque de cette ville, qui a obtenu une lettre de cachet, sous laquelle elle gémit à l'abbaye de Pont-aux-Dames. Il paroît qu'elle ne s'est point rallentie des efforts qu'elle faisoit pour avoir justice des persécutions du prélat, & qu'elle a intéressé dans sa cause divers Seigneurs, entr'autres M. de Puysegur, qui a une terre dans le même canton, & qui s'étant interposé à Compiegne en faveur de l'exilée, a eu une dispute vive avec l'évêque : ce qui a fait dire que ce seigneur en étoit venu à des paroles dures. à des gestes & même à des voies de fait. Mais il y a apparence que l'anecdote des coups de pied au cul, répandue avec affectation par les partisans de l'abbesse, & plus encore par les li-

bertins & les impies, eſt abſolument fauſſe. Au reste, comme on convient aſſez généralement que Madame l'abbeſſe eſt très-galante, qu'elle a eu une intrigue avec M. de Puyſégur, on n'eſt pas ſurpris de l'extrême chaleur qu'il a mise vis-à-vis du prélat. Quoi qu'il en ſoit, cette hiſtoire, vraie ou fauſſe, fait rire aujourd'hui la cour & la ville.

Ce Monſieur de Puyſegur eſt un homme très-inſtruit, de beaucoup d'eſprit, & auteur d'un livre qui a paru il y a quelques années, où il prétend que le clergé ne doit pas faire un ordre dans l'état. Cette aſſertion, révoltante pour le corps épiſcopal, a laiſſé un venin qui fermente encore, & le rend très-odieux à Noſſeigneurs les prélats.

5 *Août* 1773. *Le Théiſme, eſſai philoſophique:* deux volumes, avec cette épigraphe: *ad cœlum hinc ire putandum eſt ſublimes animas....* Ce qui décele tout le plan du livre, qui n'eſt point un ouvrage théologique; qui diſcute l'objet de la raiſon, & non celui de la foi. L'auteur veut démontrer que les rayons de la Divinité ſe font jour dans tous les cœurs par une impreſſion univerſelle & ſupérieure à toutes nos inſtitutions. Il ne traite que de la religion naturelle, & s'abſtient de rien dire ſur la révélation. Cet ouvrage, bien écrit, plein de vie, & qui embellit la métaphyſique par tous les charmes d'une imagination riante & poëtique, eſt diviſé par paragraphes. S'il n'apprend rien de nou-

veau, il a du moins une maniere particuliere qui mérite d'être ſuivie & diſcutée.

7 *Août* 1773. L'acte d'*Apollon & Coronis*, remis ſur le théâtre lyrique le vendredi 30 Juillet, quoiqu'aſſez bien reçu le premier jour, n'attire pas plus de monde que les autres fragmens. Il eſt tiré du ballet des *Amours des Dieux*, paroles de Frezelier, muſique de Mouret, & mériteroit ſans contredit plus de ſuccès. Le poëme eſt intéreſſant: les paroles en ſont harmonieuſes, tendres & dans le vrai genre lyrique. La muſique eſt douce, gaie & pleine de ſentiment. Mais l'exécution ne répond pas au mérite de l'ouvrage.

8 *Août*. Me. Vermeil, qui depuis ſes plaidoyers dans l'affaire de Dujonquay, avoit gardé un ſilence profond, répand aujourd'hui un mémoire volumineux, mais ſerré de faits & de preuves, qui porte la conviction chez tous ceux qui en ſont ſuſceptibles. Cet avocat s'eſt interdit toute déclamation: il n'y a pas un mot qui n'ait trait à l'affaire, & cet écrit eſt certainement un modele de tous ceux qu'on devroit publier au palais.

9 *Août* 1773. Vendredi dernier, 6 de ce mois, M. l'abbé de l'Epée a fait faire l'exercice public, par lequel il termine ordinairement l'année de ſes travaux. Ils conſiſtent à inſtruire des ſourds & des muets au point de leur inculquer des notions, qu'ils ſembleroient ne pouvoir acquérir, & rendre encore moins. Il apprend aux

uns à articuler des fons, avec difficulté, mais qui forment un langage propre à fe faire entendre de ceux qui en font au fait, & aux autres à répondre par écrit aux queftions qu'on leur fait ; ce qui s'eft exécuté devant beaucoup de monde, à la fatisfaction de tous les fpectateurs.

11 *Août*. Plus de vingt mille curieux s'étoient rendus hier à St. Ouen, & n'ont rien trouvé qui répondit à la magnificence du Prince de Soubife & à l'honneur qu'il avoit de recevoir Madame chez lui. La fête a confifté uniquement dans une joûte fur l'eau & dans un fouper. On ne parle pas de même de celle qui a été donnée à cette Princeffe à Vanvres, le 31 Juillet dernier. Elle mérite une defcription particuliere.

Madame & Madame Elifabeth devant aller à Vanvres pour y voir Mademoifelle, cette Princeffe voulut leur procurer quelque amufement. En conféquence M. Laujeon fut chargé d'imaginer quelque chofe. On connoît les talens de ce Secrétaire des commandemens, plein de goût & d'invention. Il s'affocia M. de Pleinchefne, très-propre à ce genre de fpectacles, étant exercé depuis longtems à alimenter le théâtre d'Audinot, qui ne fe foutient que par lui. Et voici le réfultat de la fête champêtre, tout-à-fait analogue aux circonftances, car il faut obferver qu'il ne devoit point y avoir d'hommes.

Madame & fa fœur trouverent Mademoifelle vêtue en fermiere, occupée des fonctions de

ſon état, battant le beurre, &c. Elle les prie d'excuſer, ſi elles la ſurprennent ainſi. Elle leur propoſe de goûter de ſon laitage, & cependant elle appelle ſes femmes. Après pluſieurs délais, qui donnent lieu à des incidens agréables & à des couplets, prélude de la fête, celles-ci arrivent dans un accoûtement ruſtique, & préſentent chacune leurs préſens, un agneau, un nid de fauvettes & des fleurs. Alors Mademoiſelle paſſe dans un cabinet de verdure pour y faire ſa toilette; les Dames de ſa ſuite s'habillent dans d'autres, & toutes reviennent parées convenablement à leur rang. On conduit Madame à un portique de feuillage élevé dans les jardins, & ſervant d'entrée au *temple de l'amitié*, auquel Mademoiſelle, qui aime beaucoup à bâtir, avoit travaillé de ſes mains. Comme les Princeſſes ſe rendoient au temple, on entendit une muſique délicieuſe, dont on ne voyoit point les auteurs, ce qui ſembloit la rendre céleſte. Elle étoit compoſée d'inſtrumens à vent, dont les joueurs étoient cachés dans le feuillage. Richer, auſſi caché, chanta une hymne à l'amitié. Il ſe trouva dans ce lieu un livre magnifique, que Mademoiſelle préſenta à Madame. Sur le premier feuillet elle vit ſon nom inſcrit en lettres d'or, celui de ſa ſœur ſur le ſecond, & celui de Mademoiſelle ſur le troiſieme. Les trois Princeſſes mirent la main ſur ce livre, & ſe jurerent une amitié éternelle. A cette cérémonie ſuccéda une piece de M. Laujeon, avec un prolo-

gue, roulant ſur le même ſujet, & toujours compoſée exprès pour être exécutée ſans hommes. Mesdames ſe tranſporterent de-là dans un ſallon magnifique, où les compagnes de Mademoiſelle, vêtues en nymphes, exécuterent avec des villageoiſes un ballet pantomime, qui enchanta par ſon expreſſion & ſa juſteſſe. Au ſortir du ſallon, Mesdames entrerent dans un bosquet, où on leur ſervit une collation. Elles furent reconduites au château à travers une allée, dont les arbres étoient chargés de guirlandes de fleurs & de cartouches, contenant des deviſes & des emblêmes relatifs au jour, au lieu, aux perſonnages. On les fit tourner autour d'un baſſin, dont les bords étoient ornés d'autres cartons. Il s'y trouvoit des couplets, que Richer chanta ſucceſſivement.

C'étoit toujours quelque choſe de nouveau. Enfin approchant du château, les Princeſſes furent arrêtées par un dernier ſpectacle. Ce furent ſix enfans d'Audinot, qui jouirent une fable, dont les perſonnages étoient Henriette, Pauline, le ſinge, l'ours, le chat & l'âne, & dont la moralité rouloit ſur la flatterie des courtiſans.

Madame ſortit enchantée de tout ce qu'elle avoit vu, & fit les plus grands remerciemens aux auteurs de la fête, qui eurent l'honneur de lui être préſentés.

12 *Août* 1773. Mlle. de Raucoux, pour mieux s'exercer, eſt allée à Compiegne & y

joue dans la troupe de Preville. Depuis que le Roi eſt dans ce lieu, Madame la Comteſſe Dubarry a fait donner une repréſentation au profit de cette actrice. Elle a bien voulu diſtribuer elle-même des billets aux Seigneurs de la cour, qui pour lui plaire ſe ſont empreſſés d'en prendre. C'eſt ainſi que cette illuſtre favorite cherche à encourager les talens.

16 *Août*. Les comédiens Italiens ont remis depuis quelque temps ſur leur théâtre un ancien opéra-comique de Favart, intitulé: *Acajou*, en trois actes & mêlé de vaudevilles, ſuivant la mode de ce tems-là; ce qui n'avoit pas d'abord alléché les amateurs: mais on a pris goût peu-à-peu à cet ouvrage rajeuni, très gai, très piquant, plein d'une critique fine & juſte, extrêmement varié dans ſes détails, & orné de jolies décorations. Il eſt annoncé pour la quatorzieme repréſentation, & eſt digne de ſuccès. Il eſt infiniment ſupérieur à tous les opéra-comiques modernes. Il eſt dans le vrai genre & beaucoup plus naturel que ces drames larmoyans. On y a joint quelques morceaux de chant plus travaillés, bien fondus avec le reſte & qui ne font qu'augmenter ſon mérite.

24 *Août* 1773. C'eſt le 19 Août que le nouveau tribunal a enrégiſtré les lettres patentes données à Compiegne le 30 Juillet pour la conſtruction des bâtimens devant ſervir à la comédie françoiſe, ſur les terreins de l'ancien hôtel

de Condé. Le préambule en eſt curieux par les éloges donnés aux comédiens, & les égards que le Roi leur témoigne.

C'eſt le Sr. Moreau, architecte du Roi & maître général des bâtimens de la ville, qui eſt chargé de la conſtruction & du plan de la ſalle.

Le Roi achete l'hôtel de Condé & environs, & donne à la ville dans cet emplacement le terrein néceſſaire pour la comédie, qu'elle fera conſtruire à ſes frais, & pour y ſubvenir S. M. l'autoriſe à emprunter 1,500,000 livres.

25 *Août.* Il eſt de regle aujourd'hui que les académies des belles-lettres & des ſciences réunies aſſiſtent à l'oratoire pour y entendre le panégyrique de Saint Louis, prêché par un eccléſiaſtique nommé par elles. C'eſt le préſident de la premiere qui en fait le choix. Ce diſcours ſe prononce après celui que fait faire l'académie françoiſe à la chapelle du Louvre. Tout le monde en ſortant de cette chapelle s'étoit rendu à autre l'égliſe, & comme on étoit dans l'attente du discours, les académiciens ont appris qu'il n'y avoit perſonne de nommé. M. de Nivernois, le préſident, qui auroit dû faire la nomination, s'eſt rappellé l'avoir oublié tout net. Pour réparer cette omiſſion, s'il étoit poſſible, il a demandé ſi dans la multitude d'abbés qui étoient-là, il s'en trouvoit quelqu'un en état de monter en chaire? Il l'a aſſuré d'avance qu'on l'écouteroit avec plaiſir. Mais perſonne n'a oſé prendre une pareille commiſſion, & le

public s'eſt en allé peu édifié de la dévotion de Meſſieurs les académiciens.

27 *Août* 1773. Le nommé Loriot, machiniste connu par pluſieurs inventions ingénieuſes & méchaniques, a trouvé auſſi un maſtic également à l'épreuve de la pluie & de la chaleur. D'après les expériences faites, S. M. a acheté ſon ſecret moyennant un contrat de cent mille francs, à quatre pour cent d'intérêt. Les architectes du Roi ne veulent pas qu'il en ſoit fait uſage, avant celui qu'on en doit faire pour les maiſons royales, & le ſecret ne ſera divulgué qu'alors. Cependant M. le Duc de Chartres ayant eu beſoin de Loriot pour ſa petite maiſon, l'a demandé au contrôleur-général, qui le lui a envoyé. Ce maſtic pourra tenir lieu de tuiles ou d'ardoiſes pour la couverture des maiſons.

30 *Août*. Quoique le discours de M. Necker, couronné à l'académie Françoiſe, ſoit approuvé, ſuivant l'uſage rétabli par un dernier arrêt du conſeil, par deux docteurs de Sorbonne très connus, la faculté de théologie, ou du moins quelques membres de cette faculté, ſont ſcandaliſés de la maniere cavaliere dont le philoſophe orateur y parle de l'exiſtence de Dieu, qu'il ſemble n'accorder que comme une opinion utile. Cependant, comme le paſſage n'eſt que louche & que l'écrivain s'exprime ailleurs d'une façon plus cathégorique, on ne croit pas que l'on s'en occupe en Sorbonne.

30 *Août* 1773. Le mémoire *ſur l'uſage qu'il conviendroit de faire du revenu des abbayes qui ſont en commende*, eſt, dit-on dans un avertiſſement, le réſultat d'une conférence que l'auteur eut avec un célebre magiſtrat, il y a une douzaine d'années. La converſation étant tombée ſur les bénéfices, l'auteur expoſa ſes idées ſur les abbayes en commende. Le magiſtrat en fut frappé : elles lui parurent très-ſolides. Il crut que l'auteur les avoit puiſées dans un projet de lettres patentes, dreſſé par le célebre Domat, qui étoit entre les mains du chancelier d'Agueſſeau, mais dont l'auteur n'a jamais eu aucune connoiſſance. Il le preſſa de les mettre par écrit, ce qu'il ne fit point alors & ce qu'il a fait depuis. L'éditeur a regardé ce projet comme ſi utile à l'égliſe & à l'état, qu'il s'eſt empreſſé de le publier. Puiſſe-t-il faire ceſſer le ſcandale que cauſent dans l'égliſe tant de gros bénéficiers, dont la vie fait gémir les gens de bien & fournit une ample matiere aux cenſures & aux dériſions des mondains! On jugera par le développement du projet, quels biens infinis il peut produire pour le temporel & pour le ſpirituel, & comment l'exécution en pourroit avoir lieu.

31 *Août*. *Acajou* a conſtamment attiré du monde à la comédie italienne, & l'on donne cet opéra-comique, jeudi pour la dix-neuvieme & derniere fois. Le ſuccès de celui-ci a excité le zele des comédiens, & ils ſe propo-

ſent de choiſir cet hyver dans leur répertoire de ce genre, tous ceux qui ſeront ſuſceptibles d'être préſentés au public. Ils doivent jouer inceſſamment *la Roſe* de Piron, piece extrêmement piquante.

1 *Septembre* 1773. L'auteur du mémoire ſur l'uſage qu'il conviendroit de faire du revenu des abbayes qui ſont en commende, explique d'abord ce que c'étoit que ces abbayes dans les premiers tems de l'égliſe, & fait voir que les commendes actuelles ne reſſemblent en rien aux commendes d'alors. Il en démontre le vice & l'abus dans la maniere dont on les confere aujourd'hui. Un abbé commendataire eſt un eccléſiaſtique ſéculier, à qui le Roi donne, ſans conſulter les religieux, la moitié du revenu d'une abbaye, qu'on appelle *menſe abbatiale*, pour en jouir & en faire ce qu'il lui plaîra ; & ce n'eſt pas là, ſans doute, ce que devroit être un abbé de religieux.

D'ailleurs ces commendes ſont injuſtes, 1°. parce qu'elles dépouillent, ſans aucune forme de procès, les propriétaires d'un bien qui leur appartient légitimément : 2°. parce qu'elles anéantiſſent les diſpoſitions des fondateurs : 3°. parce qu'elles donnent les biens des monaſteres à des gens qui n'ont aucun titre ni de l'égliſe ni de l'état pour les poſſéder.

Envain ces prétendus abbés invoqueroient en leur faveur le concordat. Le Roi s'oblige à ne nommer que des réguliers du même ordre.

D'ailleurs, ce concordat, par lequel François I accorda au pape le droit de prendre à chaque préſentation le revenu d'une année de chaque abbaye, à condition que le ſaint pere lui accorderoit le droit de préſenter à toutes les abbayes de ſon royaume, n'eſt pas regardé comme une convention bien légitime. Mais on eſt aſſez d'accord ſur le vice & les abus des abbayes en commende; on demande comment y remédier?

D'abord, comme le Roi même ne peut ôter à perſonne ſa propriété, il faut rendre aux monaſteres un bien qui leur revient légitimément.

En ſecond lieu, par une conſéquence du même principe, il faut entrer dans les vues des fondateurs, il faut remplir les charges & conditions qu'ils ont appoſées à leurs dons, qui ſont:

1°. Qu'il y eût dans les monaſteres le plus grand nombre de religieux poſſible, relativement à leurs revenus, pour qu'il y eût un plus grand nombre de perſonnes uniquément occupées à prier Dieu pour l'égliſe, pour l'état & pour les fondateurs eux-mêmes.

2°. Que le ſervice divin ſe fît toujours dans les monaſteres avec la plus grande décence.

3°. Qu'en ſe dépouillant d'une partie de leurs biens en faveur des religieux, ceux-ci ſatisfiſſent mieux pour eux à l'obligation que Dieu impoſe aux riches de ſoulager la miſere des pauvres.

En conſéquence, l'écrivain propoſe d'abolir

les abbés commendataires, d'en réunir les revenus à la maſſe totale de ceux des abbayes, & de charger les religieux d'en diſtribuer une partie annuellement aux perſonnes auxquelles le Roi aſſigneroit des penſions ſur le monaſtere.

Ceux auxquels on accorderoit de ces penſions, ſeroient, ou de pauvres eccléſiaſtiques capables de ſervir l'égliſe, mais n'ayant pas un bien de famille ſuffiſant pour ſubſiſter, ou de pauvres militaires qui ont bien ſervi l'état, ou des hôpitaux qui n'ont point aſſez de revenus pour fournir aux beſoins des malades & des pauvres que la miſere force de s'y retirer, ou des colleges qui n'ont pas ſuffiſamment de quoi ſtipendier les maîtres qui élevent la jeuneſſe, ou enfin des ſéminaires, dont on voudroit que les penſions des eccléſiaſtiques fuſſent modiques, & même gratuïtes en certaine quantité.

A la fin de l'ouvrage ſe trouve un modele d'édit tout digéré, extrêmement ſage, au bas duquel le ſouverain n'auroit plus que ſon nom à mettre, mais qu'il n'y mettra pas : toute la tête du clergé, revêtue de pareilles abbayes, eſt trop intéreſſée à les conſerver, bien loin de les remettre ainſi gratuïtement.

Du reſte, le mémoire eſt très-ſagement écrit, ſans fiel, ſans amertume. L'auteur s'eſt même abſtenu de ces portraits ſatyriques, très-propres à faire la fortune d'un écrit de ce genre, & qui ſeuls peuvent attirer les regards des gens du monde ſur de pareils ouvrages.

2 *Septembre* 1773. On prétend que Mlle. de Raucoux, cette jeune actrice, si renommée par ses talens précoces & par sa sagesse antique, a vu enfin sa vertu échouer au voyage de Compiegne ; que M. le Duc d'Aiguillon, ce ministre d'un tempéramment fougueux & qui conserve encore tous les feux de la jeunesse, a vaincu & les préjugés & la résistance de la comédienne.

4 *Septembre.* Les trois nouveaux écrits qui ont paru dans l'affaire du Comte de Morangiès, en même tems du jugement, sont:

1°. *Replique aux derniers écrits du Comte de Morangiès & de ses adhérens.* Celui-ci est le troisieme mémoire de Me. Falconnet. Il porte la conviction jusques chez les plus incrédules. D'ailleurs, comme oratoire, c'est aussi une excellente piece. On y trouve plus de nerf que dans les deux premiers, & le sarcasme y est employé plus adroitement.

2°. *Addition au résumé général, &c.* C'est le dernier effort de Me. Linguet, où sa rage redouble contre tous ceux qui osent écrire ou dire quelque chose en faveur des Verons. Le notaire L'héritier y est surtout très-mal-traité. C'est ce notaire qui a reçu le testament de la grand' mere. Il annonce dans un postscriptum, qu'il attend justice de la cour contre les écrivains adverses qui l'ont trop bien refuté, & il veut les attaquer personnellement sur les injures qu'ils

lui ont dites, comme s'il avoit le privilege exclufif d'en dire feul.

3°. *La vérité géométriquement démontrée & juridiquement prouvée dans l'affaire des cent mille écus. Lettres d'un colonel étranger à un membre du parlement d'Angleterre, fur l'affaire du Comte de Morangiès, dans lesquelles on rapporte tout ce qui a été plaidé & imprimé pour & contre les deux parties.*

Ce pamphet n'eft qu'une répétition faftidieufe de tout ce qui a été écrit dans les divers mémoires de Me. Linguet, & dénué de ces morceaux d'éloquence chaude qui pouvoient attacher le lecteur qui n'y cherchoit que les grands mouvemens de l'orateur.

5 *Septembre* 1773. L'académie royale de mufique fe propofe de donner inceffamment au public un opéra nouveau en trois actes, dont le titre n'eft pas encore bien défigné. Il roule en général fur *l'union de l'Amour & des Arts.* Les paroles font du Sr. Le Monnier, la mufique eft du Sr. Floquet. Les amateurs, qui ont affifté aux répétitions, n'en paroiffent pas extrêmement contens; ils en trouvent la mufique très-médiocre & dans le genre antique.

7 *Septembre.* Les directeurs de l'académie royale de mufique ayant enfin fixé le titre du nouvel opéra, il a été annoncé fous celui de *l'union de l'Amour & des Arts*, ballet héroïque en trois entrées, compofé des actes de *Ba-*

*thile & Chloé*, de *Théodore*, & de la *Cour d'Amour*. Il a été exécuté avec un succès extraordinaire. L'enthousiasme du public a été porté au point, que dans le courant du spectacle on a obligé plusieurs fois l'orchestre de s'arrêter, pour donner cours aux applaudissemens & aux cris tumultueux avec lesquels on demandoit l'auteur. Comme on ne s'est pas trompé sur celui des deux qu'on desiroit voir, à la fin du spectacle & la toile tombée, on a amené par un coin du théâtre le Sr. Floquet, qui a joui d'un honneur que n'a jamais eu Rameau. C'est le premier qui ait été ainsi demandé sur la scene lyrique & qui ait paru. On a su combien ce musicien, âgé d'environ vingt-trois ans, avoit eu peine à faire recevoir son ouvrage, quelles mortifications il avoit essuyées pendant les répétitions, & les spectateurs indignés ont été bien-aises de trouver cette occasion de le dédommager de tous ces dégoûts. Au reste, son ouvrage est charmant à bien des égards, mais ne méritoit pas cet excès de fanatisme. D'ailleurs, les danses variées, pittoresques & délicieuses, n'ont pas peu contribué à faire tourner les têtes.

8 *Septembre* 1773. M. Caron de Beaumarchais fait paroître un mémoire à consulter & consultation, dans son affaire contre le Sr. Goezman, conseiller du nouveau tribunal. Il y entre dans le plus grand détail de toutes ses démarches pour avoir audience de son rapporteur & des difficultés qu'il a essuyées, ou plutôt de l'impossibilité

abſolue où il s'eſt trouvé de parvenir à lui, avant de faire fournir à ſa femme les cent louis en queſtion pour la premiere fois. Après avoir auſſi traité l'article de la montre, qui lui a été rendue, & des quinze louis demandés pour le ſecrétaire, & que celui-ci n'a pas reçus, quoiqu'ils fuſſent exigés à cet effet, il ſe juſtifie du projet de corruption qu'on lui ſuppoſe, & le Sr. Malbête, avocat conſultant, eſt abſolument d'avis qu'on ne peut l'inculper à cet égard.

Ce mémoire, qu'on ſait être rédigé & compoſé en entier par M. de Beaumarchais, eſt ſupérieurement fait. Quoi qu'il ne roule que ſur une narration, minutieuſe en apparence, de petites circonſtances peu intéreſſantes, il y a mis tant d'art, tant de préciſion, un ſarcaſme ſi fin & ſi bien ménagé, qu'on le lit avec la plus grande avidité.

Par un concours aſſez ſingulier de circonſtances, quatre hommes de lettres, fameux ou non, ſe trouvent impliqués audit procès.

1o. Le conſultant, connu pour tel, célebre au théâtre, & qui ſe propoſoit d'amuſer le public le carnaval dernier d'une façon plus agréable, par ſon *Barbier de Seville*, que ſa premiere affaire avec le Duc de Chaulnes a retardé.

2o. Le Sr. Goezman, atteint & convaincu par ce mémoire d'avoir compoſé de petites brochures clandeſtines pour le Duc d'Aiguillon, pour le chancelier, & pour favoriſer la révolution

de

de la magiſtrature, lesquelles s'imprimoient chez le Sr. Le Jay; ce qui avoit établi un commerce entre ce dernier & le conſeiller, & ſurtout entre les deux femmes.

3°. Le Sr. Baculard d'Arnaud, qui ſe trouvant lié avec Le Jay, à raiſon auſſi de ſes petits romans, que celui-ci imprimoit, s'eſt immiſcé comme un ſot dans le procès, en donnant mal-à-propos de mauvais conſeils à ſon libraire.

4°. Enfin le Sr. Marin, auteur de la gazette de France, qui, lié avec le Sr. Goezman, a eu la mal-adreſſe de vouloir faire un accommodement, & s'eſt conduit d'une façon très-repréhenſible dans ſes négociations.

Ces deux derniers auteurs, & ſurtout le Sr. Marin, ſont tellement inculpés par le récit du Sr. de Beaumarchais, qu'ils ſe trouvent néceſſairement obligés de ſe juſtifier par d'autres mémoires.

9 *Septembre* 1773. M. le Duc de Durfort, fils du Duc de Duras, ayant eu la hardieſſe de vouloir eſſayer du préſervatif du Sr. Guibert de Préval, dont on a parlé, après s'être oint de cette eſpece de baume anti-vénérien, a cru pouvoir ſe livrer à tout ce que la débauche la plus crapuleuſe peut inſpirer; mais il en a été amérement puni, & il eſt obligé d'avoir recours aux remedes curatifs de la même maladie qu'il vouloit prévenir.

11 *Septembre. L'union de l'Amour & des Arts* s'eſt ſoutenue avec un égal ſuccès, vendredi.

Il eſt fâcheux que les paroles ne répondent pas à la muſique & aux danſes. Ce ſeroit un des plus jolis divertiſſemens qu'on eût vu depuis longtems ſur le théâtre lyrique. Le premier acte ſeul paroît remplir le titre.

La ſcene eſt à Athenes, dans le temple d'Apollon, Dieu des arts. *Hermotime*, ſon grand-prêtre, & pere de *Chloé*, a promis ſa fille à celui qui ſauroit mieux la peindre & la chanter. Elle a pour amant *Batbile*, qui dénué des talens néceſſaires déſeſpere de l'obtenir & diſparoît. *Chloé* le regrette, & ne ſe détermine qu'avec répugnance à donner ſa main à *Harpage*, celui qui, au gré du pere, a le mieux rempli les conditions. Au moment où tout ſe diſpoſe dans le temple pour la cérémonie, on voit placé tout-à-coup ſur l'autel un tableau repréſentant la fille du grand-prêtre. On apprend à celui-ci qu'un inconnu vient de l'apporter & que tout le peuple lui donne ſon ſuffrage. *Harpage* réclame le prix qu'il a mérité. *Hermotime* lui déclare que le terme n'eſt pas expiré, & que le nouveau concurrent peut encore être admis. Il demande qu'il ſe montre. C'eſt *Batbile*. Surpriſe agréable de ſa maîtreſſe: fureur de ſon rival. Il eſpere du moins qu'il ne pourra chanter *Chloé* comme il a ſçu la peindre: il requiert qu'il ſubiſſe l'épreuve. On apporte une lyre: il la pince aux accords de ſa voix, & il remporte la victoire. *Harpage*, outré de rage, arrache des mains d'un ſoldat Athénien un javelot, & vient

fondre ſur *Batbile*, qui le déſarme, l'abat & lui pardonne.

On voit qu'au dénouement près, trop tragique, ce canevas prêtoit infiniment à la ſcene, à de très-jolies ariettes & à des paroles charmantes: mais il a été très-mal rempli. La ſcene eſt mal filée; les ariettes ſont peu lyriques, & les paroles tout-à-fait plattes.

Le ſujet de la ſeconde entrée eſt le même que celui qui a été traité par Roi, dans le ballet des *Graces*. On en a ſupprimé ſeulement un rôle. On a d'ailleurs changé peu de choſes à l'ordre des ſcenes, & conſervé beaucoup des anciennes paroles; ce qui les rend meilleures que les précédentes.

*Théophile*, Empereur de Byzance, égaré à la chaſſe, a découvert une jeune beauté dont il eſt devenu éperdûment amoureux. Celle-ci a conçu pour lui la même paſſion, ſans le connoître. Il veut l'éprouver: il la fait venir à ſa cour, pour diſputer l'empire avec ſes rivales au jour où il doit choiſir entre elles. Elle déplore dans le palais ſa deſtinée, qui la force à entrer en concurrence avec ſes compagnes, & ſouhaite ſincerement n'être pas victorieuſe: elle préfere l'inconnu. Celui-ci paroît: elle eſt tranſportée de joie. Après l'avoir ſondée ſur ſes diſpoſitions & reconnu la ſincérité de ſa paſſion, l'Empereur ſe déclare & la couronne; ce qui donne lieu à un très-beau ſpectacle.

*La Cour d'Amour, ou les Troubadours*, com-

pofent la derniere entrée. *Aglaé*, préſidente de la cour d'Amour, eſt aimée par *Floridan*, qui ſe plaint de ſon inſenſibilité. Elle n'eſt qu'apparente, & *Céphiſe*, bergere, dans les intérêts de celui-ci, le flatte de réuſſir. Elle lui propoſe de prendre un déguiſement que la fête autoriſe, & ſous le nom de *Miſis*, de la vaincre par ſes ſoupirs ; elle reſte indéciſe entre la raiſon & l'amour. Il a recours à la ruſe projettée & revient maſqué. Il ſe donne pour un berger qui ne peut décider *Céphiſe* à aimer. La préſidente, touchée de la tendreſſe & de la conſtance de cet amant, ordonne à la beauté rebelle de ſe rendre. *Floridan* ſe découvre alors ; & lui dit qu'elle vient de prononcer ſon propre arrêt. Elle ne ſe défend plus, & il triomphe.

Cet acte, très-ſimple, & non moins ſuſceptible de délicateſſe & d'argrément, eſt également manqué dans ſa coupe, dans ſon intrigue & dans ſes détails, au point d'être tout-à-fait dénué d'intérêt.

15 *Septembre* 1773. Hier M. le Comte & Madame la Comteſſe de Provence ont aſſiſté à l'opéra, plus brillant encore que le jour où M. le Dauphin & Madame la Dauphine y ſont venus, par la préſence de presque tous les Princes du ſang. Ils ſe ſont enſuite rendus au colyſée, où ils ſont entrés en caroſſe, & ont fait neuf révérences au public, à trois repriſes. Il y a eu un feu d'artifice au cirque, & à leur ſortie,

un ſecond en dehors, a marqué la fête par ce double ſpectacle.

16 *Septembre* 1773. Le mémoire de M. de Beaumarchais fait un bruit du diable, & il eſt recherché avec tant d'empreſſement, qu'il a été obligé d'en faire une ſeconde édition, enlevée avec autant de rapidité que la premiere. On ne peut concevoir qu'un écrit auſſi diffamant contre le Sr. Goezman ne ſoit pas arrêté. On prétend que ce magiſtrat ne reparoîtra plus au nouveau tribunal, & que ſon protecteur, le Duc d'Aiguillon, le nomme conſul dans les échelles du Levant. Ce Seigneur eſt auſſi indirectement impliqué dans l'affaire, où l'auteur du mémoire dit que la Dame (Goezman) outrée de colere, l'avoit menacé (le libraire le Jay) de le perdre, ainſi que moi (le Sr. de Beaumarchais) en employant le crédit de M. le Duc d'...... (Aiguillon).

17 *Septembre*. Le nouveau pamphlet de M. de Voltaire en faveur de M. de Lally n'eſt encore qu'un enfant perdu & non avoué, qu'il lance dans le public pour eſſayer comment il prendra. Il a pour titre : *Fragmens ſur l'Inde, ſur le Général Lally & ſur le Comte de Morangiès*, car il met du Morangiès partout. Quant à ce dernier article, ce n'eſt qu'une répétition de ce qu'il a dit ailleurs, mais qu'il reproduit ici pour que la curioſité qui fera acheter l'un, faſſe ſe pourvoir de l'autre néceſſairement & ré-

pandre ainsi davantage la justification prétendue de ce client.

19 *Septembre* 1773. Les comédiens françois doivent donner incessamment *Orphanis*, tragédie qu'on croit être du Sr. Blin de St. Maur. Ce nom, qui n'est connu ni comme de la fable ni comme de l'histoire, ne peut porter d'avance aucun intérêt, & n'excite qu'une curiosité vague.

20 *Septembre*. M. de Voltaire, dans ses *Fragmens sur l'Inde*, publiés depuis peu, prétend que la condamnation de M. de Lally *est un de ces meurtres commis avec le glaive de la justice*. Et pour soutenir son assertion, il fait un abrégé historique des événemens & intrigues qui ont conduit ce brave général sur l'échaffaud, dans l'esprit propre à justifier son sentiment particulier. Il est incroyable comment ce célebre auteur peut se permettre du sein de sa retraite de juger ainsi le Parlement, & insulter à des magistrats dispersés qu'il accuse d'une partialité atroce, partialité qu'il décele lui-même dans sa maniere d'exposer les faits avec une impudence lâche. L'éloge qu'il fait dans ce pamphlet de M. l'abbé Morellet & de son mémoire sur la compagnie des Indes, prouve avec quelle légéreté il prononce sur les matieres même qu'il entend le moins.

21 *Septembre*. Il paroît différentes critiques du sallon, entr'autres *la Vision*, où il y a d'assez bonnes choses, des réflexions judicieuses

& fines quelquefois. Mais le quolibet de Mlle. Arnoux désole plus les peintres que toutes les brochures : ,, jamais, dit-elle, le proverbe ,, *gueux comme un peintre*, ne s'est mieux véri- ,, fié qu'aujourd'hui, où, à dix ils n'ont pu faire ,, cinq (Saint) Louis".

Lundi dernier M. le Dauphin & Madame la Dauphine, M. le Comte & Madame la Comtesse de Provence, vinrent voir le Sallon. Madame la Dauphine se plut surtout à examiner le tableau du Sr. Machy, représentant cette Princesse aux Tuilleries avec son auguste époux, allant vers le pont-tournant, le 23 Juin 1773.

23 *Septembre* 1773. Le sucеès de *l'union de l'Amour & des Arts* se confirme par la recette abondante des représentations. Les critiques se retranchent aujourd'hui à dire, que la musique n'est qu'un pillage continuel de nos auteurs modernes les plus agréables. Mais ils conviennent que l'auteur a l'art merveilleux de les bien coudre ensemble & d'en former un tout délicieux. Ils veulent pourtant que les ballets, dans un genre neuf, contribuent beaucoup à attirer la foule, & sans doute ils n'ont pas tort en cela.

Dans le premier acte, une jeune danseuse, nommée d'Orival, avec le frere cadet du Sr. Gardel, très-jeune aussi, attirent l'admiration des connoisseurs, dans un pas de deux qu'ils exécutent. L'actrice surtout est bien supérieure par son exécution libre, savante, légere & gracieuse.

La Dlle. Guimard, les Srs. Veſtris & Gardel déploient tout ce que leur art a de plus divin. Les deux coryphées ſurtout, qui depuis longtems n'avoient pas figuré enſemble, diſputent de majeſté. C'eſt un ſpectacle intéreſſant de voir ces deux illuſtres rivaux mériter à qui mieux les éloges du public étonné.

Enfin les Dlles. Allard & Peslin, unies au Sr. Dauberval, ramenent au dernier acte la gaieté folle, ſuſpendue par l'admiration, & conforme au ſujet de la ſcene.

24 *Septembre* 1773. On ſe doutoit bien que M. Linguet eſſuyeroit quelque brocard à l'occaſion du rôle qu'il a joué dans l'affaire du comte de Morangiès. On répand ſur ſon compte l'épigramme ſuivante, à l'occaſion du cordon de St. Michel qu'il demande, dit-on.

Ce pâle & débile ſquelette
Détracteur de Titus, défenſeur de Molette, (*)
Du cordon noir veut être décoré.
Pour rendre ſon nom plus célebre,
Il faut, à ce cordon funebre,
Joindre la croix de Saint André.

25 *Septembre*. C'eſt aujourd'hui qu'on donne *Orphanis*, tragédie nouvelle de M. Blin de St. Maur, annoncée depuis longtems. On ſait actuellement que c'eſt un ſujet d'imagination,

(*) Nom de famille des Morangiès.

dont le lieu de la ſcene eſt en Egypte; mais ſujet abſolument calqué ſur le *Barnevelt* ou *le Marchand de Londres*, c'eſt-à-dire, roulant ſur l'aſcendant irréſiſtible que l'amour donne à une femme dont on eſt éperdument amoureux. L'auteur en a relevé les perſonnages & les prend auprès du trône.

26 *Septembre* 1773. On a exécuté à Choiſi, devant le Roi, le 23 Septembre, un ballet héroïque nouveau, intitulé: *Zenis & Almaſie*, dont la muſique, d'un auteur anonyme, qu'on veut être M. le Duc de Nivernois, & les paroles de M. de Chamfort, en nom, mais attribuées auſſi au Duc de la Valliere. Il n'y a que les ballets qui ſoient en roture, & reconnus pour être du Sr. Laval, maître des ballets de S. M. Ce ſpectacle, très-commun au fond, a reçu beaucoup de valeur par le brillant du coup d'œil, la beauté des décorations & l'exécution, dont étoient chargés les premiers acteurs de l'opéra. On a joué avant, *la feinte par amour*, de M. Dorat.

26 *Septembre*. Le lundi 20 Septembre, Madame la Dauphine eſt venue à la comédie françoiſe, & s'eſt placée dans la loge des gentilshommes de la chambre. M. le Maréchal de Richelieu, en ſa qualité de gentilhomme de la chambre, a préſenté à cette Princeſſe le Sr. Dorat, auteur des deux pieces nouvelles qu'elle a honorée de ſa préſence. La verve de ce poëte s'eſt excitée, & il a enfanté le madrigal ſuivant:

*A Madame la Dauphine, sur son incognito*

Quoi, ſous un nuage envieux,
Croyez-vous, auguſte Dauphine,
Pouvoir vous cacher en ces lieux?
Lorſque Vénus deſcend des cieux,
On ſent l'influence divine;
Et, lorsque vous trompez leurs yeux,
Le cœur des François vous devine.

Le même poëte a voulu exhaler ſa reconnoiſſance envers le Maréchal par l'épitre ſuivante:

Entre les palmes de Mahon,
Pour vous ſeul reverdit encore
La couronne d'Anacréon;
Et, ſans vieillir comme Titon,
Vous fêtez plus d'une Aurore.
Votre automne eſt un long printems
Que l'on admire & qu'on envie.
Vous cueillez à tous les inſtans
Les fleurs du matin de la vie;
Et l'Amour amuſe le tems
Pour qu'à jamais il vous oublie.
Ah! conſervez ces goûts charmans,
Cette aimable philoſophie,
Cette fleur de galanterie,
Qui vaut bien les beaux ſentimens
De la gothique bergerie.
Rendez Ovide à ma patrie,
Et laiſſez un code aux amans.
Voltigez de Belles en Belles:
Vos lauriers, toujours floriſſans,
Doivent tenter les plus cruelles.
Amusez-les par des ſermens:

Pour les fixer gardez vos aîles.
Et puissiez-vous, grondé par elles,
Entendre encor, après cent ans,
Tout ce qu'on dit aux infideles!

27 *Septembre* 1773. La piece de M. Blin de St. Maur est recommandable par une action très-simple. Il n'y a que quatre acteurs essentiels. L'auteur a transporté en effet son action en Egypte, sous le regne du grand *Sésostris*. Toute l'intrigue roule sur l'amour d'un petit-fils de ce potentat pour une femme obscure, ambitieuse, & qui ne craint aucun forfait pour parvenir au trône. Par une intrigue adroite, graduée & profonde, elle conduit insensiblement son amant au projet affreux d'assassiner son ayeul & son roi. Il y a des longueurs dans l'ouvrage, qui retranchées pourront laisser plus de force à l'intrigue. En général, peu d'action ; ce qui rend une tragédie languissante, si elle n'est ranimée par un grand jeu de passions, & soutenue par l'élégance continue de la versification, comme dans Racine. Celle du poëte qui entre aujourd'hui dans la carriere dramatique, n'est point boursouflée; elle a plus de correction, de douceur & d'harmonie, que n'en connoissent aujourd'hui nos tragiques.

28 *Septembre*. La premiere décoration de *Zenis & Almasie* représente un théâtre hérissé de rochers, & l'on voit au fond un volcan qui jette des feux. *Zénis* ignore sa naissance. Il paroît seul & se plaint qu'on ait enlevé la reine de

Memphis qui partageoit ſon ardeur. Il la cherche partout. Une voix inconnue lui a annoncé qu'il réuſſiroit enfin. Des monſtres ſortent des rochers : elle ſe renouvelle & raſſure la conſtance de cet amant. Il les combat & les fait fuir. Un aigle paroît & vole autour du théâtre. La même voix, toujours favorable, lui dit de le ſuivre. L'oiſeau de Jupiter s'abîme dans le volcan, & *Zénis* s'y précipite.

Le théâtre change & repréſente un palais ſuperbe. La Princeſſe *Almaſie* paroît endormie au fond du théâtre, ſous un pavillon magnifique. On voit à côté d'elle ſur un riche carreau, un ſceptre d'or. Quelle ſurpriſe de *Zénis* & quelle joie! Celle-ci eſt troublée, lorſque ſon amante lui apprend qu'elle eſt ſous l'empire du *Génie* qui commande en ces lieux & qui l'aime. Elle lui fait craindre qu'il ne les ſurprenne. Des eſprits inviſibles veillent ſans ceſſe à l'entour & peuvent immoler le téméraire. S'il touchoit ſeulement le ſceptre redoutable qu'il voit, le Dieu ſe montreroit furieux & terrible ſur un char enflammé. Son amant, excité par ſa paſſion, brave courageuſement cet ennemi. Il briſe lui-même le ſceptre fatal. Auſſitôt on entend une tempête affreuſe : le théâtre s'obſcurcit : le tonnerre gronde : un chœur d'eſprits inviſibles cherche à épouvanter le prophane audacieux. Le *Génie* vole dans les airs ſur un char de feu. Il menace. Crainte des deux amans. Il s'adreſſe à ſa captive ; il lui dit que pour preu-

ve qu'elle ne répond point à l'amour de cet indigne rival, qu'il eſt venu en ce lieu à ſon inſçu & ſans ſon aveu, il lui donne un poignard dont il faut qu'elle le perce. Elle ſe refuſe à ce forfait, & lui avoue qu'elle adore *Zénis.* Ce dernier, vengé par un tel aveu, provoque toutes les fureurs du Dieu jaloux & courroucé, qui veut le tuer. La Princeſſe s'y oppoſe. Elle s'offre pour victime: elle veut arracher le poignard pour s'en frapper. Alors le *Génie* fait ſigne à ſa ſuite infernale de diſparoître. Ce n'étoit qu'une épreuve. *Zénis* eſt ſon fils, & il partage avec lui ſon empire, dont il s'eſt montré digne par ſon courage & ſa conſtance. Le ſpectacle finit par une fête ſuperbe.

On juge combien cette coupe heureuſe prête à la pompe de la ſcene. Les paroles ſont harmonieuſes & lyriques. Elles font honneur au Duc auquel on les attribue.

29 *Septembre* 1773. Dimanche dernier, les comédiens françois ont été jouer à Verſailles chez Madame la Dauphine, *la partie de chaſſe d'Henri IV*, cette piece, qu'on repréſente dans toutes les provinces, chez les princes & à la cour, comme l'on voit, & qu'on n'a jamais voulu laiſſer ſur le théâtre national. On eſpere que la Princeſſe obtiendra cette permiſſion.

1 *Octobre* 1773. C'eſt le 8 Août 1772, que la faculté de médecine a ordonné que M. Guibert de Préval, Docteur-régent de la facul-

té, feroit rayé du tableau, & le 12 dudit arrêté que le décret précédent feroit confirmé & motivé. Il s'eft pourvu au nouveau tribunal contre ces deux décrets, & a empêché qu'ils ne fuffent confirmés par un troifieme, néceffaire en pareil cas, fans quoi les autres ne font, fuivant que s'en explique la faculté, qu'un jugement commencé. De-là un procès en regle entre lui & la faculté. Il doit attirer beaucoup de curieux au palais. Le Sr. de Préval fait déja paroître fon mémoire, dans lequel il établit: 1°. Qu'il n'y a aucune caufe qui ait pu déterminer fa radiation du tableau des docteurs régens de la faculté de médecine, fauf une baffe jaloufie de quelques-uns de fes confreres, qui pour avoir formé le plus grand nombre de docteurs qui fe font trouvés aux affemblées, où fa perte a été arrêtée, ne font pas le feizieme des docteurs-régens de la faculté. 2°. Que les docteurs-régens de la faculté ne peuvent s'ériger en juges & rendre des jugemens contre leurs confreres, & que leurs décrets ne font jamais que de fimples délibérations. 3°. Il établit la nullité des décrets rendus contre lui, foit qu'on les confidere comme de fimples arrêtés, foit qu'on les regarde comme des jugemens.

C'eft ce M. de Préval qui prétend avoir trouvé un préfervatif contre la vérole, une eau dont on fe baigne & qui rend invulnérable: c'eft lui

qui en a fait l'expérience ſur ſa perſonne en préſence de pluſieurs Princes du ſang, &c.

1 *Octobre* 1773. M. le Comte d'Eu ne pouvant, à cauſe de ſes infirmités, chaſſer, ni à pied ni à cheval, chaſſe en voiture dans ſon parc, & pour lui faciliter ce plaiſir, on lui en a conſtruit une d'une ſtructure particuliere. Elle tourne ſur un pivot, de façon qu'elle prend tous les aſpects qu'il veut lui donner, & le met à même de faire rapidement toutes les voltes qu'il feroit à pied. S. M. qui commence à vieillir, & eſt obligée d'avoir un marche-pied pour ſe faire aſſeoir à cheval, goûte beaucoup cette invention, & ſe propoſe de ſe ſervir d'une voiture ſemblable.

2 *Octobre*. On commence à ſe faire inſcrire pour avoir des billets, avec leſquels on puiſſe aſſiſter aux fêtes & aux ſpectacles pour le mariage de Monſeigneur le Comte d'Artois. En voici la diſtribution.

Le mardi 16, jour du mariage, grand appartement; jeu dans la galerie; feu d'artifice; feſtin royal; illumination. Le mercredi, ſeconde journée, bal paré. Le lundi 22, troiſieme journée, bal masqué. Le 25 Novembre l'opéra de *Bellerophon*, ancien & refondu, ſurtout pour la muſique. Le jeudi, 2 Décembre, cinquieme journée, l'opéra de *Sabinus*, nouveau. Le jeudi 9 Décembre l'opéra d'*Ernelinde*, remis & refondu. Le jeudi 16 Décembre, huitieme & derniere journée, l'opéra d'*Iſſé*, ancien.

4 *Octobre* 1773. Les comédiens Italiens ordinaires du Roi ont affiché pour aujourd'hui la premiere repréſentation du *ſtratagême découvert*, comédie en deux actes & en proſe, mêlée d'ariettes.

5 *Octobre.* M. Dorat a eu l'honneur d'être joué devant le Roi, à Choiſy, ou l'on a donné ſa nouvelle piece de *la feinte par amour*, le jeudi 23. Il a reçu, ſuivant l'uſage, la double faveur d'être préſenté à S. M. & il l'a remerciée par les vers ſuivans:

Des Souverains, quoi! le plus adoré,
A mes eſſais daigne ſourire!
Plus mon cœur en eſt enivré,
Moins j'ai de force pour le dire.
Des écrivains heureux que leur ſiecle chérit,
Un autre âge, ſouvent, vient faner la couronne:
Mais rien ne la flétrit,
Lorſque c'eſt Louis qui la donne.
Une timide fleur, peu faite pour briller,
Loin de lui languiſſoit encore;
A ſes yeux elle vient d'éclore,
Et la fleur ſe change en laurier.

5 *Octobre.* Hier on a joué en effet *le ſtratagême découvert*, comédie en deux actes & en proſe, mêlée d'ariettes, nouvelle production du Sr. Monvel de la comédie françoiſe, & du muſicien Dezaides. M. le Dauphin, Madame la Dauphine, M. le Comte & Madame la Comteſſe de Provence, s'y ſont rendus ſans appareil & ſans qu'on en fût prévenu. Ils étoient au balcon

con des fecondes, & leur préfence a beaucoup contenu le parterre qui, fans cet obftacle, auroit fifflé la piece d'importance : on préfume qu'on ne l'auroit pas même finie. On prétend que Madame la Dauphine avoit dit qu'elle feroit curieufe de voir comment une piece tomboit. Si le public eût fçu le goût de cette Princeffe, on fe fut moins gêné, & l'on s'en fut donné à cœur-joie.

Un fermier de campagne, qui, curieux de voir le fpectacle dans fon accoutrement villageois, eft venu fe placer au premier rang du balcon, a plus fait rire que toute la piece.

8 *Octobre* 1773. M. Fenouillet de Falbaire a époufé, il y a un an, une fille effez jolie, dont le Sr. Beaujon, banquier de la cour, eft devenu amoureux, au point de combler de biens le mari & la femme. Il leur a fait avoir d'abord un domaine du Roi, ayant pour titre la baronnie de Cangé, dont le nouveau marié a pris le nom. Il leur a procuré un quart de place de fermier-général, dont il a fait les fonds. Il leur a fait 12,000 livres de rentes. Il vient tout recemment d'envoyer un caroffe & des chevaux à la femme, qui eft accouchée. En un mot, ce font tous les jours de nouveaux bienfaits. Ils font d'autant moins chers qne ce financier eft déclaré impuiffant, & ne peut cocufier le mari dans les regles; qu'en outre, étant extrêmement jaloux, il empêche qu'il ne foit cocufié par d'autres: c'eft une efpece d'eu-

nuque très-vigilant que le Baron de Cangé a autour de sa moitié Du reste, comme les desirs de ce financier, en ne s'éteignant jamais, peuvent se multiplier beaucoup, & que son excessive richesse le met dans le cas de pouvoir acheter toutes les femmes qu'il veut, il en a comme cela plusieurs, qu'on appelle *ses berceuses*, parce qu'elles l'accompagnent jusqu'au lit & l'endorment par leurs contes & leurs cajoleries. Le Sr. Beaujon est un Turcaret dans toute la valeur du terme, sans graces, sans aménité, nullement décrassé, comme les financiers modernes, & très-rustre.

Il faut se rappeller aussi que M. de Falbaire est un auteur connu par *l'honnête criminel*, drame qu'il a composé. Son opulence ne l'empêche pas de travailler, & il vient d'en enfanter un autre, qu'il compte faire jouer à Fontainebleau.

10 *Octobre* 1773. Depuis quelque tems les bruits se renouvellent sur la prétention de M. l'abbé Terrai, d'être élevé à la pourpre romaine : du moins il faut le supposer pour entendre l'épigramme suivante, inintelligible encore, si l'on n'instruisoit le lecteur du foible de cet ecclésiastique envers le beau sexe. Le voici :

Certain abbé visant aux sceaux,
Ainsi qu'aux dignités du plus haut ministere,
S'adressa, dit-on, au Saint Pere,
Pour être colloqué parmi les Cardinaux.

„ Quoi, Saint Pere, dit-il, feroit-ce une arrogance
„ De tendre au même rang où Dubois fut porté?
„ Non moins que lui j'ai la naiffance,
„ L'efprit, les mœurs & la fubtilité;
„ En outre, mieux que lui, ne fuis-je pas noté?"
„ Connois-toi mieux," lui répond le Saint Pere
Juftement animé d'une fainte colere,
„ *O Satanas! vade retro!*
„ Vas conter ailleurs tes fornettes:
„ Jamais tu n'auras de chapeau:
„ Il ne te faut que des cornettes."

12 *Octobre* 1773. Le public qui aime à s'inftruire, étoit fâché qu'il ne parut aucune défenfe imprimée & avouée de M. de Bellegarde dans l'affaire de l'artillerie, qui a occafionné un confeil de guerre aux Invalides. On fait que les miniftres repugnent à ces juftifications d'éclat, & voudroient que les accufés reçuffent fans fe plaindre les jugemens qu'ils eftiment à propos de faire rendre. Il faut convenir que ce feroit auffi une docilité trop grande de leur part. On eft donc bien aife de voir paroître une confultation en faveur du prifonnier en queftion. Elle eft de Me. *Linguet*, qui en a délibéré à Nogent le Rotrou, le 6 Octobre dernier. Elle eft cenfée donnée à la requifition de la Dame de Bellegarde, femme de cet officier. On eft furpris de voir l'orateur, fi chaud, fi brillant, y prendre le ton d'un avocat très-ordinaire, & ne difcuter que froidement une affaire bien propre à l'enflammer & à fournir matiere à fon éloquen-

ce bouillante. On n'y trouve pas même de ces citations de loix, de cette érudition profonde, dont ses confreres, au défaut des grands mouvemens de l'art, étayent leurs ouvrages. L'auteur fatigué, sans doute, épuisé des efforts qu'il a faits en faveur du Comte de Morangiès, n'offre rien de séduisant dans ce nouveau mémoire.

Précédemment à ce mémoire on avoit répandu dans tout Paris une feuille *in*-4°. de quatre pages seulement, portant *Démonstration de l'innocence des Srs. de Bellegarde & de Montbieu*, signée par un ancien avocat, nommé Lochard. Il y prétend en bref que Monthieu n'est pas coupable, & que M. de Bellegarde conséquemment ne peut l'être.

13 *Octobre* 1773. M. Laurent, fameux machiniste, très-renommé surtout par un bras artificiel dont on a parlé beaucoup, il y a treize ou quatorze ans, vient de mourir. C'est une perte pour les arts. Cet habile homme, outre l'invention du génie le plus heureux, avoit des moyens d'économie extraordinaires. Ses machines étoient fort simples. Il est auteur de la belle cascade de Brunoy & de celles de Chanteloup. Il étoit maintenant occupé au fameux canal de Picardie, exalté avec trop d'emphase dans la gazette de France, mais monument utile, qu'il est fâcheux de ne pas voir finir sous les yeux de celui qui en avoit donné les plans.

14 *Octobre*. M. de Choiseul conserve la liberté d'esprit dans sa disgrace. On cite un nou-

veau bon mot forti de fa bouche, à l'occafion du Comte de Broglio. Ce Seigneur, envoyé à fa terre de Ruffec en Angoumois, devoit nécesfairement paffer par Amboife. Ses épuipages défiloient avec l'appareil qu'il met à tour. M. de Choifeul fit femblant d'ignorer ce que c'étoit que tout ce train. Il demande à qui c'eft? On lui répond que c'eft à M. le Comte de Broglio:
„ eh! comment, s'écrie-t-il, on le difoit am-
„ baffadeur, même miniftre? — Il s'en faut,
„ Monfieur le Duc, lui répond-on: il eft dis-
„ gracié; il va en exil à fa terre de Ruffec. —
„ Ah! ah! dit-il en riant, je le reconnois bien
„ là. Il a toujours fait les chofes à rebours; il
„ prend le miniftere par la queue."

15 *Octobre.* M. de Voltaire, qui ne lâche pas aifément prife contre quelqu'un auquel il en veut, à plus forte raifon contre un écrivain qui l'a auffi mal-traité que l'a fait M. l'abbé Sabbathier de Caftres, vient de répandre une feuille fanglante contre ce petit auteur; elle a pour titre: *Extrait d'un ouvrage nouveau des Dictionnaires de calomnies, article 15.* Il y eft peint comme un hypocrite des plus méprifables, puifqu'il rapporte divers écrits que cet abbé a faits, bien différens des poftérieurs. Il y attaque la religion, qu'il défend aujourd'hui. M. Sabbathier fe trouve obligé de fe difculper de ces graves imputations, & fans doute il profitera de la circonftance favorable de la nouvelle édition de fon Dictionnaire pour confondre le Philofo-

phe de Ferney, qui ne se pique pas toujours d'une grande exactitude sur les faits.

16 *Octobre* 1773. Dans le préambule éloquent du mémoire de l'Avocat Mille, en faveur de Madame de Bellegarde, après le portrait de Monsieur de Monteynard conçu en ces termes:

„ Il est un homme à qui mon cœur rend un
„ sincere hommage, lors même qu'il éprouve
„ par ses ordres les maux les plus déchirans. Ap-
„ pellé à un rang élevé, sa mission est de punir
„ les brigandages, comme de récompenser les
„ actions généreuses. Le scandale d'une foule
„ de déprédations a frappé ses regards. Peut-
„ être dans sa vie privée en a-t-il été plus
„ d'une fois le spectateur impuissant. Il devoit
„ à son Roi & à sa patrie de frapper des cou-
„ pables. Il s'est trompé dans son choix, & sa
„ justice me répond qu'il deviendra l'ami de
„ ceux qui souffrent en son nom. Qu'on ne
„ croie pas que ce soit ici la terreur ou la ser-
„ vitude qui caresse le pouvoir. J'espere
„ qu'il verra par la vigueur de ma défense que
„ je l'honore assez pour ne pas le craindre."

On trouve celui-ci de M. de St. Auban, lieutenant-général d'artillerie, l'ennemi personnel de M. de Bellegarde, l'accusateur & l'instigateur du jugement:

„ Mais il est un autre homme que je dénonce
„ à nos juges & à la société entiere, comme
„ l'oppresseur, le délateur & le calomniateur
„ de mon mari. Ennemi des noms fameux, &

„ d'une gloire qui l'accable, il a voulu punir „ dans mon mari ſon attachement pour eux & „ celui dont ils l'honorent. Protecteur d'une „ manufacture juſtement décréditée, il a voulu „ couvrir ſa honte & arrêter ſa chûte, en ren- „ dant ſuſpects ceux qui en ont juridiquement „ conſtaté les déſordres. Une diverſion hardie „ lui a paru pouvoir ſervir tout à la fois, ſon „ affection, ſa jalouſie & ſa vengeance."

17 *Octobre* 1773. Le Sr. Gondouin, jeune architecte, qui conſtruit les nouvelles écoles de chirurgie, annonce un grand talent par cet édifice que les curieux s'empreſſent de viſiter, quoiqu'il ne ſoit encore que commencé. L'amphithéâtre ſurtout, déjà achevé, eſt d'une beauté ſinguliere, par ſa belle forme, ſa clarté, ſa distribution & l'admirable coupe des pierres. Comme les cordeliers, dont le couvent eſt de l'autre côté de la rue, masqueroient cet édifice moderne, qui exigera un point de vue, le Sr. de la Martiniere a profité de ſon crédit pour propoſer de faire paſſer ces moines au couvent des Céleſtins. On abattra ainſi celui-ci, & il en réſultera une place excellente, tant pour la décoration de l'établiſſement en queſtion, que la commodité de la nouvelle ſalle de comédie françoiſe, à conſtruire à l'hôtel de Condé, ou un palais pour le clergé, &c.

18 *Octobre*. L'auteur du livre des *Recherches ſur les Américains*, fort couru pour ſes aſſertions hardies, vient d'en répandre un autre qui

ne fera pas moins de bruit. Ce ſont des *Recherches philoſophiques ſur les Egyptiens & les Chinois*, en deux volumes, où il renverſe toutes les opinions reçues ſur ces deux peuples. Ce qu'il dit principalement des Chinois eſt frappant. Il repréſente cette nation, que les voyageurs, & les économiſtes depuis peu, nous donnoient comme le modele parfait d'un peuple ſage, agricole, politique, humain, civil, religieux, comme brute, pareſſeux, barbare, inepte, idolâtre. Il faut voir dans l'ouvrage même tout ce que l'écrivain avance à cet égard, avec une confiance d'autant plus décidée, qu'il poſe ſes aſſertions comme autant d'oracles infaillibles, & ne cite aucune autorité le plus ſouvent. Au ſurplus, ce philoſophe rempli de la plus vaſte & de la plus profonde érudition, eſt un M. de Paw, chanoine de Xanten. Le ſtyle eſt lâche, diffus & incorrect.

19 *Octobre* 1773. Les graces, les amours & les muſes pleurent également la mort de Madame la Comteſſe d'Egmont, fille du Maréchal Duc de Richelieu, & qui, à ce titre, avoit droit de prétendre à figurer parmi toutes ces divinités. Il paroît qu'un attrait invincible pour le plaiſir a abrégé les jours de cette femme très voluptueuſe.

20 *Octobre*. M. Baccularḍ d'Arnaud, connu dans la république des lettres par des ouvrages de différentes eſpeces, s'eſt trouvé compromis dans l'affaire de M. Caron de Beaumarchais

avec

avec le conseiller Goezman, à raison d'une lettre surprise à la bonhommie de cet auteur. Celui-ci publie enfin un mémoire de quinze pages d'impression, dans lequel il prétend être en droit & réclame réparation, dommages & intérêts, applicables de son consentement à des œuvres pies, & la suppression du libelle de Caron en ce qui le concerne. Ce mémoire est signé Mille.

On parle d'un autre, que M. Marin, le rédacteur de la gazette de France, impliqué dans la même affaire, publie aussi pour sa justification.

20 *Octobre* 1773. M. de Voltaire, dans sa feuille contre l'abbé Sabbathier, lui reproche d'avoir composé & fait imprimer à Amsterdam *l'Analyse de Spinosa*, où il finit ainsi cet ouvrage: *point de religion, & j'en serai plus honnête homme: la loi ne fait que des esclaves; elle n'arrête que la main;* signé *adieu; baptisabit.* Il parle aussi de la prison de cet abbé à Strasbourg, & prétend avoir des vers infâmes & libertins, écrits de sa main lorsqu'il y étoit. Puis il le peint comme un nouveau Tartuffe, qui, accueilli, nourri, habillé, &c. chez M. Helvétius, a fini par diffamer son bienfaiteur après sa mort.

22 *Octobre.* On savoit bien qu'on trouveroit mauvais à la cour que Mrs. de Bellegarde & de Monthieu eussent trouvé des défenseurs en état de mettre leur cause dans un jour lumineux & d'en rendre le public juge par des mémoires imprimés; mais on ne croyoit pas que le ministere pousseroit le despotisme au point de faire

exiler les avocats qui ont pris généreusement leur défense. Me. Mille & les deux que ce dernier a associés à sa consultation, ont reçu avant-hier leur lettre de cachet. Me. Mille est envoyé à 75 lieues, en Bourgogne, sa patrie, il est vrai, dont il a fait l'histoire.

23 *Octobre* 1773. Un Janséniste charitable n'a pas manqué de faire l'épitaphe des Jésuites. On présume du moins, à l'énergie de cette piece, qu'elle part d'une main très ennemie de la Société. Voici comme celle-ci est définie.

*Epitaphe des Jésuites.*

Pour la tranquillité publique,
Et pour l'intégrité des loix;
Ci gît le corps Jésuitique,
L'opprobre de l'église & l'assassin des rois,
Pélagien dès sa naissance,
Pharisien dans tous les tems,
Persécuteur de l'innocence
Il ne dût qu'aux forfaits des succès étonnans.
Si son exécrable mémoire
Va jusqu'à la postérité,
C'est que l'horreur, comme la gloire,
Conduit à l'immortalité.

23 *Octobre.* La Dlle. Arnoux, de l'opéra, ayant écrit une lettre à M. le Duc d'Orléans pour lui demander la permission de tirer un feu d'artifice sur le palais royal, où elle demeure, en l'honneur de la naissance du Duc de Valois, a reçu une réponse très-favorable de

S. A. En conféquence, vendredi, après l'opéra, exécuté par tous les bons acteurs, ce qui avoit attiré un monde immenfe, on s'eft rendu dans le jardin, & l'actrice a donné fa fête, extrêmement applaudie de tous les fpectateurs. On fe doute bien de la quantité de filles qu'il y avoit, ce qui réjouiffoit merveilleufement les amateurs.

24 *Octobre* 1773. On chante dans Paris le couplet fuivant, fort à la mode: il a été fait en l'honneur de la jeune vicomteffe Dubarry, & a paffé de la cour à la ville. Il eft fur l'air: *Lifon dormoit*, &c. tiré de *Julie*.

Eft-il beauté plus accomplie
Hébé, Vénus...... Oui, la voilà.
Voyez fur fa gorge jolie,
Ce bouton-ci, ce bouton-là;
Cette taille fine & légere,
Et plus bas, plus bas..... Alte-là!
On n'voit pas çà, on n'touch' pas là:
C'eft la cachette du myftere.
L'Amour jaloux défend ce lieu;
Un mortel y feroit un Dieu.

27 *Octobre* 1773. On a fait fur le mariage annoncé de M. de Giac avec Madame la Ducheffe de Chaulnes, l'épigramme fuivante, qu'on prétend pourtant très-ancienne, & inférée dans un vieux recueil à l'occafion d'un mariage auffi difproportionné d'une autre de Chaulnes. La voici, elle n'en eft pas moins bonne, quoique très-groffiere:

Si je quitte le rang de Ducheſſe de Chaulnes
Et le ſiege pompeux qu'on accorde à ce nom,
C'eſt que Giac a le v.. long d'une aune
Et qu'à mon c.. je préfere mon c...

28 *Octobre.* M. l'abbé Terrai s'eſt fait bâtir un nouvel hôtel, rue notre-Dame des champs. Il eſt vaſte, magnifique, élégant, comme le peut être un bâtiment fait pour un Contrôleur général. Les meubles répondent à la richeſſe du maître. Tout y eſt d'un luxe très-recherché. On y va voir, entre autres choſes, un lit qu'on diſoit coûter 400,000 livres, mais qui n'en coûte que 80,000: prix encore énorme pour un pareil meuble.

30 *Octobre.* Voici comme le Sr. Caron de Beaumarchais eſt peint dans le préambule du mémoire du Sr. d'Arnaud, conſeiller d'ambaſſade de la cour de Saxe, de l'académie royale des ſciences & belles-lettres de Pruſſe.

..... „ Abandonnant la baſſeſſe & le tourment de l'intrigue à ces hommes du jour, „ eſpece d'*enfans perdus*, qui ſe jettent ſur „ toutes les routes, marchent à la fortune avec „ un front d'airain, *per famam & populum*, „ qui, endurcis à la diffamation & au ſcandale, „ s'agitent dans tous les ſens pour exciter le „ bruit, bien différent de la réputation; dont „ l'impudence effrénée oſe & brave tout; qu'on „ ne ſçauroit confondre, parce que leur audace „ eſt au deſſus du ridicule & de l'inſulte; qui, „ en un mot, ſont au comble de leurs vœux,

„ lorsqu'à quelque prix que ce soit, ils sont par-
„ venus à représenter sur la scene du monde:
„ plaignant ces sortes de gens d'être connus,
„ &c. . . . . . ."

31 *Octobre* 1773. Le Sr. Torré, le plus habile artificier que nous ayons, est chargé du feu qui doit s'exécuter à Versailles pour le mariage du Comte d'Artois. Il doit ne pas moins se distinguer dans sa partie que les autres directeurs. Il s'occupe à seconder de son mieux les intentions de M. le maréchal Duc de Richelieu, pour que cette fête soit citée & fasse époque, comme sans exemple, & ne pouvant être surpassée en goût, en magnificence & en dépense.

1 *Novembre* 1773. Des lettres particulieres de Venise portent que Moncenigo, un des grands de cette république, ayant été atteint & convaincu du crime de Sodomie, a été condamné à être mis dans un sac & jetté à la mer, au moment où il se disposoit à remplir une place importante dans une cour étrangere, à laquelle il avoit été nommé. Cette nouvelle a d'autant plus surpris, que la pédérastie est fort à la mode en Italie, & s'y traite comme une gentillesse. Au surplus, on dit que ce supplice est celui adopté par l'ancienne législation Romaine. Cet événement n'a pas laissé que d'effrayer nos pédérastes de France, où ce vice devient de plus en plus en vogue.

2 *Novembre. Le médecin par occasion* est une comédie en cinq actes & en vers, de Boissi. Elle

eſt fort jolie. Il y a un rôle de *Metromane*, qui a la fureur de faire des vers ſur tous les événemens du jour. *Le médecin par occaſion*, qui a intérêt de capter la bienveillance de ce fol, lui ſuggere un ſujet. Il eſt d'uſage de le varier à chaque repréſentation. Cette fois-ci, cette piece ayant été jouée à Fontainebleau devant le Roi, les comédiens ont imaginé de faire quelque choſe de relatif aux jeunes Princeſſes qu'on veut amuſer, & le Sr. Monvel a compoſé une fable allégorique, qui a été extrêmement applaudie.

3 *Novembre.* Les talens de la jeune Sainval ſe trouvant abſolument éclipſés par ceux de Mlle. Raucoux, ou même s'étant perdus au point de ne la plus reconnoître, on lui a déclaré qu'elle ne ſeroit pas reçue & qu'elle eût à prendre ſon parti après l'année de ſon eſſai à la penſion. Cette actrice, piquée de ce renvoi, a témoigné ſon humeur, & a refuſé de jouer dans ce tems de délabrement, où les meilleurs acteurs ſont à Fontainebleau. Il a fallu avoir recours à la correction ordinaire. Elle a été miſe au Fort-l'Evêque. Ce léger châtiment l'a rendue moins mutine, & elle eſt ſortie.

4 *Novembre* 1773. Pendant les beaux jours qu'il a fait, le jeune Duc de Valois a été promené par ſa nourrice dans le petit jardin de S. A. ſéparé ſeulement de l'autre par une grille de fer; enſorte que l'on s'eſt empreſſé d'admirer le nouveau-né. Il eſt à la nouvelle mode,

dans une corbeille, ſans langes & autres entraves de la vieille éducation. En outre M. le Duc de Chartres & la Princeſſe, ſenſibles à la joie que le public a fait éclater de cet heureux événement, permettent à tout le monde de venir viſiter le jeune Prince dans ſon appartement. On demande au valet de chambre la grace d'être introduit auprès de lui. Il écrit votre nom, & l'on a la liberté de contempler à ſon aiſe cet illuſtre rejetton. On ne doute pas que l'affluence ne devienne grande, à meſure que le bruit de cette liberté accordée ſe répandra. La vénération particuliere qu'ont les Pariſiens pour les Princes du ſang, & ſurtout pour ceux de cette branche, ſe manifeſtera en cette occaſion non moins que leur allégreſſe.

5 *Novembre* 1773. Quoique *l'union de l'Amour & des Arts* continue à rendre de l'argent à l'opéra, les directeurs, pour ne pas uſer ce ballet, ſe diſpoſent à remettre *Callirhoé*, opéra, dont les paroles ſont de Roi & la muſique de Deſtouches. On préſume que celle-ci ſera changée & fortifiée, ſurtout augmentée pour les airs des ballets, la partie brillante de ce ſpectacle.

6 *Novembre*. On ſait que *Madame*, d'une corpulence extraordinaire pour ſa taille & pour ſon âge, a reçu des courtiſans le burleſque ſobriquet de *Gros Madame*. Une des Dames de ſon jeu ayant eu l'indiſcrétion de ſe ſervir de cette expreſſion indécente en préſence de

Madame même, en reçut sur le champ une réprimande févere de Madame la Comteffe de Marfan, qui lui fit entendre qu'elle feroit fort bien de ne pas reparoître aux yeux de cette Princeffe. Celle-ci l'a envoyé chercher le lendemain, lui a déclaré que fa gouvernante avoit fait fon devoir, mais qu'elle alloit faire le fien, l'invitant de revenir lui faire fa cour, & en oubliant une étourderie qu'elle lui pardonnoit de bon cœur. Ce trait de bienfaifance ne peut qu'augmenter la tendreffe qu'ont pour Madame tous ceux qui ont l'honneur de l'approcher.

7 *Novembre* 1773. Nicolet, fur lequel le public s'étoit refroidi depuis quelque tems, le ramene aujourd'hui à fon fpectacle, par une *pantomime héroïque & burlesque de l'enlevement d'Europe.* Il eft inconcevable à quel point d'induftrie eft parvenu cet hiftrion, dont le théâtre eft aujourd'hui le rival du théâtre lyrique, & le furpaffe par un jeu de machines très-bien combiné & très précis, par la magnificence des décorations, le bon goût des habillemens, la pompe du fpectacle, le nombre des acteurs, enfin par une exécution d'une perfection admirable. L'opéra, jaloux du fuccès de cette pantomime, a voulu le faire interdire. Mais le fage magiftrat qui préfide à la police, fous l'infpection duquel font particuliérement ces petits fpectacles, a cru de fon équité de défendre Nicolet contre des follicitations auffi injuftes, d'autant

qu'il a fait beaucoup de dépenses, dont il est naturel qn'il se dédommage.

8 *Novembre.* Le Sr. Le Doux, jeune architecte, connu par plusieurs ouvrages qui annoncent du goût, de la noblesse, de l'imagination, mais auquel il manque quelquefois de la sagesse, vient d'être élu membre de l'académie d'architecture, au préjudice de beaucoup de ses anciens. M. le contrôleur général a déclaré à Mrs. de l'académie, que Madame la Comtesse Dubarry & lui desiroient qu'on donnât la place vacante par la mort du Sr. Le Carpentier au Sr. Le Doux. C'est cet artiste qui a construit le nouveau pavillon de Lucienne. Il a fait aussi le temple de Terpsicore de Mlle. Guimard, & quantité d'autres monumens plus agréables que grands.

10 *Novembre* 1773. Les directeurs de l'académie royale de musique ont remis hier sur leur théâtre *Callirhoé*. Cette tragédie en cinq actes, & qui n'est pas mauvaise, comme poëme, a été si mal accueillie du public, qu'il a eu peine à en supporter toute la représentation.

11 *Novembre.* On parle d'un petit spectacle qu'on doit donner à Madame la Comtesse d'Artois à Nemours, relatif à son mariage. On en a fait à Fontainebleau une répétition devant Madame la Dauphine. On y a trouvé beaucoup de mouvement & de cette joie bruyante, qui sied bien à une pareille fête.

12 *Novembre.* M. l'ancien évêque d'Orléans eſt en Provence dans le ſein de ſa famille. Il eſt ſouvent à Marſeille, & ce prélat aimable s'y délaſſe des pénibles fonctions du miniſtere épiſcopal qu'il a rempli autrefois, & de celles qu'il a exercées auprès de S. M. lorſqu'il avoit la feuille des bénéfices. Il eſt naturellement gai, galant & va au ſpectacle avec une franchiſe qui annonce la pureté de ſon cœur à cet égard. Il y a dans cette ville un petit Wauxhall, à l'inſtar de celui de la foire St. Germain. M. l'évêque d'Orléans ne craignoit pas de s'y montrer auſſi. M. du Belloy, évêque de Marſeille, remarquant que cet exemple influoit ſur tout le corps eccléſiaſtique, & que beaucoup d'abbés ne ſe faiſoient pas de ſcrupule d'imiter ce prélat, a donné un mandement, par lequel il défend aux eccléſiaſtiques de ſon dioceſe de ſe montrer en ce lieu prophane, ſous peine d'encourir les cenſures eccléſiaſtiques. On écrit de Marſeille que cette animadverſion indiſcrete de la conduite de M. de Jarente, a jetté du froid entre les deux prélats.

13 *Novembre* 1773. Le Sr. Beaujon, le banquier de la cour, ſe trouvant encore trop mal logé à l'hôtel des ambaſſadeurs extraordinaires, ci-devant hôtel d'Evreux, & depuis hôtel de Pompadour, y fait beaucoup de dépenſes, & ſurtout dans les jardins, où il bouleverſe tout. On s'entretient à cette occaſion de ce magnifique Seigneur, dont on conte ainſi la vie. Il ſe

leve à quatre heures du matin; il travaille jusqu'à neuf. Il s'habille alors, il prend ſon chocolat, il reçoit des viſites, il donne ſes audiences, &c. Il dîne en grande compagnie & vit en ſociété pendant toute la ſoirée. A neuf heures il va ſe coucher: quand il eſt au lit on ouvre ſes rideaux, & ſes familiers, mais ſurtout ſes *berceuſes*, entrent, le cajolent juſques à neuf heures & demie, qu'on referme ſes rideaux. Alors on va ſouper, & la compagnie fait tout ce qu'elle veut & ſe retire quand bon lui ſemble.

14 *Novembre* 1773. Il y a une galerie d'une longueur immenſe, qui unit le palais des Tuileries à celui du Louvre. C'eſt - là où ſont placés tous les modeles en relief des diverſes frontieres & places fortifiées du royaume. On a préſenté à M. l'abbé Terrai un projet, par lequel on lui propoſe, des fonds provenans des châteaux du Roi, qu'il compte faire démolir, de faire bâtir une galerie à l'école militaire, où l'on tranſporteroit ces plans, ſur lesquels les éleves prendroient des leçons bien ſupérieures à celles d'une vaine & ſtérile théorie.

Cette galerie, ainſi débarraſſée de l'attirail immenſe de tant de machines, l'auteur propoſe d'y expoſer les tableaux du Roi, les ſculptures, les richeſſes mobilieres de S. M. de toute eſpece, entaſſés, ſoit dans la *ſalle des antiques*, ſoit dans divers garde-meubles; de former ainſi de cette galerie un Wauxhall, c'eſt-à-dire un lieu d'aſſemblée publique pour l'hi-

ver, dont n'approcheroit aucun Wauxhall, aucun colyſée poſſible, par cet aliment continuel que celui-ci offriroit aux yeux.

Ce projet préſenté au contrôleur général, en a été très-bien accueilli, & ce miniſtre ne ſemble pas éloigné de s'y prêter.

14 *Novembre.* Les directeurs de l'académie royale de muſique n'ont pas oſé continuer la tragédie lyrique de *Callirboé.* Ils ont repris vendredi *l'union de l'Amour & des Arts.* Madame la Ducheſſe de Chartres y a reparu pour la premiere fois depuis ſes couches. Elle a été reçue du public avec de grands applaudiſſemens. Madame la Ducheſſe de Bourbon y étoit auſſi & en avoit eu ſa part. Les bons acteurs, quelque haraſſés qu'ils fuſſent des répétitions, ſe ſont empreſſés de donner à ces Alteſſes des marques de leur zele, en jouant ce jour-là, ce qui a attiré un monde immenſe.

D'ailleurs le public n'a pas été fâché de mortifier le Sr. d'Auvergne, qui a tracaſſé prodigieuſement le Sr. Floquet, auteur de la muſique du ballet repris.

15 *Novembre* 1773. On vient de rétablir trois chaires de profeſſeur au college royal ; on les a du moins converties en d'autres deſtinations plus utiles: une chaire de profeſſeur de droit françois a été donnée au Sr. Bouchaut, docteur en droit ; une de profeſſeur d'éloquence françoiſe à l'abbé Aubert, auteur de fables & du journal ſervant de continuation à celui de Tré-

voux ; enfin une de méchanique, à l'abbé Giraut, professeur de philosophie au college de Navarre.

17 *Novembre.* Il n'y a point eu hier d'opéra à Paris, à cause des répétitions pour celui d'*Ismenor*, qu'on a dû jouer aujourd'hui à Versailles. Les boutiques ont été fermées hier par ordre de la police. On a illuminé dans toutes les rues. Le feu d'artifice n'a point eu lieu, à cause des dégâts survenus. Ce sera pour vendredi, si la charpente, très-considérable, est réparée, & si le tems, fort incertain dans cette saison, le permet.

18 *Novembre* 1773. L'opéra d'*Ismenor*, joué hier à Versailles, n'a point eu de succès. On a trouvé gauche d'y reproduire le spectacle de quelques beautés locales du château, ce qui auroit pu faire effet à Turin. Mais quand on a la réalité sous les yeux, on fait peu de cas de l'image. Les ballets n'ont pas non plus été exécutés avec la précision ordinaire.

19 *Novembre.* M. Caron de Beaumarchais rentre en lice, & répand un *Supplément au mémoire à consulter* par lui, accusé en corruption de juge & calomnie. Dans la premiere partie il attaque Madame Goezman ; il rappelle les confrontations d'elle avec lui & de lui avec elle. Il fait voir de quel ridicule le conseil de cette dame l'a forcée de se couvrir dans ses défenses, & il en porte sa justification au plus haut degré d'évidence.

Dans la feconde partie il s'en prend au mari; il le dévoile comme le principal auteur de cette noire intrigue, comme celui qui en fait jouer tous les refforts. Il en établit les preuves morales & les preuves phyfiques. Il difcute les deux déclarations du libraire Le Jay, ainfi que la dénonciation du confeiller au parlement, & partout il preffe fon adverfaire de façon à ne point le laiffer échapper.

Suit une confultation du 17 Novembre, fignée de deux avocats, qui eftiment que le Sr. de Beaumarchais doit conclure à être déchargé de l'accufation en corruption de juge & calomnie, & demander perfonnellement contre le Sr. Goezman des dommages intérêts, &c.

Il paroît, fuivant que l'annonce le Sr. de Beaumarchais, qu'il fe difpofe à publier un troifieme mémoire concernant le Sr. d'Arnaud & le Sr. Marin; qu'il attend pour cela que ce dernier ait fait paroître le fien.

Il regne dans celui-ci le même intérêt, le même farcafme, la même gaieté que dans le premier. Quoique la curiofité ne foit plus auffi preffante, l'adreffe de l'auteur à faire valoir toutes les minuties y fupplée & n'excite pas moins l'avidité du Lecteur.

20 *Novembre* 1773. On ne peut décrire la beauté du coup-d'œil du banquet royal. L'olympe, tel qu'on nous le dépeint dans le jour le plus brillant, peut feul en donner une idée. Le Sr. Arnoux, machinifte plein d'imagination,

a inventé un ſurtout d'une méchanique admirable. Le milieu en étoit une riviere qui a coulé pendant tout le repas avec une abondance intariſſable: ſon cours étoit orné de petits batteaux & autres décorations du mouvement d'une riviere, & les bords repréſentoient tout ce qui peut les rendre agréables. Le jeu des diamans, dont on ne peut calculer la richeſſe, faiſoit croire qu'on étoit dans un palais de fées. On ſait qu'à ce banquet la ſeule famille royale & les princes du ſang ſont admis. Le Roi étoit au milieu. En face de S. M., au rang des ſpectateurs, ſe remarquoit Madame la Comteſſe Dubarry, radieuſe comme le ſoleil, & ayant à elle ſeule pour cinq millions de pierreries ſur ſa perſonne. Pendant tout le repas elle n'étoit en contemplation que de S. M. & le Roi ramenoit ſans ceſſe ſur elle des yeux de complaiſance & lui faiſoit des mines très-remarquables. On a cru que S. M. étoit bien-aiſe de démentir ainſi publiquement les bruits de défaveur qu'on faiſoit courir ſur le compte de cette dame, dont la reconnoiſſance & le profond reſpect n'éclatoient pas moins ſenſiblement.

22 *Novembre* 1773. Le feu d'artifice avoit d'abord été marqué par un très grand accident. L'homme de confiance de Torré ayant diſparu depuis l'ouragan qui avoit renverſé une partie de l'édifice, ce directeur a été très-embarraſſé pour le ſuppléer, & depuis on l'a retrouvé noyé dans un baſſin du jardin: on préſume que dés-

eſpéré du déſordre il a perdu la tête. D'autres accidens encore, mais moins ſiniſtres, ont réſulté de ce feu, exécuté hier, qui n'a pas eu le ſuccès qu'on attendoit de cet habile artificier. Il devoit repréſenter les forges de Vulcain, & une allégorie ſoutenue, relative au mariage du Comte & de la Comteſſe d'Artois. La précipitation avec laquelle il a fallu tout réparer, & l'humidité de la ſaiſon, peuvent ſervir d'excuſe à l'auteur.

22 *Novembre* 1773. L'Impératrice des Ruſſies, toujours pleine d'idées grandes & magnifiques, veut ſe faire conſtruire un palais exactement ſemblable à celui des *Auguſtes*, ou Empereurs Romains. Elle a pour cet effet écrit à Paris, & demandé à l'académie d'architecture un ſujet en état de diriger ce ſuperbe monument. On a jugé M. Cleriſſeau très-propre à répondre à ſes vues. Cet artiſte, peintre & architecte, a fait une étude particuliere des bâtimens antiques; il doit partir inceſſamment pour ſe rendre aux ordres de cette Princeſſe. Les meubles répondront à l'édifice, & tout doit être dans le coſtume des anciens. Une Souveraine auſſi ſublime ne ſera point déplacée dans un lieu dont elle remplira à merveille toute la majeſté.

23 *Novembre*. Extrait d'une Lettre de Montargis, du 19 Novembre. La fête donnée ici le 12 à Madame la Comteſſe d'Artois, a été exécutée par les enfans de l'ambigu-comique. Elle

a com-

a commencé par un prologue. Le théâtre repréſentoit la place publique d'un village, entremêlé d'arbres & de maiſons. Il étoit couvert de payſans & de payſannes de tout âge. Le ſujet étoit l'embarras où l'on étoit de bien témoigner à la Princeſſe la joie de ſon arrivée, ce qui amenoit des vaudevilles & l'annonce d'une comédie intitulée *la nôce de Montargis.*

La ſcene de celle-ci ſe paſſe dans un hameau, qui eſt cenſé être un village des environs de Montargis, & finit par un divertiſſement de mariniers. Le tout roule ſur l'événement du jour, qu'on célebre de différentes manieres.

Cette comédie devoit être ſuivie d'une autre piece, intitulée *la guinguette*, dont la ſcene devoit ſe paſſer dans un jardin de cabaret à Paris, au Gros-caillou. Celle-ci n'a point eu lieu, la Princeſſe s'étant trouvée trop fatiguée. Il n'y a eu qu'un compliment en proſe, que l'auteur y avoit inſéré dans la bouche d'un abbé, qui ait été prononcé à la fin de la premiere, & l'on a enſuite chanté le vaudeville de la fin.

24 *Novembre* 1773. Le Roi a ſoupé hier dans les petits appartemens chez Madame la Comteſſe Dubarry. S. M. avoit dit au Marquis de Chauvelin, un de ſes favoris intimes, que Madame Dubarry l'invitoit d'en être ; ce Seigneur, en acceptant, a ſupplié S. M. de permettre qu'il ne ſoupât point, parce qu'il ſe ſentoit un peu incommodé ; cependant il avoit commencé un whisk avec S. M. Il s'eſt mis à table enſuite,

& n'a mangé que deux pommes cuites : il a repris le jeu. La partie finie, il eſt allé s'adoſſer à la chaiſe de Madame la Maréchale de Mirepoix, qui jouoit à une autre table. Il a plaiſanté avec cette Dame. Le Roi, qui étoit du côté oppoſé au Marquis, ayant remarqué de l'altération ſur ſon viſage, lui a demandé s'il ne ſe trouvoit pas mal ? Il eſt à l'inſtant tombé roide mort. Envain lui a-t-on donné tous les ſecours les plus prompts ; le Roi & toute l'aſſemblée n'ont pu qu'être vivement frappés d'un pareil ſpectacle

M. de Chauvelin n'avoit que cinquante-ſept ans. C'étoit un homme de beaucoup d'eſprit, cultivant les lettres. On a de lui de très jolies choſes. Il avoit été employé dans les négociations. Son expédition de Corſe ne lui avoit pas fait autant d'honneur : il diſoit lui-même qu'il n'étoit point général. Quoique ce nom ſoit redoutable aux Jéſuites, ce Chauvelin-ci, qui avoit été éleve du Pere de la Tour, leur étoit fort attaché. S. M. l'aimoit beaucoup, & l'on peut dire qu'il eſt mort en vrai courtiſan.

25 *Novembre* 1773. Quoique le feu d'artifice de Verſailles n'ait pas réuſſi parfaitement à beaucoup près, on rend juſtice aux ſoins & à l'invention du Sr. Torré. On y a admiré des bombes d'une conſtruction nouvelle, qui, au lieu d'éclater & de ſe diſſoudre en l'air, y conſer-

vent leur figure ronde quelque tems & forment des globes de feu.

26 *Novembre.* Le Sr. *Floquet*, auteur de la musique de *l'union de l'amour & des arts*, ballet qui rapportera plus de cent mille francs à l'opéra, n'a eu que mille écus, suivant la convention des directeurs. Il est en outre tourmenté d'un procès avec des marchands de musique, qui lui enleve une partie de la retribution qu'il pouvoit espérer de son ouvrage. Au reste, il a déjà un second opéra fait.

27 *Novembre* 1773. Il court depuis quelque tems ici une Lettre du Roi de Prusse à son chargé d'affaires à Rome, l'abbé Colombini, à l'occasion des Jésuites, que les politiques ont d'abord regardé comme une piece controuvée par ces bons peres. Cependant comme elle est parfaitement conforme à la conduite humaine, sage & adroite de ce Monarque envers eux; qu'elle est écrite d'ailleurs avec ce ton libre, fier, plaisant & spirituel qui caractérise son auteur, on va la rapporter :

„ Vous direz à qui voudra l'entendre, pourtant sans air d'ostentation ni d'affectation, & „ même vous chercherez l'occasion de le dire „ naturellement au Pape, ou au premier ministre, que, touchant l'affaire des Jésuites, „ ma résolution est prise de les conserver dans „ mes états, tels qu'ils ont été jusqu'ici. J'ai „ garanti au Traité de Breslau, *in statu quo*, „ la religion Catholique, & je n'ai jamais trou-

„ vé de meilleurs prêtres à tous égards.
„ Vous ajouterez que puisque j'appartiens à la
„ classe des hérétiques, le Saint Pere ne peut
„ pas me dispenser de l'obligation de tenir
„ ma parole, ni du devoir d'un honnête-
„ homme & d'un roi ..... Sur ce je prie
„ Dieu, abbé de Colombini, qu'il vous ait en
„ sa sainte garde."

27 *Novembre* 1773. A mesure qu'on veut éclaircir l'affaire du Sr. de Beaumarchais, elle se complique davantage, parce que consistant principalement dans des propos, des rapports, des dits & contredits tenus par différentes personnes, qui ont intérêt de les nier ou de les altérer, elle dégénere en pots-pourris de société, qu'il sera peut-être impossible de jamais bien tirer au clair. Par exemple, le Sr. Bertrand d'Airolles, négociant de Marseille, amant d'une sœur du Sr. de Beaumarchais, logeant chez elle, ami du frere, & à ce double titre agent dans ses négociations, porteur de paroles vis-à-vis du Sr. Le Jay, conséquemment pivot de tout le Mémoire du Sr. de Beaumarchais, intervient aujourd'hui par un *Mémoire à consulter*, & au moyen de ses dénégations fait écrouler une partie de la défense du Sr. de Beaumarchais : de son ami qu'il étoit, il paroît être devenu son ennemi, l'attaquer personnellement, lui faire des reproches sanglans de méchanceté, de mauvaise foi, de calomnie. A l'en croire, le projet de l'écrivain a été seulement de causer du

bruit, d'amuſer le public, de faire de ſes mémoires une ſuite à la correſpondance. Ce dernier mot, que le S. d'Airolles met par une reticence perfide, eſt d'une atrocité qui va de pair avec toutes celles du premier. Il y eſt queſtion ſurtout du médecin Gardanne, autre témoin très-mal mené; ce qui doit obliger le Docteur à paroître auſſi ſur la ſcene & à produire ſa juſtification.

27 *Novembre* 1773. M. de Voltaire, qui n'eſt jamais longtems ſans alimenter la curioſité du public, vient d'envoyer dans ce pays-ci une eſpece de ſatyre, intitulée: *la tactique.* Elle eſt faite à l'occaſion de l'ouvrage de M. Guibert ſur cet art meurtrier. L'humanité du vieux Philoſophe ſe recrie contre, & fait intervenir le diſſertateur, qui lui prouve la néceſſité malheureuſe d'apprendre aux hommes à s'égorger méthodiquement. Il y a un tour original dans cette piece de poëſie, qui caractériſe toutes les œuvres les plus minces de cet auteur unique. C'eſt un mêlange de perſiflage & de ſentiment, de bouffonnerie & de ſublime, qu'il amalgamme ſi bien, qu'il fait paſſer des choſes révoltantes dans la bouche de tout autre. Du reſte, on y trouve des deſcriptions très pittoreſques & dignes d'un vrai poëte. La tirade du *Te Deum*, qu'on va chanter après une bataille gagnée, ou une ville emportée d'aſſaut, eſt le morceau le plus neuf & le plus piquant.

27 *Novembre*. On vient d'expoſer un nouveau

fanal ſur le Mont- Valérien. Il eſt d'une ſtructure encore ſupérieure à ceux qu'on avoit montrés à l'obſervatoire & à Montmartre. Celui-ci eſt inventé particuliérement par le Sr. Bourgeois de Château-blanc, auteur des meilleures lanternes à reverbere, que les autres n'ont que mal imitées. Le fanal en queſtion eſt le réſultat d'opérations fondées ſur une étude ſavante de l'antiquité, car l'auteur a eu en vue la fameuſe colonne de feu dont il eſt parlé dans l'ancien teſtament, qui ſervit ſi longtems à conduire les Juifs dans le déſert.

28 *Novembre* 1773. *Isménor* étoit très-protégé par Madame la Comteſſe Dubarry, qui n'étant pas contente des premieres paroles a fait faire les ſecondes par le Sr. Desfontaines ſur la muſique de Rodolphe. Son objet avoit été de faire ſa cour au Comte & à la Comteſſe d'Artois, en y faiſant inſérer tout ce qu'on pouvoit dire de plus direct & de plus flatteur à leur louange. Toute cette fadeur n'a point eu de ſuccès, comme on a dit, & malgré les efforts de la protectrice, qui applaudiſſoit beaucoup, le Roi, à la fin de l'opéra, eſt venu dire à Madame la Comteſſe d'Artois: ,, ma fille, avez-,, vous bien bâillé?"

Il n'en a pas été de même de *Bellérophon*, opéra ſurtout en ſpectacle & dont les machines & habillemens ont coûté cent mille écus. La muſique, renforcée par des airs du Sr. Le Bre-

*ton*, a eu beaucoup de ſuccès, ainſi que l'ouvrage entier.

29 *Novembre* 1773. Madame Goezmann paroît enfin ſur la ſcene. Elle publie un mémoire aſſez volumineux, mais moins propre à la juſtifier parfaitement qu'à inculper le Sr. de Beaumarchais. On y trouve des détails étrangers à l'affaire, qui font préſumer avec raiſon que cet écrit eſt l'ouvrage du mari. Il eſt mal écrit, & ne peut ſe lire que par ceux qui ont intérêt à diſcuter le fond. On trouve à la fin une grande apologie du Sr. Goezmann, dont on fait l'hiſtoire.

29 *Novembre*. On raconte avec tranſport l'exclamation du Roi, à l'occaſion de la mort du Marquis de Chauvelin: „ je perds en lui, a dit „ S. M., un bon & vieux ami!"

1 *Décembre* 1773. *Bellérophon*, joué à Verſailles le 27 Novembre, eſt, comme on ſait, un opéra de Fontenelle. C'eſt Lulli qui en avoit fait la muſique. Mais depuis 1679 qu'il a été donné pour la premiere fois, il a fallu néceſſairement faire divers changemens à la muſique. C'eſt le Sr. le Breton, maître de la muſique du Roi, directeur de l'opéra, & le Sr. Granier, ordinaire de la muſique du Roi, qui ſe ſont chargés de ce ſoin cette fois-ci.

3 *Décembre*. *Le mémoire à conſulter pour le Sr. Marin, en réponſe à ce qui le concerne dans un mémoire pour le Sr. Caron de Beaumarchais*, paroît

dans l'inſtant & va donner nouvelle matiere à l'amuſement du public.

4 *Décembre* 1773. La fermentation excitée dans ce pays-ci à l'occaſion du jugement du conſeil de guerre des Invalides, quoique très-affoiblie par la nouvelle affaire du Sr. de Beaumarchais, n'eſt pas abſolument terminée. On répand aujourd'hui des couplets contre le Préſident, où il eſt tourné en ridicule, d'une maniere très-ſenſible pour le Maréchal de France. On recueille avec ſoin ces vaudevilles, moins comme plaiſans ou malins, que comme des pieces propres à ſervir à l'hiſtoire du tems, à faire connoître à la poſtérité les diverſes opinions des contemporains ſur un événement où plus ſouvent la générale eſt la meilleure, & quelquefois à fixer ſon indéciſion. C'eſt à ce titre qu'on conſerve ceux-ci, précieux monument d'ailleurs de la gaieté françoiſe, qui ſe perd tous les jours:

Air: *De la mariée de Poiſſy.*

Biron a donné ſes ſoins
Au conſeil de guerre;
S'il n'eſt pas juſte, du moins
Il eſt bien ſévere!
Aux juges l'on applaudit,
Et dans tout Paris l'on dit
Ils ſont gens de guerre (guere) d'eſprit,
Ils ſont gens de guerre.

Air

Air: *Quand Biron voulut danser.*

Quand Biron voulut juger (bis)
Son épée fit apporter, (bis)
Ses lunettes,
Pas trop nettes,
Son esprit tout rond;
Vous jugerez, Biron.

5 *Décembre* 1773. *L'oraison funebre de Charles-Emmanuel, Roi de Sardaigne & Duc de Savoie, prononcé à Chambery le* 17 *Mars* 1773, *par M... vicaire de la paroisse de St.......* fort rare jusqu'à présent, devient aujourd'hui plus commune. On ne sait pas pourquoi elle a été si longtems à percer. Elle contient, sans doute, des vérités fortes, mais énoncées vaguement, sans caractériser aucun souverain, ni aucune cour. Du reste, c'est un éloge du Prince défunt, sur lequel l'Europe entiere semble s'accorder. Cet ouvrage, pensé profondément, est aussi nerveusement écrit, & ne peut que faire honneur à l'écrivain quelconque qui l'a conçu & enfanté. C'est une harangue aux Potentats, qui contient des leçons utiles, qu'il seroit à souhaiter de voir mettre en pratique par tous, comme le faisoit le Roi de Sardaigne mort, & comme le fait son auguste fils.

6 *Décembre.* On peut se rappeller un certain abbé Cerutti, ci-devant Jésuite, jeune homme de mérite, qui a écrit en faveur de sa compagnie avec une chaleur digne de l'enthousiasme qu'elle inspiroit à ses membres. Cet auteur,

venu à Paris, s'y eſt fait connoître, s'eſt impatroniſe dans de bonnes maiſons, & enfin le bruit court que la vieille Ducheſſe de Brancas l'a épouſé.

7 *Décembre* 1773. Le Duc de Gloceſter, frere du Roi d'Angleterre, eſt ici depuis quelque tems dans le plus parfait incognito; ce qui l'empêche d'aller à la cour. C'eſt le Sr. Monnet, ancien directeur des ſpectacles & fort répandu dans les filles de cette capitale, qui s'eſt emparé de S. A. & préſide à ſes plaiſirs. Il a demandé pour elle aux différentes comédies les pieces qu'elle deſiroit, & elle a été annoncée ſur les affiches comme une perſonne de la plus grande conſidération. Ce prince, comme tous ceux qui voyagent, eſt ami des arts. Il a viſité les beaux monumens de Paris. La Magdelaine des Carmélites, par le Brun, l'a ſurtout vivement affecté, & il a chargé un artiſte de lui en tirer copie. On ſait que c'eſt Madame de Valiere, dont la tête a ſervi de modele au peintre.

8 *Décembre*. On admire ici une figure d'Henri IV, extrêmement curieuſe, par la vérité de la reſſemblance. Elle eſt en pied, dans les mêmes proportions qu'avoit la perſonne de ce grand roi. La matiere dont elle eſt combinée, a permis d'en conſerver le coloris & toutes les formes. Les cils, les ſourcils, les cheveux, la barbe ſont naturels & enracinés. On a eu ſoin d'habiller ce Prince de vêtemens pareils à ceux

dont on se servoit alors. Les étoffes ont été faites dans la plus exacte recherche, relativement au costume. En un mot, à l'ame près, c'est Henri IV, tel qu'on le voyoit de son vivant, L'artiste prétend que cette composition est si bien faite, qu'on n'a rien à redouter des injures du tems pour les différentes substances qui y entrent.

10 *Décembre* 1773. Les partisans de M. de Voltaire se réjouissent d'une sottise énorme que vient de faire le Sr. Clément, le redoutable adversaire de ce philosophe poëte, qu'il épluche depuis quelque tems dans des lettres critiques très-bien faites. Ce dernier vient d'épouser une vieille coquette, ou plutôt une femme publique, sur le compte de laquelle on calcule cent & tant d'amans. On attend avec impatience les plaisanteries du vieillard de Ferney.

12 *Décembre. Ernelinde* a été jouée hier à Versailles, & a eu le plus grand succès par la pompe du spectacle extrêmement imposante. Il y avoit dans une action 400 grenadiers à cheval sur le théâtre. On sent quel effet a dû produire une pareille nouveauté.

M. le Maréchal de Richelieu voulant signaler jusqu'au bout son année de service, a fait ajouter d'autres spectacles à ceux qui étoient annoncés. Il y a entr'autres *Céphale & Procris*, opéra de M. de Marmontel, musique de Gretri, qui aura lieu après *Issé*.

13 *Décembre* 1773. On sait que Ganganelli,

le Pape actuel, eſt d'une extraction ignoble. On prétend même que ſon pere étoit vendeur d'orviétan, & en cette qualité fort lié avec le pere de Carlin, l'arlequin d'aujourd'hui de la comédie Italienne. Le St. Pere le connoît & l'aime particuliérement. Il vient de lui en donner une preuve, en conférant un bénéfice à ſon fils.

13 *Décembre.* M. le Marquis de Chauvelin n'eſt point un de ces grands dont le nom périt tout entier avec eux. Il avoit un mérite perſonnel & des qualités de cœur qui le rendoient recommandable aux lettres & à ſes amis. C'eſt à ce double titre que M. Léonard, jeune poëte d'un talent diſtingué, a répandu des fleurs ſur la tombe de cet illuſtre Mécene. Il y célebre ſurtout ſon attachement ſolide au Prince de Conti, attachement qui a redoublé chez lui depuis la disgrace de ce Prince, & qu'il ſavoit allier avec ſon dévouement au Roi. Il n'avoit point auſſi ceſſé de voir M. de Choiſeul, & il alloit ſouvent à Chanteloup. Marques d'amitié, toutes ſimples, toutes naturelles dans un particulier, mais effort ſublime dans un courtiſan !

17 *Décembre. Addition au mémoire de Madame de Goezmann, pour ſervir de réponſe au Supplément du Sr. Caron.* Cette addition eſt auſſi platte que le premier mémoire. Elle tend à prouver que le Sr. Caron eſt atroce; & la Dame Goezmann déduit en conſéquence, premiere atrocité, ſeconde atrocité, troiſieme atrocité.

Dans la feconde, l'héroïne infinue que cet impudent a voulu faire le galant auprès d'elle ; qu'il lui a tenu fur cette matiere des propos avantageux. On y lit cette phrafe remarquable......
„ Vous avez ofé ajouter que vous finiriez par
„ vous faire écouter ; que vos foins ne me dé-
„ plaîroient pas un jour ; que..... je n'ofe
„ achever, je n'ofe vous qualifier."

Elle finit par déclarer que le Sr. Caron la chargera peut-être de quelques nouvelles imputations, mais qu'elle ne répondra point à leur fauffeté.

20 *Décembre* 1773. Une rixe furvenue entre M. Buffi d'Agoneau, & le Marquis de Villette, deux mauvais fujets, mais hommes d'esprit, fait rire le public aux dépens du premier. M. de Buffi, qui ayant quitté le fervice de France, étoit paffé en pays étranger pour chercher fortune, eft revenu à Paris depuis peu. Paffant fous les fenêtres du Marquis, il a remarqué beaucoup de lumiere & tout l'appareil d'une fête : il y eft entré. M. de Villette, furpris, l'a accueilli avec réferve, en l'avertiffant qu'il y avoit des femmes honnêtes ; qu'il l'exhortoit à fe conduire en conféquence, ou plutôt à s'en aller, comme n'étant pas trop fait pour une telle fociété. Son camarade de débauche, excellent pour la ripofte, a plaifanté, eft refté quelque tems, puis eft forti, eft entré dans le premier caffé, où il a barbouillé des vers affez plaifans fur la circonftance, & qui finiffoient ainfi :

Au reste, soyez sans allarmes,
Faites ferrailler votre esprit;
Je ne me sers que de vos armes.

Il a envoyé cet impromptu au Marquis. Celui-ci s'est trouvé piqué, n'a pu dissimuler à l'assemblée ce qui se passoit, a été obligé de montrer les vers. On l'a rassuré, en lui faisant comprendre que ce n'étoit qu'un cartel d'esprit & l'on a beaucoup ri à ses dépens & l'on en rit encore.

21 *Décembre* 1773. *Vers à M. le Marquis de Villette, par M. de Bussi, ancien mousquetaire.*

Monsieur le nouveau converti,
Vous avez manqué de prudence:
Tenez-vous pour bien averti
Que la valeur & la naissance
Forment un mérite assorti
Que l'on fait distinguer en France:
Ripostez donc à cet écrit;
Ne vous livrez pas aux allarmes:
Faites ferrailler votre esprit,
Je veux me battre avec vos armes.

On a vu précédemment l'anecdote qui a donné lieu à cette courte épitre. M. de Villette y a, dit-on, répondu, mais mal.

22 *Décembre* 1773. On a des nouvelles de Mrs. Diderot & Grimm, qui sont en Russie & ont reçu le plus grand accueil de l'Impératrice. On

ſait de quelles bontés particulieres cette Majeſté a honoré le premier.

23 *Décembre.* *Ernelinde*, jouée à Verſailles le 11 Décembre, eſt actuellement en cinq actes. L'auteur, qui a retouché le poëme de feu Poinſinet en trois, ne ſe nomme pas. On ſait cependant que c'eſt le Sr. Sédaine. Quant au muſicien, c'eſt Philidor toujours exiſtant.

26 *Décembre.* *Iſſé*, opéra exécuté à Verſailles le 18 Décembre, n'avoit pas été joué depuis environ trente ans; ce qui, à force de vétuſté, l'a rendu neuf pour beaucoup de monde. Quant aux paroles, elles ſont faites pour plaire en tout tems, & la muſique, de Deſtouches, a éprouvé des changemens dans les fêtes. C'eſt le Sr. le Breton, maître de la muſique du Roi, directeur de l'académie royale de muſique, qui les a faits.

28 *Décembre.* Deux particuliers s'étant rendus le jour de noël à St. Denis, à une auberge appellée *l'épée royale*, y ont ſoupé, ont paſſé la nuit à écrire. Sur le matin on a entendu un bruit d'armes à feu; on eſt monté dans leur chambre, on les a trouvés morts d'un coup de piſtolet que chacun s'étoit donné. Il y avoit ſur la table un teſtament de mort. On y a appris que l'un étoit ſoldat du régiment de Belſunce dragons, ſe nommant *Bordeaux*; qu'il n'avoit que vingt ans; qu'il avoit fait déjà pluſieurs métiers, & entr'autres avoit été moine; que depuis l'âge de cinq ans il s'étoit toujours ennuyé

de la vie. Cet écrit, en bon ſtyle & penſé philoſophiquement, annonçoit de l'éducation dans ſon auteur. L'autre étoit un tambour-major, appellé *Humain*, & il y a apparence qu'il n'a ſuivi le même parti que par fanfaronnade, qu'il n'étoit pas auſſi dégoûté de ſon exiſtence que ſon camarade. Du reſte, ils avoient pourvu au payement de leur écot & même aux frais de juſtice qu'ils ſavoient devoir être occaſionnés par cet accident.

30 *Décembre* 1773. On n'a pas manqué de chanſonner M. de Monteynard. Voici ce vaudeville, qui n'eſt qu'hiſtorique & n'a rien des agrémens & du ſel de ceux de la vieille cour.

Quel bruit! quel train au ſéjour
De la cour!
Seroit-ce donc de l'amour
Encore quelque miracle?
Non, non, non, non, non, non,
Non, ce n'eſt qu'une débacle:
C'eſt Monſieur de Monteynard
Qui répart,
Après avoir par hazard
Occupé le miniſtere,
Sans penſer, ſans penſer,
Sans penſer, & ſans rien faire.

On ſent combien tout cela eſt injuſte. Quand M. de Monteynard n'auroit fait que réduire à trente-ſix millions le département de la guerre,

porté ſous M. le Duc de Choiſeul à ſoixante-un millions, ç'auroit été beaucoup.

31 *Décembre* 1773. Pour ſoutenir l'attention du public dans le procès des Verons, actuellement au conſeil, dont l'intérêt ſe rallentiſſoit ſur cette affaire, on répand deux écrits très-lumineux.

Le premier eſt une *Lettre du Marquis de ****, brigadier des armées du Roi, à M. ****, avocat au conſeil.* Elle eſt datée du 10 Octobre. Le ſecond eſt *le vœu de la nobleſſe, Lettre à M. ***, avocat au conſeil.* Tous deux ſont clairs, précis, méthodiques & réſument en peu de mots tout l'hiſtorique du procès. Ils font ſentir de la maniere la plus convaincante & la plus modérée en même tems, l'abſurdité de l'arrêt du 3 Septembre. Le dernier ſurtout fait remarquer en détail les contradictions qu'il renferme, & qui doivent ouvrir une voie à la caſſation. On ne fait ſi M. de Voltaire répondra par des injures, mais il ne répliquera ſûrement pas par de bonnes raiſons. Le ſtyle en eſt ſimple, ſans éloquence, ſans prétention ; ce qui rend ces ouvrages meilleurs. Le brigadier, au ſurplus, paroît connoître le Comte de Morangiès. Il en fait ainſi le portrait : „ J'ai ſervi longtems avec „ lui. Il avoit un caractere liant, une figure „ douce & des manieres aſſez franches : il m'a „ quelquefois ſemblé qu'il avoit dans l'ame plus „ de ſoupleſſe que de dignité ; que les refus ne „ le décourageoient pas aſſez ; qu'il n'étoit pas„

„ dans le beſoin, exceſſivement délicat ſur le
„ choix des moyens de le ſatisfaire."

*Le vœu de la nobleſſe* établit pour premiere propoſition, qu'elle n'a point pris fait & cauſe pour le Comte de Morangiès; qu'elle ne s'eſt point liguée en ſa faveur; que ſon honneur ne tient point à celui de tel ou tel de ſes membres; que loin de les protéger quand ils ſont coupables, elle les déſavoue; qu'enfin elle eſt pour eux le tribunal le plus redoutable.

---

## L'AN MDCCLXXIV.

1 *Janvier* 1774. Le Sr. le Kain a reparu derniérement dans *Tancrede* avec une affluence de monde prodigieuſe. L'art qu'a cet auteur de ne jouer que rarement & de prendre de longues vacances, fait qu'il ſoutient conſtamment ſa célébrité.

2 *Janvier. Cephale & Procris*, ou *l'amour conjugal*, tragédie lyrique en trois actes, a été exécutée jeudi ſur le théâtre de la cour. Il ne paroît pas que celle-ci ait eu plus de ſuccès que les autres. On en a trouvé la muſique aſſez jolie, mais pas d'un genre aſſez relevé. On prétend qu'elle n'eſt point au-deſſus de celui de l'opéra comique. C'eſt le dernier opéra des Fêtes du mariage. Toute la cour, en général, eſt contente d'être débarraſſée de ces ſpecta-

cles d'étiquette, & M. le Dauphin, peu plaisant de son naturel, a dit à M. de Richelieu: *enfin, voilà vos spectacles finis, nous allons donc nous amuser.*

3 *Janvier* 1774. Le Sr. Marin ne se sentant pas en force pour répondre au Sr. de Beaumarchais sur le même ton de plaisanterie, renonce aujourd'hui à faire des mémoires, il se retranche dans une défense juridique, qu'il fait seulement paroître imprimée. Sa requête au parlement est très bien faite, courte, écrite noblement; on voit qu'il s'en est rapporté à son avocat & qu'un aussi bon ouvrage ne peut sortir de la plume du rédacteur de la gazette de France.

5 *Janvier* 1774. Il y avoit ici un journal connu sous le nom de l'*Avant-coureur*. Il duroit depuis 1758 On y annonçoit les objets particuliers des sciences, de la littérature, des arts, des métiers, de l'industrie, les spectacles & les nouveautés en tout genre. On y va substituer aujourd'hui une *Gazette littéraire*, qui se distribuera deux fois la semaine, & sera d'une demi-feuille in-4°. par ordinaire.

Le *Journal de Trevoux*, entrepris par une société célebre, sous les auspices du Prince de Dombes, passé depuis entre les mains d'un médecin, ensuite présidé par l'abbé Aubert, sous le nom de *Journal des beaux arts & des sciences, dédié à M. le Duc de la Vrilliere*, subit encore une métamorphose cette année, par la promotion de l'auteur à la place de professeur de littérature Françoise au college royal. Ce sont

MM. Castilhon, anciens auteurs du Journal Encyclopédique, qui l'entreprennent & le dédient à S. A. R. Mgr. le Comte d'Artois.

6 *Janvier* 1774. On répand ici une lettre du Roi de Suede au Comte d'Ostein, un des sénateurs qui, n'approuvant pas la nouvelle révolution introduite dans le gouvernement de ce royaume, s'étoit retiré des affaires. Cet écrit fait également honneur au monarque & au sujet.

„ Je vous appelle à la tête de mon sénat pour „ mon conseil & pour mon guide. Si j'avois „ connu dans mon royaume un homme qui eût „ plus de lumieres & plus de vertus, j'aurois „ respecté votre repos : mais le ciel en créant „ les hommes de génie, les destine en même „ tems & les dévoue au bien public. J'ai fait „ mon devoir, faites le vôtre: j'ai voulu mon-„ trer à toute la nation & à toute l'Europe que „ je veux environner mon trône de l'éclat que „ les vertus répandent. Si vous refusez plus „ longtems de vous rendre à mes vœux & à „ ceux de mon peuple, je vous en rendrai res-„ ponsable à la nation & à la postérité."

7 *Janvier*. Le livre posthume de M. Helvetius est intitulé *de l'homme, de ses facultés intellectuelles & de son éducation.* Son épigraphe est prise de M. de Voltaire!

.... Honteux de m'ignorer,
Dans mon être, dans moi je cherche à pénétrer.

L'auteur n'a donné cet ouvrage après sa mort

que pour échapper aux perſécutions. Celles que lui avoit ſuscitées ſon livre *de l'Eſprit*, en l'aigriſſant, l'avoient rendu plus circonſpect. Dès la préface on trouve des choſes qui n'auroient pu plaire à notre gouvernement:

„ Ma patrie, dit-il, a reçu enfin le joug „ du deſpotiſme; elle ne produira donc plus „ d'écrivains célebres. Le propre du deſpo„ tiſme eſt d'étouffer la penſée dans les es„ prits & la vertu dans les ames.

„ Ce n'eſt donc plus ſous le nom de Fran„ çois que le peuple pourra de nouveau ſe „ rendre célebre. Cette nation avilie eſt au„ jourd'hui la mépris de l'Europe. Nulle cri„ ſe ſalutaire ne lui rendra la liberté, c'eſt „ par la conſomption qu'elle périra. La con„ quête eſt le ſeul remede à ſes malheurs"...

Le but de cet ouvrage eſt de faire connoître l'homme à l'homme, de lui donner des idées nettes de la morale, & de le rendre ainſi heureux & vertueux. Il n'eſt qu'un développement plus étendu des principes du livre *de l'Eſprit*, que les hommes ſont les mêmes, qu'ils ont presque tous la même aptitude aux mêmes choſes, & que la différence de l'éducation fait toute celle qui regne entre les facultés de leur ame & même entre leurs paſſions. Si ces aſſertions générales ne ſont pas exactement vraies, ou du moins ſont conteſtées par beaucoup de philoſophes, on trouve dans les détails une infinité de vérités particulieres, auxquelles on ne peut ſe

refuſer. Ce traité eſt certainement d'un métaphyſicien profond, qui embellit ſes idées abſtruſes par une imagination brillante, & par un ſtyle figuré, nerveux & plein d'images. L'auteur y a joint des notes, qui repoſent agréablement & délaſſent les lecteurs par des traits d'hiſtoire ou par des citations, qui amuſent en appuyant les raiſonnemens.

9 *Janvier* 1774. Les comédiens Italiens donnent depuis un mois une piece Italienne intitulée *les trois freres jumeaux Vénitiens*. Elle eſt en quatre actes, & de la compoſition du Sr. Colalto, auteur & acteur, car c'eſt le pantalon de la troupe. On trouve dans cet ouvrage charmant par ſa gaîté & ſon intrigue ingénieuſe & piquante, le rôle d'un capitaine de vaiſſeau, qui conſéquemment eſt un marin. Cette qualité, qui donne lieu de rappeller le nom du gazetier de France, ſi baffoué depuis quelque tems, a fourni à Arlequin des *lazzi* naturels, que le public a ſaiſi avec avidité, & ce ſpectacle eſt la fureur du jour. Les mardis & vendredis, autrefois abſolument déſerts aux Italiens, parce qu'ils y ſont conſacrés aux pieces de leur nation, ſont devenus les beaux jours; on s'y porte & l'affluence ne diminue point.

9 *Janvier*. L'ouvrage poſthume de M. Helvetius mérite qu'on en donne une idée plus détaillée. Dans le premier volume, après une introduction ſur le plan de l'ouvrage, l'auteur le

divise en plusieurs sections, elles-mêmes sous-divisées en différens chapitres.

1°. Que l'éducation nécessairement différente des différens hommes, est peut-être la cause de cette inégalité des esprits, jusqu'à présent attribuée à l'inégale perfection des organes.

2°. Que tous les hommes communément bien organisés ont une égale aptitude à l'esprit.

3°. Des causes de l'inégalité de l'esprit.

4°. Que les hommes communément bien organisés sont tous susceptibles du même degré de passion: que leur force inégale est toujours l'effet de la différence des positions où le hazard nous place. Que le caractere original de chaque homme (comme l'observe Pascal) n'est que le produit de ses premieres habitudes.

5° Des erreurs & contradictions de ceux dont les principes différens rapportent à l'égale perfection des organes des sens l'inégale supériorité des esprits.

6°. Des maux produits par l'ignorance: que l'ignorance n'est point destructive de la molesse; qu'elle n'assure point la fidélité des sujets; qu'elle juge sans examen les questions les plus importantes. Des malheurs où de tels jugemens peuvent quelquefois précipiter une nation. Du mépris & de la haine qu'on doit aux protecteurs de l'ignorance.

7°. Que les vertus & le bonheur d'un peuple sont l'effet, non de la sainteté de sa religion, mais de la sagesse de ses loix.

8°. De ce qui conſtitue le bonheur des individus : de la baſe, ſur laquelle on doit édifier la félicité nationale, néceſſairement compoſée de toutes les félicités particulieres.

9°. De la poſſibilité d'indiquer un bon plan de légiſlation. Des obſtacles que l'ignorance met à ſa publication. Du ridicule qu'elle jette ſur toute idée nouvelle & toute étude approfondie. De la morale & de la politique. De l'inconſtance qu'elle ſuppoſe dans l'eſprit humain. Inconſtance incompatible avec la durée des bonnes loix. Du danger imaginaire auquel, ſi l'on en croit l'ignorance, la révélation d'une idée neuve & ſurtout des vrais principes des loix doit expoſer les empires. De la trop funeſte indifférence des hommes pour l'examen des vérités morales & politiques. Du nom de vraies & de fauſſes, donné aux mêmes opinions, ſelon l'intérêt momentané qu'on a de les croire telles ou telles.

10°. De la puiſſance de l'inſtruction, des moyens de la perfectionner, des obſtacles qui s'oppoſent aux progrès de cette ſcience. De la facilité avec laquelle, ces obſtacles levés, l'on traceroit le plan d'une excellente éducation.

Telles ſont les matieres principales traitées dans les deux gros volumes in-8°. du livre de M. Helvetius, qu'il termine par une récapitulation du tout.

11 *Janvier* 1774. Madame la Marquiſe du Deffant eſt une vieille muſe de la cour de Madame

dame la Ducheſſe du Maine, elle étoit renommée autrefois pour ſes graces, ſon eſprit & ſa méchanceté : elle a toujours conſervé quelque liaiſon avec le philoſophe de Ferney, & il vient de lui adreſſer une épitre, où l'on retrouve encore la fraîcheur de ſon jeune âge.

*Vers de M. de Voltaire à Madame du Deffant.*

Eh quoi! vous êtes étonnée
Qu'au bout de quatre-vingts hivers,
Ma muſe foible & furannée
Puiſſe encor fredonner des vers!

Quelquefois un peu de verdure
Vit ſous les glaçons de nos champs,
Elle conſole la nature,
Mais elle eſt ſeche en peu de tems.

Un oiſeau peut ſe faire entendre
Après la ſaiſon des beaux jours;
Mais ſa voix n'a plus rien de tendre,
Il ne chante plus ſes amours.

Ainſi je touche encor ma lyre
Qui n'obéit plus à mes doigts,
Ainſi j'eſſaye encor ma voix
Au moment même qu'elle expire.

Je veux dans mes derniers adieux,
Diſoit Tibulle à ſon amante,
Attacher mes yeux ſur tes yeux,
Te preſſer de ma main mourante.

Mais quand on ſait qu'on va paſſer,
Quand l'ame fuit avec la vie,
A-t-on des yeux pour voir Délie
Er des mains pour la careſſer?

Dans ces momens chacun oublie
Tout ce qu'il a fait en ſanté;
Quel mortel s'eſt jamais flatté
D'un rendez-vous à l'agonie?

Delie elle-même à ſon tour
S'en va dans la nuit éternelle,
En oubliant qu'elle fut belle
Et qu'elle vécut pour l'amour.

Nous naiſſons, nous vivons, bergere,
Nous mourrons ſans ſavoir comment;
Chacun eſt parti du néant:
Où va-t-il? Dieu le ſait, ma chere!

14 *Janvier* 1774. On a vu dans le *Mercure* une lettre du fameux Gluck, muſicien allemand, qui offroit aux directeurs de l'opéra de leur envoyer ou de leur apporter plutôt *l'Iphigénie* de Racine miſe en muſique. Ces Meſſieurs, peu curieux de muſique étrangere, dans la crainte qu'elle ne fît tomber la leur, avoient éludé la propoſition. Heureuſement le Sr. Gluck a jugé à propos d'arriver, & comme il a l'honneur d'être connu de Madame la Dauphine, on eſpere qu'il aura aſſez de protection pour faire jouer ſon opéra. Cette Princeſſe lui a donné ſes entrées chez elle à toute heure.

14 *Janvier* 1774. M. de Voltaire a fait imprimer, il y a quelques années, la *Sophonisbe de Mairet, réparée à neuf* : ce sont ses expressions. Les comédiens ne voulant pas jouer les *Loix de Minos*, & ce vieillard étant toujours avide de renommée, il a si bien intrigué par ses amis, qu'on donne demain cette *Sophonisbe*, annoncée sur l'affiche, simplement comme une tragédie nouvelle de M. de Voltaire. Ses ennemis crient contre une telle supercherie.

16 *Janvier*. Les comédiens François ont donné hier en effet la premiere représentation de la *Sophonisbe de Mairet, réparée à neuf par M. de Voltaire*. Le concours a été immense, quoiqu'on sente que cette tragédie jouée à Fontainebleau n'y avoit produit que peu d'effet. Il faut convenir que cette piece supérieure à toutes les pieces modernes les mieux accueillies, par la marche, la netteté, l'enchaînement de l'intrigue, par la vérité des caracteres & le naturel des situations, est froide, parce que *Massinisse* & *Sophonisbe*, depuis la fin du troisieme acte restent toujours dans la même situation, sans qu'aucun incident cause de ces révolutions qui agitent le cœur & le bouleversent. Mais le dénouement, de la plus grande beauté, répare la langueur qu'on éprouve jusques-là. On ne peut exprimer surtout l'art avec lequel le Sr. le Kain, jouant le rôle de *Massinisse*, y gradue les accès du poison qui circule dans ses veines, se ranime & s'éteint de la maniere la plus frappante. Le

ſtyle ſimple de *Sophoniſbe* l'eſt auſſi trop quelquefois. Il y de ces vers ridicules, de ces expreſſions populaires, tels qu'on en rencontre dans toutes les pieces anciennes & ſouvent dans *Corneille*. Le public, en général, l'a mal accueillie; ce qui faiſoit craindre aux comédiens qu'on ne voulût pas en tolérer une ſeconde repréſentation. En conſéquence le Sr. le Kain, comme le plus agréable au public, eſt venu faire l'annonce: après avoir parlé de ce qu'on donneroit le dimanche & le lundi, il a étendu les bras en ſigne de compaſſion, & avec un ton ſuppliant a dit qu'on donneroit *Sophoniſbe* pour la ſeconde fois le mercredi. Cette inſolence vis-à-vis M. de Voltaire, & cette familiarité avec le public, ont produit une ſenſation contraire à celle qu'elles auroient dû cauſer, & l'on a fort applaudi l'hiſtrion.

16 *Janvier* 1774. *Fragmens ſur l'Inde, ſur l'hiſtoire générale & ſur la France.* C'eſt une ſeconde partie pour ſervir de ſuite à ceux qu'on a déja lus: c'eſt une rapſodie telle qu'en donne depuis longtems M. de Voltaire. Il ſe fait toujours lire par les graces du ſtyle, par l'art avec lequel il ſait rapprocher les choſes les plus éloignées, & intéreſſer, ſans cependant mériter la confiance du lecteur. Dans la premiere partie, il avoit rapporté les deſaſtres de la compagnie des Indes, avoit remonté à leur cauſe, il s'étoit ſurtout étendu ſur la mort du général Lally, & s'étoit permis des

réflexions fort extraordinaires. Aujourd'hui il donne un précis de l'hiſtoire des Indiens & de leur religion. Par un bavardage qu'on ne peut pardonner qu'à ſa vieilleſſe, il revient encore ſur le Comte de Morangiès, & donne un ſupplément nouveau, à ce qu'il dit, ſur cette affaire. Il parle auſſi du procès de l'infortuné Montbailli, & retombe à ſon ordinaire ſur Nonotte, ſur Freron, ſur la Beaumelle, ſur Sabbathier, &c. puis il revient à divers points de notre hiſtoire.

18 *Janvier* 1774. Les directeurs de l'opéra, en attendant *Sabinus*, doivent remettre des fragmens qui ne ſont pas neufs, ſavoir, *le Devin de village*, *Vertumne & Pomone*, & *le Feu des Elemens*. *L'union de l'amour & des Arts*, doit être donnée dimanche 23 pour la 37e. repréſentation, ſans autre interruption que celle de *Callirhoé*. Ce ſuccès ſoutenu eſt ſans exemple dans les faſtes lyriques, & cependant le pauvre Floquet n'a eu que ſes mille écus, & l'on lui refuſe une gratification d'uſage, quand la réuſſite eſt décidée à un certain point.

19 *Janvier*. Les anti-inoculateurs triomphent beaucoup de la mort du fils de l'architecte Moreau, mort pendant le traitement de l'inoculation, & les partiſans de cette méthode n'en ſont nullement allarmés; ils attribuent l'événement à des accidens tout-à-fait étrangers. Quoi qu'il en ſoit, M. le Marquis d'Aligre, commandeur des ordres du Roi, ci-de-

vant premier préſident du Parlement, ſe trouvant bien d'avoir fait inoculer l'année derniere ſon fils unique, ſe diſpoſe à faire inoculer ſa fille, tant il eſt convaincu de l'excellence de ce procédé.

Le fameux Gaty, que nos docteurs regardent comme un charlatan, mais qui avoit été fort en vogue pour cette opération, parce qu'il la faiſoit avec beaucoup de graces, de légereté & de facilité pour ſes malades, craignant avec raiſon que pluſieurs de ceux inoculés par lui ne le discréditaſſent par des rechûtes inévitables, à raiſon de ſa maniere de faire l'inſertion, eſt retourné en Italie & ne veut pas revenir en France.

20 *Janvier* 1774. On n'a point encore la liſte des croupiers & penſionnaires de la ferme générale, ſuivant le nouveau bail; on ſait en gros que le total de cet objet ſe monte à trois millions de rentes, ce qui fait presque la moitié du bénéfice. Quant aux acteurs & actrices & gens à talens, dont les penſions ſont hypothéquées ſur cet objet, on explique la choſe de deux façons, ou en ce qu'ils ne font que changer de lieu de recette, c'eſt-à-dire qu'en place d'être portés ſur l'état des menus dont on ſupprimera les charges d'Intendans, ils le feront ſur celui de la ferme générale; ou bien en ce qu'ils ne ſont pas en nom, & ſeulement en ſous-ordre, c'eſt-à-dire que tous les Enfans de France, Princes & Princeſſes, auront une certaine ſomme aſſignée ſur ces fonds, qu'ils ſeront maîtres de faire

donner aux particuliers, qu'ils voudroient obliger par humanité, par charité, par bienfaisance, ou en reconnoissance des amusemens qu'on leur aura procurés.

Mlle. Arnoux, à qui l'on avoit annoncé qu'elle avoit une croupe, a écrit à cette occasion une lettre très plaisante à M. l'abbé Terrai, & l'on assure que ce ministre qui entend raillerie, y a répondu très agréablement. Voici copie de l'une & l'autre lettre.

*Lettre de Mlle. Arnoux de l'opéra, à M. l'abbé Terrai, contrôleur général des finances, à l'occasion du bruit qui couroit qu'elle avoit une croupe dans la ferme générale, par le nouveau Bail, signé le 1 Janvier.*

MONSEIGNEUR,

J'avois toujours ouï-dire que vous faisiez peu de cas des arts & des talens agréables: on attribuoit cette indifférence à la dureté de votre caractere. Je vous ai souvent défendu du premier reproche; quant au second, il m'auroit été difficile de m'élever contre le cri général de la France entiere. Cependant je ne pouvois me persuader qu'un homme aussi sensible que vous aux charmes de notre sexe, pût avoir un cœur de bronze. Vous venez bien de prouver le contraire. Vous vous êtes occupé de nous au milieu de l'affaire la plus importante de votre ministere. Forcé de grever la nation d'un impôt

de 162 millions, vous avez cru devoir en réſerver une légere partie pour le théâtre lyrique & pour les autres ſpectacles. Vous ſavez qu'une doſe d'*Allard* (1), de *Cailland* (2), de *Rauccux* (3) eſt un narcotique ſûr pour calmer les opérations douloureuſes que vous lui faites à regret. Véritable homme d'état, vous en priſez les membres ſuivant l'utilité dont ils ſont à vos vues. Le gouvernement fait, ſans doute, en tems de guerre grand cas d'un guerrier, qui verſe ſon ſang pour la patrie: mais en tems de paix le coup d'œil d'un militaire mutilé ne ſert qu'à affliger, qu'à exciter les plaintes & les murmures du François, déja trop diſpoſé à geindre. Il faut des gens, au contraire, qui le diſtraient & l'amuſent: un chanteur, une danſeuſe, ſont alors des perſonnages eſſentiels, & la diſtinction qu'on établit dans les récompenſes des deux eſpeces de citoyens, eſt proportionnée à l'idée qu'on en a. L'officier eſtropié arrache avec peine & après beaucoup de ſollicitations & de courbettes une penſion modique; elle eſt aſſignée ſur le tréſor royal, eſpece de crible ſous lequel il faut tendre longtems la main avant de recueillir quelque goutte d'eau. L'acteur eſt traité plus magni-

---

(1) Danſeuſe de l'opéra.

(2) Chanteur retiré de la comédie Italienne.

(3) Nouvelle actrice de la comédie Françoiſe.

magnifiquement ; il eſt accolé à une ſang-ſue publique, animal néceſſaire, qu'on fait ainſi dégorger en notre faveur de la ſubſtance la plus pure dont il ſe repaît. C'eſt à pareil titre, ſans doute, Monſeigneur, c'eſt à la profondeur de votre politique, que je dois attribuer le prix flatteur dont vous honorez mon foible talent. Vous m'accordez, dit-on, une croupe : ce mot m'effrayeroit de toute autre part, mais c'eſt une croupe d'or. Vous me faites chevaucher derriere Plutus. Je ne doute pas que dreſſé par vous, il n'ait les allures douces & engageantes. Je m'y commets, ſous vos auſpices, & cours avec lui les grandes aventures. Puiſſiez-vous, en revanche, Monſeigneur, ne jamais trouver de croupe rebelle ! puiſſent toutes celles que vous voudrez careſſer, s'abaiſſer ſous votre main chatouilleuſe ! puiſſe la plus orgueilleuſe ſe laiſſer dompter par vous & recevoir votre grandeur avec ce frémiſſement délicieux, préſage du plus heureux voyage, toutes les fois que vous galoperez dans les champs fortunés d'Idalie !

Je ſuis avec un profond reſpect,

MONSEIGNEUR,

Votre &c.

Paris ce 4 Janvier 1774.

*Réponſe de M. le contrôleur général à Mlle. Arnoux.*

Verſailles, le 8 Janvier 1773.

On vous a mal informée, Mademoiſelle ; vous

n'avez point de croupe dans le nouveau bail: ainſi vous ne chevaucherez derriere aucun fermier général. Mais il vous eſt très permis d'en faire chevaucher quelqu'un devant ou derriere vous. Cet accouplement ne vous ſera pas moins utile; il eſt même plus commode en ce que pour la miſe il n'exige qu'un très petit fonds d'avance.

Je ſuis, Mademoiſelle, tout à vous.

L'ABBÉ TERRAI.

21 *Janvier* 1774. On prétend aujourd'hui que le Sr. Dauberval n'eſt point allé en Ruſſie, qu'il n'eſt pas même ſorti de Paris, mais qu'il s'eſt tenu caché pour ſe ſouſtraire aux pourſuites de ſes créanciers. Quoi qu'il en ſoit, on l'a vu à l'opéra, mais il n'a point danſé de toutes les fêtes & ne danſe point encore. Quant à la Dlle. Allard, il n'y a pas d'apparence auſſi qu'elle reparoiſſe: elle devient ſi énormément graſſe, que ſes amis lui ont donné le bon conſeil de quitter le public au milieu de toute ſa gloire, & de ne pas attendre que ſon talent décline. Heureuſement de jeunes ſujets ſe forment, très propres à la remplacer. La Dlle. Eidoux ſurtout a fait des progrès étonnans, depuis quelques mois, qu'elle eſt excitée par l'émulation de remplacer une danſeuſe ſi aimée des ſpectateurs.

23 *Janvier*. Jeudi dernier 20 de ce mois, ſix commiſſaires de l'académie des ſciences ſe ſont tranſportés auprès du pont royal, vis-à-vis la rue Beaune, pour aſſiſter à l'expérience d'une nouvelle machine, à l'aide de laquelle l'inven-

teur prétend pouvoir rester sous l'eau pendant au moins une heure, sans conserver aucune communication avec l'air extérieur.

Cette machine est une espece de mannequin de cuir, c'est-à-dire un fourreau, conformé exactement comme un homme à l'extérieur. Celui qui doit subir l'immersion, entre dedans en chemise, ou en camisole, ou nud, par une ouverture qui reste au col. Ainsi affublé, il reçoit un casque de cuivre, qui lui emboëte toute la tête, & par un large collet du même métal vient s'adapter sur un cuir gras, auquel on l'attache avec des écrous bien vissés. Il n'y a d'autre ouverture que des œilleres de verre, & une troisieme au front, de verre aussi. Au sommet de la tête sont deux tuyaux, l'un sur l'autre, avec un conduit de cuir à chacun, du diametre d'une grosse bougie & d'environ quatre pieds de long, qui vont aboutir à une boule de cuivre. Cette boule a un ressort que l'on monte, au moyen duquel l'air y contenu, poussé par le canal inférieur, va se rendre à la bouche du plongeur; & celui qu'exhalent ses poumons, comme plus raréfié, se porte en haut & retourne par le conduit supérieur au récipient, c'est-à-dire à la boule de cuivre, où il se rafraîchit & revient de nouveau à la bouche. Ce jour-là l'inventeur ayant trop forcé le ressort, il s'est cassé; cependant il n'a pas voulu que les commissaires s'en allassent sans avoir vu quelque chose: l'expérience s'est toujours faite, mais au bout de

dix minutes, l'encaſtré a tiré la petite ficelle, & il n'a pu y reſter plus longtems. Ce qui eſt toujours beaucoup ſans aucune reſpiration. On doit inceſſamment recommencer l'expérience. L'auteur aſſure pouvoir deſcendre jusqu'à la profondeur de trente pieds. On a oublié de dire dans la deſcription de la machine, que le cuir eſt ſoutenu par des anneaux de fer, de diſtance en diſtance, afin que les mouvemens du plongeur ne ſoient pas gênés par la preſſion de l'eau & pour conſerver d'ailleurs un certain volume d'air.

Les commiſſaires de l'académie préſens, étoient MM. le Roi, le chevalier de Borda, l'abbé Boſſut, Tenon, Petit & Sage.

L'auteur de la machine eſt un homme des côtes, groſſier, ſans éducation, qui paroît l'avoir inventée pour aller ramaſſer les débris des naufrages.

24 *Janvier* 1774. On a annoncé le phénomene curieux d'une fille âgée de vingt ans, n'ayant que deux pieds quatre pouces. C'eſt à la foire St. Germain qu'on invite les amateurs de l'hiſtoire naturelle de venir la voir le mois prochain.

25 *Janvier*. Si les François rendent les étrangers tributaires de leurs modes & de leurs frivolités, ceux-ci viennent prendre leur revanche & mettre à contribution la curioſité crédule de la nation. Un Anglois, nommé Wildman, vient en conſéquence d'afficher qu'il avoit trouvé le ſecret d'apprivoiſer les abeilles: ce dont

il invite les amateurs à voir ses diverses expériences, qui sont au nombre de quatre.

1°. A son ordre les abeilles sortiront de la ruche & iront se placer sur tel chapeau des spectateurs qu'il leur indiquera.

2°. Elles viendront s'entortiller autour de son bras en forme de manchon, sans lui faire aucun mal.

3°. Elles se porteront sur son visage en forme de masque & le couvriront ainsi parfaitement.

4°. A ses ordres elles partiront & retourneront à leur ruche.

28 *Janvier* 1774. Deux Anglois s'entretenant des François dans ce pays-ci, l'un prétendoit qu'ils aimoient l'argent, l'autre soutenoit le contraire. Les contendans s'échauffent & comme cette nation aime beaucoup les paris, celui qui étoit pour défendre la nôtre de l'esprit de cupidité que l'autre lui supposoit, gagea que pendant un tems déterminé il feroit crier des écus de six livres à vingt-quatre sols, sans que toute sa marchandise, au nombre de 200 écus, fût débitée. Les préalables, de bonne foi, de part & d'autre bien arrêtés, on va à la monnoye prendre un sac de 1200 livres, en écus neufs; on loue un crieur ou un aboyeur, qui au jour, lieu & heure marqués commence son annonce; & l'on assure qu'au bout de deux heures, délai convenu, il ne s'étoit encore trouvé que cinq acheteurs. Ce pari, fol d'abord en apparence pour celui qui le proposoit, par les combinaisons des

circonſtances, paroît fait en connoiſſance de cauſe, & l'on aſſure la vérité du fait.

29 *Janvier* 1774. Un Juif Anglois nommé Jonas, arrivé depuis quatre mois environ dans ce pays-ci, ayant eu le bonheur de déployer ſes talens pour l'eſcamotage, chez les jeunes Princes, eſt devenu tellement à la mode, qu'il n'y a point aujourd'hui de ſouper élégant dans Paris, où il ne ſoit appellé & ne ſerve quelque plat de ſon métier. Il prend au moins trois louis par ſéance, & l'on juge quelle fortune il doit faire: il eſt ſupérieur à Comus en cette partie, c'eſt-à-dire qu'il eſt plus fin; mais l'autre eſt plus ſavant, & vraiment phyſicien. Le Sr. Jonas a un air balourd, une tournure matérielle & ronde, qui en impoſe encore davantage & le fait paroître plus merveilleux.

30 *Janvier*. Le différend du Sr. Dauberval avec Mrs. de l'académie royale de muſique étant accommodé, il a reparu dans les Fragmens donnés depuis peu & a été extraordinairement fêté par le public, enchanté de le revoir.

31 *Janvier*. M. Diderot eſt attendu dans ce pays-ci pour le printems prochain. Ce grand homme écrit qu'il s'ennuye à Petersbourg, qu'il n'y trouve d'intéreſſant que les converſations qu'il a avec l'auguſte Souveraine, ſa protectrice. Sans doute, qu'elle ne ſe plaît pas moins dans ſes tête à tête avec lui, mais les ſoins du gouvernement la diſtraient & l'empêchent d'entrete-

nir auſſi ſouvent qu'elle le voudroit ce fameux philoſophe.

1 *Février* 1774. On a fait de mauvais vers ſur le Sr. Mirlavaud, tréſorier des grains au compte du Roi, annoncé dans l'almanach royal pour 1774. Les curieux les recueillent toujours comme faiſant grande ſenſation en ce moment & anecdote pour l'avenir. Les voici :

Ce qu'on diſoit tous bas, eſt aujourd'hui public :
Des préſens de Cérès le maître fait trafic,
Et le bon Roi, loin qu'il s'en cache,
Pour que tout le monde le ſache,
Par ſon grand almanach ſans façon nous apprend
Et l'adreſſe & le nom de ſon heureux agent.

2 *Février* 1774. Il paroît un mémoire de Me. Linguet pour le Marquis de Soyecourt; on y trouve le ſpectacle inſtructif & philoſophique d'un Seigneur puiſſamment riche, qui par une cupidité baſſe & ſordide voulant accroître ſa fortune en entrant comme un vil financier dans des entrepriſes d'affaires lucratives, eſt la dupe d'intriguans & d'eſcrocs, qui abuſent de ſa crédulité, au point de le faire ſe déranger conſidérablement & de le conduire ſur le penchant de ſa ruine. C'eſt la ſuite du procès contre le Marquis du Hautoy, où la Baronne de la Garde, maîtreſſe du contrôleur général, jouoit un rôle ſi infâme qu'il a été obligé de la renvoyer.

4 *Février*. Il court une épitre à Margot, qui fait grand bruit dans cette capitale, à raiſon des alluſions qu'on croit y trouver relati-

vement à Madame la Comteſſe Dubarry, quoi qu'elles ne roulent, en général, que ſur mille exemples qu'on voit tous les jours de courtiſannes parvenues ; mais la malignité du public s'exerce & donne beaucoup de vogue à cet ouvrage, bien fait d'ailleurs, mais dont l'auteur eſt obligé par la raiſon ci-deſſus de garder l'incognito.

5 *Février*. Le Sr. Bellanger, un de ces officiers aventuriers, risquant tout parce qu'ils n'ont rien à perdre, connu dans les tripots pour tenir la banque au pharaon, a voulu tenter fortune d'une autre maniere. On aſſure qu'il avoit accepté une miſſion ſecrete pour aller en Angleterre, dont on veut que l'objet fût l'enlevement de l'auteur du gazetier cuiraſſé : il avoit pour aſſocié à ſon expédition des ſuppôts de police, tels que Receveur, Cambert, Finet, &c. Malheureuſement pour eux, ils n'ont pas réuſſi : on a même eu vent de leur deſſein, ils ont été déſignés dans les papiers publics. Le bruit avoit couru qu'ils avoient été attrapés & pendus comme eſpions. Il eſt fâcheux que cela ne ſoit pas exactement vrai. Ils ſont revenus ici, mais l'exempt Receveur en a eu une telle frayeur qu'il en eſt encore fol.

7 *Février* 1774. L'almanach royal de cette année devient extrêmement recherché à cauſe de l'annonce nouvelle dont on a parlé & qui n'exiſtera plus à l'avenir. Le Sr. le Breton, l'im-

primeur, en a reçu une févere réprimande, & fon imprimerie eft fermée pour trois mois.

7 *Février*. Une Arthémife nouvelle donne à Paris le fpectacle rare d'une douleur conjugale que le tems ne peut affoiblir. C'eft Madame la Comteffe d'Harcourt. Son mari mort, il y a près de cinq ans, fit beaucoup de bruit dans le tems à l'occafion du démêlé qu'il excita entre fon confeffeur, l'archidiacre Tando, & l'archevêque de cette capitale. On va voir aujourd'hui chez le Sr. le Moine le maufolée que fon époufe doit faire élever à Notre-Dame à la mémoire du Comte. Elle va fouvent chez le fculpteur pour preffer le monument; elle y paroît les cheveux épars, & dans l'appareil douloureux & lugubre où elle doit figurer dans le cénotaphe. Elle ne s'occupe pas moins du défunt dans fon intérieur. Elle lui a toujours confervé fon appartement: on y trouve encore fa figure en cire, qu'elle a fait fondre en pied, à la mort de fon mari. Il eft habillé dans fa robe de chambre; il eft affis dans fon fauteuil à côté de fon lit, préparé comme s'il devoit s'y coucher; & cette femme, dont la tête vaporeufe & mélancolique la fait paffer aux yeux des profanes pour tirer un peu à la folie, s'enferme fouvent en ce lieu, comme pour s'y entretenir avec cette image muette & la careffer à fon aife.

7 *Février* 1774. L'abbé Rouffeau, qui doit prêcher le carême devant le Roi, a ouvert, fui-

vant l'ufage, fa ftation le jour de la chandeleur. Merveilleufement encouragé par l'exemple de l'abbé de Beauvais, dont le zele, vigoureux & amer, a été récompenfé par un évêché, celui-ci a fuivi les mêmes erremens; il a encore enchéri, & a tonné avec une hardieffe fainte, aux yeux des dévots, cynique aux yeux des courtifans. Ce premier fermon fait déjà grand bruit.

8 *Février. L'Epitre à Margot* eft tellement dans le ftyle, la maniere & le genre de M. Dorat, qu'on la lui attribuoit affez généralement. Le fcandale que cette bagatelle a occafionné, lui a paru mériter un defaveu, pour fe mettre à l'abri du reffentiment de la femme puiffante, dont les ennemis de celle-ci ont voulu reconnoître le portrait dans *Margot*, Mais il a cru en même tems n'y devoir mettre aucune importance, & il s'eft contenté de faire une autre épitre, où il fe défend de l'imputation, en décriant beaucoup la premiere piece, qui vaut pourtant mieux que la fienne.

8 *Février* 1774. Il paroît un mémoire fur une réclamation contre des vœux faits malgré l'autorité eccléfiaftique: il eft de Me. la Croix & fe fait lire avec le plus grand intérêt. Il s'agit d'un Sr. de Poilly, fait cordelier malgré lui, il y a près de trente-cinq ans & qui réclame conftamment depuis lors contre cette tyrannie. On ne peut fe difpenfer de la reconnoître pour telle, puisqu'il n'a paru confentir à entrer dans

cet Ordre, que pour ſe ſouſtraire aux mauvais traitemens de ſes parens ; que ceux-ci ont d'ailleurs rendu ſa profeſſion irréguliere, faute de ſe conformer aux ordonnances, en aſſiſtant à la priſe d'habit & en ſignant ſon acte de profeſſion ; qu'elle l'eſt encore, parce qu'il n'a point fait le noviciat convenable, qu'il n'a jamais été admis volontairement parmi ſes confreres ; qu'enfin la puiſſance eccléſiaſtique s'y eſt oppoſée par une ſentence de l'officialité de Meaux. Le détail des vexations éprouvées par ce malheureux eſt incroyable, & l'on ne peut concevoir qu'il ſe trouve une mere aſſez barbare pour ſe porter à une perſécution auſſi conſtante. On a depuis employé la calomnie contre ce même homme, qu'on a d'abord accuſé de péderaſtie, & qu'on a voulu faire paſſer enſuite aux yeux du gouvernement pour auteur d'un livre, dont on ne donne que les lettres initiales : *la F. de P. L. D.* répandu dans Paris par fragmens, & l'écrivain réfugié chez l'étranger a depuis été connu.

8 *Février* 1774. M. de Roſſet, préſident de la chambre des comptes de Montpellier, travaille depuis vingt-cinq ans à un poëme ſur l'agriculture. Il compte l'avoir enfin mis au point de perfection dont il le croit ſuſceptible, & il s'imprime actuellement au Louvre aux frais du Roi, in-4°., avec des gravures & tous les ornemens typographiques. C'eſt M. Bertin, le miniſtre, qui ayant eu autrefois connoiſſance de l'ou-

vrage, s'en eſt rappellé le ſouvenir avec plaiſir & a procuré à l'auteur cet honneur. Tous les économiſtes ſont dans l'attente de ce poëme, qui vraiſemblablement n'y répondra pas. Le poëte eſt déja preſque ſexagénaire, mais a encore tout le feu d'une tête méridionale.

9 *Février*. M. de la Condamine, Chevalier des ordres royaux militaires & hoſpitaliers de Notre Dame du Mont-Carmel & de St. Lazare de Jéruſalem, l'un des XL de l'Académie Françoiſe, de l'Académie des Sciences, de la Société Royale de Londres, des Académies de Berlin, de Petersbourg, Bologne, Cortone, Nancy, célebre par ſes voyages, entrepris par ordre du Roi, pour déterminer la figure de la terre, par ſes connoiſſances profondes en pluſieurs genres, par ſes divers écrits en faveur de la méthode de l'inoculation, & même par ſon talent pour la poéſie légere, eſt mort âgé de 74 ans. Malgré les infirmités dont il étoit accablé, & ſurtout une ſurdité extrême, il a conſervé jusqu'à la fin de ſes jours une activité, une vivacité d'eſprit & une gaîté étonnantes.

9 *Février*. Le Sr. Guignon, ordinaire de la muſique du Roi, eſt mort à Verſailles le 30 Janvier à près de 80 ans. Son talent ſupérieur pour le jeu du violon lui avoit mérité l'office de *Roi & maître des meneſtriers du royaume*, dont S. M. l'avoit pourvu par lettres patentes du 15 Janvier 1741. Au mois de Mars 1773 il s'étoit démis de cette charge, qui avoit été ſupprimée.

9 *Février* 1774. Les comédiens François doivent enfin jouer samedi *le Barbier de Seville*, ou *la précaution inutile*, comédie du Sr. de Beaumarchais, attendue depuis si longtems. Elle avoit été arrêtée à la police & l'anecdote est plaisante. L'auteur s'est rendu chez M. de Sartine, pour se plaindre de l'embargo. Ce magistrat lui a répondu, que c'étoit à cause des circonstances : à quoi le Sr. Caron a repliqué que c'étoient ces mêmes circonstances qui le déterminoient à la faire jouer; que ses ennemis ayant répandu le bruit qu'il y tournoit la magistrature en ridicule, il avoit le plus grand intérêt à se disculper; d'autant qu'il avoit l'approbation de M. de Sartine & de Marin même, comme censeur de la police, depuis 18 mois: que si l'on s'obstinoit à arrêter la représentation de sa comédie, il alloit la déposer au greffe, munie de cette double approbation, & en requérir la lecture aux chambres assemblées. Le Lieutenant de police n'a pu qu'être très ému de cette requisition, & Madame la Dauphine, dont on a fait intervenir la protection, a enfin levé tous les obstacles. On assure que cette Princesse veut assister à la premiere représentation.

10 *Février* 1774. Il paroît que l'on a fait lire à Madame la Comtesse Dubarry *l'Epitre à Margot*, qu'elle n'a point plu à cette Dame, & que le Sr. Dorat a été obligé de brocher bien vîte une rétractation poëtique.

12 *Février.* *Le Barbier de Seville*, demandé depuis longtems & à plusieurs reprises, par le parterre, avoit été affiché pour aujourd'hui samedi; mais jeudi au soir, les comédiens annoncerent que cette représentation n'auroit pas lieu, qu'il étoit venu des ordres supérieurs qui y mettoient obstacle. M. le Duc d'Aiguillon, & Madame la Comtesse Dubarry ont requis du Duc de la Vrilliere qu'il interposât son autorité pour empêcher la publicité de cette comédie. M. de Beaumarchais paroît encore mieux disposé & intéressé à la déposer au greffe du parlement pour se justifier.

Cette suspension fait un grand tort aux comédiens, qui ayant obtenu la permission de jouer cette piece, d'après un nouvel examen plus sévere & plus détaillé, étoient dans la ferme confiance qu'elle ne souffriroit plus de difficulté, en conséquence avoient fait beaucoup de dépenses en décorations, habits; &c. tout étoit déja loué pour les six premieres représentations.

13 *Février* 1774. On annonce avec beaucoup d'emphase un bal de M. le bailly de Fleury, Ambassadeur de Malthe. Le décore en doit être dans un genre singulier: on y entrera d'abord par le Tenare, ou plutôt par le purgatoire, puisqu'on n'y restera pas; & de-là l'on passera aux champs élysées : spectacle d'autant plus agréable, qu'il sera vrai pour le local, puisque c'est dans son jardin que sera cet emplace-

ment enrichi de tout ce qui peut figurer le ſéjour des morts bienheureux.

13 *Février*. M. le Comte de Lauraguais, ce Seigneur aimable, dont le fond de gaîté inépuiſable eſt ſi merveilleuſement ſecondé par ſa vive imagination, après avoir amuſé Londres eſt venu réjouir cette capitale par ſes ſaillies & ſes plaiſanteries ingénieuſes ; on en raconte une charmante.

Il a ces jours derniers formé une aſſemblée de quatre docteurs de la faculté de médecine, appellés en conſultation. La queſtion étoit de ſavoir ſi l'on pouvoit périr d'ennui. Ils ont tous été pour l'affirmative, & après un long préambule, où ils motivoient leur jugement, ils l'ont ſigné dans la meilleure foi du monde. La famille des Brancas eſt aſſez généralement compoſée de perſonnages idiots, hypocondres, vaporeux, mélancoliques, &c. Ils ont cru qu'il s'agiſſoit de quelque parent du conſultant & ils ont décidé que le ſeul remede étoit de diſſiper le malade, en lui ôtant de deſſous les yeux ſurtout l'objet de cet état d'inertie & de ſtagnation.

Muni de cette piece en bonne forme, le facétieux Seigneur eſt allé la dépoſer chez un commiſſaire & y porter plainte en même tems contre le Prince d'Henin, qui, par ſon obſeſſion continuelle autour de Mlle. Arnoux, feroit infailliblement périr d'ennui cette actrice, ſujet précieux au public & dont en ſon particulier il deſiroit la conſervation. Il y requiert en con-

ſéquence qu'il ſoit enjoint audit Prince de s'abſtenir de toute viſite chez elle, juſqu'à ce qu'elle ſoit parfaitement rétablie de la maladie d'ennui dont elle eſt atteinte, & qui la tueroit, ſuivant la déciſion de la faculté.

On ne dit pas comment le Prince d'Henin a pris la plaiſanterie, un peu forte.

15 *Février* 1774. Le quatrieme mémoire du Sr. de Beaumarchais tant attendu paroît enfin. Il l'a donné dimanche aux magiſtrats, aux princes, à la cour, & dès la nuit il l'a mis en vente au bal de l'opéra, car cet auteur adroit a tourné à ſon profit la curioſité du public & fait un gros bénéfice de ſes écrits. Celui-ci a pour titre: *quatrieme mémoire pour, &c. contre M. Goezman, juge accuſé de ſubornation & de faux: Madame Goezman & le Sr. Bertrand, accuſés; les Sieurs Marin, gazetier, d'Arnaud Baculard, conſeiller d'ambaſſade, & conſorts: &c. Et réponſe ingénue à leurs mémoires, gazettes, lettres courantes, cartels, injures, & mille & une diffamations.*

Comme celui-ci eſt plus fort, plus hardi, plus inſolent, plus dériſoire contre le nouveau tribunal entier, qu'aucun des autres, le Sr. de Beaumarchais, qui fait tout avec fineſſe, a eu celle de ne le répandre que dans les jours gras, c'eſt-à-dire dans un tems de vacances, & de gagner ainſi quatre jours de débit.

17 *Février* 1774. On parle beaucoup des deux bals donnés par M. le Bailly de Fleury, & ſurtout du décore, qui ſubſiſte encore & que tout

le

le monde va voir. On étoit en effet obligé de passer par le Tenare. On y avoit figuré un Phlégeton. Il y avoit une barque à Caron, des monstres, des bruits souterreins. Les champs élysées étoient délicieux : du reste, toutes femmes très-choisies, pas une fille, &c. On compte que cette fête aura coûté 40,000 livres à M. l'Ambassadeur de Malthe, très-vilain en général, & qui a merveilleusement rempli le proverbe.

18 *Février* 1774. La curiosité de lire le dernier mémoire du Sr. de Beaumarchais ne peut se rendre. On en a déjà débité six mille exemplaires. Il faut convenir que celui-ci est beaucoup plus intéressant par les grands objets qu'il traite : il est d'ailleurs infiniment mieux fait que le troisieme.

L'ouverture est un chef-d'œuvre. L'auteur, par une prosopopée ingénieuse avec l'Etre Suprême, trouve le moyen de passer en revue tous ses adversaires & d'en faire des portraits encore piquans & rajeunis dans ce nouveau cadre. Outre les personnages déja connus & baffoués, il y amene le Président de Nicolaï, dont le nom, la qualité & les avantures scandaleuses fixent plus particuliérement l'attention. Il passe ensuite à un résumé clair & concis de toute l'affaire & de ses incidens, ce qui amene la discussion du second mémoire de Madame Goezman, auquel on lui reprochoit de n'avoir pas répondu. Il répand toujours à pleines mains le sarcasme sur cette Dame, contre laquelle il ne sauroit s'é-

puiser. Par une transition heureuse, il en vient à sa dénonciation contre le faux de M. Goezman, dans l'extrait de baptême, cause du premier ajournement personnel dont a été chargé le conseiller. Il en fait voir la liaison avec son affaire. Il établit l'intérêt pressant qu'il avoit à éclaircir cette anecdote de la vie du magistrat, puis il tombe à bras raccourci sur d'Airolles, & se tire, sinon en brave, au moins en fin adversaire du cartel. De cette carricature risible il s'éleve à un tableau de Michel-Ange; il décrit d'une façon majestueuse l'assemblée des chambres, & sous cet appareil imposant déguise une dérision sensible aux yeux des connoisseurs du plat aréopage. Le détail de l'insulte faite par le Président de Nicoloï au Sr. de Beaumarchais vient comme naturellement à la suite de cette narration & n'est pas conté à l'avantage du Magistrat. Après s'être contenu dans la gravité du sujet, l'écrivain en revient à son ami Marin, qu'il traîne encore dans la boue & qu'il couvre d'opprobre. Enfin, pour se concilier les femmes en intéressant leur cœur, il termine par un long épisode, vrai roman, d'une histoire prétendue arrivée à sa sœur en Espagne, avec Clavico, auteur du *Pensador*, feuille philosophique dans le goût du *Spectateur*. Il l'amene au moyen d'une lettre infâme qu'il suppose que ses ennemis font courir, & qu'on soupçonne plutôt fabriquée par lui-même, pour avoir lieu d'insérer cette partie de son journal, qu'il a cru

devoir faire une diverſion curieuſe aux yeux de certains lecteurs, fatigués du récit de tant de querelles de palais. On eſt obligé de convenir que ceci eſt de trop, en ce que le narrateur prête le flanc au ridicule par des rodomontades qui ſe reſſentent fort du pays où il voyage, & dont ſes ennemis profiteront, s'ils ſont adroits. A la fin de ce mémoire on lit une note curieuſe, qui confirme l'anecdote dont on a parlé. Il paroît y perſiſter dans ſa réſolution de ſoumettre ſa piece du *Barbier de Séville* à l'examen du nouveau tribunal, & il ſupplie en effet la cour d'ordonner que le manuſcrit lui ſoit repréſenté, pour détruire à cet égard les imputations de ſes ennemis.

19 *Février* 1774. L'affaire des exempts & eſpions qu'on diſoit pendus en Anglererre, acquiert plus de clarté & paroît conſtatée. C'eſt à l'occaſion du Sr. de Morande, auteur du *Gazetier cuiraſſé*, qu'il étoit en effet queſtion d'enlever. Voici ce qui y avoit donné lieu. Ce moderne Aretin, ſe trouvant encouragé par le débit de ſon libelle, & ayant ramaſſé d'autres matériaux pour y ajouter une ſuite, a imaginé une tournure plus prompte, moins pénible & moins dangereuſe, pour gagner beaucoup d'argent. Il a écrit à quelques particuliers riches de ce pays-ci, qu'il avoit ſur leur compte des anecdotes très-ſcandaleuſes, mais qu'il croyoit de ſon honnêteté de les en prévenir, & de ſavoir s'ils ne feroient pas fâchés de les voir ainſi

réveler au grand jour ; que moyennant telle somme, il leur épargneroit ce désagrément. Plusieurs y ont acquiescé, entr'autres M. de Marigny. L'audace du Sr. de Morande a été jusqu'à lui faire écrire à Madame la Comtesse Dubarry, pour la rançonner de la même maniere. Elle en a porté plainte à M. le Duc d'Aiguillon. Ce Ministre s'est abouché avec l'Ambassadeur d'Angleterre, qui en a écrit à sa cour ; & S. M. Britannique a répondu qu'elle ne s'opposeroit point à ce qu'on vînt enlever dans ses états, noyer dans la Tamise, ou étouffer ce monstre, peste de la société, fléau de ses semblables, pourvu que cela se conduisît dans le plus grand mystere, & sans blesser à l'extérieur les droits de la nation. C'est en conséquence de cet accord qu'ont été dépêchés les suppôts dont on a parlé, qui s'étant indiscrétement confiés à Madame de Godeville, Françoise, femme perdue d'honneur & de débauches, refugiée dans ce pays-là, ont été découverts & obligés de se tenir cachés jusqu'au moment favorable pour leur évasion.

20 *Février* 1774. Un faiseur d'épigrammes s'est exercé sur la querelle entre Me. Gerbier & Me. Linguet, & frappant à la fois sur les deux, les a flétris du même fer chaud. La voici.

C'est grand dommage, dites-vous,
Ils sont fous,
Ces avocats de haut parage,
Qui, dans des écrits pleins de rage,

S'arrachent la robe & l'honneur.
Quant à la robe, elle eut souvent pareil outrage;
Pour l'honneur, n'ayez crainte; il est bien défendu:
Linguet n'en eut jamais, & Gerbier l'a perdu.

20 *Février.* *Le taureau blanc*, conte allégorique de M. de Voltaire, est toujours très-rare. Il n'est point en vers, il est en prose. C'est une espece de féerie, qui ressemble beaucoup à l'histoire de Nabuchodonoser, changé en bête.

22 *Février.* On attend avec impatience la *Lingue-Morangiade*, poëme auquel le Sr Robé travaille. On conçoit aisément qu'il roule sur le procès des Verons, & contient une satyre contre le Comte de Morangiès & son défenseur. On ne sait si cela sera bien bon. Ce poëte obscene n'a réussi jusqu'à présent que dans les contes & épigrammes orduriers. Malheureusement ses ouvrages ne feront peut-être jamais répandus. Il eut une pension du gouvernement pour les brûler, ainsi que son fameux poëme de la vérole, & il l'a fait religieusement. Mais il les sait par cœur & les récite. Il est en outre dévot, grand convulsionnaire, & a fait un poëme sur les miracles du bienheureux diacre Pâris. C'est un personnage très-inconséquent, comme tous les poëtes & gens qui ont plus d'imagination que de raisonnement.

23 *Février* 1774. On a dit que *Sabinus* n'étoit autre chose que la tragédie d'*Eponine* ressuscitée par M. de Chabanon & ajustée au théâtre pour en faire un opéra en cinq actes; c'est

dans cet état qu'il a été joué à Verſailles. Il a ſubi depuis encore une réduction, & a été refondu en quatre actes, pour paroître ici. Il a été donné hier dans cette forme, & le poëme, ſifflé à la comédie françoiſe, n'a pas été jugé meilleur au théâtre lyrique. Quant à la muſique, on y voit un compoſiteur qui s'évertue merveilleuſement pour trouver du nouveau, pour faire du grand, de l'extraordinaire, qui ne réuſſit pas toujours, & prodigue ſouvent des richeſſes déplacées ne produiſant aucun effet. Les danſes dont il eſt ſurchargé, ſont une reſſource communement ſûre. Celles-ci ont été fort goûtées, à raiſon des coryphées. Tout ce que la choréographie a de ſujets plus brillans a voulu s'y diſtinguer. Le jeune Veſtrallard y a été fort applaudi. Mais ces ballets ont paru avoir le défaut de la muſique, de ne rien exprimer, pour vouloir ſignifier trop de choſes, pour être trop recherchés.

M. le Maréchal Duc de Richelieu a fait donner à l'opéra les habillemens de Verſailles, ce qui a jetté beaucoup de luxe ſur la ſcene. Les décorations ont auſſi fait plaiſir.

24 *Février* 1774. M. de Guibert eſt allé, comme l'on ſait, voir ces vacances le philoſophe de Ferney. Suivant l'uſage, il a été très-bien accueilli par Madame Denis; il a été retenu à dîner, mais n'a point vu M. de Voltaire, ce qui lui a fait naître une plaiſanterie. Avant de partir il a demandé une plume & de l'encre,

& lui a écrit ces mots : „ je vous avois tou-
„ jours soupçonné être un Dieu, mais j'en suis
„ aujourd'hui convaincu, puisqu'on vous boit
„ & vous mange, sans vous voir." Cette saillie impie & galante plut tellement au Patriarche qu'il se montra, & vint embrasser l'auteur du billet. Un adulateur de ce grand homme n'a pas voulu laisser perdre le bon mot, & l'a mis en vers qui courent :

O céleste génie, aimable octogénaire,
Philosophe sublime, ô grand homme, ô Voltaire!
Je vous avois toujours soupçonné pour un Dieu;
Vous ne m'êtes plus un problême,
Puisqu'ainsi que l'Etre suprême,
Sans vous voir on vous mange & vous boit en ce lieu.

25 *Février* 1774. Madame de Montglas est la femme d'un Président de la chambre des comptes de Montpellier, devenu chef du conseil de M. le Comte d'Eu. Il faut qu'elle soit encore jolie, puisqu'elle a occasionné une rivalité assez grande entre M. le Prince de Nassau & M. le Comte d'Esterhasi, colonel de hussards, pour en être venus à se battre au sujet de cette Hélene. Le dernier ayant été blessé, & la cordialité ayant succédé à la fureur, les deux amoureux sont convenus de s'en rapporter au choix de leur maîtresse, se donnant respectivement leur parole d'honneur de s'y conformer & de s'éloigner sans murmurer. La Dame s'est expliquée en faveur du Prince de Nassau. Celui-

ci eſt entré en pleine jouiſſance, mais ayant un jour trouvé Madame de Montglas chez un peintre avec M. d'Eſterhaſi, il en eſt ſurvenu une autre rixe, & le ſcandale a été ſi grand que le mari, informé des faits, a obtenu une lettre de cachet pour faire enfermer ſa femme dans un couvent, où elle vient d'être conduite.

*26 Février* 1774. Le Sr. Wildman s'eſt tranſporté à la foire St. Germain, & y fait voir ſes expériences annoncées, concernant les abeilles: expériences qui étonnent tout le monde. Il ajoute, à ce qu'on a dit, qu'il pourroit leur faire prendre cinquante poſitions différentes, & chacune dans deux minutes. Il prétend être en état de faire les mêmes expériences avec tel eſſain qu'on lui préſentera, même avec des guêpes ou autres mouches des plus méchantes, & qu'il les apprivoiſera en cinq minutes, ſans qu'il y ait le moindre danger d'être piqué. La ſalle même eſt diſpoſée de maniere que les inſectes ne volent jamais du côté des ſpectateurs, ce qui doit enlever toute crainte à ceux qui en auroient.

Il fait voir auſſi des ruches de ſon invention pour les appartemens & les jardins, qui ont mérité l'approbation de Mrs. de l'Académie des ſciences de Londres & de Paris. Il explique enfin la maniere de conſerver toute l'année ces inſectes induſtrieux, d'ôter le miel ſans perdre une ſeule mouche, & de retirer dans une année trois fois plus de miel & de cire que dans les ruches ordinaires.

28 *Février* 1774. *Sabinus* n'ayant point eu un succès décidé à la premiere représentation, les directeurs l'ont repaîtri encore une fois, & l'on a transporté surtout le ballet du cinquieme acte au quatrieme; ce qui prouve qu'il n'y a pas plus d'ensemble dans la danse que dans les autres parties. On a retranché aussi quelque chose dans le poëme, ce qui le rend moins ennuyeux, mais ne lui a pas procuré plus d'accueil auprès des connoisseurs.

1 *Mars* 1774. Les comédiens Italiens ont donné hier la premiere représentation de *la Rosiere de Salency*, comédie en un acte & en vers, mêlée d'ariettes, & suivie d'un divertissement, qui a déjà été jouée à Fontainebleau, où elle a eu peu de succès, quoique la musique soit de Grétry. Les paroles sont d'un colonel, du Marquis de Pezay, que Madame la Dauphine protege. En conséquence cette Princesse a honoré de sa présence le spectacle, qui n'a pas eu un succès meilleur qu'à la cour.

1 *Mars*. On a fait les vers suivans, sur Madame Goezmann; la chûte en est assez heureuse, mais ils sont du reste lâches, diffus & seulement bons comme historiques:

Quand pour ouïr sa destinée,
Aux pieds de l'auguste divan,
Tremblante, interdite, étonnée,
La tendre épouse de Goezman
Avec pompe fut amenée:

D'un ton doux, civil & prudent,
Monfieur le Premier Préfident,
Fort expert en galanterie,
Au nom de la docte écurie
Lui fit ce joli compliment:
„Calmez vos fens; raffurez-vous, Madame,
„Vous en êtes quitte à bon prix:
„Vos juges par ma voix vous déclarent infâme."
Soudain reprenant fes efprits:
„Quoi! ce n'eft que cette mifere?"
Reprend la Dame aux quinze louis;
„En vérité, dans cette affaire,
„Soins fuperflus, Meffieurs, vous avez pris.
„N'étoit befoin de tout ce formulaire,
„De ces grands mots ne difant rien,
„Pour condamner à l'infâmie
„L'époufe d'un fujet de votre confrérie:
„Avec lui fuis-je pas, hélas! commune en bien?"

3 *Mars* 1774. Le projet de la conftruction de la nouvelle ville fur le lac de Geneve, abandonné depuis la disgrace de M. le Duc de Choifeul, reprend faveur & l'on s'en occupe: feulement on ne croit pas que ce lieu appellé Verfoy prenne le nom de *Choifeul la ville*, comme il auroit fait, fi le Miniftre qui le lui faifoit donner, fut refté en place.

4 *Mars*. Les comédiens François ont remis depuis quelques jours fur leur théâtre le *Venceslas*, tragédie de Rotrou. Cette piece, dont M. de Marmontel s'étoit avifé de faire les corrections, changemens, retranchemens, &c. a

été donnée dans ſon premier état, & n'en a eu que plus de ſuccès: il eſt vrai que le Sr. le Kain l'a fait infiniment valoir par ſon jeu ſupérieur & au deſſus de tous les éloges.

6 *Mars* 1774. M. de la Condamine n'a pas cru devoir ſatisfaire à l'uſage dans la derniere maladie dont il eſt mort. Un confeſſeur s'étant préſenté pour lui parler de Dieu, il l'a renvoyé comme n'ayant aucun beſoin de ſes ſecours: ſa famille ayant voulu profiter d'un moment d'affaiſſement pour le faire adminiſtrer, il eſt revenu à lui & s'eſt refuſé à cette cérémonie: enfin la machine étant abſolument détraquée, on a eu recours à un bon prêtre accommodant, qui, quoiqu'inſtruit des ſcenes précédentes, lui a donné ſon paſſeport avec l'extrême onction. Cet eccléſiaſtique trop officieux vient d'être interdit par M. l'Archevêque.

7 *Mars*. Le Sr. Moreau, d'après le dernier projet arrêté par lettres patentes enrégiſtrées au nouveau tribunal, comme architecte de la ville, a fait ſes plans pour établir la nouvelle ſalle de comédie à l'hôtel de Condé. Il eſt allé dimanche 27 Février les préſenter au Roi. S. M. ne les a pas agréés infiniment, elle s'eſt rappellée ceux que lui avoit préſentés le Sr. Liegeon, & a paru deſirer que celui du carrefour de Buſſi s'exécutât. En conſéquence cet architecte eſt de nouveau entré en conférence avec les gentilshommes de la chambre.

D'ailleurs, le contrôleur général commence à

reconnoître que l'exécution dans la circonſcription donnée coûteroit infiniment cher. Il y a pour 1,800,000 livres de maiſons à acheter, indépendamment de l'hôtel de Condé, acheté trois millions par le Roi, & dont il faudroit réſerver au moins 600,000 & plus de terrein. En ſorte que l'emplacement ſeul coûteroit presqu'autant que la totalité d'un des deux projets du Sr. Liegeon.

Enfin les comédiens ouvrent les yeux & craignent qu'ils ne perdiſſent leur propriété, ſi le Roi faiſoit des avances auſſi conſidérables pour eux. Il faut eſpérer que tant de conſidérations réunies, & une diſcuſſion amenée par l'expérience, engageront le miniſtere à ſe déterminer en faveur de l'un des deux projets du Sr. Liégeon.

8 *Mars* 1774. Voici une plaiſanterie à l'occaſion de l'arrêt du nouveau tribunal contre le Sr. de Beaumarchais : pour l'entendre il faut ſe rappeller qu'il ſe nomme Caron, & c'eſt ſur ce mot qu'on joue : on s'adreſſe à ces Meſſieurs :

O vous qui lancez le tonnerre,
Quand vous deſcendrez chez Pluton,
Prenez votre chemin par terre
Vous ſeriez mal menés dans la barque à Caron !

9 *Mars*. Le Prince de Conti couvre le Sr. de Beaumarchais de la protection la plus éclatante, & malgre l'arrêt qui déclare ce particulier in-

fame, il l'a fait fouper l'autre jour chez lui, avec quarante perfonnes très qualifiées. Cette faveur qui ne fe manifefte ouvertement que dans ce moment-ci, mais qu'on s'apperçoit être ancienne, tourne les foupçons presque en certitude que la *Correfpondance* & autres brochures de cette efpece fortoient du Temple, & fe travailloient fous les aufpices de S. A. : une certaine identité de ftyle, de tournure, de méchanceté & d'efprit, tout forme de fortes préfomptions pour faire croire que fes ennemis ne l'ont point taxé vaguement d'avoir eu part aux écrits en queftion, & qu'ils avoient là-deffus de bons renfeignemens.

11 *Mars* 1774. M. Commerfon étoit un docteur en médecine, médecin botanifte & naturalifte du Roi : il avoit acquis de vaftes connoiffances en cette partie : il avoit été envoyé par ordre du Roi aux terres auftrales avec M. de Bougainville, pour y faire des obfervations fur les trois regnes de la nature, partout où cet officier devoit le conduire. Il eft refté depuis à l'isle de France, où il eft mort. En partant il avoit laiffé à M. Vachier, médecin, fon ami, un teftament olographe, daté des 14 & 15 Décembre 1766, qui a été ouvert & qui fait bruit par les difpofitions originales, curieufes & bienfaifantes qu'il contient. Il y eft dit:

„ Au cas où je viendrois à décéder dans une „ ville où il y eût des écoles de médecine ou

„ de chirurgie, je deſtine mon cadavre à être
„ porté au plus prochain amphithéâtre d'anato-
„ mie, pour y être diſſéqué pour l'inſtruction
„ publique, priant M. le démonſtrateur d'a-
„ natomie y prépoſé d'en faire un ſquelette ar-
„ tificiel, qui puiſſe dépoſer perpétuellement
„ au public du deſir ardent que j'ai eu toute ma
„ vie de lui être utile."

Il y fonde à perpétuité un prix de morale pratique, qui ſera appellé *prix de vertu*, & qui conſiſtera dans une médaille de 200 livres, portant pour légende, *virtuti praticæ præmium;* laquelle ſera délivrée tous les ans, à quiconque aura fait la meilleure action connue dans l'ordre moral & politique. Il ſupplie le Parlement d'être le protecteur & l'exécuteur de cette fondation, &c.

Il legue au cabinet des eſtampes du Roi toutes ſes collections botaniques, conſiſtant en plus de 200 volumes in folio, qui contiennent les herbiers & les recherches de pluſieurs botaniſtes de nom, &c.

12 *Mars* 1774. Le Wauxhall de la foire St. Germain continue à être fort à la mode cet hiver. Le ſpectacle du Sr. Jonas qui y donne publiquement des leçons d'eſcamotage, excite l'avidité de quantité d'enfans de famille perdus de débauche, & qui dans ce malheureux tems où le gros jeu eſt pouſſé à un point exceſſif, voudroient bien apprendre le ſecret de réparer leurs pertes.

13 *Mars* 1774. Le Sr. du Rozoi, dont la vaſte ambition littéraire ſemble vouloir ſuffire aux projets les plus vaſtes, a formé celui de rétablir le *Journal des Dames*, mort déja pluſieurs fois. C'eſt Madame la Baronne de Prinzen qui en eſt le prête-nom. Il eſt dédié depuis ſa réſurrection à Madame la Dauphine, & le Sr. du Rozoi tient la plume.

14 *Mars* 1774. Un prêtre a été aſſez hardi pour oſer déclamer en chaire contre le bref d'abolition des Jéſuites, & contre le pape qui l'a accordé à la priere du Roi. C'eſt chez MM. des miſſions étrangeres que cet excès a été commis le jour de St. François Xavier, patron des miſſions. Le Sr. Corion, prêchant le panégyrique de ce ſaint, s'emporta contre le ſouverain pontife au point de s'écrier: *exoriare aliquis noſtris ex oſſibus ultor*! & de s'appuyer ainſi dans un discours chrétien d'un vers tiré de l'imprécation d'un poëte payen. On avoit d'abord dit que ſur les plaintes de M. le nonce, ce furieux avoit été rélégué dans une forteresſe du Gevaudan; mais il paroît plus certain qu'il a été ſimplement enfermé à St. Lazare, la veille de noël, & remis en liberté la veille du premier jour de l'an.

17 *Mars*. On ne doute pas que ce ne ſoit un des deux candidats exclus par ordre du Roi du ſein de l'Académie Françoiſe, où ils devoient être admis, qui ſera nommé à la place de M. de la Condamine, S. M. ayant levé ſon exclu-

ſion peu après, ainſi qu'on l'a dit dans le tems. On croit que ce ſera l'abbé de Lille qui paſſera le premier, quoique le plus jeune, ayant plus de titres littéraires.

18 *Mars* 1774. L'égliſe de Lyon eſt une des plus anciennes & la plus célebre de toutes celles des Gaules. Outre la prérogative qu'elle a de compter le Roi pour le premier de ſes chanoines, elle ſe glorifie d'avoir élevé dans ſon ſein pluſieurs enfans de Souverain, d'avoir donné à l'égliſe trois papes, quatorze cardinaux, une foule de prélats, enfin d'être compoſée de membres choiſis parmi les noms les plus illuſtres. Elle eſt ſurtout recommandable par ſon attachement à ſes rits, à ſes uſages, à ſes cérémonies. Tandis que la lithurgie des autres chapitres a éprouvé tant de révolutions & qu'il s'y eſt introduit tant de nouveaux uſages dans le culte extérieur, celui-ci conſtant dans ſa diſcipline & dans ſa lithurgie, retrace encore à nos yeux le modele peut-être unique de cette ſainte ſimplicité qui caractériſoit l'égliſe naiſſante. Il eſt ſinguliérement attaché à l'uſage du chant par cœur, au point d'avoir un ſéminaire commun pour y former habituellement 80 ou 100 eccléſiaſtiques, qui compoſent les divers ordres de ſa hiérarchie.

Ce chapitre, en outre, ne reconnoît point la juriſdiction de M. l'Archevêque, & c'eſt vraiſemblablement ce qui a produit les tentatives de ce prélat, qui veut en réformer la diſcipline &

ſurtout abolir l'uſage du chant par cœur. Pour y parvenir il a voulu changer deux fois le bréviaire en douze ans, il a cherché à introduire auſſi un nouveau miſſel : ce qui excite une guerre fort vive entre le chapitre de Lyon & M. de Montazet : il y a apparence qu'elle durera encore lors de la prochaine aſſemblée du clergé, & peut-être celle-ci terminera-t-elle ces disputes indécentes & puériles, dont les prophanes rient.

19 *Mars* 1774. Mlle. Raucoux qui excitoit une grande ſenſation dans ce pays-ci, n'en excite plus aucune. Elle a même été huée hier dans le rôle d'*Hermione*, qu'elle faiſoit dans la tragédie d'*Andromaque*, donnée pour la clôture. En général, cette piece a été ſi mal jouée, qu'au Sr. le Kain près, tous les autres acteurs ne s'écoutoient pas, & l'on cauſoit dans les loges comme dans un cercle, ſans faire aucune attention à la ſcene.

Cette Dlle. Raucoux, dont les plus illuſtres perſonnages briguoient auſſi les faveurs & qu'on diſoit inacceſſible à tous les amans, eſt enfin entretenue publiquement par le Marquis de Bievre, mousquetaire, qui lui a donné 40,000 livres pour payer ſes dettes, 6000 livres de rentes viageres, & lui fournit en outre 1500 livres par mois pour le courant de la maiſon. Ce mousquetaire eſt fort renommé pour les pointes : il eſt auteur du livre de la *Conteſtation*, & ne parle jamais qu'à double ſens. On jugera de ſon

genre par un de ses quolibets à sa maîtresse : celle-ci étoit à la chasse & vouloit tuer une corneille; elle se trouva embarrassée dans des broussailles & ne put suivre l'oiseau : „ vous „ comptiez prendre *Corneille*," lui dit son ingénieux amant, „ mais vous avez pris *Racine*".

22 *Mars* 1774. La comédie Italienne vient de perdre un jeune sujet en la personne de Mlle. de la Bussiere, actrice à la pension. Elle n'annonçoit pas encore de grands talens, mais elle avoit de la voix & auroit pu se former. Elle étoit jolie & entretenue d'abord par M. le Duc de Fronsac, qui l'avoit fait recevoir, puis par M. de Saint-foix, dont elle étoit grosse.

23 *Mars*. Il court une *Epitre à Ninon Lenclos*, qui est certainement de M. de Voltaire: quoi qu'on y reconnût aisément sa touche, on ne pouvoit la croire de lui à raison de son portrait qui s'y trouve, agréablement fait, mais on ne peut plus flatté. Qui se seroit persuadé qu'il eût pu se louer aussi impudemment lui-même? Cependant il n'est plus permis d'en douter, depuis qu'il en a fait l'aveu à M. d'Argental, dans une lettre où il convient de sa foiblesse, qu'il prie de pardonner à un vieillard. Au reste, elle est intitulée par M. le Comte de Schouwalow, chambellan de l'Impératrice des Russies, & cela devient nécessaire, relativement à ce qu'on lui fait dire. Cette idée très bizarre amene des choses peu neuves, mais rapprochées d'une façon intéressante. Différens traits historiques

enrichiſſent cette production, pleine de poéſie, de graces & de philoſophie ſatyrique : enſorte qu'elle eſt extrêmement courue, comme tout ce qui ſort de la plume de cet auteur célebre.

24 *Mars* 1774. *Lettre d'un eccléſiaſtique de province, ſur le prétendu rétabliſſement des Jéſuites dans Paris*, 20 *Mars* 1774. Dans ce pamphlet, attribué à M. de Voltaire & marqué au coin de ſa touche ſatyrique, l'auteur ſemble avoir eu moins en vue de raiſonner que de plaiſanter. Après avoir parlé aſſez ſérieuſement ſur le premier objet, il tombe ſur tous les moines en général & donne l'eſſor à ſa bile. Au reſte, tout en riant il releve des abus ſenſibles & fournit des avis judicieux au miniſtere. Ce petit écrit ſe fait lire avec beaucoup d'intérêt & de plaiſir: on y voudroit ſeulement plus de faits & plus de développemens du prétendu projet de réintégrer les Jéſuites.

24 *Mars*. C'eſt le Marquis du Rollet, qui a amené de Vienne en France le Sr. Gluck, & qui a fait la coupe de la tragédie de Racine d'une maniere propre à être miſe en muſique. On commence à ſuivre les repétitions de cet opéra d'*Iphigénie* avec une fureur, qui préſage celle qu'on aura à courir aux repréſentations. Cet étranger, au ſurplus, eſt enchanté de nos acteurs & ſurtout de notre orcheſtre, qui exécute ſon ouvrage avec la plus grande préciſion.

Le Sr. Gluck eſt un Allemand, éleve de l'école de Naples, d'où ſont ſortis les grands muſi-

ciens de l'Italie, les Pergolefe, les Orlandini. Il débuta à Rome, il y a environ dix-huit ans, par deux opéra très accueillis du peuple de cette ville, dont l'oreille fuperbe eft réputée la plus délicate, la plus fine de ces contrées. On adopte fans examen fur les autres théâtres toute mufique honorée des fuffrages de cette nation. Le Sr. Gluck a paffé depuis à Vienne, d'où il arrive.

25 *Mars* 1774. Verfoy eft fitué à peu près au centre du lac de Geneve, bordé d'une part par la Suiffe & de l'autre par la Savoye. Geneve eft à l'embouchure d'où découle le Rhône, mais qui n'eft navigable qu'à plufieurs lieues de-là à l'endroit qu'on appellé Seffac. Il eft queftion de former par l'intérieur des terres un canal qui conduiroit de Verfoy à Seffac. Par ce moyen nous nous rendrions maîtres de toute la navigation du lac, & ouvririons une communication par le Rhône avec les deux mers. Il eft fâcheux que M. Laurent foit mort, car le canal en queftion fouffriroit des difficultés auffi confidérables que celui de Picardie.

25 *Mars* L'Abbé de Lille a paffé le premier, ainfi qu'on l'avoit annoncé; il a été élu à la place vacante à l'Académie Françoife.

26 *Mars*. Dans le quatrieme mémoire du Sr. de Beaumarchais, on lit le portrait fuivant du Sr. Marin, dont il décrit l'enfance, pendant laquelle il étoit gagifte à la Ciotat en Provence & touchoit de l'orgue.... „ Il quitte la jaquette &

„ les galoches, & ne fait qu'un ſaut de l'orgue „ au préceptorat, à la cenſure, au ſécrétariat, „ enfin à la gazette ; & voilà mon Marin les „ bras retrouſſés jusques au coude, & pêchant „ le mal en eau trouble. Il en dit hautement „ tant qu'il veut, il en fait ſourdement tant „ qu'il peut : il arrête d'un côté les réputa- „ tions, qu'il déchire de l'autre. Cenſure, ga- „ zettes étrangeres, nouvelles à la main, à la „ bouche, à la preſſe, journaux, petites feuil- „ les, lettres courantes, fabriquées, ſuppo- „ ſées, diſtribuées, &c. tout eſt à ſon uſage: „ écrivain éloquent, cenſeur habile, gazetier „ véridique, journalier de pamphlets; s'il mar- „ che, il rampe comme un ſerpent; s'il s'éleve, „ il tombe comme un crapaud: enfin ſe traînant, „ graviſſant, & par ſauts & par bonds, tou- „ jours le ventre à terre, il a tant fait par ſes „ journées, que nous avons vu de nos jours le „ corſaire allant à Verſailles, tiré à quatre che- „ vaux ſur la route, portant pour armoiries aux „ paunneaux de ſon caroſſe, dans un cartel en „ forme de buffet d'orgues, une renommée en „ champ de gueule, les aſles coupées, la tête „ en bas, raclant de la trompette marine, & „ pour ſupport une figure dégoûtée, repréſen- „ tant l'Europe; le tout embraſſé d'une ſouta- „ nelle doublée de gazettes, & ſurmonté d'un „ bonnet quarré, avec cette légende à la houpe: „ *ques-a-co? Marino*".

Ce diction provençal, qui veut dire qu'eſt-ce

que cela ? a plu si fort à Madame la Dauphine, lorsqu'elle a lu ce mémoire, qu'elle l'a adopté, le repete souvent & qu'il est devenu un quolibet de cour. Une marchande de modes a imaginé de profiter de la circonstance, elle a inventé une coëffure, qu'elle a appellé un *quesaco* : c'est un panache en plume, que les jeunes femmes, les élégantes portent sur le derriere de la tête, & qui ayant été goûté par les Princesses & sourtout par Madame la Comtesse Dubarry, acquiert une faveur singuliere, & perpétue l'opprobre du Marin bafoué jusqu'aux toilettes.

27 *Mars* 1774. Le bruit que commence à faire M. le Baron de Pirch, excite la curiosité publique sur son compte & surtout celle des militaires, qui en raisonnent suivant leurs affections particulieres. Voici ce qu'en raconte un de ses amis. Il prétend que dès sa plus tendre enfance ce gentilhomme a été attaché au Roi de Prusse en qualité de page, qu'il a suivi ce monarque dans toutes ses campagnes & a saisi la tactique de ce Prince, que de solides réflexions ont encore perfectionnée dans cette jeune tête. Qu'il étoit Capitaine, lorsque son attachement trop grand au Prince Ferdinand avoit déplu au Monarque, qui par punition l'avoit fait retrograder & l'avoit envoyé caporal à Magdebourg. Que ce jeune officier craignant les suites de cette espece de jalousie, avoit pris le parti violent de contrefaire le malade, de se faire saigner vingt-deux

fois, & dans cet état de demander à S. M. un congé pour aller aux eaux de Spa; que l'ayant obtenu, il en avoit profité pour remplir son projet de désertion, & venir chercher du service en France, où il espéroit faire valoir ses talens.

29 *Mars* 1774. Mlle. Jude étoit une danseuse surnuméraire de l'opéra, qui à la faveur de ce titre, à l'abri des persécutions de ses parens & des recherches de la police, se livroit au métier de courtisanne avec tant d'ardeur, d'intelligence & d'économie, que, quoique très jeune encore, elle avoit déja des rentes, de l'argent comptant & un mobilier fort honnête. Malheureusement les suites du libertinage viennent de la conduire au tombeau. Durant sa maladie douloureuse, M. le curé de St. Eustache averti du danger, a envoyé un prêtre de sa paroisse pour pourvoir au salut de l'ame de cette actrice. Celui-ci n'ayant pas été bien accueilli, le pasteur s'y est transporté lui-même, & sa charité insinuante lui a fait trouver l'accès qu'il desiroit. Il s'est si adroitement conduit auprès de la malade, qu'il l'a ramenée vers Dieu, & qu'elle vouloit lui donner tout son bien pour les pauvres de sa paroisse. Mais ce digne curé lui a représenté qu'elle avoit des parens mal à l'aise & dans le besoin, qu'il falloit secourir d'abord: il n'a accepté qu'une légere somme pour le premier objet. Ce trait cité avec éloge dans les coulisses & dans les foyers, fait infiniment

d'honneur au zele éclairé & judicieux de M. de St. Euſtache.

30 *Mars* 1774. La translation de l'hôtel-Dieu, vient de donner lieu à un projet pour l'embelliſſement de la ville. Ce feroit de combler le bras de la riviere de Seine dans la partie du pont-neuf, du côté de la rue Dauphine, jusqu'au lieu connu ſous le nom de *terrein*; de ſorte que l'on réuniroit l'île du palais & celle de Notre-Dame au continent, & l'on formeroit un eſpace conſidérable propre aux édifices publics & ſi l'on vouloit même à une promenade pour l'intérieur de Paris, où il en manque. On aſſure que la ſuppreſſion de ce canal n'occaſionneroit aucun inconvénient ſur l'abondance d'eau, qui prendroit ſon cours par l'autre: celui-ci ſeroit en conſéquence plus rempli en tout tems & plus utile pour ſon objet. On ſe rappelle même que M. de Parcieux avoit propoſé quelque choſe de ſemblable, quant au deſſechement du bras, relativement aux inconvéniens des glaces dans l'hiver. Au ſurplus, le projet en queſtion très détaillé offre des avantages qu'il faudra bien balancer avec les desavantages, avant que de s'y livrer.

31 *Mars* 1774. M. Marin étant entré ces jours derniers à la foire dans une boutique voiſine d'une loge, où un marchand d'animaux rares & étrangers a des crieurs pour avertir le public; un malin qui avoit vu le gazetier de France, donna un écu à l'aboyeur pour qu'il dit:

dit : *c'eſt ici que l'on voit le monſtre marin, cet animal ſans pareil, né à la Ciotat.* Les clameurs furent telles & attirerent tant de monde, que M. Marin étant venu à ſortir, s'arrêta pour voir ce que c'étoit, & ne perdit pas un mot de l'annonce, dont il ſentit aiſément la méchanceté. Il fit arrêter l'homme, le fit conduire au corps de garde; mais par l'ingénuïté de la narration & de ſes réponſes, il fut aiſé de juger qu'il étoit dupe de ſon avidité à gagner un écu. Il déſigna le quidam, qui s'étoit enfui, comme on l'imagine aiſément : enſorte que l'humanité de M. Marin ne lui permit pas de faire châtier autrement cet aboyeur.

2 *Avril* 1774. Une caricature ſur M. de Voltaire attiroit depuis quelque tems l'indignation de ſon parti : elle avoit été faite relativement au projet de lui ériger une ſtatue. On l'y repréſentoit ſur un piedeſtal : la religion paroît au deſſus de lui dans une gloire, la foudre lui briſe l'avant bras droit; il ſe détache, une plume eſt encore dans ſa main: la ſottiſe, à la tête des philoſophes, ſemble conſternée de cet événement & recueillir avec avidité ce triſte attribut de l'écrivain. Un cadavre renverſé eſt au bas, une Harpe à côté de lui; allégorie froide & puérile, qui ſembleroit déſigner M. de la Harpe. De l'autre côté eſt le parti des dévots, des prêtres, des Jéſuites, des Janſéniſtes, qui triomphent enſemble d'une telle vengeance. Au bas du piedeſtal ſont les ouvrages les plus impies de cet

auteur, que dévorent les flammes. Cette estampe est intitulée *la vengeance divine.*

L'autre gravure, plus simple, plus sagement composée, est le pendant de celle-là & a été faite pour le venger; elle a pour titre *la vengeance humaine.* M. de Voltaire est dans la même attitude que la précédente, mais c'est l'imagination qui tient lieu de la religion, & au lieu de le foudroyer, elle lui présente le flambeau du génie. Au bas & comme plongées dans la fange, se montrent deux figures emblématiques, que leurs attributs font reconnoître pour la sottise & l'envie, qui insultent, chacune à leur maniere, la gloire dont il jouit. Dans toutes les deux la figure est peu ressemblante.

3 *Avril* 1774. Les partisans de Madame la Comtesse Dubarry lui ont fait entendre qu'elle ne pouvoit mieux s'illustrer que par une protection éclatante envers les arts: ils l'ont excitée à se piquer de rivalité à cet égard envers Madame la Dauphine, & comme cette Princesse protege hautement le Sr. Gluck & a favorisé son arrivée en France, ils l'ont engagée à opposer un émule à ce dernier en la personne du Sr Piccini, qu'elle fait venir d'Italie. On connoît déja ici un opéra comique de cet auteur, intitulé *la buona figliola*, qui a eu beaucoup de succès à Paris.

4 *Avril* 1774. Le Sr. Dorat, qui veut lutter de fécondité avec M. de Voltaire, a fait répondre *Ninon*; du moins on attribue à ce poët

une épitre, qui paroît au nom de la courtisanne. Il y a de jolies choses, mais beaucoup de longueurs.

4 *Avril.* On s'imaginoit que M. l'abbé de Beauvais ayant réussi au-delà de ses espérances dans la station de l'année derniere à Versailles, puisqu'elle l'a conduit à être Evêque de Senez, deviendroit courtisan. Depuis qu'il est parvenu à cette dignité, il a bien trompé ceux qui l'avoient ainsi jugé: il a prêché le jeudi saint pour la cêne devant le Roi un sermon extraordinaire, & il a tonné avec une éloquence toujours foudroyante; il a dit des vérités que le lieu seul pouvoit autoriser & faire passer. On parle beaucoup de ce discours.

4 *Avril.* Un spectacle curieux a réjouï les amateurs à Longchamp & indigné les gens austeres. On avoit vu précédemment la Dlle. du Thé briller dans un pompeux équipage à six chevaux: Mlle. Cléophile s'est piquée d'émulation & s'y est rendue le vendredi saint de la même maniere pour faire assaut de magnificence avec sa rivale. On est resté indécis, non sur la figure, mais sur le luxe & la richesse des habillemens, des diamans, du cortege, sur la beauté des chevaux, l'élégance des voitures, &c. Mlle. Cléophile, quoique beaucoup plus jeune, n'a qu'un minois de fantaisie & ne peut lutter avec l'autre beauté, réguliere, mais fade. La premiere appartient aujourd'hui au Comte d'Aranda, qui lui donne, dit-on, 300 louis de

fixe par mois: ce qui la met dans le cas de représenter convenablement à cette dignité. C'eſt une petite-fille qui ſort de chez Audinot, & eſt aujourd'hui danſeuſe en double à l'opéra.

4 *Avril* 1774. Par le calcul fait de ce que coûte l'hôtel de Condé, acheté par le Roi 3,000,000 livres, de ce que coûteront les maiſons qu'on veut achetter pour augmenter l'emplacement de la nouvelle comédie, de ce que coûtera l'édifice & l'intérieur de la ſalle, &c. il eſt prouvé que le tout reviendra à 7,500,000 livres; tandis que marchés & ſoumiſſions faits avec tous les entrepreneurs d'ouvrages, & contrats de vente arrêtés avec les divers propriétaires des terreins, la ſalle à conſtruire aux jeux de boule de Mamus, les clefs à la main, au bout des trois ans convenus, ne coûteroit que 2,000,000 livres. On ne conçoit pas comment on a préféré le premier projet, dont il réſulte d'ailleurs des inconvéniens pour le local, dont on a déja parlé pluſieurs fois: tout cela s'explique cependant, en ſongeant que le bien public eſt toujours ſacrifié ici aux intrigues particulieres.

5 *Avril* 1774. Le Sr. Pelerin eſt un vieux amateur de médailles, qui en a une collection des plus rares & des plus complettes. L'Impératrice de Ruſſie, inſtruite de ce cabinet par ſes émiſſaires qu'elle a en quête de toutes les belles choſes, a fait offrir à cet antiquaire 500,000 livres de ſon cabinet, en en conſervant la jouiſſance jusqu'à ſa mort. On aſſure que M. Pele-

rin, peu touché de ces offres, s'eſt refuſé à vendre ſon cabinet.

5 *Avril.* Depuis quelques jours on a recommencé les expériences des fanaux du Sr. Bourgeois de Château-blanc; on en a allumé un nouveau ſur le mont calvaire, auquel il a donné une perfection qui paroît ne plus laiſſer rien à deſirer pour remplir ſon objet. On l'apperçoit à huit lieues, & il en réſulte un foyer de lumiere très conſidérable. Il ne faut pas confondre ce nouveau phare avec ceux qui ont été expoſés ſur l'obſervatoire & ſur Montmartre. Celui-ci réunit pluſieurs avantages que les autres n'ont pas, & porte à une étendue beaucoup plus conſidérable.

6 *Avril.* La *Réponſe de Ninon à M. de Schouwalow*, de M. Dorat, n'eſt point indigne de faire le pendant de l'épitre de M. de Voltaire: à quelques longueurs près, & en ſupprimant des tournures, des penſées d'un perſiflage trop puérile, c'eſt une piece charmante, pleine de graces & de philoſophie. On y trouve des images piquantes & vraies, des portraits de la vieille cour frappés de main de maître; c'eſt une des meilleures choſes qu'ait fait l'auteur.

6 *Avril.* On commence à indiquer par des affiches la vente de la bibliotheque de feu M. Flomel, qui ne commencera pourtant qu'au deux Mai prochain. Ce Savant, mort depuis quelques mois avocat au Parlement, cenſeur royal, ancien ſecrétaire d'état de la Principauté de Mon-

ſieur, & ancien premier commis des affaires étrangeres, étoit membre de vingt-quatre académies d'Italie. Il avoit un cabinet qu'il avoit formé lui-même, & qu'il augmentoit tous les jours depuis 1723. Il étoit compoſé de plus de 15000 volumes Italiens: il ſe faiſoit un plaiſir de l'ouvrir à tous les amateurs de cette littérature. On commence à en diſtribuer le catalogue en deux volumes in-8o. Ce livre deviendra très précieux comme une nomenclature générale de tous les livres écrits en la langue qu'il poſſédoit ſi bien, & qu'il avoit enrichis de notes de ſa main, utiles & précieuſes à coup ſûr.

10 *Avril*. On ne peut exprimer la quantité d'amateurs qui s'étoit rendue hier à la répétition générale de l'*Iphigénie* du Sr. Gluck. Il y avoit plus de monde qu'à la premiere repréſentation d'un ouvrage très attendu. C'eſt décidemment mardi que celle de l'opéra en question aura lieu. Il eſt réduit en trois actes. On attend ce jour-là avec la plus grande impatience. On ne doute pas qu'il ne faſſe époque dans notre muſique. Celle-ci, au gré de tous les connoiſſeurs, eſt remarquable par une grande expreſſion; l'auteur donne à chaque paſſion ſon langage & ſon accent. Il eſt ſi pénétré lui-même de ſon ouvrage, qu'il ne voit, n'entend rien ſur la ſcene que ſes perſonnages, qu'il s'agite & ſe démene avec des accès convulſifs, indices certains du démon dont il eſt obſédé. Au ſurplus, l'exécution a été admirable, & les ac-

teurs emportés eux-mêmes par le génie du muſicien jouent merveilleuſement bien, même le Sr. le Gros, qui jusqu'ici n'avoit jamais été acteur.

11 *Avril* 1774. On ſait de quelle protection éclatante Madame la Comteſſe Dubarry couvre le Sr. Dauberval. On a excité les regrets de cette Dame ſur la perte d'un tel danſeur, abîmé de dettes & obligé de paſſer en Ruſſie, pour metre ordre à ſes affaires & profiter de la fortune conſidérable que lui fait promettre la Souveraine de ces contrées éloignées. En effet, la Comteſſe s'eſt mis en tête de ne point perdre un tel ſujet; elle a fait calculer la ſomme dont il avoit beſoin pour faire face à ſes affaires: on a trouvé qu'elle ſe montoit à 50,000 livres. En conſéquence elle a fait dreſſer un autre état de cotiſation de la cour; elle a fait elle-même la quête proportionnément aux facultés de chacun: on ne pouvoit donner moins de cinq Louis; mais elle en exigeoit quelquefois dix, quinze, vingt, vingt-cinq, &c. Au moyen de cette tournure, la ſomme a été bientôt complette, & les regrets des amateurs commencent à ſe calmer.

11 *Avril*. M. de Pezay eſt un auteur dans le genre de M. Dorat, ſon ami, & qui en cette qualité a cru avoir ſon talent & s'eſt efforcé de le ſinger. Quoi qu'il ait fait de jolies choſes, il n'en approche pas; il n'a ni chaleur ni nerf. Ce bel eſprit petit-maître, d'une naiſſance or-

dinaire, a en outre des prétentions à la qualité & porte des talons rouges : il se fait appeller Marquis, & se donne les airs d'un homme de distinction. Il est rare dans ce pays-ci que le ridicule reste impuni ; on a fait à cette occasion l'épigramme suivante sur M. de Pezay :

Ce jeune homme a beaucoup acquis,
Beaucoup acquis, je vous assure,
En deux ans malgré la nature,
Il s'est fait poëte & Marquis.

14 *Avril.* Une ordonnance du Roi du 5 de ce mois, affichée à toutes les portes de l'opéra & dans l'intérieur de ce spectacle, afflige fort les amateurs & les paillards. On entroit ci-devant librement aux foyers des actrices avant & pendant les représentations ; on les voyoit s'habiller, on jouissoit de tout le coup d'œil séduisant que pouvoit présenter leur toilette, & les gens propres à l'impromptu y pouvoient faire des coups fourrés très agréables. Cette communication devient interdite aujourd'hui. Il est défendu aux directeurs de laisser subsister un usage, aussi contraire au bon ordre du service qu'à la décence & aux mœurs, & ces Demoiselles seront desormais obligées de réserver le spectacle de leurs charmes secrets pour le tête à tête de leurs amans. Les prôneurs du ministere font valoir ce réglement comme une preuve qu'il s'occupe de tout ce qui peut contribuer à une administration sage & à maintenir la vertu.

14 *Avril* 1774. On parle beaucoup d'un nouveau livre intitulé : *Elémens de la politique, ou Recherche des vrais principes de l'économie sociale.* On attribue ce livre en six volumes in-8°. à l'abbé Raynal, l'auteur de *l'Histoire philosophique & politique des deux Indes.*

15 *Avril.* Comme le Docteur Commerson, dont on a vu le testament, avoit le génie un peu romanesque, ainsi qu'on l'en a jugé, il se trouve dans sa vie des traits qui y sont fort analogues. Jeanne de Baret, dite de bonne foi sa gouvernante, dont il parle avec affection, en fournit un qui mérite d'être rapporté. Ce médecin en partant l'avoit laissée à Paris, où elle devoit attendre son retour. Celle-ci, fort attachée à son maître & qui connoissoit mieux son lit que sa cuisine, prend le parti de se déguiser en homme, de se rendre à Rochefort où il devoit s'embarquer avec M. de Bougainville, de s'y présenter comme matelot volontaire, de se faire recevoir sur le même bâtiment & de partir avec lui, à son insçu : bien plus, craignant à chaque instant qu'il ne l'envisageât, elle se barbouilloit de goudron le mieux qu'elle pouvoit ; elle évitoit sa présence & avoit eu le courage de rester ainsi avec lui plusieurs mois sans se faire reconnoître : enfin débarquée, & n'ayant plus à craindre d'être renvoyée, elle s'est montrée au Docteur, qui n'a pu qu'être enchanté d'une telle marque de fidélité & d'attachement.

16 *Avril* 1774. M. l'abbé de la Ville, sacré

évêque dimanche, eſt mort le jeudi ſuivant. Sa perte devient nulle relativement aux affaires étrangeres, dont il étoit retiré; car il eſt décidé aujourd'hui que la place de directeur général des affaires étrangeres qu'on avoit créée pour lui, n'étoit qu'un vain titre, dont on avoit décoré ſa vanité, afin de l'éconduire plus agréablement. Quoi que ce ne fût pas un génie, *il avoit fait ſon chemin*, comme l'obſerve M. de Voltaire, *par beaucoup de circonſpection*. Sa mort laiſſe une place vacante à l'Académie françoiſe, dont il étoit, on ne ſait trop pourquoi. Il ſuccombe aux ſuites de pluſieurs attaques d'apoplexie, qu'il avoit eues ſucceſſivement, & le fruit d'une grande intempérance. Sa table étoit renommée dans Verſailles, comme très délicate. Il laiſſe une riche dépouille en penſions & en bénéfices.

17 *Avril* 1774. Le ſermon de M. l'abbé de Beauvais, le nouvel évêque de Sénez, prêché le jeudi ſaint, a fait la plus forte impreſſion. Il rouloit ſur une oppoſition entre la vie oiſive & inutile des riches, & la vie active & utile des pauvres. L'orateur entroit à cette occaſion dans une peinture pathétique des miſeres du peuple, & par un tour oratoire annonçoit pouvoir la faire mieux que perſonne, puiſque lui-même ſortoit de cette claſſe. Il rappelloit au Roi l'époque de ſa maladie de Metz, circonſtance la plus glorieuſe de ſa vie, puisque c'eſt celle où l'amour de ſon peuple pour ſa perſonne ſacrée

s'eſt manifeſté à ſon plus haut degré. Il ne lui a pas diſſimulé que cet amour s'affoibliſſoit ; que le peuple accablé d'impôts ne pouvoit plus que gémir ſur ſes propres maux : il a fait ſentir au monarque que, quoique ſur le trône, il avoit des amis ſans doute, & étoit digne d'en avoir ; mais que ſon meilleur ami devoit être ſon peuple : enfin il l'a exhorté à ne point s'en fier aveuglement pour l'adminiſtration de ſon royaume aux conſeils de ſes miniſtres, trop ſouvent intéreſſés à le tromper, mais à ne s'en rapporter qu'à lui-même, à ſon cœur, à l'expérience d'un regne de plus d'un demi-ſiecle.

Le Roi n'a point été mécontent de cette hardieſſe évangélique, il a très-bien accueilli le prédicateur, & lui a rappellé l'engagement qu'il avoit pris de prêcher devant S. M. le carême de 1776 ; qu'il le ſommoit de remplir, a ajouté S. M. en riant, quoiqu'évêque.

Ce prélat, fils d'un chapelier & neveu, comme on a dit, du garde des archives du clergé, s'acquiert la plus grande conſidération, en rempliſſant ainſi ſon miniſtere avec le zele intrépide de nos premiers apôtres. En général, il eſt vu de mauvais œil de nos évêques, qui prétendent qu'on ne doit agréger à leur corps que des gens de qualité. C'eſt l'archevêque de Paris, l'évêque de Noyon & l'évêque de Beauvais, qui ont porté fortement cet abbé & ont forcé la main à l'archevêque de Rheims : auſſi imbu des mê-

mes préjugés, ils ont été obligés d'employer l'autorité de la famille royale.

19 *Avril* 1774. Tout se dispose aujourd'hui pour la premiere représentation de l'opéra d'*Iphigénie*, ce qui attire un monde prodigieux, surtout depuis la certitude où l'on est que Madame la Dauphine doit y venir. Dès onze heures du matin les grilles de distribution ont été assiégées, & il a fallu multiplier de beaucoup la garde, pour contenir la foule & empêcher le desordre.

Dans un avertissement qui est à la tête des paroles, le bailly du Rollet anonce qu'on sera, sans doute, étonné qu'en transportant à notre théâtre lyrique, l'un des chefs-d'œuvre immortels de Racine, on n'en ait pas emprunté un plus grand nombre de beautés, & surtout qu'en conservant quelques-unes des pensées & des images de ce grand poëte, on se soit servi d'autres expressions que les siennes: mais on lui en a fait une loi; il a fallu s'y soumettre, ou renoncer à faire connoître en France un genre de musique nouveau, & qu'on n'y avoit point encore entendu.

Ce poëme lyrique est fort long; il y a beaucoup de récitatif, & l'on est fâché que le poëte, en transportant cette tragédie au théâtre lyrique, n'en ait pas changé le dénouement, & profité de la magie du spectacle pour amener plus d'action de machines dans cette partie, Il a supprimé entiérement le rôle l'*Eryphile*.

21 *Avril* 1774. Le ſpectacle d'hier a été auſſi brillant qu'il eſt poſſible de le voir. M. le Dauphin, Madame la Dauphine, M. le Comte & Madame la Comteſſe de Provence, ſont arrivés à cinq heures & demie: Madame la Ducheſſe de Chartres, Madame la Ducheſſe de Bourbon, Madame la Princeſſe de Lamballe étoient déja en place: les Princes, les Miniſtres, toute la cour s'y étoient rendus, & cette époque a paru mériter l'attention générale.

Le Chevalier Gluk n'a pas eu un ſuccès auſſi complet que ſes partiſans l'avoient annoncé. On peut même atribuer en grande partie les applaudiſſemens qui lui ont été prodigués, à l'envie du public de plaire à Madame la Dauphine. Cette Princeſſe ſembloit avoir fait cabale & ne ceſſoit de battre des mains; ce qui obligeoit Madame la Comteſſe de Provence, les princes & toutes les loges d'en faire autant. En convenant qu'il y a de belles choſes dans l'opéra d'*Iphigénie*, des morceaux ſublimes, on trouve qu'il y en a de très médiocres, & d'autres très plattes. Les airs de ballet ſont abſolument négligés & l'on ſait que cette partie eſt eſſentielle à Paris. Les décorations ſont pitoyables; en un mot, tout l'acceſſoire eſt manqué.

22 *Avril* 1774. Un particulier de Lyon venu en cette capitale pour y déployer ſon talent ſingulier, fait grand bruit & excite la curioſité des amateurs: on dit qu'il a l'art de déclamer ou de lire une piece de théâtre entiere, en va-

riant tellement ſes inflexions de voix qu'il fait illuſion & qu'on croit l'entendre jouer par autant d'acteurs différens. C'eſt à qui aura à ſouper ce provincial, qui en outre exige un auditoire très nombreux : il ſe nomme Texier.

23 *Avril.* L'affluence n'a pas été moins grande le vendredi pour *Iphigénie*, & les billets de parterre & autres deviennent une affaire de ſpéculation ; des particuliers en accaparent & les revendent ſix, douze, quinze francs, &c. Il a fallu des gardes à l'entrée du parterre, pour contenir la multitude & empêcher qu'on n'y fût écraſé. Au reſte, l'opéra a paru prendre beaucoup mieux. L'oreille, non encore faite à ce genre de déclamation chantée, commence à s'y habituer & à en ſentir les beautés. Ce qui fait un éloge inconteſtable du muſicien, c'eſt que, quoi que les ſcenes ſoient quelquefois très longues, on ne s'ennuye point au récitatif, parce que l'ame y eſt toujours émue des paſſions qui tourmentent les acteurs ; & au rebours des autres opéra du même genre, ce ſont les danſes & les divertiſſemens qui en deviennent la partie fatiguante, parce qu'ils ſont très négligés, qu'ils n'ont aucun caractere relatif à l'action, & qu'ils n'expriment rien. Une autre innovation, qui n'eſt peut-être pas ce qu'il y a de mieux, c'eſt le ſilence de l'orcheſtre entre les actes. Ce qui n'avoit point eu lieu jusques-là, & laiſſeroit l'auditeur ſe refroidir, s'il n'étoit fortement ému par ce qui a précédé.

24 *Avril* 1774. Vendredi on a demandé l'auteur à l'opéra avec une conſtance qui a duré près d'un demi-quart-d'heure. Heureuſement on eſt venu avertir qu'il étoit malade & dans ſon lit.

M. Rouſſeau de Geneve s'eſt réconcilié avec les directeurs de l'opéra, par l'entremiſe du Chevalier Gluck. Celui-ci leur a fait ſentir leurs torts vis-à-vis de ce grand homme; il lui a fait rendre juſtice ſur divers objets d'intérêt. Il a aſſiſté aux deux repréſentations d'*Iphigénie*, & convient qu'il eſt obligé de ſe dédire, qu'on peut faire de bonne muſique étrangere ſur des paroles françoiſes. Celle-ci n'eſt point une muſique italienne, mais une muſique allemande, c'eſt-à-dire, de l'école dominante. Il n'y a dans tout l'opéra aucune cadence, aucun fredon &c.

25 *Avril* 1774. Le public eſt affligé d'une perte qu'on a fait faire à l'opéra, c'eſt-à-dire du renvoi de Mlle. Allard, que les directeurs ont jugé à propos de congédier, quoiqu'elle continuât de plaire & à ne paroître qu'avec les plus grands applaudiſſemens. Ils ont prétendu qu'elle étoit devenue trop épaiſſe & que d'ailleurs elle faiſoit habituellement des enfans, qui la rendoient impropre au ſervice pendant pluſieurs mois. Ce dernier motif intéreſſe toutes les Demoiſelles de ce ſpectacle; elles ne veulent point qu'on leur interdiſe une liberté qui tient à leurs plaiſirs & plus encore à leur fortu-

ne: elles ont fait cabale, & il y a une grande fermentation, qui eſt heureuſement appaiſée.

26 *Avril. Le pouff aux ſentimens* eſt une coëffure qui a ſuccédé au *queſaco*, & qui lui eſt infiniment ſupérieure par la multitude de choſes qui entrent dans ſa compoſition & par le génie qu'elle exige pour la varier avec art. On l'appelle *pouff*, à raiſon de la confuſion d'objets qu'elle peut contenir, & *aux sentimens*, parce qu'ils doivent être relatifs à ce qu'on aime le plus. La deſcription de celui de Madame la Ducheſſe de Chartres rendra plus ſenſible cette définition fort compliquée. Dans celui de S. A S., au fond eſt une femme aſſiſe ſur un fauteil & tenant un nourriſſon: ce qui déſigne M. le Duc de Valois & ſa nourrice. A la droite eſt un perroquet becquétant une ceriſe, oiſeau précieux à la Princeſſe. A gauche eſt un petit negre, image de celui qu'elle aime beaucoup. Le ſurplus eſt garni de touffes de cheveux de M. le Duc de Chartres, ſon mari, de M. le Duc de Penthievre, ſon pere, de M. le Duc d'Orléans, ſon beau-pere, &c. Toutes les femmes veulent avoir un pouff & en raffolent.

28 *Avril* 1774. La ſinguliere & ridicule conteſtation mûe entre l'Archevêque de Lyon d'une part, & le chapitre de l'autre part, à l'occaſion de l'impreſſion du nouveau bréviaire, ne finit pas & continue à bouleverſer cette ville. Le prélat répand aujourd'hui un gros factum ſous le titre de *Mémoire pour le ſyndic du dioceſe de Lyon contre les doyen, chanoines &*

*chapitre de l'église*, *Comtes de Lyon*, &c. &c. où il établit en bref que la cause du chapitre est également incontestable & dans le fond & dans la forme, & que tout ce que contient son mémoire en maximes, en faits & en imputations, est ou contradictoire, ou faux, ou dénaturé.

30 *Avril.* Extrait d'une Lettre de Londres du 15 Avril. Le soi-disant Chevalier de la Morande, auteur du *Gazetier cuirassé*, a pour véritable nom Thevenot: il est fils d'un honnête praticien d'Arnay le Duc en Bourgogne, qu'il a fait mourir de chagrin. L'argent que lui a valu son infame brochure, lui a fait former le projet de vivre de libelles. Du fond de son répaire il a en effet menacé plusieurs personnes opulentes à Paris d'imprimer des anecdotes secretes & scandaleuses sur leur compte, si elles ne subissoient pas la rançon qu'il leur imposoit: ce qui lui a réussi à l'égard de plusieurs.

Son second libelle a été contre le Comte de Lauraguais, qui l'avoit traité de gredin dans un *Factum*, intitulé *Mémoire pour moi & par moi*, lors de son procès contre son Secrétaire, &c. Morande n'a point publié ce libelle contre le Comte, qu'il désignoit sous le nom de *bras cassé*, (Brancas) parce qu'ayant eu la mal-adresse, pour en préparer la vente, de répandre des vers calomnieux dans un des papiers publics de cette capitale, le Comte lui intenta un procès, qui eut dû écraser l'insecte vénimeux. Il s'est contenté d'obliger ce Scribler à brûler toute l'é-

dition de fon libelle & l'a fait figner dans toutes les gazettes angloifes, qu'il fe reconnoiffoit lui Morande pour un impofteur. Il a répandu le Profpectus d'un ouvrage en quatre volumes qu'il va publier, fous le titre de *Mémoires fécrets d'une femme publique*, &c. avec des gravures. C'eft une compilation infernale. Le *Gazetier cuiraffé* eft à l'eau rofe, en comparaifon de ce nouveau chef-d'œuvre. Le but de Morande étoit de fe faire achetter l'édition par les parties intéreffées. Ses demandes étoient fort modérées : il ne vouloit que 500 louis comptant, & 4000 livres de penfion fur fa tête, réverfible fur celles de fa femme & de fon fils. Ce qu'il y a de plus extraordinaire, c'eft que la Comteffe Dubarry ait donne là-dedans; qu'il foit venu des intriguans de Paris chargés de cette belle négociation, avec une efcorte de la facro-fainte police; ce qui a fait préfumer qu'ils n'y alloient pas de bonne-foi, & vouloient enlever le digne auteur, &c. Morande, plus fin qu'eux, a débuté par leur emprunter à chacun une trentaine de Louis; après quoi il a fonné le tocfin de telle maniere, que les négociateurs véhémentement fufpectés par le peuple anglois, fe font cachés & ont repaffé l'eau le plutôt qu'ils ont pu. En attendant la confection de fon édition, Morande va lifant des copies de lettres qu'il doit avoir écrites à M. le Chancelier, à M. le Duc d'Aiguillon, &c. dans lefquelles il les menace & les accable d'injures & de bourrades.

1 *Mai.* Le nommé Chamuſeau vient d'obtenir un privilege du Roi, pour une compoſition de ſon invention, qui préſerve de la rouille toutes ſortes de métaux. Meſſieurs de l'Académie des Sciences y ont donné une approbation complette. Cette compoſition brillante n'eſt ſuſceptible d'aucune odeur & s'adapte tellement à l'objet qui en eſt empreint, qu'elle eſt à l'épreuve des coups de marteau : elle s'employe pour les fuſils, les piſtolets & les garantit des injures de l'air.

3 *Mai* 1774. Le public eſt dans l'impatience de voir imprimée la nouvelle requête des Verons par Me. Drou, avocat au conſeil; mais on s'oppoſe à la publication, & l'auteur ſollicite vivement qu'il lui ſoit permis de la répandre, la ſeule récompenſe qu'il puiſſe attendre de ſa généroſité à défendre ces malheureux, puisque vraiſemblablement ils ne feront jamais en état de le payer.

4 *Mai.* La réception de M. l'abbé de Lille à l'Académie Françoiſe, qui devoit avoir lieu demain, eſt retardée à cauſe de la circonſtance de la maladie du Roi.

6 *Mai.* Le Sr. d'Hemmery eſt un exempt de police chargé de la librairie; en conſéquence il a cru devoir avoir une bibliotheque, & il n'a pas eu de peine à s'en compoſer une à bon marché, très précieuſe, au moyen des captures qu'il faiſoit & qu'il fait journellement. Il a voulu ſe donner un air de curieux & de philoſophe, il a

composé un cabinet d'hiſtoire naturelle, de pieces qu'il a eſcamotées de droite & de gauche, & qui ne lui ont pas coûté beaucoup plus cher que les livres. Il avoit établi tout cela à l'hôtel des ambaſſadeurs extraordinaires, ci-devant hôtel de Pompadour, où il s'étoit fait colloquer. Mais le Sr. Beaujon, banquier de la cour, ayant acheté ce palais, le Sr. d'Hemmery a été obligé de déloger : il a voulu tirer parti de cet événement, & il a fait entendre à ce financier qu'un homme comme lui devoit avoir une bibliotheque, un cabinet, &c. que la ſienne & ſa collection d'hiſtoire naturelle ſe trouvoient déja placées, qu'il les lui vendroit, s'il vouloit : bref, le Turcaret en a donné 40,000 livres. Cette acquiſition en a entrainé une autre, eelle d'un bibliothécaire. Il s'eſt trouvé un homme de lettres aſſez bas pour accepter cet emploi, par le canal du même ſuppôt de police; c'eſt le Sr. Meunier de Querlon. Le banquier de la cour lui donne un logement, ſa table, 1200 livres, en forme de penſion, réverſible ſur la tête de ſa femme, &c.

8 *Mai* 1774. C'eſt à trois heures du matin que S. M. a dit au Duc de Duras de faire venir l'abbé Maudoux, ſon confeſſeur. S. M. eſt reſtée quinze à ſeize minutes avec lui, enſuite elle a eu une conférence particuliere avec M. le grand aumônier; enfin elle a reçu ſes ſacremens. Avant, le cardinal de la Roche-aymon a fait le diſcours ſuivant pour le Roi:

„ Quoique le Roi ne doive compte de ſa con-
„ duite qu'à Dieu ſeul, il eſt fâché d'avoir cau-
„ ſé du ſcandale à ſes ſujets & déclare qu'il ne
„ veut vivre deſormais que pour le ſoutien de
„ la foi & de la religion & pour le bonheur
„ de ſes peuples."

8 *Mai* 1774. La châſſe de Ste. Genevieve eſt découverte pour la maladie du Roi.

Du reſte, les moines ont fait ce qu'ils ont pu pour piquer davantage la curioſité du public, ils ont formé une eſpece de chambre noire dans l'enceinte où eſt la châſſe, afin de faire mieux reſſortir l'éclat des pierreries qui enrichiſſent la relique.

9 *Mai* 1774. M. l'archevêque de Paris n'a contribué en rien à la converſion de S. M.; il n'eſt entré en aucune conférence avec elle, & le clergé eſt furieux contre lui du peu de zele & de fermeté qu'il a déployés dans cette occaſion. Les évêques qui ſont à Verſailles l'ont très mal mené & ſurtout le Cardinal de Rohan. Mais les plaiſans n'ont point laiſſé cette occaſion de jetter du ridicule ſur le prélat. Pour entendre le bon mot, il faut ſavoir que M. de Beaumont a une maladie qu'on nomme la diurie, qui fait piſſer le ſang, & qui a fait dire que cet archevêque *piſſoit le ſang à Paris & ne faiſoit que de l'eau claire à Verſailles.*

10 *Mai.* Dès le commencement de la petite verole du Roi, un médecin Anglois, nommé Sutton, de la famille de ce nom célebre par une

méthode particuliere d'inocculation & par un ſpécifique contre cette maladie, ſe trouvant à Paris, s'eſt préſenté pour traiter S. M.; mais nos docteurs François l'ont écarté de bien loin. Depuis que S. M. eſt deſeſpérée on a fait chercher cet étranger. M. le Duc d'Orléans & Madame Adelaïde lui ont offert cent mille écus pour donner ſon ſecret & en laiſſer faire l'analyſe avant d'en faire uſage pour le prince. Il a prétendu que c'étoit un ſecret de famille, dont il n'avoit point la clef & que d'ailleurs il étoit trop tard.

11 *Mai. Le taureau blanc, traduit du Syriaque par M. Mamaki, interprête du Roi d'Angleterre pour les langues orientales.* Tel eſt le titre de ce pamphlet de M. de Voltaire, annoncé depuis longtems, reſté manuſcrit, peu répandu en conſéquence, & qui acquiert aujourd'hui plus de publicité par l'impreſſion.

Le *taureau blanc* eſt Nabuchodonoſor, dont le changement en bête fait le fond de ce roman. Son objet eſt de tourner en ridicule les événemens extraordinaires dont eſt remplie l'hiſtoire ſainte, en les aſſimilant à quantité de fables de l'antiquité, dont celles de la bible paroiſſent dérivées. Mais cette allégorie n'eſt nullement ſoutenue. Il y a pluſieurs perſonnages & maintes hiſtoriettes dont on ne ſent pas l'alluſion. Celle-ci reſſemble aſſez aux contes des *mille & une nuits.*

12 *Mai.* Le *dialogue de Pégaſe & d'un Vieil-*

*lard* est une satyre, dans laquelle M. de Voltaire a enchâssé les noms de tous les écrivains, depuis longtems l'objet de ses sarcasmes. Il y fait voir aussi celui de M. l'abbé Terrai, contre lequel il a toujours uue dent. On voit qu'il se ressouvient encore des cent mille écus de rescriptions qu'il avoit dans son porte-feuille, lorsque ce contrôleur général en suspendit le payement.

La piece, du reste, est peu saillante & a besoin du nom de M. de Voltaire pour avoir de la vogue.

14 *Mai* 1774. Madame la Comtesse Dubarry donne une grande vogue à l'almanach de Liege, devenu très recherché depuis sa disgrace. Dans ce livre bleu il est fait mention au mois d'Avril *d'une grande Dame qui joue un rôle dans une cour & qui cessera de le faire.* Elle avoit la modestie de s'attribuer la prédiction, & elle disoit : *je voudrois bien voir passé ce vilain mois d'Avril.*

15 *Mai. Lettre du Roi à Monsieur le Comte de Maurepas.*

Choisy, le 11 Mai 1774.

„ Dans la juste douleur qui m'accable & que „ je partage avec tout le royaume, j'ai de „ grands devoirs à remplir: je suis Roi & ce „ nom renferme toutes mes obligations; mais „ je n'ai que vingt ans & je n'ai pas toutes les „ connoissances qui me sont nécessaires: de plus, „ je ne puis voir aucun ministre, tous ayant

„ vu le Roi dans ſa derniere maladie. La certitude que j'ai de votre probité & de votre „ connoiſſance profonde des affaires, m'engage „ à vous prier de m'aider de vos conſeils. Venez donc le plutôt qu'il vous ſera poſſible & „ vous me ferez grand plaiſir."

16 *Mai* 1774. Le Sr. Goys eſt un perſonnage jovial & plein d'eſprit, qui a le talent de la pantomime au ſuprême degré, qui contrefait ſurtout l'Anglois & en a contracté la qualité de Mylord Goys. Il étoit fort lié avec le Comte *Jean*, beau-frere de la Comteſſe Dubarry. Celui-ci, au moment de la mort du Roi, lui demanda conſeil ſur ce qu'il devoit faire? „ *Ma* „ *foi, mon cher Comte*", lui dit le facétieux Mylord, après s'être frotté le front, „ *l'écrin & des chevaux de poſte*. Le Dubarry s'indigne d'un tel avis: „ moi! fuir comme un „ coquin". Le Sr. Goys ſe frotte encore le front: „ *eh bien*! lui répond-il, *des chevaux* „ *de poſte & l'écrin*".

17 *Mai*. Le Roi a fait écrire ſur le champ après la mort du Roi une lettre à M. l'Archevêque de Paris, en date du 10 Mai, pour lui annoncer la mort de Louis XV, & lui recommander de faire faire des prieres publiques pour le repos de ſon ame.

Le mandement donné en conſéquence le 11 Mai, eſt très bien fait, plein d'onction, écrit avec nobleſſe & digne du ſujet. On y rapporte les faits principaux qui ont caractériſé l'événement,

ment, tels que la douleur du Roi d'être obligé de se séparer de sa famille par la nature de sa maladie; l'embarras de sa langue, qui le détermina à demander ses sacremens, & qui augmenta au point de ne pouvoir articuler l'amende honorable que le Grand-Aumônier fit pour lui; le trait de M. le Dauphin faisant distribuer des aumônes aux pauvres pour les inviter à demander au ciel la conservation des jours de son grand-pere, &c.

20 *Mai.* C'est M. l'Evêque de Senez (l'abbé de Beauvais) qui est chargé de faire l'oraison funebre de Louis XV à St. Denis. Cette commission devient délicate pour cet orateur, après son éloquent & terrible discours du jeudi saint qui a si fort épouvanté le Monarque.

M. de la Luzerne, Evêque de Langres, est chargé de l'oraison funebre du même Monarque à Notre Dame.

22 *Mai.* Il est d'usage que l'Académie Françoise fasse célébrer un Service pour le Roi & fasse prononcer son oraison funebre : c'est l'abbé de Boismont l'un de ses membres, qui est chargé du discours. Cet orateur a déja fait preuve de son talent en pareil genre à la mort de M. le Dauphin.

23 *Mai.* M. le Comte de Maurepas est un Seigneur de beaucoup d'esprit, qui né en 1701 fut fait Secrétaire d'état en 1725 & entra au conseil avant d'être majeur. Il étoit homme de plaisir & de toutes les parties du Roi; mais alors ces parties consistoient plus en fêtes de ta-

ble qu'en galanterie. C'étoit le goût général de la nation. M. de Maurepas fut disgracié pour avoir chansonné Madame de Pompadour.

26 *Mai* 1774. Il paroît que la dénomination donnée par le vœu général au Roi actuel, est celle de *Louis le desiré*; satyre la plus forte qu'on puisse faire du regne précédent, & qui annonçant au jeune Monarque tout ce qu'on en espere, lui trace ses obligations.

27 *Mai.* On a beaucoup de peine à trouver ici des exemplaires du véritable almanach de Liege, par le soin qu'avoit eu Madame Dubarry d'en faire retirer tous les exemplaires qu'il a été possible de trouver. La phrase est ainsi : *une Dame des plus favorisées jouera son dernier rôle, &c.*

28 *Mai.* On répand dans le public le discours suivant, comme émané du trône & tenu par le Roi dans son Conseil d'état du vendredi 20 Mars aux Ministres assemblés.

„ Ma juste douleur cede au devoir indispen-
„ sable de la royauté. Je vous ai mandés pour
„ vous instruire de mes intentions. Indépen-
„ damment des conseils où je me propose d'assi-
„ ster réguliérement & où j'appellerai les per-
„ sonnes qui m'en ont paru dignes par leur ze-
„ le & leurs lumieres, que chacun de vous se
„ tienne prêt aux heures que j'indiquerai à me
„ rendre un compte clair & exact de son dépar-
„ tement & à y prendre mes ordres pour la sû-
„ reté des opérations qui y sont relatives. Com-
„ me je ne veux m'occuper que de la gloire de

„ mon royaume & du bonheur de mes peuples, „ ce n'eſt qu'en vous conformant à ces princi- „ pes que votre travail aura mon approbation ".

29 *Mai* 1774. On parle d'un ouvrage anglois en ſix dialogues, concernant le *partage de la Pologne*, où Louis XV eſt fort mal-traité. On mande de Hollande qu'il y en a une traduction ſous preſſe, & l'on attend avec impatience cet ouvrage important dans les circonſtances.

30 *Mai*. M. Suard a été élu de l'Académie Françoiſe le 26 de ce mois.

31 *Mai*. Mlle. Arnoux, chanteuſe de l'opéra, une des courtiſannes la plus renommée pour ſes bons mots, dit en parlant de la mort du Roi & de l'exil de Madame Dubarry, en deplorant le ſort de ſes ſemblables: „ *nous voilà* „ *orphelines de pere & de mere!* "

3 *Juin*. A la mort des Rois il ſemble que le peuple regarde ce moment comme celui de ſe venger de toutes les calamités qu'il a ſouffertes; comme c'eſt dans ce ſens qu'a été faite l'épitre ſuivante de Louis XV, où l'on ſuppoſe qu'il eſt puni en enfer des malheurs de ſon regne, elle eſt remarquable par ſon naïf, ſa gaîté & ſon laconiſme:

Ci gît le bien-aimé Bourbon,
Monarque d'aſſez bonne mine,
Et qui paye ſur le charbon
Ce qu'il gagnoit ſur la farine.

4 *Juin*. On eſt ſi diſpoſé à regarder déja M. le

Duc de la Vrilliere comme retiré & même comme mort, qu'on lui a fait l'épitaphe ſuivante :

Ci gît dans ce petit tombeau,
Le petit Monſieur Phelippeau,
Qui fut, malgré ſa taille ronde,
Compté parmi les grands du monde,
Parce qu'il étoit, ce dit-on,
Petit génie, & grand frippon.

5 *Juin.* M. Collé l'amphigouriſte, ainſi nommé à cauſe des chanſons de ce genre dans lequel il excelle, vient d'en faire une ſur le nouveau Roi. Quoiqu'en général tout ce qui eſt éloge ſoit aſſez fade, comme à l'occaſion de celui-ci il fait une ſatyre vive de la cour & de nos mœurs, elle eſt très piquante: elle eſt ſur l'air *des Pendus*.

6 *Juin.* Madame la Ducheſſe de Chartres & Madame la Princeſſe de Lamballe avoient fait ces jours paſſés la partie d'aller chez Madame la Ducheſſe de Bourbon, qui les devoit recevoir dans ſa petite maiſon de Vanvres. M. le Duc de Chartres a voulu en être. Les Princeſſes ont refuſé de l'admettre, ſous le prétexte qu'elles ne vouloient point d'homme. M. le Duc de Chartres a beaucoup inſiſté, & s'eſt enfin rendu à leur refus. Il a donné le mot à M. de Fitz-james & à M. de Thiers. Il s'eſt déguiſé en ours, le ſecond Seigneur en tigre, & le dernier a joué le rôle de conducteur. Ils ſe ſont ainſi tranſportés à Vanvres, comme ſi les Princeſſes avoient voulu s'amuſer à voir l'ours, &c. Elles

n'avoient donné aucun ordre à cet égard : cela les a d'abord ſurpris ; enfin elles ont conſenti à les voir. Ces animaux ont commencé par des gentilleſſes qui leur ont plu : ils ont paru fort apprivoiſés, & peu après ils ſont devenus plus méchans, & ont fait une peur terrible à leurs Alteſſes : ils ont bientôt briſé leur chaîne, & ſont montés au château. Tout le monde avoit le mot : c'étoit l'heure du dîner. On eſt venu avertir les Princeſſes épouvantées, d'arriver, que les animaux féroces mangeoient tout le repas, & après beaucoup de ſingeries, le myſtere s'eſt éclairci, & l'on a ri en toute liberté.

9 *Juin* 1774. *Chanſon de M. Collé ſur le nouveau regne* : ſur l'air *des pendus.*

Or écoutez, petits & grands,
L'hiſtoire d'un Roi de vingt ans,
Qui va nous ramener en France
Les bonnes mœurs & l'abondance.
D'après ce plan que deviendront
Et les catins & les fripons ?

S'il veut de l'honneur & des mœurs,
Que deviendront nos grands Seigneurs ?
S'il aime les honnêtes femmes,
Que feront tant de belles Dames ?
S'il bannit les gens déréglés,
Que feront nos riches Abbés ?

S'il dédaigne un frivole encens,
Que deviendront les Courtiſans ?
Que feront les amis du Prince,
Autrement nommés en province ?

Que deviendront les partisans,
Si ses sujets sont ses enfans ?

S'il veut qu'un Prélat soit Chrétien,
Un Magistrat homme de bien,
Combien de Juges mercénaires,
D'Evêques & de Grands Vicaires
Vont changer de conduite ? *Amen!*
*Domine, salvum fac Regem.*

10 *Juin* 1774. C'est mercredi que les spectacles doivent recommencer, jour où l'on quitte pour la premiere fois les grandes pleureuses.

11 *Juin.* Extrait d'une Lettre de Nantes du 6 Juin. „ Ce qui paroit le plus occuper cette „ ville, c'est l'inoculation, qui s'y est introdui„ te depuis quelque tems, par le ministere d'un „ Suttonien, qui a eu de grands succès, & „ qui a, comme ailleurs, ses partisans & ses „ adversaires,"

13 *Juin. Eloge de Louis* XV, *prononcé dans une académie le* 15 *Mai* 1774. Tel est le titre de la petite brochure de M. de Voltaire, qui, pour louer, comme pour injurier, aime toujours à dépayser son lecteur, afin de lui donner le plaisir & la liberté de l'incognito.

Suivant l'orateur, Louis XV fit imprimer dans sa premiere jeunesse au Louvre un petit livre, intitulé, *de la géographie, par le cours des fleuves*, qu'il composa en partie, & sans doute en très petite partie, sur les leçons de M de Lisle & dont on tira 50 exemplaires. Ce goût le conduisit à quelques connoissances de l'astrono-

mie & à un peu d'hiſtoire naturelle. Son jugement étoit juſte, mais l'apathie qui faiſoit l'eſſence de ſon caractere, & que M. de Voltaire qualifie de *facilité*, le porta toujours à préférer l'opinion des autres à la ſienne. C'eſt ainſi qu'il fit la guerre de 1741 & celle de 1756. Il cite l'époque de 1744, comme la plus flatteuſe du regne de ce Monarque, comment on lui donna par acclamation le ſurnom de *Bien-aimé*; que le ſilence des peuples ſemble lui avoir ôté depuis dans des tems orageux & que l'uſage ſeul lui a conſervé. Il fait ſa cour à la Reine, par tranſition; il blâme la guerre contre ſon auguſte mere Marie Thereſe & la trouve injuſte; ce que Louis XV, qui faiſoit cette guerre, penſoit auſſi. Il convient que douze années de travaux & d'induſtrie n'ont encore pu que réparer en partie les malheurs de la ſeconde guerre. Mais rien n'ébranloit l'ame imperturbable de Louis XV; elle ne ſe démentit pas même lors de ſon aſſaſſinat; elle l'a été jusques dans l'affreuſe maladie qui a enlevé le Roi à la France. Elle le faiſoit paroître dur envers ſes ſujets, & le panégyriſte prétend qu'il ne l'étoit réellement pas, puiſqu'aucun de ceux qui le ſervoient n'a eu ſujet de s'en appercevoir. Il lui reproche trop de ſuſceptibilité dans ſa vie privée, de n'avoir pas aſſez ſouvent oublié dans le ſein de l'amitié qu'il n'étoit plus Roi. C'eſt ainſi qu'en palliant les défauts du Monarque, l'ingénieux écrivain les indique, & rend comp-

te de toutes les calamités de ce regne desastreux. Il n'oublie pas l'époque de la révolution de 1770, dont il saisit adroitement le côté le plus favorable : il loue la suppression de la vénalité de la magistrature, & la justice rendue plus à portée des sujets éloignés de la capitale.

L'orateur s'interrompt par la nouvelle de la maladie des trois filles du Roi : il convient que la patrone de Paris a été invoquée en peu de tems pour les jours du premier Dauphin, pour son épouse, pour sa mere, enfin pour le feu Roi, & toujours inutilement.

*De la mort de Louis* XV *& de la fatalité.* Suivant M. de Voltaire, le Roi avoit rencontré un enterrement à la chasse : il demanda ce que c'étoit ? On lui dit que c'étoit une jeune fille morte de la petite verole ; il ne fit paroître aucune émotion. Mais dès-lors son teint changea. Il veut que son dentiste Bourdet, en lui visitant la bouche, ait reconnu aux gencives les approches d'une maladie grave & l'ait dit à un Ministre d'état. Personne ne savoit ici cette anecdote, & il est plaisant que le philosophe de Ferney nous l'apprenne du fond de sa solitude. Il y a apparence que n'osant compter le fait comme il s'est passé, il a substitué celui-ci au véritable. Quoi qu'il en soit, il part de-là pour prêcher en faveur de la méthode de l'inoculation : il cite l'exemple de quantité de Souverains actuels, & peut-être que la brochure qu'aura

lu

u le jeune Roi, n'a pas peu contribué à déerminer S. M. au parti qu'elle a pris.

15 *Juin* 1774. Les comédiens Italiens ont affecté de choisir pour donner aujourd'hui une piece qui puisse fournir occasion à l'enthouiasme public de s'exhaler en faveur du nouveau Monarque ; ils doivent jouer le *Déserteur*, où l'on crie *vive le Roi*!

Les comédiens François ont aussi voulu jouer ne piece susceptible d'allusions heureuses, ils ont affiché *Heraclius*; ils se flattent que cet enroit: *Montrons Heraclius au peuple qui l'attend*, &c. fera la plus grande sensation & sera saisi vec avidité.

16 *Juin.* Les poëtes ont donné l'essor à leur magination: Mrs. Dorat, le Mierre, du Rozoy, &c. se sont signalés; mais on ne trouve encore ien digne du Monarque.

Un M. Person, dit Chevalier de Berainville, composé une medaille allégorique sur le noueau regne, il y a joint des vers; il a présenté e tout à M. le Duc d'Aumont, premier genlhomme de la chambre, pour qu'il voulût ien faire agréer cet hommage à S. M. Ce Seineur lui a répondu que le Roi n'aimoit point es lettres, qu'il prendroit ces vers avec indifférence, les mettroit dans sa poche, & les y aisseroit sans les lire & sans en faire aucun cas.

18 *Juin* 1774. Un peintre, connu sous le om de Chevalier de Lorge, a fait un portrait n pied de la Reine, qu'il a exposé, pendant

quelque tems aux Tuilleries, où l'on l'alloit voir à des heures indiquées, sous le titre du *tableau d'un amateur*. Il paroît que les artistes le critiquent beaucoup & n'en sont pas contens.

19 *Juin*. Quoiqu'on ne parle plus guere de Madame Dubarry, un plaisant s'est avisé de mettre en vers *l'Histoire des ponts*; il a intitulé sa piece *les cinq ponts*, complainte de Madame Dubarry:

Les *Ponts* ont fait époque dans ma vie,
Dit l'Ange (*) en pleurs dans sa cellule en Brie,
Fille d'un moine & de Madame Giroux,
J'ai pris naissance au sein du *Pont aux choux*.
A peine a luï l'aurore de mes charmes
Que le *Pont-neuf* vit mes premieres armes.
Au *Pont au change* à plaisir je fêtois
Le tiers, le quart, soit noble, soit bourgeois.
L'art libertin de rallumer les flammes
Au *Pont Royal* me mit le sceptre en main.
Un si haut fait me loge au *Pont aux Dames* (†),
Où j'ai bien peur de finir mon destin.

22 *Juin* 1774. On avoit trouvé à la statu d'Henri IV, sur le Pont-neuf, écrit en gro caracteres, le mot *resurrexit*. On en a depui attaché un autre tout-à-fait naïf & qui rap pellant le fameux propos de ce bon Roi, per de son peuple, prescrit à son successeur ce qu'i

(*) Nom qu'elle portoit étant fille.
(†) Le Pont aux Dames en Brie.

doit faire pour imiter parfaitement ce modele. Voici le distique:

*Resurrexit!* J'approuve fort ce mot,
Mais pour y croire il faut la poule au pot.

23 *Juin.* On raconte que M. l'abbé de Sainte Genevieve se trouvant à dîner dans une maison où il y avoit beaucoup de monde, de jeunes gens l'entreprirent & le turlupinerent sur sa Sainte, dont la puissance paroissoit bien nulle aujourd'hui, dont la châsse avoit été découverte & descendue si inutilement. Il les laissa dire, & quand ils eurent fait tous leurs reproches: „ eh bien! Messieurs, qu'avez-vous à reprocher au ciel? répondit-il: est-ce qu'il n'est „ pas mort?"

26 *Juin.* *Perrin & Lucette*, espece de pastorale qu'ont jouée hier les Italiens, ne doit pas son foible succès au musicien, qui est le Sr. Ciaforelli. La musique en est petite & médiocre, même dans cette espece. Le poëme est très peu de chose aussi: il est même bizarre par le mélange de mœurs très simples, avec un dénouement magnifique & romanesque. C'est cependant celui ci qui a été fort applaudi à raison d'une action noble & généreuse, sur laquelle le parterre s'est enthousiasmé & est sorti de la langueur où il étoit. Il a demandé l'auteur, & le musicien a profité de ce mot générique pour se produire aussi de bonne grace aux yeux des spectateurs.

26 *Juin* 1774. La célébrité du Chevalier d'Eon de Beaumont rend intéressante une collection de ses œuvres qu'il vient de donner au public, sous le titre de *ses loisirs*. Ils sont immenses, car ils contiennent treize volumes in-8o.

27 *Juin*. Les comédiens le Kain & Preville viennent d'obtenir un privilege pour une Ecole de déclamation, dont ils seront les Professeurs : le premier pour le tragique, & le second pour le comique. Cette institution, qui pourroit être bonne, a besoin d'être développée & perfectionnée, pour en tirer tout le parti possible.

28 *Juin*. M. de Boynes n'a pas été épargné dans les vaudevilles, épigrammes & bons mots qui courent sur les ministres. Voici la chanson sur lui.

On rit d'un ministre Bourgeois (*)
Que chacun abandonne,
Pour n'avoir dans tous ses emplois
Fait plaisir à personne :
Je crois que c'est injustement
Que si fort on le fronde,
Car il va faire en s'en allant
Plaisir à tout le monde.

29 *Juin* 1774. Outre les spectacles du Colysée & du Wauxhall de Torré, un autre du même genre attire les amateurs. C'est au lieu où

(*) Son nom de famille est Bourgeois.

étoit autrefois celui des freres Ruggieri qui donnoient des feux d'artifice. On y voit des courses de chevaux anglois très curieuses. Le Sr. Hyam, la Dlle. Mazon & un enfant montent ces coursiers, au nombre de huit, dans tous les sens possibles, & font des exercices qui exigent alternativement la plus grande force & la plus grande adresse. Le Sr. Hyam offre cent Louis de pari contre celui qui exécutera quatre de ses plus beaux tours.

30 *Juin. Copie d'une Lettre de Monsieur le Comte Dubarry, écrite de Lausanne à M. de Saint R ****** son ami.* „ Voilà mon rêve fini, „ mon cher ami, & après m'être endormi en „ France je suis tout étonné de me réveiller „ en Suisse; je me vois dans la capitale du „ pays de Vaud & dans une ville où l'industrie „ qui m'est propre trouvera difficilement à s'e- „ xercer. Les mœurs y sont simples, les fem- „ mes y sont sages. Les hommes y sont francs „ & les filles y sont observées. Les loix y sont „ séveres. Que voulez-vous que je devienne? „ Ce n'est pas là mon élément. Le jeu & la „ galanterie y sont peu recherchés; & si l'on „ vouloit trafiquer de Suissiennes, il faudroit „ les vendre à la livre. L'art ne contribue pas „ à les rafiner & leurs goûts sont plus maté- „ riels que délicats. Tout ce qui m'environne „ me paroît étranger. Je vois de la simplicité, „ de la bonne foi, de la continence, de l'ami- „ tié, de la réserve, & toutes ces vertus me

„ parlent Suiſſe & je n'en connois par une ſeule.

„ J'étois à Paris à la tête d'une milice brillante „ & les filles n'oublieront jamais combien mon „ crédit a fait fleurir leur empire. Là ſaiſon „ étoit favorable pour faire fructifier mes ta- „ lens & leur reconnoiſſance devroit m'élever „ des trophées dans la place du palais royal: „ j'avois établi dans ma famille le canal des „ graces & des richeſſes; c'étoit une ſource dont „ le débordement & le limon engraiſſoient mes „ domaines. Par quelle fatalité la jeuneſſe dé- „ truit-elle un cours que la vieilleſſe fortifioit „ de plus en plus! L'on m'a à peine laiſſé le „ tems d'emporter une partie du produit de „ mes travaux, & je me vois réduit à boire & „ à rêver à la Suiſſe, ſans éprouver les mar- „ ques de conſidération que les ames nobles me „ prodiguoient à la cour: mon plus grand em- „ barras eſt de ſavoir où je pourrai faire agréer „ mon miniſtere. Ma réputation eſt générale- „ ment établie, mais les Potentats de l'Europe „ s'obſervent ou ſont obſervés; ainſi, n'ayant „ point d'aptitude au ſervice militaire, je crains „ qu'ils ne me trouvent trop dévorant pour „ m'employer à celui de leurs chambres. J'ap- „ prends avec douleur que mes meilleurs amis „ que j'ai cent fois reçus chez moi, pour qui „ j'ai ſollicité des graces, à qui j'ai ſouvent „ prêté de l'argent, me deſavouent hautement „ aujourd'hui & ſont les premiers à me déchi- „ rer. Je rougis de leur ingratitude: mais s'ils

„ me méprifent, je leur rends bien le change.
„ J'ai laiffé deux ménages à Paris, que je vous
„ prie d'alimenter. Je vous ferai paffer des
„ fonds en une pacotille de fromages ou de
„ vulnéraires, car l'inaction m'eft mortelle. Je
„ m'attendris fur le fort de ma pauvre belle-
„ fœur, qui n'avoit pas fait fon noviciat dans
„ des couvents fi aufteres que celui dans le-
„ quel on la tient renfermée. Si l'on ne m'eut
„ pas féparé d'elle, j'en aurois encore tiré par-
„ ti; mais c'eft une mauvaife tête qui n'a pas
„ voulu me croire ni me prendre pour fon dé-
„ pofitaire. Mon frere n'eft pas mieux traité,
„ mais c'eft un fot, & il fera encore trop heu-
„ reux de glaner dans un champ qu'il n'a point
„ cultivé. Quand on eft dans la disgrace, tout
„ concourt à nous accabler: ma nobleffe fera
„ hardiment conteftée & les Barrys anglois fe-
„ ront morts pour moi. J'avois projetté de pas-
„ fer en Turquie & de me faire marchand
„ d'efclaves, mais l'on m'a affuré que le Grand-
„ feigneur me feroit ôter le pouvoir d'effayer
„ ma marchandife. Je ne fais donc plus quel
„ parti pendre : lorsque je ferai décidé je vous
„ donnerai de mes nouvelles. J'ai été obligé
„ de changer de nom, & l'on m'appelle ici M.
„ *de Vandernon.* Ecrivez - moi fous ce nom, au
„ marché au poiffon. La vertu & les talens ont
„ des momens brillans, mais ils font fouvent
„ perfécutés. Plaignez votre ancien ami, qui

„ dans les tems ſereins ou orageux ne ceſſe-
„ ra d'être, &c."

1 *Juillet* 1774. M. de Salis, jeune officier aux Gardes-Suiſſes, avoit perdu il y a peu de tems une jeune femme très aimable, morte en couche; il en a été ſi vivement affecté, qu'on a craint pendant quelques jours qu'il n'attentât à ſa vie, & qu'il a été deux jours ſans vouloir prendre de nourriture. Il s'eſt rendu depuis à la raiſon, ou du moins il a paru s'y rendre; mais le coup mortel étoit frappé, & l'on aſſure qu'il eſt péri de douleur : exemple bien rare ſurtout dans ce ſiecle pervers, d'un amour conjugal exalté à ſon plus haut période.

4 *Juillet*. La réception de l'abbé de Liſle eſt enfin arrêtée pour lundi 11 de ce mois : on ne croit pas que celle de M. Suard ait lieu ce jour-là, parce que le récipiendaire deſire avoir le tems de lire quelque ouvrage de ſa compoſition. On dit que c'eſt un poëme ſur les plaiſirs de la campagne.

6 *Juillet* 1774. Le nombre des auteurs dramatiques s'accroît journellement : depuis que les comédiens ont repris leurs ſéances, ils ont reçu quarante pieces différentes, dont vingt ſont déja admiſes à la lecture.

8 *Juillet*. On parle beaucoup d'un mandement de l'Evêque d'Alais, à l'occaſion de la mort de Louis XV; il eſt très étendu, il contient des choſes fortes, des peintures énergiques des événemens du dernier regne, de la révolution ar-

rivée dans la magiſtrature, & l'on prétend qu'il a tellement déplu au gouvernement, qu'il eſt arrêté & qu'on en empêche la diſtribution dans la capitale.

10 *Juillet.* A la naiſſance de M. le Duc de Berry, aujourd'hui Louis XVI, on fit une gravure relative au retour du Parlement, arrivé à la même époque. On la reproduit aujourd'hui & l'on voudroit bien en pouvoir frapper une pareille dans le moment actuel.

10 *Juillet* On conſtruit au jardin de l'Infante, au bas de la galerie du Louvre, un petit bâtiment pour faire de nouvelles expériences ſur la fuſion & l'évaporation du diamant. Ce ſont Mrs. Cadet & Lavoiſier, commiſſaires de l'Académie des ſciences, qui continueront à y préſider. On doit ſe ſervir du fameux miroir ardent de M. le Régent.

11 *Juillet* 1774. Le vice des *Tribades* devient fort à la mode parmi nos Demoiſelles d'opéra : elles n'en font point myſtere & traitent de gentilleſſe cette peccadille. La Demoiſelle Arnoux, quoiqu'ayant fait des preuves dans un autre genre, puiſqu'elle a pluſieurs enfans, ſur le retour donne dans ce plaiſir ; elle avoit une autre fille nommée Virginie, dont elle ſe ſervoit à cet uſage. Celle-ci a changé de condition, & eſt paſſée à Mlle. de Raucoux de la comédie Françoiſe, qui raffole de ſon ſexe & a renoncé au Marquis de Bievre, pour s'y livrer plus à ſon aiſe. Dernièrement au palais royal, dans la

nuit, le Sr. Ventes ayant turlupiné la Dlle. Virginie sur sa rupture avec Mlle. Arnoux, qu'on nommé Sophie dans ces parties de débauche, celle-ci témoin des propos a donné au cavalier un soufflet très bien conditionné, dont il a été obligé de rire, en demandant des excuses à l'aimable tribade.

11 *Juillet.* Une commission de médecine, établie sous le feu roi pendant la vacance de la place de premier médecin, exerçoit une autorité despotique sur tous les *Arcanistes* du royaume, c'est-à-dire gens à secret; elle s'etoit aussi attribuée la connoissance des eaux minérales. Dans les provisions de premier médecin du Sr. Lieutaud, il a remarqué qu'on avoit omis de l'intituler *Inspecteur général des eaux minérales du royaume*, il est allé trouver le Roi & lui a demandé s'il étoit moins grand que ses prédécesseurs? Cette tournure gasconne a excité l'attention de S. M., & le Sr. Lieutaud en a profité pour lui faire connoître que son premier médecin devoit avoir les mêmes prérogatives que les précédens. Il a fallu réformer lesdites lettres patentes, & y insérer la susdite qualité que l'on avoit omise: ce qui est une premiere hostilité contre la commission.

12 *Juillet* 1774. Il paroît que le jeune Salis dont on a parlé, victime de l'amour conjugal, a non-seulement succombé à sa douleur, mais qu'il a hâté ses jours en s'étranglant avec ses

cheveux fort beaux, & dont il avoit la bouche & la gorge pleines.

14 *Juillet.* Dans l'édifice qu'on conſtruit au jardin de l'Infante pour les nouvelles expériences que ſe propoſe de faire l'Académie des ſciences, il eſt queſtion d'y faire l'eſſai d'une lentille immenſe remplie d'eau, dont on eſpere que le foyer ſera ſupérieur à tous les miroirs ardens connus, ou du moins égal : c'eſt M. Trudaine de Montigny qui avance les frais de ce bâtiment, dont on préſume qu'il ſera rembourſé par le Roi. On gémit beaucoup à cette occaſion ſur le ſort d'un pareil protecteur, dont la ſanté eſt en fort mauvais état, au point qu'on doute qu'il puiſſe vivre longtems.

15 *Juillet.* Le Chevalier de Lorge eſt un bâtard de la maiſon de Lorge, qui ſe livre à la peinture & en fait ſon état : jusqu'ici il n'avoit point été connu. Son portrait en pied de la Reine (Madame la Dauphine, lorſqu'il a été fait) ne laiſſe que de lui attirer des curieux. On commence même à ſe réunir contre un jugement trop légerement porté par les Artiſtes, jaloux apparemment de celui-ci. On trouve de la noblesſe dans ce potrrait. La Princeſſe eſt en Diane : elle a une eſpece de robe à la polonoiſe. Le coloris en eſt bon, les chairs en ſont vivantes : on n'y trouve que de la maniere & point aſſez de large dans les draperies. On préſume que S. M. ne le prendra qu'après qu'il aura été honoré des ſuffrages du public.

16 *Juillet* 1774. On s'impatiente de ne pas voir dans le Miniſtere les changemens dont on ſe flattoit. Depuis la démiſſion du Duc d'Aiguillon tout eſt au même état. Voici des eſpeces d'épigrammes ou couplets qui courent en attendant & caractériſent le vœu public, s'ils n'annoncent pas un grand génie dans le ſatyrique.

*Sur le Duc de la Vrilliere.*

Miniſtre ſans talent, & ſujet ſans vertu,
Homme plus avili qu'un mortel ne peut l'être,
Pour te retirer, dis, réponds donc, qu'attends tu?
Je le vois; qu'on te jette enfin par la fenêtre.

*Sur M. Bourgeois de Boynes.*

Pour toi. Bourgeois, fameux par cent traits de démence,
Qui fais rire l'Anglois, & fais gémir la France;
Pour te mettre en la place où tu peux être bon,
Il convient que tu ſois Miniſtre à Charenton!

*Sur M. l'abbé Terray.*

Pour vous, Monſieur l'abbé, digne de plus d'éclat,
Entre tous ces Meſſieurs ſi chers à la patrie,
Vous fûtes le moin ſot & le plus ſcélérat:
Montfaucon doit payer votre rare génie.

17 *Juillet* 1774. Les Comédiens Italiens annoncent pour aujourd'hui une piece nouvelle, intitulée *la fauſſe peur*, comédie en un acte mêlée d'ariettes. On attribue les paroles à l'abbé de Voiſenon; quant à la muſique, on la dit du petit d'Arcy, jeune éleve de Gretry, qui a dé-

ja fait pour les Italiens la musique d'une piece intitulée le *Bal Masqué*, dont la chûte dut moins s'attribuer à celle-ci qu'aux paroles.

18 *Juillet.* On parle beaucoup de la Croix de St. Louis que le Sr. Bouret d'Erigny, Fermier général, a obtenue de M. le Duc d'Aiguillon. On a fait à cette occasion l'épigramme suivante :

D'un Ordre Militaire on décore un Traitant :
A quel titre obtient-il ce ruban éclatant ?
Quels sont donc les exploits de sa valeur insigne ?
De la Croix par quel sang versé
Aujourd hui s'est-il rendu digne ?
Eh ! comptez-vous pour rien celui qu'il a sucé !

23 *Juillet* 1774. M. le Marquis de Caraman est un amateur du jardinage, qui se pique d'avoir beaucoup de goût en cette partie, & s'est proposé à la Reine pour arranger son jardin du petit Trianon, ou du petit Vienne. Cette Princesse a accepté le Seigneur en question : elle est venue voir l'autre jour son jardin de Paris & en a été extrêmement satisfaite. Le feu Roi qui aimoit la botanique, avoit fait au milieu une collection de plantes & de simples considérable, qui sera transportée au jardin du Roi.

25 *Juillet.* On prétend que M. l'abbé de Beauvais, Evêque de Senez, a fait en Sorbonne une repétition de son oraison funebre du Roi, qu'il doit prononcer après demain à St. Denis, & qu'en admirant l'éloquence forte &

pathétique de cet orateur, on avoit voulu qu'il en supprimât certains morceaux comme trop forts, trop injurieux à la mémoire du Monarque; mais qu'il avoit répondu ne pouvoir les ôter, & qu'il aimeroit mieux ne pas prononcer son discours.

28 *Juillet*. La cérémonie de St. Denis a été remplie hier avec toute la pompe usitée: rien n'a été omis, elle a duré depuis midi & demi jusques à 5 heures & demie. Les Princes qu'on avoit déja désignés pour y représenter le deuil s'y sont rendus en effet, savoir, les deux freres du Roi, Monsieur & Monsieur le Comte d'Artois, & le Prince de Condé: M. le Duc de Bourbon y a rempli les fonctions de Grand-maître. Les révérences ont été faites avec beaucoup de grace de la part de Monsieur, dont on a admiré la bonne mine; il n'en a pas été de même de M. le Comte d'Artois.

Le discours de M. de Senez a fait une grande sensation par des morceaux très hardis: il a pris pour division les bonnes qualités & les défauts du Roi. On a cru remarquer qu'il improuvoit la destruction des Jésuites & approuvoit la destruction de la Magistrature. On ne peut rendre compte de l'ouvrage, débité à la hâte, fort long & très mal saisi par la plupart des spectateurs.

Les Prélats qui sont à Paris, au nombre de 60, avoient été avertis qu'ils ne pouvoient s'y trouver qu'au nombre de 40. C'est M. le Car-

dinal de la Roche-aymon qui a officié, malgré ſon grand âge: la ſuperbe de ce Prélat aimant le faſte & la repréſentation, a ſoutenu ſa caducité durant cette longue & fatiguante cérémonie.

29 *Juillet* 1774. Le Pere Neuville, ce Jéſuite ſi renommé pour la prédication, vient de mourir à St. Germain en Laye, dans un âge avancé: il s'y étoit retiré ſous un habit d'abbé.

30 *Juillet*. On peut ſe rappeller une Demoiſelle Graville de l'opéra, entretenue par un M. Jonville, Maître des Requêtes. Elle fit grand bruit, il y a deux ans, à l'occaſion de mauvais traitemens qu'elle avoit éprouvés d'un amant en ſous-ordre qu'elle avoit, & que ces impures appellent un *Guerluchon*: elle fut horriblement défigurée & l'on répandit un bulletin plaiſant ſur ſon état. Le Sr. Jonville n'a pu ſe détacher de ſa paſſion, & la Dlle. ne lui eſt pas reſtée plus fidele. Au Guerluchon ingrat elle en a ſubſtitué un autre, officier aux Gardes. Ce qui a enfin excité la jalouſie du Maître des Requêtes. On aſſure qu'il l'a pouſſée au point de gagner une maladie vénérienne, pour la donner à la Courtiſanne, afin qu'elle la rendît au Guerluchon. Il en eſt réſulté une rupture éclatante. Le Sr. Jonville, ruiné en grande partie pour cette Demoiſelle, a voulu ravoir 25000 livres environ de lettres de change qu'il lui avoit faites. Celle-ci n'a voulu les rendre. La conteſtation a été portée devant M. le Lieutenant

général de Police. M. de Sartine n'a osé prendre sur lui d'ordonner la restitution du bien acquis; il a renvoyé le plaignant au Duc de la Vrilliere, très expert en pareil cas. Le Secrétaire d'Etat a eu la même délicatesse, il a soumis l'affaire à la décision du Roi. S. M. a rendu un jugement digne de Salomon. Le Sr. Jonville a été débouté de sa demande en restitution. Le jeune Monarque a décidé qu'il devoit être puni de son intempérance & surtout de sa vengeance criminelle; mais en même tems, pour la réparation du scandale public & pour l'honneur des mœurs outragées par le luxe insolent de la Dlle. Granville, elle a été condamnée à être rasée & enfermée au couvent de Ste. Pelagie, maison de correction pour ses semblables.

31 *Juillet* 1774. Il se répandoit depuis quelques jours le bruit que Me. Drou, l'Avocat des Verons, étoit interdit pour trois mois. Cette nouvelle se confirme, & l'on assure que la peine est prononcée par un Arrêt du Conseil. On veut que ce soit pour avoir parlé indécemment des Magistrats. Sur quoi l'on observe que s'il les a calomniés, il doit être puni sévérement: s'il a dit vrai, ils ne méritent aucune considération, mais, au contraire, d'être eux-mêmes mulctés pour leurs prévarications. Ensorte que le Public impartial est plus que jamais convaincu de l'iniquité criante avec laquelle on a conduit toute l'affaire.

31 *Juillet*. L'affemblée qui s'eft rendue à la chapelle du Louvre pour entendre l'oraifon funebre de Louis XV par M. l'abbé de Boismont, étoit très brillante & très nombreufe. Meffieurs les Quarante y étoient en auffi grande quantité qu'ils pouvoient y être: ils avoient repris le crêpe & les pleureufes. L'orateur a produit une grande fenfation, qu'on attribue principalement à fon débit, à fon talent de comédien, pouffé au plus haut degré, talent d'autant plus marqué, qu'il a un organe très ingrat & que dans les inflexions baffes & douloureufes, fa voix fe perd abfolument. Tout eft artifice chez lui, & fon ouvrage eft un chef-d'œuvre d'adreffe qu'on ne pourra bien apprécier qu'à la lecture. Les connoiffeurs font partagés: il en eft qui le préferent à celui de l'Evêque de Senez: d'autres trouvent le Prélat infiniment plus éloquent.

31 *Juillet* 1774. L'abbé de Neuville, avant de mourir, a renouvellé une efpece de proteftation femblable à celle qu'on a déja lue dans fa Lettre inférée dans les Gazettes: il a déclaré qu'il devoit à la vérité de juger qu'il n'avoit jamais vu ni connu dans la Société dont il avoit l'honneur d'être membre, rien qui méritât les imputations dont on l'avoit chargée. Il n'a point voulu faire de teftament, fuivant la regle, qui ne permet point aux religieux de tefter. Ce qui annonce fa réfolution & fon idée d'être toujours Jéfuite. Il a feulement légué fes manufcrits à un autre Ex-Jéfuite, qui eft venu

s'emparer incontinent de ce trésor précieux. Il avoit 82 ans.

31 *Juillet.* On a déja fait deux grandes repétitions d'*Orphée & Euridice*, drame héroïque en trois actes du Chevalier Gluck, quant à la musique. L'enthousiasme ne s'est point éteint sur le talent de ce grand compositeur, on a été généralement transporté, & l'on se flatte que ce nouvel ouvrage réunira d'autant mieux les suffrages, qu'il réunit lui-même la vérité, l'expression du récitatif, à tout l'agrément des accessoires. La troisieme Repétition aura lieu demain, & mardi 2 Août on donnera la premiere représentation.

1 *Août* 1774. La ville fait aussi célébrer un service pour le feu Roi & c'est M. l'abbé Rousseau qui a prêché le carême dernier à Versailles, qui est chargé de l'oraison funebre.

2 *Août. Orphée & Euridice* est un poëme originairement Italien de la composition de M. Galzabigi. Voici son argument, fondé sur les deux vers de Virgile:

Te dulcis conjux, te solo in littore secusso,
Te veniente die, te discendente canebat.

La fable nous apprend qu'*Euridice* mourut dans les campagnes de Thrace, de la morsure d'un serpent, quelques jours après son mariage avec Orphée.

Pour conserver l'unité de lieu dans ce poëme, on suppose que son tombeau est placé dans une campagne voisine du lac d'Averne, qui conduit

à l'entrée des enfers. Les Dieux touchés du desespoir d'*Orphée*, lui permettent de pénétrer dans les champs Elysées pour en retirer *Euridice*, à condition qu'il ne la regardera point qu'il ne soit de retour sur la terre. *Orphée*, avant de sortir des enfers, pressé par la violence de son amour, oublie la loi qui lui est imposée & donne la mort à *Euridice*, en osant la regarder. Pour adapter cette fable à notre scene, on a été obligé de changer la catastrophe & d'y ajouter l'épisode de l'Amour qui réunit ces époux.

Il résulte de cet exposé une tragédie très simple, à la maniere des Grecs, qui se divise naturellement en trois actes & ne comporte que trois acteurs, *Orphée*, *Euridice* & l'*Amour*.

6 *Août* 1774. Le discours prononcé par l'abbé Rousseau à St. Jean en Greve fait encore plus de bruit que celui de l'Evêque de Senez. Sans être aussi éloquent, il est plein de hardiesses qui ont fort déplu à beaucoup de gens, par l'improbation de l'expulsion des Jésuites & une sortie audacieuse contre l'ancienne magistrature. On regarde cet éclat général dans toutes les chaires, comme une espece de confédération de la puissance ecclésiastique pour manifester son vœu dans une aussi belle occasion.

7 *Août*. On dispute aujourd'hui plus sérieusement à M. l'abbé Sabbathier l'honneur d'avoir fait le *Dictionnaire des trois Siecles* : on veut qu'il soit d'un certain abbé Martin, Vicaire de la Paroisse de St. André des Arts, chez lequel

le premier alloit tous les matins ſe ſtyler & s'inſtruire. Cette aſſertion eſt avancée hautement dans une nouvelle brochure intitulée: *Réflexions ſur le Dictionnaire des trois Siecles, adreſſées à l'auteur même, par M. Du Parc, ci-devant Jéſuite.*

8 *Août* 1774. Pluſieurs confreres de M. Greſſet, c'eſt-à-dire les Académiciens Encyclopédiſtes, ſont furieux de ſon dernier diſcours à la réception de M. Suard, auquel il a répondu comme Directeur. On aſſure que ce dernier, qui n'étoit point venu à Paris depuis longtems, a été fort ſcandaliſé de cette multitude de mots nouveaux, formant la langue de grand nombre de ſociétés, connue ſous le nom de perſifflage: ce qui a allumé ſa bile, & a donné lieu à la ſortie qu'il a faite contre le ſiecle. D'ailleurs, on ſait qu'il eſt aujourd'hui dans la plus haute dévotion, & l'on veut que ſa tête s'en reſſente. En conſéquence ces Meſſieurs traitent de radotage tout ce qu'il a dit, & il faut convenir que ſon ouvrage, malgré les bonnes choſes qu'il y avoit, méritoit un peu ce titre. Ils doivent ſe réunir pour engager M. Greſſet à ne pas le publier.

8 *Août*. La muſique d'*Orphée & Euridice* étoit depuis huit à dix ans imprimée à Paris, mais elle faiſoit ſi peu de ſenſation que l'imprimeur au bout de ce tems n'en avoit pas débité 12 Exemplaires. Il paroît cependant que tout le monde n'ignoroit pas cette mine d'harmonie: on a été très ſurpris de retrouver à la repréſen-

tation, que Mrs. Philidor, Goffec, Floquet, &c. y avoient puifé à leur aife & que des morceaux entiers de leurs ouvrages s'y retrouvoient; ce qui les rend un peu confus.

10 *Août.* La grande fenfation qu'a faite l'oraifon funebre par M. l'abbé Rouffeau, a produit différens effets, fuivant les affections de ceux qui l'ont entendu. Il paroît que le clergé en a été enchanté, puisque trois Evêques ont déja retenu cet orateur pour prononcer fucceffivement ce discours dans leurs Diocefes. Il doit commencer par Meaux; puis il ira à Chartres, dont il eft chanoine, enfin il fe tranfportera en Provence, pour y monter dans la chaire de la cathédrale d'Aix.

11 *Août* 1774. *L'oraifon funebre de Louis* XV, *par M. l'Evêque de Senez*, eft imprimée: elle eft écrite avec beaucoup plus de force, de fimplicité, de clarté, de nobleffe, que celle de l'abbé de Boismont; elle contient plus d'hiftorique & eft enrichie de plus d'anecdotes; mais on n'y remarque aucun de ces morceaux faillans capables d'exciter la fermentation qui regnoit & d'empêcher l'apparition de cette piece d'éloquence. Il ne parle de l'expulfion des Jéfuites & de la diffolution du Parlement que rapidement & d'une maniere très décente, en manifeftant cependant fon opinion fur l'un & l'autre de ces événémens, qui eft l'opinion générale du Clergé; & s'il n'a rien changé à ces endroits, comme on l'a dit, ç'auroit été mal à propos qu'on

ſe fût tant oppoſé à la publicité de l'ouvrage. D'ailleurs, il s'eſt ſoumis à la cenſure du Syndic Riballier, ſimple Docteur de Sorbonne.

12 *Août*. L'exemple du Roi & des Princes ſes freres a tellement mis en vogue l'inoculation, que les inoculateurs ne peuvent ſuffire au nombre de ceux qui requierent leur miniſtere.

12 *Août* 1774. Une priſe qu'a eue le Chevalier Gluck avec le Prince de Henin chez Mlle. Arnoux, fait beaucoup de bruit. On raconte que ce compoſiteur étoit chez elle à lui faire repéter quelques morceaux avec d'autres muſiciens, lorsque le Prince arriva. Depuis la conſultation plaiſante du Comte de Lauraguais qu'on peut ſe rappeller, on ſait que ce Prince eſt l'amant de Mlle. Arnoux ; il trouva mauvais de voir tant de monde, il témoigna ſon humeur, & la fit réjaillir jusques ſur la muſique & ſur le muſicien. Ce qui piqua vivement l'amour-propre de celui-ci, au point que bouillant de colere il reſta ſur ſa chaiſe & ne fit aucune attention au Seigneur en queſtion. Celui-ci remarquant l'impertinence dit: „ mais il me ſemble „ que l'uſage en France, lorsque quelqu'un, & „ ſurtout un homme de conſidération, entre, „ eſt qu'on ſe leve". Alors Gluck n'y tenant plus, ſe leve, & venant au Prince: „ l'uſage „ en Allemagne, Monſieur, lui répond-il, eſt „ de ne ſe lever que pour les gens qu'on eſti„ me". Et pendant que le Prince balbutioit quelqu'injure, le Chevalier ſe retournant vers

Mlle. Arnoux: „ puifque vous n'êtes pas maî-
„ treffe chez vous, continue-t-il, je vous
„ quitte & je n'y reviens plus".

13 *Août* 1774. L'Académie des Sciences avoit autrefois choifi pour fon Ingénieur en inftrumens de Mathématiques, le Sr. Langlois, comme l'artifte le plus habile en ce genre. A la mort de celui-ci, elle avoit nommé le Sr. Canivet, fon neveu: elle l'a perdu & elle fe propofe de le remplacer par un concours qui, en excluant la faveur, laiffe lieu au feul mérite de fe diftinguer. En conféquence elle propofe un Prix de 2400 livres, dont S. M. a bien voulu faire les fonds, qui fervira comme de dédommagement des frais dans lesquels le vainqueur fe fera conftitué.

Le fujet du Prix eft un quart de cercle de trois pieds de rayon, garni de toutes les pieces qui peuvent fervir à le rendre d'un ufage fûr & commode & accompagné d'un mémoire contenant le détail des moyens qui auront été employés pour le conftruire.

Les Inftrumens & Mémoires feront reçus jusqu'au premier Mai 1777, & le Prix fera adjugé à la féance de la St. Martin fuivante.

13 *Août*. M. Suard, dans fon discours de réception à l'Académie, en vantant les avantages de la Philofophie, la fait influer jusques fur les Souverains de nos jours & lui attribue l'abolition du *Droit d'aubaine*, qui effectivement

s'étend beaucoup. On vient de publier plusieurs Lettres patentes qui en sont la preuve.

14 *Août. Adelaïde de Hongrie*, nouvelle tragédie de M. Dorat, n'est autre chose que ses *deux Reines*, drame en prose non représenté & imprimé en 1770. Il l'a mis en vers & en cinq actes & l'a exposé ainsi au grand jour du théâtre. L'absurdité de la fable de cette piece détruit toute l'illusion que pourroient produire quelques belles scenes nées de ses invraisemblances romanesques. La premiere scene seule a été fort applaudie, relativement à quelques vers dont on a saisi l'allusion aux circonstances présentes, entr'autres celui-ci :

Je rends aux Tribunaux leur auguste exercice.

On ne sait trop comment le Censeur a laissé passer ces endroits, qui reviennent peu au sujet, & semblent n'avoir été mis-là que comme vers de rapport, propres à donner un véhicule à la tragédie.

15 *Août.* Il paroît que M. Gresset n'a pas eu égard aux représentations que ses confreres vouloient lui faire pour l'empêcher de publier son discours, qu'ils appelloient un rabachage. Il est imprimé, à peu près tel qu'il l'a prononcé, & il faut convenir qu'il est absolument indigne de son auteur.

16 *Août.* On plaisantoit après la mort du Roi l'abbé de Ste. Genevieve sur le peu de vertu de la châsse en cette occasion; on a cité la ré-

ponse

ponse qu'il avoit faite: quelqu'un l'a tournée en épigramme. La voici:

Sur Genevieve que l'on vante,
Sur sa châsse dont autrefois
La découverte ou la descente
Du ciel, en faveur de nos rois
Suspendoit les fatales loix,
On faisoit mainte raillerie,
A la Sainte on donnoit le tort,
Quand le chef de sa léthargie
N'y peut tenir, se leve & crie:
„ Incrédules! n'est-il pas mort?"

16 *Août* 1774. Le Colysée est plus suivi cette année que les précédentes, au moyen de diverses ressources qu'employent les Directeurs. Hier ils ont fait venir le Sr. Hyam, qui s'appelle *le héros Anglois*, renommé par ses exercices sans pareil, dont voici les principaux, qui s'exécutent effectivement avec beaucoup de dextérité & d'agilité.

D'abord une fille âgée de cinq ans fait à cheval des choses surprenantes pour cet âge.

Ensuite Mlle. Mazon, associée du héros Anglois, court au grand galop sur un cheval, se tenant debout, un pied sur la selle & l'autre pied entre les deux oreilles du cheval; ensuite prend le bout de son pied dans sa main & court dans cette attitude; ce qu'elle prétend n'avoir jamais été fait par aucune femme d'Europe. Elle court encore sur deux chevaux en pleine course, se tenant debout, un pied sur chaque selle;

enfin elle monte ſur deux chevaux & ſaute par deſſus la barriere.

Le Sr. Hyam court ſur un cheval au grand galop, ſe tenant debout ſur un pied ſur la ſelle, tire un coup de piſtolet & fait pluſieurs ſauts en avant & en arriere. Il ſaute en bas de ſon cheval dans la courſe, tire un coup de piſtolet & ſaute deſſus la ſelle. Il fait pluſieurs ſauts de deſſus la ſelle à terre & de la terre ſur la ſelle en pleine courſe. Il ſaute en pleine courſe par deſſus ſon cheval. Etant en pleine courſe ſur ſon cheval, il amaſſe quelque choſe à terre. Il s'engage de balayer la terre avec la main étant ſur ſon cheval, la longueur d'un quart de lieue. A ſon commandement il fait tomber ſon cheval par terre, comme s'il étoit mort, & étant deſſous, à ſon commandement il le fait relever. Il court ſur deux chevaux en pleine courſe, ſe tenant debout, un pied ſur chaque ſelle, fait pluſieurs ſauts de deſſus les ſelles, tourne le dos du côté de la tête des chevaux, tire un coup de piſtolet, & au même inſtant ſe remet dans ſa premiere poſition. Il ſe laiſſe tomber entre deux chevaux en pleine courſe, & ſaute de terre deſſus la ſelle. Il monte deux chevaux en pleine courſe, & portant un enfant ſur ſa tête, fait pluſieurs ſauts deſſus la ſelle & tire un coup de piſtolet. Il court ſur deux chevaux en pleine courſe, droit ſur la ſelle, ſans retenir les rênes, allant de même que la cavalerie, lorsqu'elle va au combat, chargeant, amorçant ſon fuſil

plusieurs fois, & y mettant la bayonnette, & la remet ensuite dans son fourreau. Il court sur deux chevaux en pleine course, avec un pied dans chaque étrier, ayant ses genoux ployés jusqu'à terre, saute des étriers à terre, & de la terre sur la selle. Il court sur deux chevaux en pleine course, saute par dessus un des deux chevaux, & tombe sur la selle de l'autre cheval, & après saute une seconde fois par dessus les deux chevaux. Il court sur deux chevaux en pleine course, tourne le dos du côté de la tête aux deux chevaux & tire un coup de pistolet lorsqu'ils sautent par dessus la barriere. Il court sur deux chevaux en pleine course, une jambe par dessus chaque selle, & en cette attitude saute par dessus la barriere, au même moment, met sa tête sur un cheval, & ses jambes sur l'autre, & fait un autre saut par dessus la barriere. Il court sur deux chevaux en pleine course, & offre de prendre deux chevaux de chasse qu'il n'aura jamais vus, & de les faire sauter par dessus quelle hauteur ils soient capables de sauter, en se tenant debout avec un pied sur chaque selle. Il finit par représenter un tailleur à cheval, qui vient de Londres à Paris pour y apprendre les modes.

Un enfant de huit ans sur un cheval, court sa tête sur la selle, & les jambes en l'air.

Enfin il a un cheval très extraordinaire, qui imite un chien en se tenant droit, étant alors assis sur son derriere ; & y étant, l'exercice se

fait avec tant d'adreſſe, que le maître ſe trouve ſur ſon cheval, qui commence à courir.

Tous ces divers exercices, au nombre de 23, ont ſinguliérement amuſé l'aſſemblée & très bien rempli la ſéance.

18 *Août* 1774. La Police a forcé le Sr. Dorat, de retrancher du premier acte de ſa tragédie différens endroits qui prêtoient à l'alluſion & avoient fait beaucoup de ſenſation, entr'autres ces deux vers prononcés par Pepin à ſon couronnement :

J'enchaîne la Diſcorde aux pieds de la Juſtice,
Et rends aux Tribunaux leur auguſte exercice.

On a fait ſubſtituer & *laiſſe aux tribunaux*, &c. Quoi qu'il en ſoit, la piece, ſuivant la coutume, eſt montée aux nues. La cabale de l'auteur y eſt accourue de beaucoup renforcée. On a vu au milieu du parterre le Sr. Freron, donnant le ton à ſes ſuppôts & s'épuiſant à battre des mains. Au ſurplus, il y a quelques changemens qui rendent la piece moins mauvaiſe, mais non moins abſurde. Tous les gens de lettres impartiaux conſeillent au Sr. Dorat de ne plus faire de tragédie, ce genre étant abſolument au deſſus de ſes forces.

18 *Août.* Le parti de M. de la Harpe dans l'Académie Françoiſe ne pouvant cette année lui faire adjuger le Prix, qui, comme l'obſerve plaiſamment Freron, ſemble avoir été fondé pour lui, à cauſe d'autres pieces dont ils ne pouvoient méconnoître la ſupériorité, a cabalé

pour empêcher du moins qu'il ne fût adjugé, & il eſt décidé qu'il n'y en aura pas.

19 *Août* 1774. L'Avocat Falconnet, qui n'avoit point fait parler de lui depuis le procès des Verons, répand aujourd'hui un Mémoire fort ſingulier. Il eſt pour le Sr. Thaïr Muphta, de Tetouan, au Royaume de Maroc.

20 *Août*. Le fond d'un Mémoire de Me. de Ligny, Avocat, eſt excellent: on admire ſurtout ſon adreſſe à relever l'indignité de la conduite de M. le Procureur du Roi dans toute ſon affaire, en paroiſſant le combler de louanges, en vantant ſes merveilleuſes qualités & ſes vertus; mais le ſtyle eſt du plus parfait ridicule: on en pourra juger par cet échantillon.

„ On n'entendra ici ni la voix du bruyant „ exorde, ni les accens plaintifs de la touchan„ te peroraiſon: c'eſt une plume, & non pas un „ pinceau dont je veux faire uſage. Mes phra„ ſes ne feront point émaillées du coloris de la „ rhétorique, que le ſage doit regarder comme „ une vieille coquette, toujours parée de fleurs, „ le plus ſouvent fânées. Ses adorateurs les „ plus chéris qui parviennent à la rajeunir, ne „ ſont couronnés que de feuilles: le fruit eſt „ réſervé à la noble ſimplicité. D'ailleurs, il „ eſt difficile de donner à ſon encre une tein„ te de roſe, quand on écrit en marchant ſur „ des épines."

„ Je ne cherche point à amuſer le public, „ je veux l'intéreſſer dans ma propre cauſe, &

„ l'inſtruire par un récit fidele & ſans recher-
„ ches. Le fard & les parures de l'éloquen-
„ ce plaiſent à l'eſprit, mais laiſſent le cœur
„ oiſif & la cauſe dans une brillante ſtérilité.
„ Je commence."

23 *Août* 1774. Madame la Princeſſe de Henin eſt une jeune & jolie femme, qui a eu depuis peu la petite verole: ce qui a effarouché tous ſes adorateurs en grand nombre, même le Chevalier de Coigny. M. de Lisle, Capitaine de Dragons, a profité de cette déſertion pour pouſſer ſa pointe, & voici comme il a ingénieuſement fait ſa déclaration ſous le voile de l'allégorie ſuivante:

*La Roſe & l'Etourneau: fable.*

L'aimable fille du printems,
La Roſe, à qui tout rend hommage,
Vit au nombre de ſes amans
Un Etourneau du voiſinage:
Sans regret il avoit quitté
De ſes freres la troupe errante.
Pour ranger ſon ame inconſtante
Sous l'empire de la beauté.
Perché ſur un buiſſon d'épine
Où la Roſe tenoit ſa cour,
Il ne ceſſoit à la voiſine
De jurer un fidele amour:
Mille autres amans, lui dit-elle,
Chaque jour m'en jurent autant;
Mais, ſi je ceſſois d'être belle
Aucun d'eux ne feroit conſtant.

Ah! dit l'oiseau, vous verriez naître
En moi des feux toujours nouveaux;
J'ose en prendre à témoin le maître
Des Roses & des Etourneaux.
Le petit Dieu dans sa volée
Entendit faire ce serment,
Il retint son soufle au moment
Et la nature fut glacée:
La Rose en perdit ses appas;
Son éclat, sa fraîcheur passerent;
Zephirs, Papillons délogerent;
L'Etourneau ne délogea pas:
Calmez, lui dit-il, vos allarmes,
Si mon cœur suffit à vos vœux,
Il vous reste bien plus de charmes
Qu'il n'en faut pour me rendre heureux.
Sans faire une épreuve nouvelle
L'Amour étonné du succès,
A la fleur rendit ses attraits
Et l'oiseau seul fut aimé d'elle.

De la Rose facilement
On devine la ressemblance,
C'est moi qui suis l'oiseau constant,
Mais je n'ai pas sa récompense.

25 *Août* 1774. Le Sr. Torré annonce pour son Wauxhall, des tournois, qui doivent avoir lieu aujourd'hui en l'honneur de la St. Louis, fête du Roi. On doute que ce spectacle, désigné sous un titre pompeux, y réponde; il exigeroit un local, des dépenses, une magnificen-

ce, que ne comportent point l'emplacement & la direction du Sieur Torré.

25 *Août* 1774. Le public est allé aujourd'hui voir en foule l'exposition des divers ouvrages qui, en Peinture, en Sculpture, en Architecture, ont paru dignes de concourir pour le Prix respectif accordé par chacune de ces Académies. Le sujet de celui de Peinture est *Stratonice*. Tout le monde sait que Démétrius vouloit épouser cette Princesse, mais qu'instruit par un médecin qu'Antiochus son fils malade périssoit d'amour pour elle, il la lui céda. On sent combien ces détails prêtent à la composition de l'artiste.

*Le sacrifice d'Iphigénie* étoit le sujet du Prix de Sculpture. La difficulté de rendre ce sujet sans copier les grands maîtres qui l'ont traité & surtout le fameux trait où Timante semble exiger un génie auquel ne peuvent atteindre des Eleves !

Enfin un *projet de bains publics*, avec des données convenues, a exercé les Eleves d'Architecture.

On a trouvé de bonnes choses dans ces divers ouvrages; la Peinture est la partie la plus foible.

27 *Août*. Le Chevalier Gluck ne partira point, comme ses partisans le craignoient. La Reine a enfin déployé sa protection envers lui; elle lui a fait avoir 6000 livres de pension annuelle, & à chaque opéra qu'il fera jouer, on lui en donnera autant.

1 *Septembre* 1774. Depuis quelques jours on avoit répandu le bruit que le Sr. Marin n'avoit plus la gazette de France, qu'il étoit remplacé par l'abbé Aubert. Celui-ci a effectiment parole de M. de Vergennes de remplacer le Sr. Marin, s'il quitte, ou eſt renvoyé.

3 *Septembre.* Il court dans les rues une chanſon, telles que la Police en permet ſouvent pour amuſer le peuple. Le renvoi de M. le Chancelier a donné lieu d'en faire une ſur le même air, qu'on appelle *l'air de l'amitié* & que la populace chante auſſi à la ſourdine:

Sur la route de Chatou
Le peuple s'achemine
Pour voir la f.... mine
Du Chancelier Maupeou,
Sur la rou .. ſur la rou. .. ſur la route de Chatou &c.

On voit que tout le ſel de cette plaiſanterie groſſiere conſiſte dans l'équivoque, auquel l'air donne lieu, & qui exprime le deſir d'une canaille effrénée, qui ſe déchaîne avec fureur contre les Miniſtres que la disgrace laiſſe expoſés à ſon indignation.

4 *Septembre.* L'Académie de St. Luc eſt une ſœur cadette de la grande Académie de Peinture, de Sculpture, &c. Ceux qui ne peuvent ſe faire recevoir de cette derniere, ſe repouſſent dans l'autre, & s'efforcent en perfectionnant leurs talens d'exciter la jalouſie des maîtres qui les ont dédaignés. C'eſt pour entretenir une

émulation utile, que la premiere fait de tems en tems des Expoſitions, dans les années où la grande Académie n'expoſe pas. Il n'y en avoit pas eu depuis 1762. M. le Marquis de Voyer d'Argenſon étoit alors Vice-Protecteur de cette compagnie. M. de Paulmy, Protecteur en titre, a favoriſé l'expoſition, qui ſe fait aujourd'hui à l'hôtel de *Jabach*; car le lieu de la ſcene n'eſt point fixé. Elle eſt nombreuſe & préſente 258 numéros : ce qui fait environ 100 de plus qu'en 1762, puiſque la collection de ce tems-là n'étoit que de 163.

*6 Septembre* 1774. M. de Vences, qui remplace M. le Clerc en qualité de premier Commis des Finances, ne l'imitera vraiſemblablement pas dans ſon luxe. La philoſophie dont il eſt ſectateur, le rendra traitable & modeſte. Il eſt connu pour avoir travaillé à des morceaux de l'Encyclopédie, ce qui donne une grande idée de ſes lumieres & de ſa ſageſſe. M. Turgot eſt auſſi renommé pour ſon attachement à cette école, ainſi que M. d'Angeviller, Directeur des Bâtimens. Tous ces choix annoncent que l'on rend juſtice à cette Secte, qu'on avoit noircie dans l'eſprit du feu Roi, en la peignant ſous les plus affreuſes couleurs.

*7 Septembre* 1774. M. de Pont-de-Vele, frere du Comte d'Argental, Miniſtre de Parme en France, vient de mourir. C'étoit un homme de beaucoup d'eſprit, auteur de pluſieurs ouvrages agréables, mais ſurtout de quelques

comédies, presque les dernieres qui nous rappellent le vrai genre. Il étoit extrêmement lié avec M. de Maurepas: ils avoient toujours vécu ensemble, ils avoient composé de ces folies de société, où sous les apparences les plus frivoles regne une philosophie aimable, ornée de graces & pleine de gaîté. Ils ne passoient presque pas un jour sans se voir, & l'on peut juger combien cette séparation a dû être douloureuse pour le ministre.

8 *Septembre*. Le service de notre Dame a eu lieu hier. Pendant l'oraison funebre le feu a pris à une gloire de l'autel; mais les précautions étoient si bien prises, qu'à l'instant il a été éteint, & l'orateur s'étant arrêté un moment, a continué avec la même présence d'esprit.

Suivant un usage qui n'a lieu que pour les Rois, l'extérieux de l'église étoit précédé d'un peristile en décoration très noble, composé de six colonnes d'ordre corinthien. On y voyoit en bas reliefs la représentation des événemens les plus glorieux du regne de Louis XV, & le fond étoit chargé d'inscriptions tirées de l'Ecriture Sainte & relatives, soit à la vie, soit à la mort du Roi. L'entrée étoit pratiquée de façon qu'elle ressembloit à l'ouverture d'un antre funéraire. Cette architecture est de la composition du Sr. Chalier. On doit laisser le tout en place pendant quelques jours, pour que tout le peuple puisse se repaître successivement de ce lugubre spectacle.

9 *Septembre* 1774. M. de Vergennes vient de prévenir par une lettre le Sr. Marin, que la gazette de France alloit deformais être confiée à l'abbé Aubert, connu par des fables & autres petits ouvrages, actuellement chargé des petites affiches & profeffeur d'éloquence françoife au college royal. Il a redigé auffi pendant quelque tems le journal de Trevoux, intitulé aujourd'hui *Journal des beaux arts.*

10 *Septembre.* Quoi qu'en général on dife peu de bien de l'oraifon funebre prononcée par M. de la Luzerne, évêque de Langres, on en cite pourtant un morceau comme fupérieurement fait : celui de la Régence. D'autres vantent encore une énumération oratoire, où l'auteur paffant en revue les divers regnes de la France, veut prouver que celui de Louis XV eft le tems où les peuples ont été le plus heureux.

11 *Septembre.* On parle de l'ordonnance du Lieutenant de police, qui renouvellant d'anciens réglemens défend de tirer des fufées & d'en vendre. Ce premier monument de fon adminiftration fera remarqué par l'épigramme fuivante, qui doit faire anecdote :

Pour fon infigne fauffeté,
Le Roi du chancelier vient de faire juftice,
Mais du peuple la joie ayant trop éclaté,
Ce Prince aime fi fort l'aufter vérité
Que même à nos plaifirs il défend l'artifice.

12 *Septembre* 1774. Les comédiens François repetent actuellement *les amans généreux*, nou-

velle comédie en cinq actes de M. Rochon de Chabannes, que cet auteur a composée pendant qu'il étoit à la cour de Dresde, chargé des affaires du Roi. Elle roule sur un trait du Roi de Prusse, qui ne peut que faire honneur à ce monarque.

15 *Septembre.* M. de Saint-foix, l'auteur de *l'Oracle*, *des Graces* & autres comédies agréables, des *Essais historiques sur Paris*, & historiographe de l'Ordre du St. Esprit, est dans un état de santé déplorable, qui le fait condamner par la médecine: on ne croit pas qu'il passe l'automne.

16 *Septembre.* Depuis quelques jours on parle d'un pamphlet, où l'oraison funebre de Louis XV par M. l'évêque de Senez est fort mal-traitée. Il a pour titre: *au Révérend Pere en Dieu, Messire Jean de Beauvais, créé par le feu Roi Louis XV Evêque de Senez*: il ne contient que huit pages d'impression. On regarde cette satyre comme une gaîté de M. de Voltaire, auquel il faut toujours quelqu'un qu'il prenne ainsi à tâche pour servir de plastron à ses plaisanteries, souvent très mordantes.

18 *Septembre* 1774. Rien de plus singulier que les changemens continuels qu'éprouve le projet de la construction d'une nouvelle salle de comédie françoise. On croyoit qu'enfin il étoit arrêté irrévocablement. Le Sr. Moreau s'en flattoit & pour mettre le gouvernement dans le cas de ne pouvoir se dédire, il faisoit presser

les ouvrages commencés à l'hôtel de Condé avec vigueur. Il prétend qu'il y a déja pour cent mille écus de dépenſes faites. Par une circonſtance heureuſe pour le Sr. Liégeon, le changement de contrôleur général ranime ſon espoir & fait de nouveau concourir ſon projet avec celui de l'architecte de la ville. Un Sr. de la Croix, Secrétaire de M. Turgot, avoit eu connoiſſance du projet du Sr. Liégeon, l'avoit goûté, lui avoit même écrit à cette occaſion. Il a profité du moment favorable pour mettre ſous les yeux de M. Turgot les projets de dépenſes des deux ſalles, & pour faire voir à ce miniſtre combien celle du Sr. Moreau paſſeroit celle du Sr. Liégeon, au point que les avances déjà faites ne pouvoient empêcher de ſuſpendre l'exécution des travaux commencés, puisque le bénéfice ſeroit encore très conſidérable; M. Turgot a ſenti la vérité du premier coup-d'œil de ce parallele, & proviſoirement, afin de ſe donner le tems d'examiner la choſe plus mûrement, il vient de faire arrêter les travaux de l'hôtel de Condé.

20 *Septembre* 1774. On parloit depuis longtems d'un mandement de l'évêque d'Alais, dont on avoit arrêté le débit dans ce pays-ci; ce qui, ſuivant la coutume, a irrité les deſirs des curieux. Il en a enfin percé quelques exemplaires. Il paroît que la ſainte hardieſſe du prélat a occaſionné la proſcription annoncée. Voici les endroits qui ont pu ne pas plaire au gouver-

nement. Dans l'un le prélat ne diſſimule pas le débordement des mœurs du Roi, il dit:

„ La deſtinée de ce Prince eſt couverte à nos „ yeux d'un voile impénétrable; mais ſi les foi- „ bleſſes & par conſéquent les ſcandales qui ſe „ ſont ſuccédés ſur le trône, ont été trop viſi- „ bles pour être desavoués, leur réparation n'a- „ t-elle pas été aſſez authentique pour nous „ donner les eſpérances les plus conſolantes? „ Que de témoins reſpectables ce Prince n'a-t- „ il pas appellés pour en faire les dépoſitaires de „ ſes regrets & les hérauts de ſa pénitence! Que „ de voix ſe font entendre aujourd'hui pour re- „ péter l'amende honorable qu'a faite à ſon „ peuple cet illuſtre pénitent!"

Le tableau ſuivant a paru trop fort aux courtiſans....

„ Que le Monarque aime Dieu, & il aime- „ ra ſon peuple & il portera aux pieds du trône „ des regards bienfaiſans, jusqu'au fond de ces „ provinces, dont les triſtes habitans manquent „ quelquefois de pain, ou le trempent ſouvent „ dans leurs larmes.... & l'on ceſſera bientôt „ de voir le royaume partagé, pour ainſi di- „ re, en deux claſſes; dans l'une, les dépouil- „ les de provinces ſervir de trophée au luxe & „ au faſte de quelques familles, mépriſables au- „ tant par leur origine que par leurs mœurs, „ qui ne voient jamais de ſuperflu dans leur „ opulence; tandis que dans l'autre des milliers „ de familles, tirant à peine le néceſſaire d'un

„ travail pénible, femblent reprocher à la pro-
„ vidence cette humiliante iniquité.

Enfin, les allufions fuivantes ont paru trop recherchées, quoique tirées de l'Ecriture, & capables d'occafionner de la fermentation dans un tems où le gouvernement ne paroiffoit pas difpofé au retour du Parlement.

„ Venez avec confiance & je vous exaucerai.
„ J'étendrai ma main pour ôter l'écume & l'é-
„ tain qui eft en vous; je rétablirai vos juges
„ comme ils étoient auparavant; vos confeillers
„ rentreront dans leurs anciens droits."

Du refte, cet ouvrage eft écrit avec une éloquence noble, vigoureufe & patriotique; c'eft un des meilleurs, faits fur la mort du Roi.

22 *Septembre* 1774. Le nouvel ouvrage du Sieur Mercier qui fait bruit par la rareté & par l'impudence de fes affertions, a pour titre *du théâtre*, ou *nouvel effai fur l'art dramatique.* Les chapitres 27 *des foi-difant critiques*, & 29, *des comédiens*, font très propres à attirer des ennemis à l'auteur. Dans le total de ce traité, il femble regarder le drame comme le chef-d'œuvre du théâtre par excellence & furtout quand il eft bien romanesque, bien noir, bien atroce. Il ne veut pas qu'on faffe rire dans la comédie. Rien de plus ridicule que cet écrit, par l'air confiant de l'écrivain & par fon ton faftidieux. A cette occafion on le reconnoît pour l'auteur de *l'an deux mille quatre cent quarante.*

23 *Septembre* 1774. Il paroît décidé que le Sr. Marin n'a plus la cenfure de la police, qu'on dit accordée au Sr. de Crebillon. Il faut qu'on foit réellement très mécontent de cet homme, puifque pour la place de gazetier, comme pour celle-ci, on lui a refufé la grace qu'il demandoit de paroître fe retirer, donner fa démiffion, & obtenir une penfion en conféquence. On asfure qu'il n'a aucun traitement. M. le Noir a dit à Madame la Comteffe de Cruffol, qui follicitoit pour lui: ,, Madame, j'admire votre courage, ,, votre générofité; vous êtes la feule qui ayez ,, la bonté de me parler pour cet homme-là".

24 *Septembre*. On admire au fallon de St. Luc le portrait de Mlle. Dubois, expofé depuis peu; il eft d'un Sr. de Saint Aubin. Elle eft repréfentée en Melpomene. La vérité de l'expreffion, la beauté des étoffes, le précieux du coloris, des chairs vives & animées, tout rend cet ouvrage digne de figurer ailleurs qu'au fallon de l'Académie de St. Luc. Ce portrait eft daté de 1769. On lit au bas le quatrain fuivant:

Le myrthe, le laurier me parent tour à tour,
De tous côtés ma victoire eft certaine,
Et je foumets à Melpomene
Les cœurs échappés à l'Amour.

26 *Septembre* 1774. Un plaifant a fait une accolade des quatre miniftres disgraciés, dans une éprigramme, intitulée *le vinaigre des quatre voleurs*:

Ami, connoiſſez-vous l'enſeigne ridicule
Qu'un peintre de St. Luc fait pour des parfumeurs ?
Il met en un flacon, en forme de pillule,
Boynes, Maupeou, Terrai, ſous leurs propres couleurs ;
Il y joint d'Aiguillon, & puis il l'intitule,
*Vinaigre des quatre voleurs.*

27 *Septembre.* Le petit pamphlet de M. de Voltaire, intitulé *de l'Encyclopédie*, eſt la plus aimable gaîté qui lui ait échappé depuis longtems. Point d'âcreté, point d'humeur, un perſiflage léger & du meilleur ton, le vrai ſtyle d'un homme de cour. Auſſi eſt-ce-là qu'il place ſes interlocuteurs, puiſque la ſcene eſt à Trianon. Ils ſont Louis XV, le Duc de la Valiere, le Duc de Nivernois, Madame de Pompadour, le Comte de Coigny. Il s'éleve entr'eux une diſcuſſion ſur la meilleure poudre à tirer : tous conviennent ne pas ſavoir un mot de la maniere dont elle ſe fabrique. On regrette *l'Encyclopédie*, que S. M. a fait arrêter, & qui contenoit tous ces détails utiles. Le Roi, pour ſe juſtifier, ordonne qu'on aille chercher ce livre abominable. On l'apporte, on y trouve les meilleures choſes du monde & ſur toutes les matieres. Le dénouement eſt un regret du Monarque d'avoir méconnu ſi longtems l'excellence d'un livre, dont les étrangers ont déja fait quatre éditions, qui leur ont valu 1800,000 écus. C'eſt ſur ce foible canevas que le philoſophe appuye ſa morale exquiſe.

28 *Septembre* 1774. On aſſure que Me. Lin-

guet ſe plaignant amérement de n'avoir rien reçu de M. le Duc d'Aiguillon, ni honoraires ni protection, pour le zele avec lequel il l'a défendu ſi éloquemment dans ſon procès ſi célebre, ne recevant pas même de réponſe à ſes ſollicitations, a fait un mémoire manuſcrit, pour mettre les lecteurs dans ſon parti : il rapporte des lettres, qui deviennent piquantes dans les circonſtances actuelles. On connoît d'ailleurs l'énergie du ſtyle de cet écrivain, & ſa fougue lorſqu'il eſt agité de quelque paſſion violente.

29 *Septembre.* Le caiſſier de la comédie Italienne vient de prendre la fuite, & fait aux acteurs une banqueroute d'environ 50000 livres : un receveur particulier a ſuivi cet exemple & emporte 10,000 livres.

30 *Septembre* 1774. On peut ſe rappeller l'histoire de la poule au pot. Elle a occaſionné le quatrain ſuivant :

Enfin la poule au pot ſera donc bientôt miſe;
On doit du moins le préſumer :
Car depuis deux cens ans qu'on nous l'avoit promiſe
On n'a ceſſé de la plumer.

1 *Octobre.* Vers à quelqu'un qui demandoit ce qu'on diſoit du Roi à Paris :

Ami, notre jeune Monarque,
En véritable Télémaque,
A pris le bon ſens pour Mentor,
Et pour conſeil l'expérience,
La probité, la prévoyance :
L'économie, eſt ſon tréſor,

Il a pour femme la tendresse,
Tous les sujets pour ses enfans,
Et la vérité pour maîtresse.
Que deviendront les courtisans?
S'il est possible, honnêtes gens.

Entre toutes les fadeurs débitées sur le nouveau regne, il faut convenir que celle-ci est sans contredit la meilleure, par la justesse des pensées, la vérité de l'allégorie, & surtout par une chûte heureuse & piquante.

6 *Octobre. Les amans généreux*, cette comédie que devoient jouer les François, sont retardés par l'indisposition d'un acteur. On sait aujourd'hui que le fond de la piece roule sur un trait de la vie du Roi de Prusse. Il a fallu que l'auteur eût en conséquence l'agrément du Baron de Goltz.

8 *Octobre* 1774. On parle d'un projet pour empêcher les glaces de venir jusqu'à Paris, y causer le ravage des débacles si dangereux. M. Turgot, qui le connoît & le présume très utile, veut le faire essayer en petit cette année sur la Marne, & l'on va travailler à son exécution.

9 *Octobre*. Le Roi paroît vouloir prendre une inspection particuliere sur la gazette de France, il a ordonné qu'on lui en envoyât réguliérement les épreuves.

12 *Octobre*. Le projet dont on a parlé & qui devoit paroître beaucoup plutôt, n'a été retardé que par les formalités dont on l'a voulu revê-

tir pour lui donner plus d'authenticité. Quoiqu'il ne soit pas d'usage d'accorder un privilege pour ces sortes de pamphlets, celui-ci en a un qui passera au sceau demain, & rien n'empêchera pour-lors qu'il ne soit répandu dans le public. On juge par les précautions du gouvernement pour lui donner de la vogue & de la constance, combien il le favorise déja & le trouve bon. Il a pour titre : *plan d'imposition économique & d'administration des finances, présenté à Monseigneur Turgot, ministre & contrôleur général des finances, par M. Richard des Glanieres.* Cet auteur montre une Lettre du Ministre, en date du 13 Septembre, qui prouve le vœu de ce dernier. La voici :

,, Lorsque je vous dis, Monsieur, de faire ,, imprimer votre projet, c'étoit pour mettre ,, le public à portée de le juger. Je suis donc ,, bien éloigné de m'opposer à la distribution ,, des excemplaires, & vous êtes bien le maitre ,, de la commencer aussitôt que votre ouvrage ,, sera imprimé.

,, Je suis, Monsieur, entiérement à vous.

(*Signé*) TURGOT.

13 *Octobre* 1774. Le projet pour empêcher la Seine de se glacer dans Paris, est de M. de Parcieux & a été lu à l'Académie des Sciences, il y a quelques années. Il consiste en une quantité de pieces de bois attachées ensemble & amarrées de l'un & de l'autre bord avec des chaînes de fer. Ces poutres traverseront toute la

largeur de la riviere, y feront flottantes & feront armées de tranchans, qui rompront l'impétuofité des glaçons & les briferont à leur arrivée. M. Turgot a mandé le prevôt des marchands & la ville pour leur faire part de ce projet, & leur enjoindre de fe préparer à en commencer l'exécution fur la Marne, vers l'endroit où elle fe jette dans la Seine. Si cette premiere partie du projet réuffit, on exécutera la feconde dans la Seine même, vers le port à l'Anglois.

14 *Octobre* 1774. *Les amans généreux* ont enfin été joués hier avec un fuccès mérité. Le fond eft hiftorique, à ce qu'affure l'auteur. Il eft queftion d'un officier accufé d'exactions auprès du Roi de Pruffe actuel, qui, fur les premiers indices cru coupable, avoit été à la veille d'être dégradé, &, la religion du Monarque mieux inftruite, fut trouvé digne par ce Souverain des marques de fon eftime & de fa reconnoiffance. C'eft fur ce canevas très fimple que M. Rochon a bâti fa fable bien arrangée, pleine de mouvement, où tout fe développe avec aifance & clarté. On y trouve la peinture nouvelle des mœurs allemandes, & par un art très difficile le comique & le pathétique s'y réuniffent fans un contrafte trop dur. Tous les perfonnages de la piece font vertueux, fans qu'il en réfulte aucune monotonie infipide. Les caracteres font extrêmement bien foutenus, & le dénouement un des plus heureux, des plus juftes & des plus imprévus qu'il y ait au théâtre.

Cette comédie fait beaucoup d'honneur au poëte, & lui donne droit de prétendre au premier rang parmi nos jeunes comiques.

15 *Octobre.* La querelle furvenue entre Mlle. Arnoux & Mlle. Raucoux a dégéneré en une guerre ouverte. Le Sr. Bellenger, deffinateur des menus & amant de la premiere, a pris fait & caufe pour elle contre le Marquis de Villette, chevalier de la feconde, & les propos ont été fi vifs de la part du premier, que celui-ci a voulu en venir aux voies de fait & écrafer le polisson qui ofoit lui tenir tête. Cette fcene s'étant paffée en préfence de beaucoup de témoins, Bellenger craignant le reffentiment du Marquis, a porté plainte contre lui au criminel. Cependant des médiateurs fe font interpofés entr'eux, & par un arrangement bien ridicule on eft convenu que les deux rivaux fe préfenteroient l'un contre l'autre l'épée à la main, & qu'on les fépareroit; ce qui a été fait. C'eft à l'occafion de ce raccommodement burlesque, qu'a été écrite la plaifanterie fuivante.

*Extrait de la Gazette de Berne, article de Paris, 6 Octobre* 1774.

On écrit de Lesbos une nouvelle qui paroît avoir beaucoup de fondement: la Souveraine de cette isle (1), qui eft, dit-on, *cu*jointe avec

(1) Mlle. Raucoux.

le Prince Lapon, ci-devant Patagon (2) *cu*nu par ses arriere-exploits, fait *cu*gratuler ce Prince sur ce qu'il vient d'être *cu*pris dans le traité de *pets* *cu*clu entre les Turcs & Russes, en *cu*sidération des services postérieurs qu'il a rendus dans les guerres des Pays-Bas & des vœux *cu*tinuels qu'il a faits pour que les Turcs nous tournassent le derriere. Les parties *cu*tractantes sont *cu*venues dans la conférence de Bucharest de *cu*ceder au Prince Lapon l'isle de Chio, telle qu'elle se *cu*porte avec son *cu*tour, pour en jouir, à l'exception des dépendances, pour lui & ses hoirs en ligne directe, mais masculine. La dite isle *cu*cédée a été érigée en *cu*séquence en *Cu*té & Vi*cu*té, aux *cu*ditions *cu*tenues dans la *cu*vention, dont suivent les articles les plus *cu*sidérables.

Primo. La Souveraineté du Seigneur *Cu*te & Vi*cu*te de Chio *cu*prendra toutes les *cu*quêtes des Russes dans cette partie de l'Archipel.

Se*cu*do. Il n'y aura dans l'isle que le seul culte des *Cu*formistes.

Tertio. La garde du Seigneur *Cu*te & Vi*cu*te sera *cu*posée d'habitans d'An*cu*la, Florence, Rome

(2) Le Marquis de Villette. Il est d'une petite taille, & dans une querelle qu'il avoit derniérement contre un homme plus poltron que lui, il disoit qu'il avoit six pieds contre lui; de-là les désignations de *Lapon* & de *Patagon*.

me & autres villes cir*cu*voiſines, à l'excluſion ſeulement de ceux de la marche d'Ancone, qui ne pourront jamais ſervir ſous le dit Seigneur *Cu*te & Vi*cu*te.

*Cu*arto. On *cu*férera tous les *cu*rés de l'isle; on réformera les confeſſeurs, on ne *cu*ſentira jamais à l'établiſſement d'aucune *con*frairie; mais on *cu*ſentira à la *cu*firmation des *cu*ſtitutions des Jéſuites

*Cui*nto. Le dit Seigneur *Cu*te & Vi*cu*te ſera général né de l'Arriere-garde des *Cu*féderés & elle ſera tenue d'y *cu*paroître toutes les fois qu'ils ſeront *cu*voqués & de *cu*courir en tout au bien *cu*mmun.

Sexto. Les revenus du Seigneur *Cu*te & Vi*cu*te de Chio ſeront *cu*ſtitués ſur tous les particuliers ayant droit de latrines, foſſes d'aiſance, vidanges, &c. lesquelles *cu*tributions ſeront payées *cu*tant à l'hôtel de ſon *cu*trôle particulier.

Septimo. Enfin le Seigneur *Cu*te & Vi*cu*te, au moyen de ladite érection, & *cu*ceſſion, ſera tenu de renoncer à tous les droits ſur l'isle maquerelle; en dédommagement de quoi on lui a *cu*feré la propriété du *Bourget* & de la *Villette*, avec permiſſion d'en porter le nom & les armes.....

On peut juger, au ſurplus, par cette facétie, qui amuſe beaucoup de ſociétés, du délire qui a tourné les têtes pour une auſſi platte querelle.

15 *Octobre* 1774. M. le Chevalier de Laurès vient d'adresser à M. le Comte de Maurepas une petite piece en vers, intitulée *le songe*. C'est une allégorie ingénieuse de l'état où étoit la France & de celui où elle se trouve. Il y a beaucoup de poésie & d'harmonie dans cet ouvrage. Les louanges ainsi enveloppées ne sont point fades, d'autant plus qu'elles ont pour fondement la vérité.

16 *Octobre* 1774. Tous les financiers sont furieux contre le projet de M. *Richard des Glanieres*. Les fermiers généraux surtout ne peuvent digérer une petite puérilité qu'il s'est permise sur leur compte. On sait que l'on les appelle par dérision *les colonnes de l'état*. L'auteur, en soutenant cette allégorie, présente dans son ouvrage deux estampes: l'une est une colonne minée par les fondemens, percée à jour de toutes parts, dégradée & vacillante sur sa base: l'autre est une colonne bien droite, ferme, solide, n'ayant que l'ouverture nécessaire; & il joint une explication à l'une & à l'autre figure, par laquelle la premiere désigne l'administration ancienne, dont il énonce les vices principaux; la seconde, la nouvelle administration, dont il fait voir les qualités essentielles.

Au surplus, ce projet qui présente un tableau de huit cens millions de revenus pour le Roi, en divisant les sujets de S. M., qu'il porte à 18 millions, en huit classes, depuis 3 livres,

jusqu'à 500 livres par tête, n'a rien de neuf, & n'eſt que *la richeſſe de l'état de M. Rouſſel, conſeiller au parlement*, qui a paru il y a dix ou douze ans & occaſionna tant de fermentation. Celui-ci n'avoit que huit pages in 4°. & portoit un caractere de ſimplicité plus ſéduiſant. Celui-là a 35 pages in-4°. & contient beaucoup plus de détails & de calculs, qui annonceroient plus d'érudition s'ils étoient juſtes.

17 *Octobre* 1774. L'affaire de Me. Linguet avec M. le Duc d'Aiguillon ne fait pas honneur au premier. Il eſt conſtant qu'il avoit reçu mille louis de cet illuſtre accuſé pour le défendre, que depuis ſa disgrace il l'a fait aſſigner comme s'il n'en avoit pas été payé, & qu'il a produit un mémoire énorme de ſes prétentions, montant à plus de ſoixante mille francs. Que M. le Duc d'Aiguillon craignant de reparoître ſur la ſcene, aime mieux payer & qu'il s'eſt déja acquitté en partie.

18 *Octobre.* On aſſure que le projet de M. Richard des Glanieres eſt arrêté, & qu'il ne ſe vend plus que clandeſtinement, ce qui l'a fait renchérir de beaucoup. On s'informe de la perſonne depuis qu'il en eſt queſtion, & après pluſieurs recherches il ſe trouve que c'eſt un homme qui a été dans les emplois, qui en a eu de bons, mais qui a marché en retrogradant & eſt mal à l'aiſe aujourd'hui. Quand on lui conteſte quelque point de ſon projet, il le défend avec chaleur, mais non avec grande force ou éten-

due de raiſonnement ; il ne paroît pas foncé comme il devroit l'être ſur une pareille matiere : d'où bien des gens concluent que le projet n'eſt pas de lui, qu'il n'eſt qu'un prête-nom.

20 *Octobre.* Les comédiens François viennent de perdre un acteur diſtingué en la perſonne du Sr. Feulie. Il faiſoit certains rôles de valets gais, pour lesquels il avoit une aiſance, une vérité, un maſque unique. Il eſt mort de la petite vérole, pour avoir été traité à la maniere moderne.

22 *Octobre* 1774. On a fait des *commandemens du Roi à ſon Garde des Sceaux.* On voit aiſément qu'ils ſont calqués ſur ceux de *Henri IV à ſon petit-fils.* Cependant ils contiennent quelques anecdotes relatives à ce chef actuel de la Juſtice, qui les rendent précieux. Les voici :

*Commandemens de Louis XVI, à M. de Miromenil, garde des ſceaux.*

Ton ſeul Prince tu ſerviras,
Après les loix premiérement.

Jamais ne te parjureras
Comme Maupeou vilainement.

Les ſceaux, de ton mieux garderas,
En les appliquant juſtement.

Le Parlement rétabliras
Pour exiſter plus longuement.

Charges point ne ſupprimeras
Qu'en rembourſant loyalement.

Toujours la vérité diras,
Sans crainte aucune abſolument.

Paillard honteux toujours ſeras,
Puisque ne peux être autrement.

Mais avec ta femme vivras
Pour bon exemple ſeulement.

Tous ſes travers excuſeras,
Pour qu'on l'excuſe également.

Ainſi glorieux tu ſeras
Dans l'hiſtoire éternellement.

Pour l'intelligence de ceci il faut ſavoir que M. de Miromenil a été obligé de faire enfermer ſa femme pour ſes déréglemens.

24 *Octobre* 1774. Le mémoire de *Monſieur* au Roi contre le Parlement eſt très-vrai. Il a été remis à S. M. la veille du départ pour Fontainebleau. C'eſt le Sr. Cronot & le Sr. de Fontette, l'un ſurintendant des finances, bâtimens, arts & jardins, & l'autre chancelier, garde des ſceaux, chef du conſeil de ce Prince, qui paſſent pour auteurs de cet ouvrage. Il eſt intitulé : *mes idées.*

25 *Octobre.* M. de Bernieres, ingénieur des ponts & chauſſées, connu par diverſes machines qu'il a imaginées, s'eſt propoſé de faire un miroir ardent, tel que celui qu'on impute à Archimede. Il en a fait l'eſſai, il y a quelques jours,

dans le Jardin de l'Infante, donnant ſur la riviere, & il paroît que ſes ſoins n'ont point été infructueux. Il doit inceſſamment en réitérer les opérations en préſence de M. M. de l'Académie des ſciences, auxquels il fera voir la machine.

26 *Octobre* 1774. On parle d'une eſtampe intitulée : *la France ſauvée*, qui a été arrêtée par la police. On y voyoit Louis XV au tombeau, & le chancelier en fuite, pourſuivi par la juſtice, armée de ſon glaive. Les peuples, par leurs acclamations, ſembloient témoigner leur joie. On conçoit qu'on ne pouvoit tolérer une carricature auſſi indécente, quoique portant de grands caracteres de vérité.

27 *Octobre*. *L'oraiſon funebre de Louis* XV, prononcée dans l'égliſe de Toulouſe, le 7 Septembre dernier, par l'abbé Vemal, grand-vicaire de M. l'archevêque, eſt ſans contredit un très beau diſcours. On admire comment, en préſence du Parlement même, il a gémi ſur les malheurs de la magiſtrature, & formé des vœux pour le rétabliſſement de l'ancienne.

28 *Octobre*. Le Sr. Artaud, auteur de la comédie intitulée, *le centénaire*, & bibliothécaire de M. le Duc de Duras, vient d'être chaſſé de chez ce Seigneur, pour eſcroqueries & vols qu'il a faits. On a découvert qu'il avoit vendu pluſieurs livres de la bibliotheque.

31 *Octobre*. Le premier cahier du *Journal de politique & de littérature* de Me. Linguet,

contenant les principaux événemens de toutes les cours, les nouvelles de la république des lettres, paroît depuis le 25 de ce mois. On y trouve un long préambule, où cet auteur gonflé de vent, égoïse à son ordinaire & ne parle que de lui. Il prétend qu'il vouloit garder l'incognito & qu'une méprise singuliere a divulgué son secret, &c. Il ne conte point cette méprise: on peut la mettre au rang de ces suppositions gratuïtes, de ces mensonges habituels, qu'il se permet en écrivant. Il rassure ses ennemis sur leurs craintes qu'il n'abusât du sceptre de la critique dont il s'empare aujourd'hui, & que, suivant ses expressions, il ne le transformât en poignard; il se compare modestement à Adrien & à Louis XII, & dit à ses prétendus persécuteurs littéraires: *vous voi à sauvés.*

31 *Octobre* 1774. Le pauvre diable de Baculard d'Arnaud reparoît encore sur la scene, par une *Requête à M. le Lieutenant criminel contre le Cerf Levy, Mérouville & leurs adhérens* Il y parle au nom de sa femme aussi & du Sr. le ***, son ami. C'est la suite de son affaire à l'occasion des lettres de change, faites à un Juif pour fonds nécessaires à l'impression d'une nouvelle édition de ce poëte; que l'usurier devoit fournir, qu'il n'a point donnés, & qu'il a réclamés cependant. C'est aujourd'hui contre son mémoire que le Sr. d'Arnaud revient, s'y prétendant injurié, calomnié, ainsi que sa femme & son ami.

1 *Novembre.* On a dit que le *Journal des Dames* recommençoit depuis cette année, & que le privilege en avoit été accordé à une certaine Baronne de Prinzen, fort entichée de la manie de faire des vers, & rempliſſant ce journal de ſes inſipides productions. Cette Dame ſe trouvoit, il y a peu de tems, dans une petite ſociété littéraire, où chacun a la liberté de produire ſes ouvrages. Un Sr. Gilbert, poëte dans toute la valeur du terme, qui ne manque pas de talent, & ſurtout eſt doué d'une chaleur ſinguliere, telle qu'il a l'air d'un énergumene en récitant ſes opuſcules, liſoit une piece de poëſie de ſa façon. La Baronne, ſans égard pour l'amour-propre de l'auteur, cauſoit & rioit avec une grande indécence pendant cette lecture, au point que le Sr. Gilbert s'en appercevant & ne pouvant y tenir de rage, met ſon papier ſur la table, & regardant Madame de Prinzen, lui adreſſe le quatrain ſuivant:

Ah! Prinzen, par pitié, daignez du moins m'entendre,
Oui, mes vers ſont d'un froid & d'un lourd ſans égal;
Mais le mal que je fais vous pouvez me le rendre:
Faites-moi quelque jour lire votre journal.

2 *Novembre* 1774. M. l'abbé Beaudeau, économiſte, dans les mêmes principes que M. Richard des Glanieres, mais qui a plus de tête, plus de méthode, plus de raiſonnement & plus de ſtyle, vient de lui faire une réponſe, dont ſe prévalent les ennemis du projet, mais qui, au

fond, n'en eſt que la confirmation, plus ſage, plus réfléchie & plus développée.

3 *Novembre.* On écrit de Vienne que l'Empereur s'eſt piqué d'émulation envers le Chevalier Gluck; qu'il ne veut pas que ce muſicien distingué quitte ſa cour, & que pour l'y attacher il lui fait auſſi deux mille écus de penſion; mais en même tems, pour ne pas le priver des avantages qu'il retire en France, il lui permet d'y venir tous les ans faire exécuter quelqu'un de ſes ouvrages.

5 *Novembre* 1774. Dans l'eſtampe ſatyrique dont on a parlé, on voit en outre Madame Dubarri frappant à la porte d'un couvent, & Louis XVI rayonnant de gloire.

6 *Novembre.* Le nouvel opéra du Sr. Le Monnier, dont la muſique eſt de Floquet, a pour titre: *Azolan*, ou *les femmes indiſcretes.* Il doit avoir lieu le 15 de ce mois.

9 *Novembre.* Il paroît des *Lettres à un ami ſur la deſtruction des Jéſuites.* Ce qui rend ces lettres précieuſes, outre qu'elles ſont très-bien faites, c'eſt qu'elles ont été compoſées par ordre de M. le Duc d'Aiguillon, lorsqu'il étoit Miniſtre des affaires étrangeres. Ce Seigneur voyant toutes les Puiſſances, & ſurtout celles de la Maiſon de Bourbon conjurées contre la Société, a cru devoir ſe laver de l'attachement pour elle dont on l'accuſoit, & il a jugé ne pouvoir mieux prouver ſon impartialité qu'en chargeant quelqu'un de tirer au clair les griefs

de cette Société, & les motifs de la néceſſité de ſa deſtruction.

10 *Novembre* 1774. Mrs. Diderot & Grimm ſont revenus de leurs longues courſes. Ils ſont arrivés chargés des préſens de la magnifique Souveraine qui les avoit appellés, & de différens Princes à la cour deſquels ils ont paſſé.

12 *Novembre*. On a commencé à l'opéra les répétitions d'*Azolan* en trois actes. Le poëme a paru triſte, la muſique médiocre, quant à la partie chantante, beaucoup de ballets & d'aſſez belles choſes dans cette partie.

13 *Novembre*. On cite le bon mot ſuivant de M. de Maurepas au Lit de juſtice: ce miniſtre s'étant montré dans la grand'chambre, M. d'Agueſſeau, le doyen du conſeil, a paru ſurpris de ſa venue, & lui a déclaré qu'il ne pouvoit avoir aucun rang dans ce cérémonial. Le miniſtre l'a raſſuré en lui apprenant qu'il venoit ſeulement *lanterner*. En effet, il s'eſt placé comme incognito dans une lanterne.

14 *Novembre*. Par un abus né de la corruption des mœurs de la capitale, lorſqu'une femme vouloit ſe ſouſtraire à l'empire de ſon mari, une fille à l'autorité de ſon pere ou de ſa mere, elle ſe faiſoit inſcrire ſur la liſte des filles de l'opéra, & ſans avoir aucun talent ni diſpoſition pour le théâtre, elle devenoit libre de vivre dans le déſordre, ſans que la police pût avoir inſpection ſur elle à cet égard & la faire retourner ſous la puiſſance de ceux de qui elle dépendoit. S. M.

instruite de cet abus, & voulant rétablir, autant qu'il est possible, dans une grande ville, le bon ordre & l'honnêteté des mœurs, vient d'abolir ce réglement détestable.

*15 Novembre* 1774. L'*Henri IV*, de M. du Rosoy, a été joué lundi à la comédie italienne. La fable de ce drame lyrique roule sur un incognito de ce Prince, genre de plaisir auquel il aimoit à se livrer, mais dont l'auteur n'a pas tiré pour la galanterie tout le parti possible; qui d'ailleurs ne présente rien de neuf, après les situations du *Roi & le Fermier*, & celles de la *Partie de chasse* de M. Collé. Celui-ci a lieu peu avant la bataille d'Ivry & n'est motivé de la part de S. M. que sur une disposition militaire qu'il veut faire; ensorte que l'amour ne devient qu'épisodique dans la piece, & n'échauffe que des personnages subalternes. La bienfaisance d'*Henri*, son courage, son sang froid dans les actions périlleuses, sont les principales qualités que l'auteur lui fait déployer ici. Il a saisi quantité de traits, sentences & bons mots de la vie de son héros, qu'il accroche de droite & de gauche & qu'il place ainsi. Le dialogue est donc excellent, toutes les fois que M. du Rosoy fait parler Henri IV d'après lui-même & d'après l'histoire; mais toutes les fois qu'il veut mettre du sien, donner de son esprit à ce Monarque, & lui inspirer des madrigaux, rien de plus froid & de plus ridicule. On ne trouve pas moins extravagant de faire chanter à Henri IV

ſon plan de bataille. Le ſeul moment où l'on eut pu donner au Roi ce genre de gaîté, c'étoit à table; car il y a auſſi un repas: ce qui devient bien trivial après ceux des deux pieces déja citées, & dont il ne réſulte pas d'ailleurs les alluſions ingénieuſes, les détails piquans & l'aimable enjouement des autres. A bien discuter cette piece, il n'y a donc eu aucun mérite à la compoſer, & tout le ſuccès eſt dans le titre.

La muſique, du Sr. Martini, eſt peu analogue au drame, & ſembleroit n'être pas faite pour s'y adapter en beaucoup d'endroits. Il y a cependant de jolies choſes. Le moment de la bataille, qui ſe donne entre le 2e. & le 3e. acte, & dont on entendoit le bruit dans le lointain, produit de l'effet. C'eſt une invention heureuſe; c'eſt l'endroit le mieux ſenti de la part du muſicien, quoiqu'il ne ſoit pas pouſſé au point de perfection où il pouvoit aller.

On a ſemblé généralement aſſez content du Sr. Clairval, qui jouoit le rôle d'Henri IV. Cet acteur qui n'avoit pas reparu depuis longtems, avoit penſé être enlevé au public par une maladie très-grave, & a été revu avec un nouveau plaiſir.

17 *Novembre* 1774. Les comédiens François voyant les Italiens primer, pour offrir au public *Henri IV*, n'ont point voulu reſter en arriere. Ils ſe ſont preſſés de ſe mettre en état de jouer *la Partie de chaſſe* de M. Collé, & ils

l'ont exécutée hier. Quoique cette piece, imprimée depuis longtems & jouée partout, fût très-connue, on ne peut rendre l'empressement du public pour la voir à ce théâtre, où pourtant elle n'a pas fait la sensation qu'on attendoit. Beaucoup de monde dans les coulisses, où la foule des spectateurs s'est rendue, ne pouvant se répandre ailleurs: une nuit qui n'a point été exécutée, quelques défauts dans le costume, des acteurs mal servis par leur mémoire, out contribué au défaut d'illusion. D'ailleurs Brizard n'a pas rendu le rôle d'Henri IV aussi parfaitement qu'on l'eût cru.

18 *Novembre* 1774. *Lettre à un Duc & Pair.* Dans cette brochure, de plus de 60 pages, on discute d'une maniere claire & précise tout ce qu'ont osé dire les prêtres depuis plus d'un siecle pour établir leur empire au mépris des loix & des magistrats qui en sont les organes. L'auteur conduit leurs intrigues jusques aux derniers événemens, dont il prétend qu'ils ont été les auteurs: il n'hésite point à leur imputer tous les maux que notre auguste Monarque vient de réparer. Il rappelle tout ce que leurs partisans ont fait pour empêcher cette glorieuse époque de sa sagesse & de sa bienfaisance. Cette lettre, fort noblement écrite, part sûrement d'un homme très-instruit. Elle est datée du 30 Septembre dernier.

18 *Novembre* 1774. M. l'abbé de Voisenon, membre de l'Académie Françoise, est malade

dangereuſement. Il eſt ſujet à des attaques d'aſthme qui, quoique très-violens, ſe paſſent promptement, & le laiſſent enſuite dans l'état de ſanté le plus parfait. Mais cette fois on craint pour l'hydropiſie de poitrine.

19 *Novembre. Mes Réflexions, ſur les idées d'un inamovible & compagnie. Octobre* 1774. Tel eſt le titre d'une réfutation du mémoire intitulé: *Mes idées*, que l'auteur feint d'attribuer à Me. Gin, pour pouvoir le refuter plus à ſon aiſe & plus gaîment. Quoique la diſcuſſion ne ſoit pas en regle & complette, il tombe ſur les endroits les plus ſaillans de l'ouvrage & tourne le conſeil parfaitement en ridicule. Il fait voir auſſi l'odieux de ces *Idées*. Ce petit pamphlet eſt aſſez légérement fait, & ſera lu avec d'autant plus de plaiſir qu'il eſt court. Le Clergé n'y eſt point épargné & y reçoit ſon coup de patte, relativement au zele qu'il a témoigné pour le ſoutien des inamovibles, voulant les identifier avec la religion, qu'il prétend devoir s'écrouler avec eux. L'abbé Terrai y figure auſſi, & la phraſe dont Meſſieurs ſe glorifient, lui attire un épiſode où le ſarcaſme & l'indignation ſe ſuccedent tour-à-tour. On y joint quelques anecdotes piquantes & propres à réveiller les amateurs.

19 *Novembre. La* premiere *Lettre à un ami ſur la deſtruction des Jéſuites*, datée du 3 Novembre 1773, n'embraſſe que leur ſyſtême théologique, & quoique très importante pour juſti-

fier l'ouvrage du Saint-Pere, eſt peu amuſante, peu intéreſſante conſéquemment pour la plupart des Lecteurs.

La ſeconde eſt un *Commentaire du bref de Clement XIV.* Elle embraſſe conſéquemment ſous un coup d'œil plus général cette deſtruction. Elle discute tous les griefs énoncés dans la Bulle, & prouve que la Société a juſtement mérité ſa ſuppreſſion totale,

Par la nature & les caracteres de ſon régime.

Par ſon ambition exceſſive pour tout envahir.

Par une cupidité effrénée pour amaſſer des richeſſes.

Par les troubles qu'ont excité dans l'égliſe ſes nouveautés en matiere de doctrine.

Par le renverſement ſcandaleux de tous les principes de la morale.

Par la perte de la religion dans les miſſions.

Par ſa révolte perſévérante contre toute autorité.

Enfin par ſes intrigues, ſes cabales dans tous les Etats.

Tous ces points ſont développés enſuite avec beaucoup d'étendue & ſoutenus par une multitude de citations hiſtoriques & d'anecdotes recueillies par l'auteur dans les différens états d'où les Jéſuites ont été expulſés. Mais ſon but eſſentiel eſt d'éclairer ſur une aſſertion que ſes membres diſperſés affectent de répandre en France : ſçavoir, que n'y ayant plus de Jéſuites en ce royaume, la publication du bref étoit inutile.

L'auteur prétend, au contraire, qu'il eſt eſſentiel de donner ſur ce Bref des Lettres patentes, qui légalement enrégiſtrées aſſurent la pleine & entiere exécution de la conſtitution *Dominus*, parce que l'extinction de la ſociété ne peut être ſecrette, mais publique; que la connoiſſance en doit être *légale*, pour la rendre obligatoire & *regle de conduite*; qu'elle ne peut être regle, ſuivant nos libertés, ſans l'avoir rendu notoire, & qu'elle ne peut être notoire ſans lettres patentes. En un mot, qu'il eſt indiſpenſable d'ôter ainſi aux membres diſperſés de l'ordre, la faculté de corrompre encore par l'enſeignement public ou la direction ſecrette.

20 *Novembre* 1774. Pour entendre l'acroſtiche ſuivant, il faut ſavoir que le nom de baptême de M. de Maupeou eſt *René*, & que le 12 Novembre, jour où le Parlement a été remis dans ſes fonctions, eſt celui où l'on célebre la fête de ce ſaint.

Reçois pour ton bouquet ce grand événement;
En ce jour ſolemnel renaît le Parlement.
Non, l'on ne pouvoit pas mieux célébrer ta fête;
Et pour la completter, il y faudroit ta tête.

On voit par cette petite piece de vers que les eſprits ne ſont pas encore auſſi calmes que le deſireroit le gouvernement. La ſuivante en eſt une nouvelle preuve.

Louis vouloit être Titus;
Mais Maupeou vouloit le contraire,
Car il comptoit pour jours perdus,

Tous

Tous ceux qu'il paſſoit ſans mal faire;
Mais le coquin n'en perdoit guere.

23 *Novembre* 1774. M. Dorat vient de faire imprimer trois épitres nouvelles. L'une *à Thémis*: elle roule ſur le retour du Parlement, & l'auteur finit par voir réaliſé l'âge d'or, que l'imagination fabuleuſe d'Ovide avoit esquiſſé. Il y a beaucoup de facilité dans cet ouvrage, une marche, un plan, des détails qui annnoncent des connoiſſances de l'hiſtoire & des diverſes légiſlations des Etats de l'Europe, anciens & nouveaux. On ne peut y trouver à redire qu'un caractere d'adulation trop marqué.

Le ſecond ouvrage eſt un *Dialogue entre Pégaſe & M. Clément.* L'auteur avertit que ſon but eſt de venger M. de Voltaire des attentats de ce critique; c'eſt le prétexte. Mais M. Dorat a paſſé auſſi ſous cette coupelle, & ſon amour-propre eſt auſſi chatouilleux qu'un autre. Il eſt fort à craindre que ſa facétie ne lui concilie pas le vieillard de Ferney, & ne réveille l'Ariſtarque, bien propre à donner de nouvelles mortifications à M. Dorat. Du reſte, la fable de cette diatribe eſt abſolument calquée ſur celle du *Dialogue entre Pégaſe & un Vieillard* de M. de Voltaire, & l'on ne voit pas trop comment eſt amené ce cheval aîlé, dont la brusque incartade eſt mal motivée; il y a quelque défaut de ſens commun dans le plan & la marche de ce petit poëme.

La troiſieme épitre eſt adreſſée à M, de

Chamfort, après la lecture de son *Eloge de la Fontaine*. Elle est foible de choses & de coloris, ne porte sur rien. On juge que M. Dorat a pris la plume avant d'avoir bien conçu ce qu'il avoit à dire.

23 *Novembre* 1774. L'académie royale de musique a donné hier la premiere représentation d'*Azolan*, ou *le serment indiscret*, ballet héroïque en trois actes. On a remarqué dans le parterre visiblement deux partis ; ce qui empêche de fixer encore une opinion certaine sur cet ouvrage. La pantomime de *Bacchus & d'Ariane* n'a point souffert d'indécision, & a été généralement applaudie.

24 *Novembre*. Il se répand une nouvelle brochure, intitulée: *les derniers soupirs du soi-disant Parlement*. C'est une réfutation de l'arrêté du 19 Octobre, dont on disseque chaque phrase & qu'on décompose en 11 articles. Au bas de chacun est la réfutation. On ne peut qu'applaudir aux bons principes de l'auteur & à la solidité de ses raisonnemens; mais on desireroit qu'il ne les eût pas entrelardés de mauvaises plaisanteries, toujours déplacées dans un ouvrage de discussion sérieuse & plus indécentes vis-à-vis de gens qui ne peuvent plus répondre.

A la suite est une réponse aux *Questions du tripot*, au nombre de 10. Ce sont celles répandues avec l'arrêté susdit & qui y étoient jointes. Même logique & point de turlupinades, ce qui n'est que mieux.

A la tête du pamphlet, on voit en ordre ſymétrique une multitude de petites têtes figurant l'aſſemblée du tripot. Elles ſont autour d'un quarré vuide. Au milieu eſt celle du chancelier, & autour cette épigraphe: *Quoid nobis ſupereſt ſi non ſuſpiria Maupcou!*

27 *Novembre* 1774. Une *Lettre de M. l'archevêque d'Utrecht & de M M. les évêques de Harlem & de Deventer, ſes ſuffragans, à M. l'archevêque de Toulouſe*, fait grand bruit ici dans un certain monde & ſurtout parmi les Janſéniſtes. Elle eſt écrite au ſujet du rapport de M. de Brienne contre le concile d'Utrecht de 1763, fait dans l'aſſemblée générale du clergé de France en 1765 & de la cenſure qui en a été la ſuite. Elle eſt bien écrite & encore mieux raiſonnée.

28 *Novembre.* Il paroit qu'on n'a pas été content de la nouvelle expédition de M. de Kerguelen pour les terres auſtrales; qu'on l'accuſe de mauvaiſe foi, de cupidité, & qu'il a été mis au conſeil de guerre, dont ſes amis craignent le réſultat pour lui.

29 *Novembre* 1774. La *Lettre de M. l'archevêque d'Utrecht, &c.* contient d'abord une plainte de ce prélat & de ſes confreres au ſujet de l'entrepriſe de l'aſſemblée du clergé de France, dont on démontre l'irrégularité & l'injuſtice. On prouve que les faits hiſtoriques énoncés dans le décret ſont altérés ou controuvés: on releve les mépriſes groſſieres ſur les membres du concile, les faux reproches ſur les articles

de doctrine adoptés par le concile. On fait voir qu'il n'y a ni omissions essentielles, ni réticences affectées, ni nouveautés, ni langage, encore moins des erreurs. On refute les vaines déclamations, uniquement fondées sur le decret de Rome contre le dit concile, décret manifestement obreptice & subreptice. On y oppose l'applaudissement universel que ces Actes ont reçu dans toutes les parties de l'église Catholique. On retorque l'accusation de l'esprit de parti qui regne tout entier dans la censure de l'assemblée du clergé de France. On finit par des réflexions sur le prononcé, où la vérité, la justice, la sincérité sont si cruellement offensées.

Il feroit difficile de trouver un ouvrage de controverse mieux fait que cette lettre, datée d'Utrecht le 20 Mars 1774. Elle est écrite avec une modération rare dans les disputes théologiques. On y trouve, qui plus est, une politesse, une urbanité de mœurs & de style, qui doit faire regretter à nos Prélats de recevoir une pareille leçon de prélats Hollandois, à qui notre langue & notre aménité littéraire devroient être étrangeres. M. l'archevêque de Toulouse y est spécialement convaincu de l'ignorance la plus crasse, ou de la mauvaise foi la plus décidée, & ce petit écrit sera à jamais l'opprobre du clergé de France.

30 *Novembre* 1774. Le Parlement est rentré lundi dernier 28 Novembre. Il y a eu ce qu'on appelle *les harangues*; c'est-à-dire un discours

du Premier Préſident qui a roulé ſur *l'amour du devoir;* un du premier Avocat général Seguier, *ſur la gloire;* & enfin une réponſe des Avocats, qu'a faite Me. Target.

De tous ces discours prononcés devant une aſſemblée très-brillante & très-nombreuſe, celui de M. Seguier a fait le plus de bruit par ſon affectation à ramener ſur la ſcene le Chancelier Maupeou, dont il a fait le portrait à pluſieurs fois, & toujours avec beaucoup de variété, d'énergie & de vérité. Il paroit que l'endroit le plus frappant & le plus remarqué du public eſt celui où il a comparé ce chef ſuprême de la magiſtrature à un rocher, qui frappé des rayons du ſoleil en impoſe de loin, par l'éclat, l'immenſité de ſa maſſe, par le preſtige qu'il occaſionne aux yeux, mais qui, dès que l'aſtre ſe retire, n'offre plus qu'un ſpectacle hideux & effrayant.

1 *Décembre* 1774. L'opéra d'*Azolan*, que les mauvais plaiſans appellent *déſolant*, excite une guerre vive entre les partiſans de Floquet & ceux de Gluck. Ces derniers intriguent tellement, que l'orcheſtre fait de ſon mieux pour faire tomber l'ouvrage du compoſiteur François, par ſon exécution gauche & capable de déſorienter les chanteurs & même les danſeurs. C'eſt au point que le mardi, jour de la quatrieme repréſentation, les Directeurs n'ont pas eu cent Louis de rétribution. Le pauvre Floquet a été obligé de faire des baſſeſſes au-

près de ces menétriers, pour les solliciter en sa faveur & leur faire oublier les choses dures qu'il leur avoit dites dans ses momens d'humeur. Les défenseurs de ce musicien, en convenant de la supériorité des talens de l'Allemand, ajoutent qu'il y a de très jolis morceaux dans *Azolan*, & qu'enfin on doit encourager un jeune homme qui n'a que 24 ans, & ne pas le comparer à un compositeur consommé de 60 ans.

2 *Décembre.* M. *Dupré de St. Maur*, Maître des Contes & l'un des XL de l'Academie Françoise, vient de mourir à près de 80 ans. On ne connoissoit de lui qu'une *Traduction de Milton*, encore qu'on lui conteste. Son *Essai sur les Monnoies de France*, n'est point un titre littéraire, &, en général, il passoit pour un homme très-médiocre. Sa femme a beaucoup plus de prétentions au bel esprit. C'est une des virtuoses renommées de cette capitale.

3 *Décembre* 1774. Il paroît un *Précis historique de la vie de Madame la Comtesse Dubarri.* Cet ouvrage, que les colporteurs n'auroient pas osé débiter plutôt, perce ici, mais ne répond pas à l'empressement des curieux. Très-peu de faits, presque tous faux ou défigurés, se trouvent noyés dans un amas de réflexions & de dissertations morales, qui font de cet écrit galant un très-ennuyeux sermon. De pareils Mémoires ne peuvent être bien composés que par quelqu'un de la cour, à portée de connoître

toutes les anecdotes de la vie de cette courtisanne, comme la qualifie assez malignement l'auteur, qui a quelquefois, mais rarement, de bonnes plaisanteries. Du reste, un style incorrect, lourd, des phrases d'une longueur à perte d'haleine, fatiguent le lecteur & l'obligent à quitter souvent cette brochure, d'un volume assez mince, puisqu'elle n''a pas 90 pages. On voit à la tête un portrait de Madame Dubarri, aussi défiguré que son histoire.

Suivant quelques passages du livre, tirés de l'Anglois, dont on cite le texte, il y auroit, dans cette langue, un écrit de la même nature, mais dont le rédacteur ne feroit pas mieux instruit, puisqu'il ne fournit rien de bon à son copiste. Il est à espérer qu'un jour on aura la vie de la comtesse en question, rendue d'une facon plus intéressante & plus détaillée pour le fond & pour la forme.

4 *Décembre* 1774. *Azolan*, malgré la forte cabale contraire, & les mauvaises intentions des acteurs & de l'orchestre, se soutient & acquiert même des partisans. Il paroît nécessaire d'en faire un plus grand détail.

L'épigraphe du poëme composé par le Sr. Le Monnier, tiré du conte de M. de Voltaire intitulé *Azolan*, caractérise à merveille en deux vers tout le sujet:

Tant d'honneurs & tant d'opulence
N'étoient rien sans un peu d'amour.

En effet, *Azolan* comblé de tous ces biens,

à condition de renoncer au dernier, se trouve le plus malheureux des mortels, n'y peut tenir, & se livre à une passion irrésistible. Il en est puni par le génie qui lui avoit imposé la fatale loi, & l'Amour auteur de son parjure, le dédommage & le soustrait au supplice du tyran.

Tel est le cadre heureux de ce ballet héroïque, dont les paroles malheureusement ne répondent pas au sujet, & sont médiocres, presque toujours & souvent détestables.

Le morceau vraiment intéressant de l'opéra, & qui attire les spectateurs, est la pantomime du second acte, L'Amour, pour faire voir à *Azolan* qu'il n'est pas aussi effrayant qu'on le lui a dépeint, par une illusion soudaine fait retracer à ses yeux les amours de *Bacchus & d'Ariane*. Ce poëme pittoresque en trois scenes, est éxécuté principalement par le Sr. Vestris & la Dlle. Guimard. Rien de plus majestueux que la premiere, rien de plus séduisant que la seconde, & le développement de cet épisode s'exécute avec une pompe & une précision auxquelles on ne peut rien ajouter.

5 *Décembre* 1774. Entre toutes les plaisanteries qui éclorent journellement sur les événemens du moment, on distingue deux chansons; l'une, du grand faiseur, le Sr. Collé, intitulée *les Revenans*, sur l'air, *chansons, chansons*. Il faut savoir, pour l'intelligence de cette facétie, que M. le Chancelier se servoit de cette expression en parlant du Parlement exilé, &

quand

quand il vouloit enrôler quelqu'un dans sa nouvelle milice, il lui disoit: *n'ayez pas peur des revenans.*

L'autre est sur l'air : *vous m'entendez bien*, & roule sur la transformation de Messieurs du nouveau parlement en grand conseil, sur les honneurs du mortier, du manteau herminé, de la robe rouge, &c. qui leur tiennent au cœur, & auxquels ils ont peine à renoncer.

7 *Décembre.* La ville de Rouen, pour témoigner à M. le Garde des sceaux sa vive reconnoissance du rétablissement du Parlement, a arrêté qu'il seroit placé dans le sanctuaire de la Justice l'effigie de marbre de M. de Miromenil représenté en pied. Les principaux habitans se sont cottisés sur le champ pour contribuer aux frais de ce monument, & par cet empressement ont ôté au plus grand nombre la liberté & le plaisir de le faire.

9 *Décembre* 1774. Les partisans du Sr. Floquet se cottisent pour lui faire faire un voyage d'Italie, dans l'espoir que ce jeune musicien se perfectionnera par la comparaison.

10 *Décembre.* Extrait d'une Lettre d'Amiens du 3 Décembre. „ Vous voulez un détail cir„ constancié du projet du canal qui se construit „ en Picardie, & les avantages qu'il doit pro„ curer à la province. Le voici.

„ La Somme, qui prend sa source dans la „ Picardie, & la traverse pour se perdre dans „ la mer qui baigne ses côtes, se refusoit à la

„ navigation jusques à Amiens, par l'épanche-
„ ment de ſes eaux dans les campagnes, dans
„ un cours de vingt lieues. Là commence une
„ navigation difficile jusques à Abbeville, où les
„ flots de la mer viennent chercher les bâteaux
„ qui deſcendent & apportent ceux des ports
„ de Saint Valeri & du Crotoi.

„ On avoit anciennement formé le projet
„ d'une navigation ſoutenue dans la partie ſu-
„ périeure de la Somme, & perfectionnée dans
„ ſes parties inférieures, pour réunir les deux
„ extrêmités par un commerce général, com-
„ muniquant avec la mer.

„ M. Laurent a perfectionné ce projet. Il a
„ été commencé ſous ſa direction, & eſt déja
„ exécuté en partie par la conſtruction d'un
„ canal ſur la rive gauche de la *Somme*, qui
„ ſe réunit avec elle dans ſes parties naviga-
„ bles, & produira une navigation de 34 lieues
„ ſur cette riviere & une communication directe
„ avec la mer.

„ Mais cette navigation particuliere à la Pi-
„ cardie, devient, par l'entrepriſe la plus hardie
„ de l'induſtrie humaine, un point nouveau de
„ réunion des principaux fleuves du royaume &
„ de tous les canaux qui s'y joignent. La Som-
„ me, placée entre l'Oiſe & l'Eſcaut, commu-
„ nique avec ce premier fleuve par l'ancien ca-
„ nal de Picardie, connu ſous le nom de canal
„ de la Fere; ſa jonction avec l'Eſcaut ne pou-
„ voit ſe faire que par un canal de 14 lieues
„ de longueur au moins, en prenant la Somme

„ dans l'endroit où elle est navigable près de
„ Saint Quentin, & en perçant ce canal en li-
„ gne droite, pour réunir les deux fleuves au
„ dessous de Cambrai. Mais la nature sembloit
„ avoir mis à ce projet des obstacles insurmon-
„ tables par des chaînes de montagnes ou d'é-
„ lévations, que l'on ne pouvoit éviter que par
„ un détour de huit à neuf lieues, qui auroit
„ entrainé des travaux immenses, enlevé à l'a-
„ griculture beaucoup de terres précieuses, &
„ qui auroit exigé la construction & l'entretien
„ d'un grand nombre d'écluses pour former un
„ niveau de communication entre les deux ri-
„ vieres, dont les hauteurs ont 60 pieds de
„ différence.

„ M. Laurent, après avoir sondé les profon-
„ deurs, reconnu la qualité du terrein, mesuré
„ les pentes des deux rivieres, calculé les dif-
„ ficultés, a démontré la possibilité de percer
„ ces élévations en ligne droite, par un canal
„ souterrein propre à la navigation. Sa longueur
„ doit être de 7,000 toises, sous des masses de
„ plus de 200 pieds dans quelques endroits.
„ L'exécution heureuse de cet ouvrage con-
„ firme la sagesse de ses combinaisons, & en
„ assure le succès.

„ Le canal entre sous terre près de Hesdin;
„ à une lieue au Nord de Saint Quentin. Il
„ reçoit l'air & la lumiere par des puits creu-
„ sés de 100 toises en 100 toises, qui servent
„ en même tems à l'extraction du débris des

„ fouilles. La voûte eſt taillée eu plein ceintre „ dans les couches pierreuſes à travers lesquel- „ les on pénetre. Elles ont toute la ſolidité „ néceſſaire dans la plus grande partie des ter- „ reins, où les excavations ſont faites. Mais „ dans ceux où l'on craindroit les éboulemens, „ la voûte ſera ſoutenue par des arcs de ma- „ çonnerie. Sa hauteur eſt de 20 pieds & ſa „ largeur de 16, indépendamment des banquet- „ tes ou trotoirs ménagés au deſſus du niveau „ de l'eau, pour ſervir de chemin aux haleurs „ ou tireurs de bâteaux.

„ L'entrée & la ſortie de ce canal ſouter- „ rein ſont décorées de deux portes triompha- „ les, élevées à la gloire du Roi. Déja l'on a „ percé plus de 5000 toiſes, dont une partie, „ conduite à ſa perfection, eſt l'objet de la „ curioſité des voyageurs.

„ L'utilité de cet ouvrage conſiſte à former „ la jonction de l'Eſcaut & des canaux, par les- „ quels ce fleuve prend ſa navigation dans tou- „ te la Flandre, la Hollande & les Pays-Bas, „ avec la Somme, l'Oiſe, la Seine, la Loire „ & l'Yonne, qui communiquent à ce grand „ nombre de riches provinces qu'elles parcou- „ rent, tous les avantages d'un commerce ſi „ général & de leur débouché dans la mer."

13 *Décembre* 1774. Un conſeiller au Parlement de Rouen, ancien confrere de M. de Miromenil, a excité ſa verve en une auſſi belle occaſion & lui a adreſſé une épitre en vers,

où, à travers beaucoup d'incorrections dûes en grande partie, sans doute, à l'infidélité des copistes, on trouve de très-beaux vers, des images fort poétiques & deux portraits de M. le Comte de Maurepas & du Chancelier, qui contrastènt à merveille par leur vérité. Il seroit à souhaiter que cet ouvrage, purgé à l'impression de toutes ses fautes, parût dans son véritable éclat. Il ne peut que faire beaucoup d'honneur au talent du poëte.

14 *Décembre*. On a parlé de la Chanson des *Revenans* de M. Collé. L'abbé de Lattaignant a ranimé sa muse décrépite à cette occasion, & a adressé à l'auteur le couplet suivant, très-galant. Il est du même mètre que ceux de la chanson en question & sur le même air :

Est-ce Anacréon, est-ce Horace,
Qui chantoit ces vers pleins de grace,
Dans son printems?
Collé, recevez-en la gloire,
Ou vous nous forcerez à croire
Aux Revenans !

15 *Décembre* 1774. Le Roi est venu hier poser la premiere pierre des écoles de Chirurgie. Ce monument est presque fini, & doit faire honneur à son architecte le Sr. Gondouin, quoiqu'il y ait deux grands défauts. Le premier, que le péristile immense & qui annonce un vaste édifice, est suivi d'une cour trop petite & conduit à un corps de logis qui ne répond pas à cette magnificence. Le second, c'est qu'il manque

de point de vue. On eſpere remédier à ce dernier inconvénient, en faiſant devant ce bâtiment une place, au moyen de l'égliſe des cordeliers qu'on abattra en partie.

S. M. s'eſt rendue à Paris par les nouveaux boulevards. Elle a traverſé au milieu des acclamations d'un peuple immenſe. En s'en allant elle a paſſé par devant l'hôtel de la monnoye, bâtiment d'un autre genre & qui a des beautés plus mâles & plus ſolides.

17 *Décembre*. On écrit de Genêve qu'on y voit un *Journal hiſtorique de la révolution opérée dans la conſtitution de la Monarchie Françoiſe, par M. de Maupeou, Chancelier de France.* Cet ouvrage a pluſieurs volumes, & va jusqu'à la réunion des Princes à la cour, en Décembre 1773. Il eſt en forme de Tablettes, jour par jour, & contient des anecdotes très-piquantes. On ajoute que ce n'eſt qu'une contrefaction de l'original, imprimé vraiſemblablement en Angleterre, dans des tems plus critiques.

18 *Décembre* 1774. On a parlé de *la poule au pot*, bon mot occaſionné par le *reſurrexit* trouvé à la ſtatue d'Henri IV. Il a donné lieu à une épigramme qui n'eſt pas fine, mais énergique:

Grace au bon Roi qui regne en France,
Nous allons voir la poule au pot:
Cette poule, c'eſt la Finance,
Que plumera le bon Turgot.

Pour cuire cette chair maudite,
Il faut la Grêve pour marmite,
Et l'abbé Terrai pour fagot.

19 *Décembre*. Les fpectacles ont recommencé à la cour fur le petit théâtre, le jeudi 15, lendemain du deuil quitté. Les bals commencent chez la Reine aujourd'hui lundi 19, & auront lieu à pareil jour chaque femaine. L'uniforme eft pour les Dames un domino de taffetas blanc, garni de gaze. Les hommes doivent avoir un habit de velours bleu, une vefte blanche, brodée en bleu.

20 *Décembre* 1774. On peut fe rappeller certains *Dialogues* de l'abbé *Galiani*, *fur le Commerce des grains*, où il plaifantoit très-leftement les Economiftes. Deux coryphées de ce parti lui vouloient répondre; l'abbé Beaudeau, dont l'ouvrage fut arrêté à la feconde feuille d'impreffion, & l'abbé Morellet, dont l'ouvrage imprimé fut enfermé à la Baftille. Le Miniftere favorifoit alors le premier ouvrage, compofé par fes ordres, à ce que prétendent les adverfaires de l'Italien, & pour la compofition duquel ils veulent qu'il ait reçu cent Louis. Les principes du gouvernement ayant changé, l'ouvrage de M. l'abbé Morellet eft forti de la Baftille, & eft aujourd'hui en vente.

21 *Décembre*. M. le Chevalier de Chatellux, auteur de *la félicité publique*, de comédies jouées en fociété, & l'un des coryphées du parti Encyclopédique, briguoit fortement pour

avoir la place vacante à l'Académie Françoise par la mort de M. Dupré de St. Maur; mais ayant sçu que M. de Malesherbes se mettoit sur les rangs, il s'est désisté de ses prétentions & tous les suffrages doivent se réunir sur ce magistrat, non moins recommandable par l'éloquence de ses discours que par la fermeté de sa conduite. On attend avec impatience l'expiration des six semaines nécessaires avant de procéder à l'éléction.

22 *Décembre.* Extrait d'une Lettre de Ferney, du 8 Décembre 1774. „ M. de Voltaire
„ est un homme si illustre que tout en est inté-
„ essant. Je vais donc entrer dans des détails qui
„ paroîtroient minutieux en tout autre cas. Sa
„ vie ordinaire est de rester dans son lit jusqu'à
„ midi. Il se leve & reçoit du monde jusqu'à
„ deux heures, ou travaille. Il va se promener en
„ carosse jusqu'à quatre, dans ses bois ou à la cam-
„ pagne, avec son Secrétaire, & presque toujours
„ sans autre compagnie. Il ne dîne point, prend
„ du caffé ou du chocolat. Il travaille jusqu'à huit,
„ & se montre alors pour souper, quand sa santé
„ le lui permet. On remarque depuis cet autom-
„ ne qu'elle est bien chancelante, qu'elle varie
„ d'un jour à l'autre; qu'il est si foible à cer-
„ tains jours, qu'il est hors d'état de paroître,
„ & que le lendemain on ne s'en apperçoit
„ plus. Il est d'une gaîté charmante. J'ai
„ visité & compté sa bibliotheque: elle est de
„ 6,210 volumes. Il y en a beaucoup de mé-
„ diocres, surtout en fait d'histoire. Il n'y a pas

„ 30 volumes de romans: mais presque tous ces
„ livres ſont précieux par les notes dont M. de
„ Voltaire les a chargés. Il a 150 000 livres de
„ rentes, dont une grande partie gagnée ſur
„ les vaiſſeaux. La dépenſe de ſa maiſon ſe
„ monte à 40,000 livres environ: on en met
„ 20000 livres pour le gaspillage, les inci-
„ dens; &c. reſtent 90,000 livres, qu'il amaſ-
„ ſe ou place. Il fait bâtir beaucoup de mai-
„ ſons, qu'il loue à deux & demi pour cent.
„ Il commande une maiſon à ſon maçon, com-
„ me un autre commanderoit une paire de ſou-
„ liers à ſon cordonnier. Il a grande envie que
„ Ferney devienne conſidérable. Il ſecourt les
„ habitans & leur fait tout le bien poſſible. En gé-
„ néral, c'eſt lui qui ſe mêle de toute l'admini-
„ ſtration extérieure & intérieure de ſon bien.
„ Madame Denis n'y a rien à voir & ne s'en mê-
„ le aucunement. J'ai viſité l'égliſe & le tombeau
„ de ce Philoſophe, qui eſt dans le cimetiere
„ attenant l'égliſe, de pierre de taille & ſimple.

23 *Décembre* 1774. Extrait d'une autre let-
tre de Ferney, du 10 Décembre. „ Nous avons
„ reçu le procès-verbal du Lit de juſtice. On
„ a lu devant M. de Voltaire les édits; il a
„ tout admiré, & ſurtout celui concernant le
„ rétabliſſement du Parlement de Paris, dont
„ les articles lui ont paru très-propres à brider
„ cette compagnie. Il fait un grand éloge de
„ M. le Comte de Maurepas. Quant à M.
„ Turgot, il eſt payé pour cela; c'eſt ſon an-

„ cien ami & partiſan. Il en a reçu ces jours-ci „ une lettre de quatre pages, qui l'a comblé de „ joie. Mais ce qui l'a plus affecté encore, c'eſt „ une réponſe qu'il a reçue de M. de Buffon, „ auquel il avoit écrit. Je ſuis bien-aiſe de vous „ apprendre que ces deux grands hommes ſe „ ſont réconciliés. On en fait honneur à M. „ de Florian, mais la gloire en eſt dûe à M. „ Guénaut de Montbeliard.

„ Pour revenir aux détails intérieurs, vous „ feriez ſurpris comment le Sr. Vaguiere, qui „ de poſtillon du philoſophe de Ferney eſt de- „ venu ſon ſecrétaire & ſon ami, peut ſuffire „ ſeul aux écritures immenſes qu'il a.

„ Une des choſes qui font le plus d'honneur „ à M. de Voltaire, c'eſt le ſoin qu'il prend de „ faire fleurir ſon village. Il y a établi une ma- „ nufacture de montres, qu'il protege par ſon „ crédit & par ſon argent. En 1773 il eſt ſorti „ de ce lieu 4,000 montres, faiſant un com- „ merce d'environ 400,000 livres. Il y a douze „ maîtres horlogers. Il y a entr'autres un M. „ Delfin, beau-frere du fameux l'Epine, auteur „ d'une pendule curieuſe qu'il a préſentée au „ feu Roi, comme de lui & qui eſt réellement „ l'ouvrage de l'autre.

P. S. „ M de Voltaire a reçu ces jours-ci „ de Suiſſe un mouchoir, ſur lequel eſt repré- „ ſentée l'hiſtoire des Jéſuites."

24 *Décembre* 1774. L'*Henri IV* de M. du Roſoy, joué devant le Roi la ſemaine derniere,

n'a pas reçu l'approbation de ce Monarque. Il a été ſcandaliſé de la façon peu digne dont l'auteur fait figurer ce Prince en pluſieurs endroits, & S. M. a déclaré que ſi les repréſentations n'en étoient pas auſſi avancées, elle feroit arrêter ce drame lyrique.

Ces jours derniers un provincial dans le parterre, émerveillé de la piece, demandoit quel en étoit l'auteur? Quelqu'un lui répondit: „ c'eſt „ Henri IV. — Oui, le héros de la piece: „ mais l'auteur? — Henri IV, vous dis-je". Il ne put en tirer autre choſe, & ce bon mot ſeul indique combien eſt nul le mérite du poëte.

25 *Décembre* 1774. Les bals de la Reine ont recommencé le lundi 19. Jusqu'à préſent il n'y avoit été admis que des femmes. Sa Majeſte ayant eu envie d'y admettre des Demoiſelles, on a compulſé les regiſtres pour ſavoir ſi cela ſeroit conforme à l'étiquette; on en a trouvé des exemples, & en conſéquence ſix Demoiſelles ont eu entrée dans l'aſſemblée.

26 *Décembre. Lettre du Chancelier de Maupeou à M. de Miromenil, Garde des ſceaux.* Ce pamphlet manuſcrit eſt daté de Thuy le 10 Octobre, terre qu'a nouvellement acquiſe le chef de la magiſtrature, & où il a choiſi le domicile principal de ſon exil. C'eſt un des ouvrages les plus adroitement faits en ſa faveur. On y a parfaitement pris la tournure de ſon génie & de ſon ſtyle. Il cherche à y prouver que tout ce qui ſe fait aujourd'hui, n'eſt que le ré-

ſultat de ſes diſpoſitions éloignées, & que ſi l'autorité du Roi eſt conſolidée, malgré le retour du Parlement, c'eſt à lui qu'eſt dû cet heureux accord. Il ſe diſculpe ſur les maux paſſagers qu'il a été obligé de faire, toujours inévitables dans les révolutions promptes & néceſſaires. Il fait un portrait du feu Roi, malheureuſement trop reſſemblant à celui qu'en tracera l'hiſtoire. Il rend juſtice aux excellentes qualités du jeune Monarque. Il traite un peu leſtement M. le Comte de Maurepas, & rabaiſſe tant qu'il peut la gloire de M. de Miromenil, qu'il appelle plaiſamment & avec ce ton de familiarité qui lui eſt ordinaire, *ſon Vicaire.* On trouve beaucoup de fineſſe, de légéreté, de vérité, dans cet ouvrage, où les deux partis ſont presqu'également mal traités. On ne doute pas qu'il ne ſoit imprimé inceſſamment, vu la multitude de copies & la curioſité générale du public pour cette facétie intéreſſante.

26 *Décembre* 1774. On déplore le ſort d'un jeune peintre en miniature, qui touché des rigueurs de ſa maîtreſſe s'eſt bleſſé à ſes yeux & en eſt mort.

26 *Décembre*. M. la Grange de Checieux, cenſeur royal, vient de mourir. C'étoit un homme de lettres très-obſcur, remarquable ſeulement par ſa biſarrerie de mettre en vers *l'Ecoſſoiſe* de M. de Voltaire & de la faire jouer aux Italiens.

25 *Décembre.* M. de Malesherbes ne s'eſt pas mis ſur les rangs : c'eſt par une admiration extraordinaire des hautes qualités de ce magiſtrat que l'Académie s'élevant au deſſus des regles a arrêté de le recevoir, & de l'inviter à venir prendre place dans ſon ſein.

27 *Décembre* 1774. On a parlé de la chanſon des *Revenans* de M. Collé. On parle d'une *Réponſe* beaucoup mieux faite pour la partie technique, où il y a plus de cauſticité.

27 *Décembre.* M. Quesnay, docteur en médecine, mais plus connu par ſes écrits ſur les matieres d'agriculture & d'adminiſtration, le chef de la ſecte des économiſtes, celui qu'ils appelloient par excellence le *maître*, eſt mort, il y a quelque tems, & laiſſe une dignité à remplir, à laquelle ces Meſſieurs n'ont point encore nommé.

27 *Décembre.* On vient de faire un vaudeville ſur l'air: *Chanſons*, *chanſons*, &c. On ſeroit d'abord tenté de le croire fabriqué par quelque financier enragé contre M. Turgot & qui voudroit donner une opinion défavorable de ſes projets pour l'amélioration des revenus de l'état & le rétabliſſement du crédit public, en faiſant regarder comme des contes tout ce qu'on dit de conſolant à cet égard; mais comme il y a beaucoup de gaieté, au fait cette chanſon eſt plus maligne que méchante.

29 *Décembre.* On a fait depuis peu l'expérien-

ce qu'on avoit propofé de commencer fur la Marne pour arrêter les glaces & les empêcher de parvenir jusques dans Paris, mais le feul effort de l'eau a fait brifer une des poutres. On fe propofe de recommencer inceffamment. Les commiffaires de l'Académie prépofés à l'examen de la machine, ont eftimé que cet accident ne provenoit que parce qu'on avoit choifi des bois d'un trop foible fupport.

30 *Décembre* 1774. On fait que plufieurs quartiers de Paris font placés au deffus de fouterreins formés par des carrieres qui, malgré les précautions prifes pour affurer le fol, menacent d'une ruine plus ou moins reculée tous les édifices bâtis deffus. Une excavation confidérable, formée à la barriere de la rue d'Enfer, par un éboulement fubit ne peut que confirmer ces craintes. Heureufement elle s'eft formée dans un lieu ifolé; une feule maifon voifine en a fouffert. On eft occupé à réparer ce défordre & à prendre les précautions que la prudence & l'art pourront fournir.

31 *Décembre*. Il paroit que M. Turgot, mécontent de la maniere dont Me. Linguet, toujours vif & ardent daas la dispute, a traité les Economiftes & leur fyftême dans fa derniere Lettre à M. l'abbé Roubaud, a faifi ce prétexte pour l'empêcher d'écrire fur ces matieres, en paroiffant improuver feulement fes invectives & fes calomnies.

## L'AN MDCCLXXV.

1 *Janvier* 1775. On attribue la parodie de la chanſon des *Revenans* à l'aumônier de l'Archevêque de Paris. Elle n'eſt point auſſi bien faite qu'on l'avoit dit, & n'eſt remarquable que par une méchanceté, pas toujours bien appliquée.

2 *Janvier* 1775. M. Imbert, jeune auteur diſtingué par le talent d'une poéſie riche, harmonieuſe & correcte, vient de s'eſſayer dans l'art dramatique. On doit jouer après-demain une petite piece de lui, intitulée : *Monſieur Pétau* ou *le Roi de la feve*, comédie en un acte & en vers libres, précédée d'un prologue.

5 *Janvier*. Me. Joly, avocat, auteur de la traduction des ouvrages de Marc-Aurele, vient de mourir.

6 *Janvier*. On a réiteré l'expérience de l'eſpece d'eſtacade flottante ſur la Marne, déjà tentée une fois ſans ſuccès. Cette ſeconde fois, quoique le même accident arrivé d'abord n'ait pas eu lieu, on a reconnu aiſément des inconvéniens encore plus grands à cette machine, imaginée par M. de Parcieux, que tous ceux occaſionnés par les glaces ; & le rapport des commiſſaires de l'Académie doit faire proſcrire abſolument une pareille invention.

7 *Janvier*. Voici la chanſon dont on a parlé, qu'on croit avoir été faite au ſouper de quelque financier.

Air: *Chanſon, chanſon.*

Le digne Miniſtre de France,
Doué d'eſprit, d'intelligence
Et de raiſon;
En réformant notre finance,
Répandra partout l'abondance.
Chanſon, chanſon.

Turgot, par ſon économie,
Fera pleuvoir ſur la patrie
L'or à foiſon.
Il eſt aſſuré de ſon thême,
Et nous vivrons par ſon ſyſtême.
Chanſon, chanſon.

Tout va prendre nouvelle forme:
On ne parle que de réforme
De mœurs, de ton:
Ce n'eſt plus le ſiecle des belles;
On va déſerter les ruelles.
Chanſon, chanſon.

Du luxe on va faire défenſe,
Et l'on va borner la dépenſe,
Nous promet-on.
Partout où regnoit la licence,
Nous verrons regner l'abondance.
Chanſon, chanſon.

Quand du ſénat de mince allure,
On apprit la déconfiture;
Chacun dit, bon!
Les Revenans vont, ſans épice,
Noblement rendre la juſtice.
Chanſon, chanſon.

Vous

Vous, qui languiſſez ſans paroître,
Et qui cherchez auprès du maître
Un bon patron,
Nommez ſeulement qui vous êtes
Et l'on va vous payer vos dettes.
Chanſon, chanſon.

8 *Janvier* 1775. La ſecte des Economiſtes, trouvant les circonſtances favorables pour ſa propagation ſous un miniſtre qui fait gloire d'en être membre, vient de recommencer ſon Journal, ſous le titre de *Nouvelles Ephémérides économiques, ou bibliotheque raiſonnée de l'hiſtoire, de la morale & de la politique*. On annonce que M. l'abbé Beaudeau en ſera le rédacteur, & que M. de Saint Leu, colonel au ſervice du Roi & de la république de Pologne, ſe charge de traduire ou analyſer les écrits en langue étrangere.

On donne pour eſſai un petit volume extraordinaire gratuitement. Il ne contient rien de bien neuf, de bien piquant. Il revient même ſur des choſes rebattues, telles que les *Maximes générales du gouvernement économique d'un royaume agricole, de M. Queſnay*, publiées en 1768. On y lit, au ſurplus, avec plaiſir, *le Discours économique au Roi de Suede & à ſon Académie des ſciences, ſur le bonheur des peuples & les loix fondamentales des Etats, par M. le Comte de Scheffer, ſénateur chancelier des Ordres.* Cet ouvrage, tranduit par M. Baër, ſecrétaire & aumônier de l'ambasſade Suédoiſe à Paris, eſt merveilleuſement bien écrit, & porte, quant au fond, un grand intérêt avec lui.

9 *Janvier* 1775. Les comédiens François ont joué le 6 de ce mois *Monsieur Pétau* ou *le Roi de la fêve*, sous le titre nouveau de *Gâteau des Rois*. Le prologue, composé des acteurs ne jouant pas dans la piece & se félicitant de n'y pas jouer, assez gai, assez bien écrit, & contenant d'avance une critique de l'ouvrage plus juste que l'auteur ne la présumoit faire, lui avoit concilié le public. Mais il n'y a pas eu moyen de rester dans ces mêmes sentimens. Qu'on s'imagine un souper de la rue St. Denis; non chez quelque gros marchand, trop civilisé aujourd'hui, mais chez quelque ouvrier renforcé: souper dont on seroit bien fâché d'être, & qu'on trouveroit fort ennuyeux, même en chambre. Qu'on le transporte sur le théâtre, & l'on aura toute l'idée de la piece, qui, dans ce tems d'indulgence, n'a pourtant pu aller jusques à deux représentations. Quelques louanges pour le Roi, tant bien que mal amenées, soit dans le courant du dialogue, soit dans des couplets, auront fait illusion au poëte & aux comédiens sur la nullité du drame, ainsi qu'à la police, sur une critique assez indécente de la vieillesse du feu Roi, & l'on est surpris qu'elle ait passé ces endroits.

10 *Janvier* 1775. On parle beaucoup de l'aventure singuliere arrivée à un bal de la Reine. Deux Seigneurs ont trouvé à terre une lettre qu'ils ont ouverte. Ils ont lu une déclaration très-amoureuse & très-emportée qu'une Da-

me faifoit à un cavalier : elle finiffoit par dire que fes fentimens étoient fi vrais qu'elle ne craignoit point de les figner de fon fang. Et en effet la fignature étoit tracée en caracteres de cette liqueur. Ces étourdis ont lu la lettre tout haut, en fe réfervant cependant la fignature. Toutes les femmes du bal ont été furieufes, parce qu'un tel foupçon peut tomber fur chacune d'elles.

11 *Janvier*. On a remis hier à l'opéra l'*Iphigénie* du Chevalier Gluck. Le principal changement confifte dans le dénouement, plus analogue à ce genre de fpectacle, par l'intervention même de Diane. Cette décoration eft belle, produit un très-bon effet & l'action fe termine à merveille, par l'embarquement des Grecs pour l'expédition qu'ils ont projettée.

Dans le fecond acte, il y a des danfes caractérifées, où font figurés les jeux divers de la Grece; ce qui donne un appareil plus militaire à la fête & plus d'expreffion à cette chorégraphie.

En général, l'*Iphigénie*, applaudie avec transport à quelques endroits fublimes, n'a pas produit cet excès d'enthoufiafme continu, que les fpectateurs avoient témoigné la premiere fois.

12 *Janvier* 1775. Le Sr. de Belloy, rechappé d'un premier état de langueur où il étoit tombé, il y a quelques années, fe trouve aujourd'hui plus gravement attaqué : il eft réduit

à un point de pthyfie qui ne lui permet pas d'aller loin.

13 *Janvier.* L'aventure du bal de Verfailles, arrivée lundi 2 Janvier, fait toujours beaucoup de bruit, fans qu'on puiffe la tirer au clair. On affure que M. d'Houbtot, officier aux gardes, le fils de la célebre Madame d'Houbtot, la Minerve de M. de St. Lambert, & tenant bureau de bel efprit, eft rayé de la lifte des Seigneurs admis aux bals de Sa Majefté.

14 *Janvier.* Hier la Reine eft venue à l'opéra, comme on l'avoit annoncé. S. M. n'y étoit que dans une efpece d'incognito, puisqu'il n'y a point eu tout l'appareil qu'auroit exigé fa préfence en grande loge. Elle s'eft mife dans la loge des bâtimens, en face du théâtre, aux fecondes. On lui a cependant rendu les honneurs indifpenfables, c'eft-à-dire, que M. le Maréchal Duc de Briffac, comme gouverneur de Paris, & M. le Maréchal Duc de Biron, comme commandant la garde du fpectacle, fe font trouvés à la portiere du caroffe de S. M., ainfi que les directeurs. Ceux-ci avoient des flambeaux, & ont précédé & éclairé la Reine jusqu'à fa loge. S. M. étoit accompagnée de *Madame*, de *Monfieur* & de M. le Comte d'Artois. En arrivant, S. M. a été reçue avec les plus vives & les plus finceres acclamations de joie de la part du public. S. M. y a répondu par trois révérences. *Madame* l'a imitée: les deux Princeffes fe font ouvertes: alors

*Monsieur* est venu au milieu d'elles, a fait les trois siennes, & M. le Comte d'Artois ayant successivement pris sa place, a rempli le même cérémonial. On ne peut peindre à l'imagination la beauté d'un pareil coup d'œil. L'opéra s'est exécuté avec la plus grande perfection. A la scene III^e. du second acte, il y a un chœur où le Sr. Le Gros, faisant le rôle d'*Achille*, dit: *chantez*, *célébrez votre Reine*, &c. Par une présence d'esprit qui lui fait honneur, il a envisagé S. M. en ce moment, & a dit: *chantons*, *célébrons notre Reine*, &c. Tous les yeux à l'instant se sont fixés sur S. M. & le chœur fini on a répété *Bis*. La Reine, émue de sensibilité à la vue de pareils transports, que *Monsieur* & M. le Comte d'Artois excitoient encore par leurs applaudissemens, n'a pu contenir sa reconnoissance, & l'on a vu des larmes de joie couler de ses yeux. Quand S. M. est sortie, l'allégresse du public n'a pas moins éclaté, & la foule a suivi la Princesse autant qu'elle a pu, avec les acclamations ordinaires de *vive la Reine*, &c.

15 *Janvier* 1775. Il paroît une *Epitre en vers à M. Turgot*, où l'on décrit d'avance le bien que doit opérer ce ministre. Ses talens y sont exaltés au plus haut dégré. Il y a de très-beaux vers & les louanges, quoique fortes, n'y paroissent point basses & serviles. L'ouvrage sembleroit d'un vieillard. Il part de la plume de quelque partisan de la secte des Economistes.

17 *Janvier*. Les prêtres & les dévots caba-

lent ſans relâche contre M. de Maurepas, contre M. de Miromenil, contre M. Turgot, qu'ils accuſent d'irréligion. Le dernier ſurtout eſt le plus expoſé à leur rage, ſur ſes liaiſons connues avec les coryphées du matérialiſme & de l'athéisme. C'eſt ce qui a donné lieu à la facétie ſuivante.

*Dialogue entre le Roi & M. de Maurepas.*

LE ROI.

Mon contrôleur Turgot, dites-moi, quel homme eſt-ce?

LE COMTE DE MAUREPAS.

Sire, il a l'eſprit juſte & le cœur citoyen;
Il reſpecte les loix, les mœurs.....

LE ROI.

C'eſt fort bien fait,
Mais jamais il n'entend la meſſe!

LE COMTE DE MAUREPAS.

Sire, je n'en ſais rien. On tient tant de diſcours!
L'abbé Terray, dit-on, l'entendoit tous les jours!

17 *Janvier* 1775. Extrait d'une lettre de Ferney, du 6 Janvier 1775. „ Rien de plus „ vrai que la réconciliation de M. de Voltaire „ avec M. de Buffon. C'eſt ce dernier qui a fait „ les avances par un billet qu'il remit le 22 Octobre à Madame de Florian, qui paſſoit par „ Montbar. J'ai lu cet écrit, où il fait une eſpece de réparation à M. de Voltaire de tout ce „ qu'il a pu écrire contre lui. Cette Dame l'envoya ſur le champ à ce grand poëte, qui en a „ été, on ne peut pas plus, content, & qui a „ répondu au Philoſophe ſon confrere par une

„ Lettre très-touchante & très-honnête. Celui-
„ ci a ripoſté par une autre, qui a cimenté la
„ réunion de ces deux grands hommes. M. de
„ Voltaire, enchanté, a fait préſent à Madame
„ de Florian d'une montre d'or à répétition,
„ d'environ 60 louis, pour la remercier de cet-
„ te heureuſe négociation Le vrai eſt que c'eſt
„ M. Guénaud, ami de M. de Buffon, qui a
„ ſeul opéré ce repatriement. Ce M. Guénaud
„ eſt un très-habile homme, qui a beaucoup
„ travaillé à l'Hiſtoire Naturelle. Celle des
„ Oiſeaux, à l'exception du Discours, eſt en-
„ tiérement de lui. Il a donné auſſi beaucoup
„ d'articles pour l'Encyclopédie, entre autres
„ celui d'*Etendue*, &c.

„ Ferney, dont vous me demandez des nou-
„ velles, eſt un très-beau château, très ſoli-
„ dement bâti. Il a des jardins & des terraſſes
„ magnifiques. Il n'y a pas de jour où M. de
„ Voltaire ne mette des enfans en nourrice.
„ C'eſt ſon terme, pour dire qu'il plante des
„ arbres: il y préſide lui-même. Il a une quan-
„ tité prodigieuſe de tableaux, de ſtatues, de
„ choſes rares, qui doivent valoir un argent
„ immenſe.

„ Le village eſt compoſé d'environ quatre-
„ vingts maiſons, toutes très-bien bâties. La
„ plus vilaine en dehors vaut mieux & eſt
„ plus belle que la plus ſuperbe de nos villages
„ des environs de Paris. Il y a environ huit cents
„ habitans, trois ou quatre maiſons de bons

„ bourgeois : les autres ſont des horlogers, me„ nuiſiers, artiſans de toute eſpece. Sur ces qua„ tre-vingts maiſons il y en a au moins ſoixante „ à M. de Voltaire. Il eſt certainement le „ créateur & le pere de ce pays-là, il y fait „ des biens immenſes.

17 *Janvier* 1775. M. le Prince de Tingri, capitaine des gardes, Seigneur auſtere, ami du feu Roi, avoit été indigné, lors de la repréſentation du *Gâteau des Rois*, des alluſions injurieuſes & ſenſibles que l'auteur s'étoit permiſes contre la mémoire de Louis XV, pour mieux faire contraſter les louanges prodiguées au nouveau Roi. Il en a inſtruit Mesdames, & ces Princeſſes s'étant plaintes au Roi, S. M. a ordonné que l'auteur des couplets, l'actrice qui les avoit chantés & le cenſeur de la police fuſſent punis. En conſéquence le Sr. Imbert eſt au Fort-l'Evêque pour trois mois; Mlle. Luzzi, comme la moins coupable, n'y a été que quelques heures, pour la forme; le cenſeur (M. Crébillon) s'étant juſtifié, & ayant fait voir que l'auteur n'avoit tenu compte de ſes radiations, n'a été ſuſpendu que pour huit jours, au lieu de trois mois que portoit l'ordre de S. M.

On trouve que cette punition eſt mal adroite, en ce qu'elle donne de la conſiſtance à de mauvais couplets, qui devoient tomber d'eux-mêmes avec la piece, & que la circonſtance va rendre précieux. Les amateurs les recherchent

comme

comme faisant anecdote, & vont les conserver dans leur porte-feuille.

18 *Janvier* 1775. *Lettre de M. Terray, Ex-contrôleur général, à M. Turgot, ministre des finances, pour servir de Supplément à la correspondance entre le Sr. Sorbouet & M. de Maupeou.* Ce pamphlet est un tableau vrai & terrible de toutes les exactions, vexations, extorsions de ce ministre, dont l'âme atroce est peinte avec les couleurs qui lui sont propres. On y fait intervenir un Sr. Destouches, son ame damnée, qu'on suppose l'inventeur de nouvelles formules pour varier les impôts & les porter à leur comble. On voit que l'écrivain en effet a calqué son ouvrage sur *la Correspondance*, qu'il imite assez bien, mais dont le ton de plaisanterie, bon en quelques endroits, n'est pas soutenable, lorqu'il s'agit de vouer à l'exécration publique l'auteur de tant d'horreurs & de calamités.

18 *Janvier* 1775. M. le Président de Malesherbes, déjà sûr des suffrages, a été élu membre de l'Académie le jeudi 12 de ce mois. On attend avec impatience le jour de sa réception, qui sera très-brillante. C'est M. l'abbé de Radonvilliers, élu directeur par le sort, qui est chargé de lui répondre, & la façon de penser bien différente de cet ecclésiastique ne sera pas une circonstance la moins piquante de la cérémonie.

M. de Malesherbes a écrit à M. de Voltaire, pour avoir son suffrage. Celui-ci lui a répon-

du. Ces deux lettres ſont, dit-on, un chef-d'œuvre d'adreſſe pour s'épier, s'obſerver, ne pas ſe compromettre. La conduite connue du poëte dans les circonſtances où l'orateur magiſtrat s'eſt couvert de gloire, étoit trop oppoſée pour que ſon ſuffrage ſoit bien ſincere.

21 *Janvier.* Le Sr. Taconet, auteur de plus de ſoixante pieces, tant jouées aux foires St. Germain & St. Laurent, qu'aux boulevards, en province, non repréſentées, imprimées ou manuſcrites, vient de mourir au milieu de ſa carriere, n'ayant pas quarante-cinq ans. Il avoit en outre le talent de jouer, & étoit l'ame du théâtre de Nicolet. Tous les boulevards ſont en deuil de la perte de ce farceur inépuiſable.

23 *Janvier* 1775. C'eſt ſamedi prochain qu'*Albert premier*, piece en trois actes & en vers, doit être joué à la comédie françoiſe. Il n'y a pas d'apparence que la Reine y vienne, puiſque la piece, ſi elle réuſſit, doit être jouée à Verſailles.

25 *Janvier.* Le Sr. le Kain forme toujours un grand vuide à la comédie françoiſe pour les tragédies. Il a ce qu'on appelle une *cauchoiſe.* C'eſt ainſi qu'on qualifie une maladie honteuſe que cet acteur, très-craſſeux, a gagné d'une fille venant du pays de Caux, qu'il trouva dans la rue un jour qu'il revenoit de jouer. Cette même maladie s'appelle à la comédie Italienne une *julienne*, du Sr. Julien, autre acteur de ce théâtre, qui en a infecté beaucoup de femmes,

26 *Janvier.* Le discours de Me. Martin de Marivaux, avocat, prononcé à la rentrée du Châtelet, lorqu'il y a plaidé la premiere cause, a fait tant de bruit que ses ennemis ont voulu le noircir auprès du gouvernement, comme ayant *insulté à la mémoire du feu Roi.* Ses envieux, d'un autre côté, lui ont reproché son zele, comme déplacé, comme trop austere, puisqu'il avoit fait lui-même acte d'avocat, pendant ce qu'il appelle *le sommeil des loix.* Cet orateur, non moins vif que Me. Linguet, a cru devoir se défendre de pareilles imputations. Il répand un *Supplément à son discours de rentrée du Châtelet*, où il explique sa conduite & défie ses détracteurs sur ces deux points. Il y rend de solemnelles actions de graces à M. de Saint-foix, ministre plénipotentiaire de France à Deux-Ponts, dont les bienfaits l'ont soutenu dans sa détresse, & qui le traitoit moins comme son sécrétaire que comme son ami. Ce petit écrit, aussi chaudement écrit que le premier, n'est pas moins intéressant, & doit donner une sorte de célébrité à ce jeune orateur, qui brûle de s'élancer dans la carriere.

28 *Janvier* 1775. Depuis que M. de Belloy est dans l'état de langueur & de dépérissement dont on a parlé, son *Siege de Calais* a été joué devant le Roi. Sa tragédie ne pouvoit manquer de plaire à S. M. Sur ce qu'elle s'est informée de l'auteur, on lui a représenté le regret qu'il avoit de ne pouvoir recueillir par lui-même les

éloges de ſon maître : on a pris occaſion de-là pour peindre ſa ſituation miſérable & mal à l'aiſe. Le Roi a en conſéquence chargé le Duc de Duras de lui envoyer cinquante louis, comme un témoignage de la ſatisfaction de Sa Majeſté.

28 *Janvier*. Toute la cour a été en l'air pour le bal de la Reine, lundi dernier. S. M. ayant déſiré qu'on y vint en habit du coſtume, ſuivi dans *la Partie de Chaſſe de Henri IV*, les Seigneurs ſe ſont empreſſés de s'y mettre ; *Monſieur*, M. le Comte d'Artois, M. le Duc de Chartres, &c. ils ſe ſont trouvés trente-ſept en pareils habillemens. Les femmes étoienr en pareil nombre, habillées ainſi que *Marie de Médicis*. Comme cet appareil a fait beaucoup de bruit, qu'on aſſuroit que déſormais les courtiſans ſeroient vêtus de cette maniere pour paroître devant leurs Majeſtés, le Roi a déclaré qu'il ne le ſouffriroit point ; que cette mascarade étoit bonne pour le tems du carnaval, mais qu'au carême il vouloit que chacun ſe mît à l'ordinaire, & qu'il l'annonçoit hautement, pour raſſurer le commerce allarmé d'une telle innovation.

28 *Janvier* 1775. Molé, tombé ſubitement malade, a empêché qu'*Albert premier* ne fût joué aujourd'hui.

28 *Janvier*. Tout le conſeil a été pour la caſſation du jugement rendu en faveur du Comte de la Blache contre le Sr. de Beaumarchais, ſauf M. Baſtard, dont ce plaiſant dit *qu'il eſt accoutumé à ſiffler les pieces avant que la toile ſoit*

*levée*, pour exprimer la prévention & la partialité de ce magiſtrat. Du reſte, le conſeil a ſupprimé les expreſſions injurieuſes des mémoires reciproques des parties; & quant au dernier mémoire de Beaumarchais, le Roi s'en eſt réſervé le jugement. On le repréſente comme un libelle, parce qu'il n'eſt muni de la ſignature d'aucun avocat aux conſeils; qu'il n'a pas été ſignifié à la partie; qu'au fond, il traite de beaucoup de choſes étrangeres à la queſtion & que l'auteur s'y permet des ſorties très-peu reſpectueuſes, très-indécentes contre le nouveau Tribunal qui l'a jugé.

30 *Janvier* 1775. M. Imbert eſt ſorti de la priſon, & M. de Crébillon eſt relevé de ſa suſpenſion dans les fonctions de cenſeur.

31 *Janvier*. Les Italiens donneront demain la premiere repréſentation de *la fauſſe Magie*, comédie en deux actes & en vers, mêlée d'ariettes, dont les paroles ſont de M. de Marmontel, la muſique eſt du Sr. Grétri: comme le poëte eſt un des coryphées de la ſecte encyclopédique, tous les bureaux divers de littérature auxquels il préſide, ſe ſont empreſſés d'aller aujourd'hui à la répétition, qui a été très-brillante. On a trouvé l'ouvrage délicieux, quant à la muſique: on dit que c'eſt la meilleure qu'ait fait le compoſiteur jusqu'à préſent.

1 *Février*. Les comédiens François ont la permiſſion de repréſenter *le Barbier de Seville*

du Sr. de Beaumarchais Ils en ont commencé les répétitions. Cette comédie fera jouée vraisemblablement dans le carnaval. L'auteur l'a étendue de quatre actes en cinq.

2 *Février*. Le Sr. Jacques Drotz, jeune homme de vingt-deux ans, du comté de Neuchâtel en Suisse, attire les curieux depuis quelques jours par plusieurs figures automates, dont une principalement fait le désespoir de nos artistes. C'est une figure d'enfant de deux ans, assis sur un tabouret devant un pupitre & écrivant sur un papier. Cet enfant trempe sa plume, secoue l'encre, & écrit tout ce que le spectateur lui dicte. Il place convenablement les lettres initiales ou majuscules, laisse l'intervalle d'usage entre les mots, passe d'une ligne à l'autre, avec le même ordre & les yeux fixés sur son ouvrage durant qu'il écrit. Quand il a fini, il les porte sur un exemplaire à côté de lui, comme s'il regardoit ce qu'il auroit à copier.

Le fameux Vaucanson a assisté à ce spectacle; il a été étonné de l'exécution précise & rapide de cette machine, sans aucune communication apparente avec son auteur. Il n'a pu encore en pénétrer le mécanisme. L'étranger a offert de le lui développer ; mais l'académicien s'y refuse, & se propose, sans doute, de résoudre par lui-même le problême.

3 *Février* 1775. *La fausse magie*, jouée mercredi par les Italiens, n'offre rien de merveilleux, quant au poëme. L'intrigue roule sur

un vieillard crédule, qui ajoutant foi aux ſonges & aux devins ſe trouve la dupe de ſes terreurs. On profite du blanc ſeing que lui fait donner une prétendue Bohémienne, pour lui faire approuver le contrat de mariage de ſa pupille, qu'il vouloit épouſer, au lieu de la marier avec un jeune homme qu'elle aime. Tout le monde favoriſant cette union, concourt à la ſupercherie & le tuteur eſt la fable générale. Rien de ſaillant dans le total de la piece, peu de gaieté & un dénouement trivial, comme on le voit, ne lui auroient pas procuré un grand ſuccès, ſans la muſique, où il y a des choſes agréables & ſavantes. Le ſpectacle des enchantemens de la ſorciere releve la fin & la rend plus piquante que le reſte.

3 *Février* 1775. Les diſcuſſions entre les ſubalternes du palais ne ſont pas encore appaiſées; c'eſt ce qui a donné lieu à la facétie ſuivante toujours bonne ſeulement comme piece hiſtorique. Il faut ſavoir pour ſon intelligence, que la Bazoche eſt un petit tribunal érigé en l'honneur des clercs de procureurs, où ils ſiegent & jugent certaines cauſes. Cette inſtitution remonte à l'ancien tems & ſe reſſent du génie romanesque d'alors, car il y a ce qu'on appelle *le Roi de la Bazoche*, il a ſon chancelier, &c. il a une ſorte de diſcipline ſur ſa troupe.

ORDONNANCE DE LA BAZOCHE.

Air : *Monſieur le Prevôt des Marchands.*

Nous Chancelier Garde des ſceaux,
Ordonnons à tous les ſuppôts

Du royaume de la Bazoche,
De faire en nos mains le ferment
De vivre clercs comme de roche,
Et fideles au Parlement.

A tous clercs il eft défendu
D'entrer chez les *avocats du* ..
Parce qu'étant d'expérience,
Que tel maître, tel compagnon,
Ils apprendroient fous cette engeance
A devenir maitres fripons.

Déclarons ne faire aucun cas
De ces trois claffes d'Avocats,
Que *Quatre mendians* on nomme,
Les *Vingt-huit* & les *Promoteurs*,
L'avocat devant être un homme
Bon, pur, fidele & plein d'honneur.

Permettons de faire imprimer,
De publier & d'afficher
Partout la préfente ordonnance:
Enjoignons à notre greffier
D'en remettre, par déférence,
Un exemplaire au Bâtonnier.

4 *Février* 1775. *Haute meffe, célébrée par l'abbé Perchel, confeiller - clerc du ci-devant foi-difant confeil fupérieur de Rouen.* Tel eft le titre d'un pamphlet, qu'on s'imagine aifément devoir être une folie méchante & non moins platte.

5 *Février*. Il paroît une nouvelle brochure arrivée de Normandie fur les circonftances préfentes. Elle a pour titre : *Oraifon funebre de*

*très - hauts & très - puissans Seigneurs , en leur vivant , les gens tenant les conseils supérieurs de France , prononcée dans la grande salle de l'hôtel de ville de Caen , le lundi* 28 *Novembre.* 1774 , *à l'occasion de l'enrégistrement de l'édit portant le rétablissement des Parlemens. Par M. D***. avocat en la même ville.*

Cette oraison funebre, qui sembleroit sur l'énoncé du titre être une facétie, est, au contraire, un ouvrage très-grave. Il est en forme de discours. L'auteur a pris pour texte ces paroles de l'*in exitu*: *os habent & non loquentur ..... manus habent & non palpabunt ... non clamabant in gutture suo .....* Il est divisé en deux parties. Dans la premiere, l'orateur veut faire voir que l'exil des Parlemens n'a fait qu'ajouter à leur grandeur, en même tems qu'il les a rendus plus chers à la nation. Dans la deuxieme, il veut établir que l'heureux événement qui les restitue aux loix & à l'Etat, est le plus sûr présage du regne auguste du jeune Monarque qui fixe tous les vœux de la France.

Trop d'adulation envers les Parlemens, que l'auteur assimile mal-à-propos au sénat de l'ancienne Rome, gâte cet ouvrage, bien écrit d'ailleurs, & où l'on rencontre une forte d'éloquence, mais dont le sujet n'étoit jamais susceptible d'être traité que comme une plaisanterie.

5 *Février* 1775. Le *Mémoire pour Me. Gerbier, ancien avocat au Parlement*, précédé de cette épigraphe: *quod genus hoc hominum?* est

fort recherché & fait un bruit du diable. Il en a suspendu le débit, & il cherche même à en retirer la petite quantité d'exemplaires qu'il en a distribué. On ne sait encore au juste sur quoi porte cette prudence tardive, car il en restera nécessairement dans le public. On verra, par la comparaison, quels endroits auront déplu.

7 *Février* 1775. Il paroît que Me. Gerbier, en retirant le plus qu'il a pu des exemplaires de sa premiere édition, a voulu supprimer quantité de passages trop forts contre son adversaire. Il dit à la fin du second mémoire, que le respect dû au Prince auguste à qui sa justification doit être offerte, exige de lui la plus grande modération. Cependant toutes les suppressions faites dans la nouvelle édition se trouvent dans la susdite premiere, mise sous les yeux du Prince, comme le dit l'auteur du libelle, le 6 Janvier, distribuée à tous les gens en place jusqu'au 16, & vendue publiquement au moins depuis le 16 jusqu'au 21.

C'est à celle-ci que Me. Linguet déclare qu'il répond dans ses *Observations sur un imprimé ayant pour titre: Mémoire pour Me. Gerbier, ancien avocat*, avec cette épigraphe: *quod genus hoc hominum?* On voit que ce fécond & bouillant adversaire n'a pas perdu de tems pour repliquer.

7 *Février*. Me. Linguet, dans sa nouvelle apologie, ou plutôt dans sa contre-diatribe, reproche à Me. Gerbier d'avoir fait de sa dé-

fenfe un libelle, c'eſt-à-dire une diffamation calomnieuſe, publiée ſans néceſſité & ſans les formes introduites par la juſtice en pareil cas. Il attaque enſuite ſon adverſaire ſur ſa propre juſtification, & des ſept griefs en choiſit quatre pour les développer & répondre au défi que lui porte ſon ennemi. Ces quatre ſont, l'affaire du Marquis de Brunoy, dont Me. Linguet parle, parce qu'elle eſt publique; celle des freres Michelin, parce qu'il y a joué un rôle; celle du Comte de Guines, parce que Me. Gerbier l'y compromet; enfin les perſécutions envers lui, parce qu'elles lui ſont perſonnelles. Il faut convenir qu'on ne peut lire les factums réciproques de ces deux adverſaires ſans les mépriſer ſouverainement, tant ils ont bien l'art de s'inculper reciproquement, & manquent de celui de convaincre ſur leur juſtification. Quant à la chaleur, à l'abondance, à l'énergie, Me. Linguet l'emporte conſtamment ſur Me. Gerbier, & fait infiniment mieux attacher le lecteur.

6 *Février* 1775. La nouvelle diatribe de Me. Linguet a pour titre: *Supplément aux réflexions pour Me. Linguet, avocat de la comteſſe de Bethune.* C'eſt un écrit forcené, où cet avocat oubliant abſolument toute pudeur, ſe déchaîne avec une fureur ſans égale, non-ſeulement contre ſes ennemis particuliers ou les repréſentans de l'ordre qui ont jugé ſa radiation, mais encore contre l'ordre entier, dont il recuſe d'avance le jugement, s'il ne lui eſt favora-

ble. Dans le compte qu'il rend des divers comités où il a été d'abord jugé, il rapporte une lettre de lui au bâtonnier & une réponse de ce dernier, par laquelle Me. Lambon lui expose ses griefs. Il cite ensuite ceux qui lui ont été opposés dans l'assemblée du 26 Janvier, & motifs de sa radiation, qu'il trouve absolument différens & distincts des premiers. Il y joint un discours qu'il se proposoit de prononcer, & qu'on n'a pas voulu entendre, comme inutile au fond de l'affaire. Il discute ensuite les derniers griefs énoncés au nombre de huit. Il y répond, tantôt avec ironie, tantôt avec rage, & toujours avec très-peu de logique. Il fait un paragraphe à part, intitulé: *Preuve que le but de toutes ces manœuvres est seulement de m'empêcher de plaider la cause de la comtesse de Bethune.* Et l'on voit que son objet est de s'identifier ainsi avec sa cliente, & de faire croire qu'il n'est, à parler vrai, qu'un plastron sur lequel on porte les coups dirigés contre cette femme de qualité. Il termine par des *Idées, qui méritent d'être méditées*, dont le résultat seroit, suivant lui, la nécessité d'ôter à l'ordre des avocats la police sur ses membres, ou de la subordonner au Parlement, comme ayant exclusivement l'exercice de l'autorité. En général, ce mémoire n'est qu'une déclamation, où l'auteur paroît avoir totalement perdu la tête, où son imagination déréglée prodigue sans choix les figures les plus gigantesques,

dont l'éloquence n'est que bouffissure, impudence, extravagance, absurdité.

7 *Février* 1775. On annonce la réception de M. le Président de Malesherbes à l'Académie Françoise pour le jeudi 16 de ce mois, & c'est déjà un empressement prodigieux pour se ménager des billets, afin d'entrer à cette assemblée mémorable.

7 *Février*. *Albert premier* a été joué avant-hier. Toute la secte des Economistes s'y étoit rendue pour soutenir la piece, dont elle compte l'auteur parmi ses partisans. Ce drame a paru très médiocre, sans invention, sans action, sans événemens, sans ressort. C'est le trait de bienfaisance tout pur de l'Empereur, mis en scene. Dans le premier acte, la veuve d'un militaire, réduite à un état d'indigence, ainsi que sa fille, comptant sur les bontés d'un Seigneur, qui s'est chargé d'exposer leur misere à l'Empereur, apprend que toutes les démarches de leur protecteur ont été infructueuses. C'est un scélérat débauché, qui voudroit abuser de la situation de la jeune personne, pour la séduire & la forcer à se livrer à sa passion criminelle, qu'elle ne connoît point. Il excite sous main un créancier impitoyable à les tourmenter, & pour mieux avancer la persécution, il achette la créance & se met à sa place. Ensorte que cette mere respectable n'a de ressource pour se soustraire à l'emprisonnement dont elle est menacée, que de faire vendre le reste de ses ef-

fets & même ses hardes, ainsi que celles de sa fille.

Dans le second acte, cette jeune personne est rencontrée dans la nuit par l'Empereur déguisé. Il l'interroge ; il apprend les motifs de sa douleur & de sa sortie nocturne : il la rassure, la console, lui donne sa bourse, lui dit que l'Empereur est plus humain qu'on ne l'a dépeint ; qu'elle ait à se trouver à l'audience de S. M. le lendemain ; qu'il a l'honneur d'en être connu, d'en approcher ; qu'il plaidera la cause de sa mere, & que sûrement ce ne sera pas en vain. Il lui donne un diamant pour signe de reconnoissance, lorsqu'elle se présentera à lui.

Le troisieme acte est un tableau mesquin & croqué de l'audience de S. M. Impériale. La jeune personne & la mere s'y trouvent : l'Empereur se découvre pour être l'étranger qui les a secourus ; & le Seigneur, leur soutien prétendu, est démasqué comme un vil scélérat, il est chassé de la cour : cette famille est comblée des bienfaits du monarque, qui approuve le mariage de la jeune personne avec son amant.

Tout cela est accompagné, enrichi, chargé de grands traits de générosité ; de la part de la mere, qui refuse les secours d'un étranger, quand sa fille lui apprend ce qui s'est passé ; de la part d'un artisan, chez lequel elles se sont refugiées, & qui les alimente aux dépens de sa propre substance ; de la part de la mere encore, qui, dénuée des ressources qu'elle espéroit, déclare à sa fille qu'il faut renoncer à ses espérances d'épou-

ser le jeune officier qui l'aime, ne point abuser de sa passion pour lui faire faire une sottise, où elle pourroit l'entraîner; de la part de celui-ci, décidé à subir avec elles tous les revers du sort & à soulager leur infortune avec son foible patrimoine.

Telle est l'esquisse d'*Albert premier*, assez mal accueilli hier; mais l'auteur, accoutumé aux premiers dégoûts du public, n'en est point effrayé.

7 *Février* 1775. Compliment du prieur des Bénédictins de l'abbaye de St. Mélaine à Rennes, à M. de la Chalotais, rappellé à ses fonctions.

,, Monsieur! poursuivi par l'envie, attaqué ,, par la calomnie, vous avez lassé vos ennemis ,, par votre constance, vous les avez vaincus ,, par votre vertu. Le feu Roi qui, même en ,, cédant aux efforts de la cabale, admiroit vos ,, talens, respectoit vos vertus, regrettoit vos ,, services, auroit enfin écouté la voix de la ,, justice & le cri de son cœur. Une mort pré- ,, maturée ne lui a pas permis d'effacer une tache ,, qui ternissoit sa gloire. Notre jeune Monarque ,, paye la dette de son prédécesseur. Il ne vous ,, justifie pas, votre apologie étant écrite dans ,, tous les cœurs, mais il venge la surprise fai- ,, te à la religion de son ayeul; & en vous ren- ,, dant aux vœux de la Nation, il annonce à ,, l'Europe entiere, qui s'est tant intéressée à ,, vos malheurs, que son regne sera le fléau ,, de l'injustice, le triomphe de l'innocence & ,, l'époque de la félicité publique".

Le même orateur, à M. de Caradeuc.

,, Monsieur! formé à l'école de l'adversité,

„ vous avez reçu de votre illuſtre pere de
„ grands exemples & de grandes leçons. Rendu
„ à nos vœux & rappellé à vos fonctions,
„ vous éclairez vos ennemis par votre ſageſſe,
„ comme vous les avez déconcertés par votre
„ fermeté; & votre généroſité leur apprendra
„ que l'héroïsme, le triomphe de la vertu,
„ c'eſt d'oublier les injures & de les venger par
„ des bienfaits ".

On juge par la tournure de ces complimens qu'ils n'ont point été imprimés. C'eſt ce qui les a empêchés de ſe répandre avec la même facilité que les autres, depuis ſurtout que celui de M le Chapellier, bâtonnier des avocats de Rennes, adreſſé à Mrs. les procureurs généraux, lors de leur retour, a paru trop violent à M. le Duc de Penthievre, qui conſerve une vénération profonde pour la mémoire de Louis XV.

7 *Février* 1775. Hier, *Albert premier* a paru reprendre quelque vigueur, au moyen du ſecours de M. de Trudaine, qui a envoyé tous les ponts & chauſſées pour le ſoutenir. Pour entendre ce quolibet, il faut ſavoir que cet Intendant des finances a eu anciennement Madame le Blanc, la femme du poëte, pour maîtreſſe; qu'il conſerve encore une tendre affection pour elle, & qu'ayant le département des ponts & chauſſées, il a fait diſtribuer une multitude de billets aux jeunes gens de cette école, avec des inſtructions ſur la maniere d'applaudir & de demander l'auteur à la fin.

D'ail-

D'ailleurs, toute la cabale des économiſtes a été auſſi ſur pied pour prôner ce drame dans les ſociétés, à raiſon de quelques maximes de la ſecte, de quelques apophtegmes que l'écrivain a mis dans la bouche de l'Empereur. En général, toute cette morale ſur la félicité des peuples, ſur le bonheur des ſouverains, eſt ſi uſée, ſi rebattue dans leurs ouvrages, qu'elle ne peut plus faire d'effet qu'elle ne ſoit préſentée avec beaucoup d'art, & c'eſt ce qui manque à M. le Blanc. Il a cru que des éloges, tant bien que mal amenés, de l'Empereur, de l'Impératrice Reine, du Roi, de la Reine, &c. devoient tout faire paſſer. Il s'eſt trompé, car pour faire aller cette nouveauté, les comédiens ſont déja obligés de la placer en ſecond & de la faire précéder de quelque tragédie ou autre grande piece.

8 *Février* 1775. *Théorie du paradoxe.* Tel eſt le titre d'un ouvrage fort couru, de M. l'abbé Morellet. Ce docteur économiſte a principalement en vue de tourner en ridicule dans ce pamphlet Me. Linguet, un des grands adverſaires de la ſecte, & l'on ne peut s'empêcher de convenir qn'il y réuſſit complettement. Il eſt à préſumer que cet orateur ſera plus ſenſible à une pareille facétie qu'à l'arrêt du Parlement qui ordonne ſa radiation.

8 *Février* 1775. On écrit de Rennes qu'on y avoit joué une ſeule fois un drame, intitulé *le couronnement d'un Roi*; drame dans lequel on avoit cru trouver des alluſions injurieuſes à la

mémoire de Louis XV ; ce qui avoit obligé M. le Duc de Penthievre de s'oppofer à la feconde repréfentation de la piece.

8 *Février.* Un amateur, nommé M. le Chevalier de Berainvllle, a fait un deffin, dont la compofition eft relative au retour du Parlement, & l'a préfenté à M. d'Aligre, Premier Préfident de cette compagnie, qui l'a accueilli avec beaucoup d'honnêteté, mais n'a pas mis dans cette réception tout l'enthoufiafme qu'exigeoit la circonftance.

9 *Février.* M. le Prince de Soubife a fait voir à la Reine le méchanicien nouveau qui étonne tout Paris. Cet artifte inftruit deux jours d'avance de l'honneur qu'il devoit avoir, a difpofé fi bien fon automate qui deffine, qu'il l'a mis en état de faire le portrait du Roi & de la Reine; ce qui a émerveillé tous les fpectateurs, qui n'étoient point dans le fecret.

10 *Février* 1775. Il vient d'arriver de Ferney un petit volume de productions de M. de Voltaire, où l'on trouve du nouveau: 1°. une épitre dédicatoire à M. d'Alembert, fecrétaire perpétuel de l'Académie Françoife, membre de l'Académie des Sciences, &c. par l'éditeur de la tragédie de *Dom Pedre.*

2°. Discours hiftorique & critique fur la tragédie de *Dom Pedre.*

3°. *Dom Pedre*, tragédie en cinq actes.

4°. *Eloge de la raifon*, prononcé dans une Académie de province, par M. de Chambon en 1774.

11 *Février.* M. de Voltaire ufant des divers

traveſtiſſemens dont il ſe fait un jeu depuis longtems, ſuppoſe que la tragédie de *Dom Pedre* eſt d'un jeune auteur de ſes amis, qui rend en la perſonne de M. d'Alembert, hommage à toute l'Académie dont il eſt ſecrétaire. Il paſſe rapidement en revue le plus grand nombre des membres de cette compagnie, & leur préſente à tous une doſe d'encens, quelquefois un peu forte pour des têtes moins philoſophiques. Il a ſaiſi cette occaſion pour rendre hommage à M. de Buffon, qu'il place le premier dans cette eſpece de panthéon littéraire dreſſé à la hâte. C'eſt une confirmation de la réunion déjà connue de ces deux grands hommes. Le panégyriſte n'oublie pas dans ſa nomenclature M. de Malesherbes, le nouveau récipiendaire, qu'il voudroit bien faire revenir des impreſſions défavorables qu'a ce magiſtrat à ſon ſujet pour ſon adulation baſſe envers le chancelier. Il loue même d'avance les candidats qu'il prévoit dévoir ſiéger inceſſamment dans le fauteuil, tels que M. le Chevalier de Chatellux, M. le Marquis de Condorcet, M. de la Harpe, &c.

Dans le discours préliminaire de la tragédie, l'auteur s'excuſe d'avoir traité un ſujet déja mis au théâtre par le grand maître M. de Belloy. Mais la modeſtie de cet écrivain, qui n'a pas jugé à propos de faire imprimer ſon *Pierre le Cruel*, autoriſe le jeune homme à paroître ſur la ſcene. On ſent tout ce qu'a d'amer ce perſifflage pour un poëte dont la piece a été ſi cruellement ſifflée. Le ſurplus eſt un bavardage historique,

un mélange de philoſophie & de déclamation, dont l'aſſortiment diſparate déplaît & fatigue.

Quant à la tragédie, elle eſt aſſez ſimple dans ſa marche ; ce qui eſt un grand mérite, mais foible de caracteres & de coloris. On ſent parfaitement la main octogénaire qui a compoſé cet ouvrage.

*L'éloge de la Raiſon* eſt un roman allégorique extrêmement ingénieux. On ſait que ſon auteur a toujours ſinguliérement réuſſi dans ce genre. Il fait voyager cette intelligence, avec la *Vérité*, ſa fille & par des alluſions ſoutenues trace à grands traits le tableau des extravagances des ſiecles barbares. Il s'étend un peu plus ſur le nôtre. Il fait parcourir aux Déeſſes les différens royaumes qui partagent l'Europe. Elles commencent par l'Italie : elles ſont très étonnées de ſe trouver bien accueillies & fêtées à Rome. Après avoir loué dans l'épitre dédicatoire de ſa tragédie les gens de lettres dont il recherche le ſuffrage, il encenſe ici les divers Souverains dont il ménage les faveurs. Il les trouve tous occupés à faire le bien, à pratiquer la juſtice & à rendre les peuples heureux. Il termine par la France, où la *Raiſon* juge qu'elle doit fixer principalement ſon empire. Puiſſe un ſi beau ſonge ſe réaliſer !

12 *Février* 1775. L'ouverture de la foire St. Germain a donné l'idée ſurannée d'une méchanceté ſur les Laïs du ſiecle, qu'on paſſe en revue comme animaux rares. On ſent combien cette plaiſanterie pourroit être vive & piquante entre

les mains d'un homme d'efprit qui auroit du fel & de la gaieté.

12 *Février.* M. l'Archiduc a été hier à la comédie Italienne. On a mis fur l'affiche: *on donnera aujourd'hui*, par ordre, *la fauffe magie*, &c.

12 *Fevrier.* La piece jouée à Rennes au commencement du mois, a pour titre, *le couronnement d'un Roi.* C'eft un acte en profe, mêlé de mufique & de chant. C'eft une allégorie des plus fines. Tous les vices qui entourent le trône y font perfonnifiés. On y voit le Luxe, le Defpotifme, la Volupté, la Flatterie. On y reconnoît en bien & en mal différens Miniftres paffés & préfens, qui rendent la fcene plus intéreffante. Il y a beaucoup de fpectacle & ce divertiffement pourroit s'arranger en opéra de la plus grande pompe. On l'attribue à un avocat de Rennes. Il en a paffé ici, furtivement, quelques exemplaires imprimés; car M. le Duc de Penthievre eft trop circonfpect pour laiffer librement débiter fous fes yeux une fatyre auffi forte du regne précédent.

13 *Février.* L'Archiduc Maximilien a été hier à la comédie françoife: l'on y a donné, par ordre, *le Mifantbrope.*

16 *Fevrier.* M. de Châteaubrun vient de mourir. On peut apprécier fon âge par fa premiere tragédie de *Mahomet Second*, repréfentée en 1714 avec peu de fuccès. Quarante ans après, c'eft-à dire en 1754, il donna la feconde intitulée *les Troyennes*, qui eut plus de faveur, ainfi que *Philoctete*, joué l'année fuivan-

te. Ces deux pieces, jointes à la protection de la maison d'Orléans, lui valurent l'entrée à l'Académie Françoise. Mais sa réputation prodigieusement montée tout-à-coup, s'est évanouïe de même. Sa quatrieme tragédie d'*Astianax* n'eut aucun succès & il meurt aujourd'hui presqu'ignoré. Ses ouvrages, dans la simplicité, dans le bon genre de l'antique, pouvoient exciter une grande sensation dans le moment, mais devoient déplaire bientôt à un goût qui se dépravoit de plus en plus. Il s'étoit retiré depuis quelques années à Picpus, où il a terminé sa carriere.

19 *Février* 1775. *Supplément au rapport fait le* 13 *Septembre* 1765, *dans l'assemblée du clergé, par M. de Brienne, archevêque de Toulouse, contre M. de Beautteville, évêque d'Alais.* Tel est le titre d'une brochure de 120 pages, qui porte la date du 15 Juin 1774, & qui ne paroît que depuis peu, parce que les actes du clergé n'ont paru que de l'année derniere. On sait aujourd'hui que cet écrit, ainsi que la *Lettre prétendue de l'Archevêque d'Utrecht*, dont il a été rendu compte, sont faits aux Blancs-Manteaux par de savans Bénédictins, & que M. le Duc d'Aiguillon & l'Archevêque de Lyon sont les promoteurs de cet ouvrage, en haine ou jalousie de M. de Brienne, qui est encore plus mal-traité dans cette derniere brochure, où même les auteurs se permettent des grossiéretés bien contraires à leur ancienne modération. Elle est très recherchée, à cause de ce

Prélat, qui eſt actuellement dans ſon dioceſe, où il ſe fait adorer par le bien qu'il y fait & les ſecours qu'il y donne aux malheureux payſans affligés de la perte de leurs beſtiaux qu'enleve la maladie épizootique répandue ſur eux.

21 *Février*. Me. Linguet ne pouvant en ce moment donner l'effor à ſa plume inépuiſable, & cependant toujours curieux d'entretenir la fermentation élevée à ſon occaſion dans le public, jusqu'à ce qu'une occaſion plus favorable lui permette de la reprendre, revient ſur le paſſé, & a fait imprimer ſon plaidoyer prononcé par lui-même en la grand'chambre les 7 & 11 Janvier dernier.

Il dit dans une note préliminaire, que des raiſons particulieres l'ont déterminé à ſupprimer l'eſpece d'avertiſſement qui étoit contenu dans les vingt premieres pages de cet imprimé, qui ne commence que par la 23e; que c'étoit un objet abſolument ſéparé de ſon plaidoyer; qu'on n'a pas cru devoir le confondre. Il eſt plus probable que quelque nouvel écart de ce fougueux orateur aura été cauſe de la ſuppreſſion annoncée.

Dans ſon début il demande comme Cicéron, où eſt ſon crime, où ſont ſes accuſateurs, où ſont leurs preuves? Il cherche à capter ſes juges par une peinture injurieuſe, odieuſe, aviliſſante du tribunal intermédiaire, par l'éloge pompeux des magiſtrats qui reprennent leurs places. Il s'excuſe d'avoir comparu devant le dernier, ſur la néceſſité de défendre l'innocence.

Dans la premiere partie il rend compte des préliminaires du jugement rendu contre lui le 11 Février 1774.

La ſeconde eſt diviſée en deux paragraphes. 1°. Irrégularité du jugement du 11 Février 1774. 2°. Injuſtice de ce jugement.

Il diſcute dans la troiſieme, la délibération priſe contre lui le 22 Décembre 1774, par une aſſemblée de vingt-deux avocats.

Ce plaidoyer, travaillé plus à loiſir & plus limé que les derniers écrits de Me. Linguet, contient une foule de beautés oratoires, de grands mouvemens de l'éloquence. Il eſt plein de vigueur & de nobleſſe; le ſtyle en eſt pur & châtié, ſans rien perdre de ſa chaleur & de ſa force. Mais on ne peut diſſimuler que la partie du raiſonnement eſt tout-à-fait défectueuſe; que ſa façon de prouver conſiſte uniquement à nier les imputations qui lui feroient défavorables, à avancer ſur ſon ſeul témoignage, & avec beaucoup d'impudence, les faits qu'il produit pour ſa juſtification.

22 *Février* 1775. *Le couronnement d'un Roi, eſſai allégorique en un acte & en proſe, ſuivi d'un vaudeville, par un avocat au Parlement de Bretagne,* (M. Goyer) avec cette épigraphe: *redeunt ſaturnia regum*; & au bas: *au temple de mémoire.*

Tel eſt le titre de l'ouvrage déja annoncé, mais qui mérite un plus long détail, & par ſon importance, & par la ſenſation qu'il a faite, & par la rareté dont il eſt.

L'avertiſſement eſt en deux vers que voici.

Ai-

Ai-je tort de céder au zele qui m'entraîne ?
Henri Quatre & Titus ont paru ſur la ſcene!

C'eſt le ſamedi 28 Janvier 1775, que ce drame lyrique a été repréſenté ſur le théâtre de Rennes.

Les acteurs ſont *le Roi*, *la Reine*, *Henri le Grand*, *Princes du Sang*, *Miniſtres*, *Magiſtrats connus*, *Suite de la Reine*, *Perſonnages allégoriques & pantomimes*, *le Peuple.*

Le théâtre, à l'ouverture, repréſente une ſalle manifiquement décorée. On y voit une couronne placée ſur une table couverte d'un tapis de velours bleu-céleſte, parſemé de fleur-de-lis d'or.

Les perſonnages de la ſcene premiere ſont *le Roi*, *la Flatterie*, *Fantôme ſans nom*, *Fauſſe Gloire*, *Volupté*, *Deſpotiſme*, *Perſonnages pantomimes & allégoriques.*

*Le Roi* fixant la couronne, remarque qu'elle n'eſt accordée encore qu'à ſa naiſſance; qu'il ne l'a point méritée. Il entend des cris de *Vive le Roi*; & ces acclamations ne font qu'exciter davantage ſa ſenſibilité ſur l'importance de ſes devoirs, ſur l'excellence de ſon peuple & ſur le changement qu'il doit craindre s'il ne remplit l'eſpoir qu'on conçoit déjà de ſon regne. Il témoigne ſa reconnoiſſance à ſes ſujets, ſon deſir de les rendre heureux, & prévoit d'avance que la bonté doit être éclairée & guidée par la juſtice.

*Le Luxe*, premier perſonnage allégorique, repréſenté ſous un coloſſe richement vêtu, atti-

re les regards du Roi: il eſt placé à côté d'un trône d'or, relevé par tout ce qu'il y a de plus éclatant, mais dont les degrés ſont formés d'un groupe de malheureux, couverts de haillons, qui lancent vers le trône des regards où ſe peint le déſeſpoir. Il montre le trône au Monarque & ſemble l'inviter à y monter. S. M. eſt éblouïe d'un tel éclat; elle approche & voit le ſpectacle effroyable caché ſous tant d'opulence. Le fantôme lui préſente des *Edits burſaux.* Le Prince les déchire & gémit ſur les impôts dont ſon peuple eſt déjà accablé, qu'il voudroit ſupprimer.

*La Flatterie*, ſecond acteur, ſe préſente ſous la forme d'un perſonnage, qui dans l'attitude la plus humble montre au Prince la place qu'on lui deſtine dans l'Olympe.

Le jeune Prince ſe moque d'abord du pygmée, de ſa baſſe adulation; puis il s'indigne, prend le flatteur, lui fait faire une pirouette: il ſe trouve derriere ce fantôme, un malheureux, le placet à la main, que le courtiſan avoit écarté & caché juſques là.

*Le Fantôme ſans nom*, troiſieme perſonnage, affublé de vêtemens noirs, tient de la main droite un glaive, & de l'autre diſtribue à un groupe d'aveugles de petites balances de bois, dans leſquelles ſe trouve un morceau de pain. Aux pieds du fantôme ſont jettées les vraies balances de la juſtice, à côté du code. Il s'avance pour préſenter le glaive au Roi, & marche ſur le code qui eſt à ſes pieds. Le Roi releve le code, & frémit de voir les loix ainſi foulées. Il

frappe fur le poignet du fantôme & lui fait tomber le glaive des mains, pour remettre ce dépôt facré en des mains plus fideles. Il regarde le groupe d'aveugles, il leur diftribue le pain & brife les balances ; en déclarant qu'il ne veut point fe fervir d'aveugles, mais qu'il les plaint & les nourrit.

*La fauſſe Gloire*, quatrieme perfonnage, fous la forme de la Victoire, tient dans une main une couronne de laurier, montre des fceptres & des couronnes enchaînés à fes pieds. Le Monarque eft peu touché de cet éclat menfonger : il s'annonce pour ne vouloir combattre qu'en défendant la patrie, & en fe dévouant pour elle, mais il renonce à l'ambition injufte des conquérans.

*La Volupté*, cinquieme perfonnage, paroît fous les traits les plus féduifans, conduite par un vieil esclave couronné ce myrthes. Elle tient dans fes mains des chaînes couvertes de fleurs. Le jeune Prince, d'abord ému de tant d'attraits, a cependant quelque doute fur fon conducteur, dont il foupçonne les fonctions ténébreufes ; il fe raffure en remarquant les charmes ingénus de la Déeffe ; il reçoit la guirlande qu'elle lui offre, puis la rejette en voyant que ce font des chaînes ; il les jette au col de l'esclave de la volupté, qui eft à genoux, & l'enchaîne, en ordonnant qu'il foit éloigné de fes yeux.

*Le Deſpotiſme* eft le fixieme & dernier perfonnage. C'eft un homme cuiraffé de bronze, le

casque en tête, un ſceptre de fer à la main. Il montre au Roi un trône de fer, fort élevé, mais ſi étroit vers ſa baſe, qu'à peine peut-il ſe ſoutenir. Les pieds de ce trône ſont de bois, un groupe de malheureux les ronge pour le renverſer. Le Roi, en touchant ce trône le fait chanceler; il jette les yeux ſur le groupe & frémit d'un tel ſpectacle. Le Fantôme ſe retire de lui-même, & reconnoît l'averſion que le Prince a pour lui.

La ſcene finit par un coup de tonnerre. Les trônes ſe briſent & les perſonnages disparoisſent.

A cette décoration ſuccede l'entrée du temple de mémoire. A la porte ſe voit *le Tems*, armé de ſa faulx; on l'en ſuppoſe le portier.

La ſeconde ſcene ſe paſſe entre le Roi & Henri le Grand. Ce dernier félicite les François d'avoir un Roi, & ſon ſucceſſeur, d'avoir déjà dompté tous les monſtres dont il avoit trouvé ſon trône inveſti. Son petit-fils rapporte ſon courage à ſon deſir de reſſembler à un pareil modele, dont il ſe ſent bien éloigné.

Henri lui prédit qu'il ſurpaſſera ſon ayeul: il découvre dans le jeune Monarque un cœur auſſi bon que le ſien, & moins foible; ce qui amene un éloge de la Reine. Henri termine ce dialogue par préſenter au Roi la couronne qui étoit ſur la table. Il l'accepte, en lui demandant ſes conſeils: il le prie de l'aider à trouver un Sully. Henri lui déclare qu'il connoîtra bientôt ceux qui doivent approcher du trône. Le

temple de mémoire s'ouvre ; Henri y retourne: il ſe referme. La décoration change par un nouveau coup de tonnerre. Le théâtre repréſente un palais. Dans le fond doit être un trône, avec tous les ornemens de la Royauté.

Scene troiſieme: *Le Roi*, *Princes du Sang*. Le Roi les invite à s'approcher, à ſervir de rempart à ſon trône contre le menſonge & l'adulation. Il ordonne au Duc de Penthievre & à la Princeſſe de Lamballe d'aller en Bretagne, pour conſoler la province & réparer ſes malheurs.

Scene derniere. *Le Roi*, *la Reine*, *Princes du Sang*, *Suite de la Reine*, *Miniſtres* & *Magiſtrats connus*, *le Peuple*.

Le Roi ſe félicite d'avoir pour Miniſtres des amis de ſon peuple. Il fait approcher les Magiſtrats. A l'un, qu'il regarde comme le généreux défenſeur des loix, il confie les premieres fonctions de la magiſtrature; il lui ordonne de rendre un nouvel éclat à cet ordre de l'Etat qu'on vouloit avilir.

A l'autre, accablé ſous les ans & les infirmités, S. M. donne une palme, qu'un homme du peuple lui préſente, comme un monument de ſon triomphe.

Il invite tout ce cortege à le ſuivre & à ſe mêler à celui de la Reine, compoſé des Vertus!

Le Roi donne la main à la Reine. Ils montent enſemble ſur le trône. La Reine dit au Roi, que le bonheur du peuple eſt ſon ſeul ouvrage, & que celui de ſon auguſte époux la regarde & fera le ſien.

Le peuple crie, *Vive le Roi*! Le Roi crie, *Vive mon peuple*!

*Vaudeville qui termine, sur l'air de celui qui finit le Déserteur.*

*Le premier Magistrat, au Peuple.*

Oublions jusqu'à la trace
D'un malheur peu fait pour nous,
Eprouvés par la disgrace,
Notre sort en est plus doux.

*Le Peuple.*

Oublions jusqu'à la trace, &c.

*Un Huissier, en robe.*

Louis, par sa bienfaisance,
Nous offre un second Henri,
Et dans son Conseil, la France
Retrouve plus d'un Sulli.
Sous lui regne la justice;
Le Sénat nous est rendu.
De par le Roi, que le vice
Fasse place à la vertu.

*Le Peuple.*

Oublions, &c.

*Un Berger.*

De notre Roi, ma bergere,
Sais-tu ce qu'on dit ici?

*La Bergere.*

Dans lui nous avons un pere,
J'ai pensé dire un ami!

*Ensemble.*

Nous reverrons au village
Les jeux, les ris, les amours.
Lise }
Colin } c'est après l'orage
Qu'on sent le prix des beaux jours.

*Le Peuple.*

Oublions, &c.

*Un Breton.*

Chalotais, par ſa préſence,
Va finir tous nos malheurs:
Il paroît, & l'innocence
N'a plus de perſécuteur.
Pour les amis de la gloire
Eſt-il un inſtant plus doux?
Quel heureux jour! ſa victoire
Eſt un triomphe pour tous.

*Le ſecond Magiſtrat.*

Oublions jusqu'à la trace, &c.

*Le Peuple.*

Oublions, &c.

*Un autre Breton.*

Que Penthevre & la Princeſſe
Jouiſſent de leurs ſuccès:
Citoyens, notre allégreſſe
Eſt le fruit de leurs bienfaits.
Mais, trop heureux que nous ſommes,
Nous comblons auſſi leurs vœux!
Amis, le bonheur des hommes,
Doit faire celui des Dieux.

*Le Peuple.*

Oublions jusqu'à la trace
D'un malheur peu fait pour nous,
Eprouvés par la disgrace,
Notre ſort en eſt plus doux!
Vive le Roi! vive le Roi!
Vive à jamais, vive le Roi!

Ce qui a fait ſupprimer cet ouvrage, c'eſt l'exclamation d'Henri IV, ouvrant la ſcene, & s'écriant: *vive Dieu, les François ont donc un Roi.*

Du reste, M. l'abbé Terray est parfaitement désigné sous le personnage allégorique intitulé le *Luxe*. On reconnoît dans la *Flatterie*, à ne pas s'y méprendre, M. de Maupeou. Le *Despotisme* désigne sensiblement M. le Duc d'Aiguillon. Le vieil esclave qui amene la *Volupté*, peint à merveille le Duc de Richelieu. Enfin le *Phantôme sans nom* est le nouveau tribunal, à ne pouvoir s'y méprendre. C'est ce qui rend le spectacle, très-beau en lui-même, encore plus piquant.

23 *Février* 1775. *Le barbier de Seville*, tant annoncé, n'a pas répondu à l'attente du public, dont la foule a pensé produire des événemens sinistres par le peu d'ordre qui regne aujourd'hui, soit pour la distribution des billets, soit pour l'entrée du spectacle. Cette piece, que l'auteur prolixe a allongée en cinq actes, au lieu de la réduire à trois, n'est, quant à l'intrigue, qu'un tissu mal ourdi de tours usés au théâtre pour attraper les maris ou les tuteurs jaloux. Les caracteres, sans aucune énergie, point assez prononcés, sont quelquefois contradictoires. Les actes, cxtrêmement longs, sont chargés de scenes oisives, que l'auteur a imaginées pour produire de la gaieté & qui n'y causent que de l'ennui. Le comique de situation est aussi totalement manqué, & celui du dialogue n'est qu'un remplissage de trivialités, de turlupinades, de calembours, de jeux de mots bas & même obscenes : en un mot, c'est une parade fatiguante, une farce insipide, indigne du théâtre françois. Le premier acte seul, as-

ſez bien diſpoſé, a reçu de vrais applaudiſſemens & les méritoit. Dans tous les autres, le dégoût n'a fait que croître & parvenir à ſon comble. L'auteur a ſoutenu cette chûte avec ſon impudence ordinaire. Il eſpere bien s'en relever & monter aux nues, dimanche, où elle doit être jouée pour la ſeconde fois.

24 *Février* 1775. Le Sr. de Belloy étant toujours dans un état de langueur qui exige beaucoup de ſecours pécuniaires, & cet auteur n'étant pas riche, les comédiens, par une générosité louable, ſe diſpoſent à donner demain le *Siege de Calais*, & d'en faire tourner les honoraires à ſon profit.

25 *Février.* Le Sr. de Beaumarchais ne ſe tient pas pour battu. Il a fait afficher ſon *Barbier de Seville*, pour demain 26, en quatre actes ſeulement. Il prétend que c'eſt par complaiſance pour les comédiens, enchantés de cette comédie & la trouvant trop courte, qu'il l'a raccourcie.

26 *Février.* M. le Marquis de Villette & Mlle. Raucoux, par la reſſemblance de leurs goûts, s'étoient rapprochés & vivoient enſemble depuis quelque tems, compoſant un genre mixte de leurs plaiſirs. Le premier, par inconſtance, ou par mécontentement, ou par une pente invincible à ſon ancien péché, a écrit une Lettre de rupture à l'autre. Celle-ci lui a envoyé en réponſe un petit balai, avec ces deux vers de Voltaire, ſi connus ſur l'Amour:

Qui que tu fois, voici ton maître:
Il le fut, il l'eft, ou doit l'être!

Ce qui fait aujourd'hui l'anecdote des couliffes, & couvre de ridicule le Marquis fusdit.

27 *Février* 1775. Des caiffes d'orangers jettées au rebut par vetufté, à Meudon, ont paffé au propriétaire du four bannal du village, qui a cru pouvoir s'en fervir pour faire chauffer fon four. Beaucoup de payfans font morts dans des douleurs exceffives. A force de recherches & d'examen, les médecins appellés, pour examiner le fait, ont reconnu que ces malheureux étoient empoifonnés. On a remonté à la fource, & il a été conftaté que le verd-de-gris entrant dans la compofition de la peinture des caiffes en queftion, calciné par le feu, avoit laiffé un fédiment, dont les fournées de pain avoient été imprégnées, un peu plus, un peu moins; ce qui occafionna les ravages déplorables qui avoient excité l'attention de la faculté. Pareil malheur arrivé, il y a vingt ans, à Montrouge, eft une nouvelle preuve du danger d'un pareil emploi.

28 *Février*. M. le Chevalier de Berainville, amateur des arts & diftingué par fes fentimens patriotiques, a imaginé & exécuté lui-même le deffin d'un médaillon allégorique, pour célébrer le retour du parlement, dont on a déjà fait l'annonce. La ville de Paris y eft défignée fous l'emblême d'un vaiffeau, faifant les armes de cette capitale. Après avoir été longtems battu de la tempête, il arrive au port de la Fé-

licité. On voit fur le rivage une multitude de peuple qui, par fes danfes, témoigne fa joie. Le ciel eft éclairé par un foleil de juftice, qui femble fixer fon cours fur ces lieux dans les douze fignes du zodiaque qui l'y entourent, figurant les douze Parlemens de France. En haut eft le Roi, avec les attributs de Jupiter: à fa gauche eft la fageffe, repréfentée par une Pallas qui l'infpire. On voit à fa droite une autre femme, défignant la juftice, à laquelle il remet fon glaive. Au bas on lit: *ad reditum fenatûs*, 12 Novembre 1774. Au haut: *ex juftitia felicitas*, & fur l'exergue: *ex felicitate gloria.* Le tout eft terminé par des vers, qu'il faut moins confidérer comme un morceau de poéfie, que comme une explication de l'eftampe. Les voici:

*Le retour du Parlement.*

Lutece, fur les flots d'une mer orageufe,
Aborde enfin au port de la félicité:
Par des jeux innocens, une troupe joyeufe
Annonce de ces lieux la pure volupté;
Le foleil de juftice, en fa nouvelle aurore,
Fixe fur ce climat fes douze ftations,
Et découvre au François, près du Dieu qu'il adore,
La fageffe & la loi guidant fes actions.

1 *Mars* 1775. *Le Barbier de Seville*, au moyen de la reffource ufitée des auteurs, a été aux nues les dimanche & mardi-gras. Les battoirs, comme les appelle le Sr. Caron lui-même dans fa piece, l'ont parfaitement bien fervi. Il y défigne fous cette qualification burlefque,

cette valétaille des ſpectacles, qui gagne ainſi ſes billets de parterre par des applaudiſſemens mendiés & des battemens de mains perpétuels. Il a réduit ſa piece en quatre-actes, ce qui la rend moins longue, moins ennuyeuſe; ce qui a fait dire qu'il ſe mettoit en quatre pour plaire au public. On a dit encore mieux qu'il auroit plutôt dû mettre ſes quatre-actes en pieces, jeu de mots qui, en indiquant le reſpect qu'il auroit dû avoir pour la déciſion du public, déſigne le principal défaut de ſon ouvrage, où il n'y a ni ſuite ni cohérence entre les différens-actes.

2 *Mars.* Le premier médaillon, préſenté au Roi, à Marly, le 29 Juillet dernier, repréſente la France venant pleurer au pied du trône la perte de ſon Roi Bien-aimé. Louis XVI court au devant d'elle, lui tendant les bras pour la conſoler. M. le Comte de Maurepas, déſigné ſous la figure de Minerve, eſt derriere le monarque & l'inſpire. Une gloire, qui environne & fait briller la couronne, annonce les ſuites heureuſes des conſeils du miniſtre. La félicité du regne futur eſt exprimée ſous l'emblême d'une corne d'abondance, qui ſemble s'épancher du trône ſans interruption. Les arts approchent à l'envi de leur ſouverain & lui conſacrent leurs travaux. La peinture eſt occupée à le peindre. La poéſie, dans ſon enthouſiame, implore Apollon pour le chanter. La géographie meſure ſur le globe l'étendue de ſon heureux empire. L'immortalité, d'un vol rapide, vient le couronner. Au bas de l'eſtampe allégorique eſt:

*Ludovicus XVI ſuſcipit imperium*, 1774; & ſur l'exergue: *ſufficit omnibus.*

Dans le ſecond médaillon, en l'honneur de la Reine, cette jeune Majeſté eſt figurée par l'aurore, annonce d'un jour pur & ſerein, emblême du regne futur de ſon auguſte époux. Le tems, appuyé ſur une urne, en fait couler un fleuve d'or. Au milieu flotte la France, repréſentée par un globe fleurdeliſé, ſur lequel l'aurore répand des roſes.

Son Alteſſe Royale, *Madame*, à la tête des graces, ſes ſœurs, Madame la Comteſſe d'Artois & Madame Clotilde, préſente à la Reine une couronne de fleurs. Cette Souveraine, les regardant avec tendreſſe, leur montre le ſoleil qui va la ſuivre, comme le principe de la gloire qu'elle partage.

Madame Eliſabeth, ſous la figure de l'ingénuïté, fait remarquer ce fleuve d'or à Madame la Comteſſe d'Artois, qui la tient par la main & lui montre le ſoleil, précéde de l'aurore, vraies ſources de l'abondance. On lit au bas: *MAR. ANTa. ſpes Francorum*, 1774; & ſur l'exergue: *ex binis una ſalus.*

Il y a trop d'eſprit, trop d'emphaſe & trop d'adulation dans ces monumens, dont les premieres qualités doivent être la vérité & la ſimplicité. L'auteur a joint aux médaillons deux pieces de vers trop longues, trop fades & ſouvent trop peu poétiques.

2 *Mars* 1775. M. Du Roſoy, par ſes protecteurs, a fait lever les obſtacles qui s'oppoſoient

à ſa nouvelle piece d'*Henri IV*, dont le titre eſt le *Siege de Paris*. On a vaincu la repugnance du Roi, & ce nouveau drame lyrique eſt à l'étude. La muſique eſt auſſi du Sr. Martini. Les comédiens en ont la plus grande eſpérance.

3 *Mars*. On ſait combien Madame Clotilde, dont le mariage eſt déclaré avec le Prince de Piemont, eſt épaiſſe & volumineuſe: on ſait encore combien elle a d'excellentes qualités, & même d'eſprit, cachés ſous cette enveloppe grosſiere; c'eſt ce qui a donné lieu au quatrain ſuivant, où cette Princeſſe eſt encore déſignée ſous le titre de *Madame*, qu'elle portoit avant la mort du Roi.

Le bon Savoyard, qui réclame
Le prix de ſon double préſent,
En échange reçoit Madame;
C'eſt le payer bien graſſement!

4 *Mars* 1775. Un curé de Gascogne, qui, plus ſévere que les gens de ſa robe, malgré le tempérammeat fougueux dont il étoit tourmenté, avoit gardé la plus exacte continence, a été atteint d'une maladie terrible, dont il paroît n'avoir été guéri que par une indulgence néceſſaire pour la nature. Revenu à lui, il en a décrit les ſymptômes extraordinaires dans un mémoire qu'il a adreſſé à M. de Buffon. Ce manuſcrit, remarquable par les détails & par une imagination prodigieuſe, eſt regardé comme très-authentique pour le récit. Mille témoins peuvent dépoſer de ces faits récens arrivés ſous leurs yeux, & l'académicien compte faire uſa-

ge de cet écrit ſingulier, pour prouver l'abſurdité du vœu de la chaſteté & ſes dangers.

5 *Mars.* On a fait beaucoup de critiques du projet de finances du Sr. Richard. Il les comprend toutes dans une *Replique générale pour le préſent & l'avenir, aux obſervations faites & à faire ſur ſon plan d'impoſition économique.* Il faut avouer qu'il n'eſt pas heureux à la répartie, & que la plupart de ſes réponſes à des objections très-ſenſées ſont pitoyables.

6 *Mars.* Extrait d'une Lettre de Ferney, du 25 Février. „ Ne ſoyez pas ſurpris ſi M. de „ Voltaire n'écrit point en faveur de ſon ami, le „ Maréchal de Richelieu: il commence à ſe laſſer „ d'être ainſi le Dom Quichotte des gens de la „ cour, qui ne ſont que des ingrats enſuite. Vous „ vous rappellez tout ce qu'il a dit, écrit & fait „ pour le Comte de Morangiès. Savez-vous comment il en a été récompenſé? Peut-être quinze jours après le jugement, cet accuſé lui a „ écrit un petit bout de lettre, où il lui demandoit excuſe de ne lui avoir pas plutôt annoncé le gain de ſon procès, en rejettant cet oubli ſur la multitude de ſes affaires, & en remerciant très-légérement M. de Voltaire de „ la part qu'il y avoit priſe. La ſenſibilité du „ philoſophe a été fortement émue d'une pareille froideur."

7 *Mars* 1775. *Théorie du libelle, ou l'art de calomnier avec fruit. Dialogue philoſophique pour ſervir de ſupplément à la théorie du paradoxe.* Tel eſt le titre de la réponſe de Me. Linguet à l'ab-

bé Morellet. Il y introduit ce dernier avec un certain M. P....., qu'il ſuppoſe avoir été chargé de travailler à faire des extraits des ouvrages du premier, pour le deshonorer & le tourner en ridicule. Il ſe trouve, au contraire, que M. P....., en les liſant, a été enchanté & n'a pu ſe réſoudre à trahir ſa conſcience. Il finit en témoignant ſon indignation au docteur économiſte & il le congédie.

7 *Mars.* M. le contrôleur général a chargé, par ordre du Roi, MM. d'Alembert, l'abbé Boſſut & le Marquis de Condorcet, tous trois membres de l'Académie des Sciences, de s'occuper de recherches théoriques & expérimentales, relatives aux canaux de navigation pour l'avantage du commerce; & ces Meſſieurs prétendent, en ſe chargeant de ce travail, avoir mis pour condition qu'ils ne recevroient point d'appointemens; ce qui ne s'accorde pas avec les 6,000 livres qu'on leur attribuoit dans le public.

8 *Mars* 1775. Le Sr. de Belloy vient de mourir enfin, & laiſſe une nouvelle place vacante à l'Académie. Cet auteur, dont le *Siege de Calais* doit faire à jamais époque au théâtre, a joui d'une réputation prématurée que la poſtérité ne lui conſervera pas. Tout ſon mérite eſt d'avoir donné l'exemple de mettre ſur la ſcene des ſujets pris dans notre hiſtoire, quoiqu'il n'ait pas même, à le bien prendre, cet honneur auſſi entiérement qu'il l'a prétendu. Mais la barbarie de ſon ſtyle eſt un obſtacle invincible pour que ſa piece puiſſe jamais être lue, ainſi

que

que toutes les autres qu'il a composées depuis. On assure que le Sr. Beaujon, s'érigeant depuis quelque tems en Mécene des gens de lettres, instruit de la détresse de celui-ci, lui ayant offert des secours, en a reçu une épitre où il lui demande pour toute grace de vouloir bien faire faire son buste, pour être placé à la comédie Françoise entre ceux de Corneille & de Racine, lorsque la nouvelle salle sera finie. On doit croire qu'il étoit absolument en délire quand il a écrit cette lettre.

9 *Mars. Mémoire adressé au Roi par les Protestans de Guyenne, le 3 du mois dernier, pour supplier S. M. de leur accorder la liberté de conscience.* Tel est le titre d'un imprimé, où ces sujets infortunés employent tous les moyens que l'humanité leur suggere pour toucher notre auguste monarque, afin d'obtenir cette grace, que la nature sollicite pour eux & que la politique suggere, pour contenir dans le sein du royaume des sujets fideles, & en rappeller ceux que l'erreur des tems a si cruellement proscrits. Ils apportent des certificats des lieux qu'ils habitent, par lesquels la noblesse du pays rend justice à leurs vertus patriotiques, & les regarde comme dignes des bontés du Roi. Ils ont envoyé copie de ce mémoire à tous les Princes, & les supplient de leur accorder leur protection auprès de S. M.

10 *Mars* 1775. Il y a eu hier une course de chevaux exécutée à la plaine des Sablons, par

divers Seigneurs de la cour, où la Reine & la famille royale ont assisté.

10 *Mars*. On parle beaucoup de la complaisance de M. le Duc d'Orléans pour Madame de Montesson. Il la pousse au point de jouer la comédie chez elle à Paris; ce qu'on critique fort: il remplissoit derniérement un rôle dans le *déserteur*.

11 *Mars*. La course de chevaux, exécutée avant-hier à la plaine des Sablons, consistoit en un certain espace de terrein à parcourir plus ou moins promptement. Plusieurs Seigneurs de la cour avoient fourni des coursiers, sur lesquels ils avoient assis des paris considérables. Ils étoient montés par des palfreniers accoutumés à ces sortes d'exercices. Outre la famille royale, on comptoit au nombre des Princes du Sang, M. le Duc de Chartres & M. le Duc de Bourbon. Il y avoit une estrade élevée pour placer S. M. & sa cour. Le cheval de M. le Duc de Lauzun a eu l'avantage.

11 *Mars* 1775. Malgré tous les soins pris dans le Béarn, dans la Basse Navarre & autres provinces adjacentes, pour arrêter la contagion de la maladie des bêtes à cornes, les plus habiles gens de l'école vétérinaire y ont échoué. Elle n'a fini que par la dévastation générale des bestiaux. On y est dans le plus grand embarras pour travailler la terre & faire le labourage.

12 *Mars*. *La théorie du libelle* n'étoit pas fai-

te pour réjouir les économiftes. Ils fe font fortement remués à l'occafion de cet ouvrage, & ont profité du crédit où ils font actuellement pour le faire arrêter. Malgré le peu de tems qu'il a été mis en vente, on affure qu'il s'en eft débité plus de 4000 exemplaires: tant le Parifien a une merveilleufe avidité pour la méchanceté !

13 *Mars.* On doit donner, pour la capitation des acteurs, l'opéra d'*Orphée & Euridice*, du Chevalier Gluck.

13 *Mars* 1775. On reçoit d'Allemagne de petites feuilles imprimées, ayant pour titre: *correfpondance littéraire & fecrete.* Elles font par numéros. Il paroît qu'il s'en diftribue ainfi une chaque femaine. On peut juger de-là combien les étrangers font avides de tout ce qui vient de Paris, car elles font datées de cette capitale, & ne portent pas, à beaucoup près, avec elles, l'intérêt & le piquant dont elles feroient fufceptibles. On voit que l'auteur n'apporte ni diligence ni choix dans la collection de fes matériaux; que fes jugemens font fort hafardés, fes anecdotes peu fûres & fon ftyle peu noble, traînant & diffus. On juge que c'eft une invention de cette année, qui pourra fe perfectionner entre les mains d'un correfpondant de goût & répandu.

14 *Mars.* M. Greffet vient d'obtenir des lettres de nobleffe. En voici le préambule.

. . . . . . „ Les avantages que les sciences,

„ les belles lettres & les arts procurent à no-
„ tre royaume, nous invitent à ne négliger au-
„ cun des moyens qui peuvent contribuer à
„ leur maintien & à leurs progrès. Les titres
„ d'honneur répandus avec discernement sur
„ ceux qui les cultivent, nous paroissent l'en-
„ couragement le plus flatteur que nous puissi-
„ ons leur donner. Parmi ceux de nos sujets
„ qui se sont livrés à l'étude des belles-let-
„ tres, notre cher & bien amé, *Jean-Baptiste-*
„ *Louis Gresset*, s'y est distingué par des ou-
„ vrages qui lui ont acquis une célébrité, d'au-
„ tant mieux méritée, que la religion & la décen-
„ ce, toujours respectées dans ses écrits, n'y ont
„ jamais reçu la moindre atteinte. Sa réputation
„ a depuis longtems engagé l'académie françoi-
„ se à le recevoir au nombre de ses membres,
„ & nous l'avons vu, avec satisfaction, nous
„ offrir, en qualité de directeur, les homma-
„ ges de cette académie, la premiere fois que
„ nous avons bien voulu l'admettre à nous les
„ présenter, à l'occasion de notre avénement
„ à la couronne. Nous savons d'ailleurs qu'il
„ est issu d'une famille honnête, de notre ville
„ d'Amiens; que son ayeul & son pere y ont
„ rempli différentes charges municipales, &
„ qu'ils y ont toujours, ainsi que le Sr. Gresset
„ lui-même, vécu de maniere honorable, qui,
„ en rapprochant de la noblesse, est un dégré
„ pour y monter.....".

14 *Mars* 1775. Les comédiens François se

propofoient de faire l'anniverfaire de Moliere, en donnant le 17 du mois dernier une repréfentation de *la centénaire*: mais des confidérations particulieres qui influent beaucoup fur les délibérations du tripot & en arrêtent les meilleurs effets, ont empêché que la cérémonie n'ait eu lieu.

15 *Mars*. Les comédiens François avoient affiché pour aujourd'hui, *Tancrede, par ordre*; cette tragédie a été donnée pour M. le Comte d'Artois, qui est venu à ce fpectacle in fiocchi.

16 *Mars* 1775. L'acte dont le Sr. le Gros a refait la mufique avec le Sr. Deformeri, eft abfolument réprouvé du public. Il faut fe rappeller qu'il eft intitulé: *Hylas & Eglé*; qu'il eft tiré d'un ballet de M. le Franc de Pompignan, intitulé: *le triomphe de l'harmonie*. Cette mufique eft maigre, froide & fans caractere. Une Dlle. Mollet, éleve du Sr. le Gros, y joue pour la premiere fois avec une forte de talent. Elle a la voix agréable, quoique foible, & fa figure mutine a de l'expreffion & peut convenir à certains rôles qui n'exigeront pas une forte de nobleffe.

17 *Mars*. Quoique le cheval du Duc de Lauzun, triomphant à la derniere courfe de chevaux, foit mort des fuites de fa victoire, les amateurs & concurrens ne font point découragés: il doit y avoir inceffamment de nouveaux paris.

18 *Mars*. Le Sr. le Kain, quitte de fa Can-

choiſe, c'eſt-à-dire de la maladie honteuſe qui l'avoit fait s'abſenter de la ſcene, a reparu, il y a quelque tems, dans la tragédie de *Gaſton & Bayard.* Il a paru plus admirable que jamais, & eſt décidé le plus grand acteur qui ait encore exiſté.

19 *Mars.* On commence à débiter, très-furtivement, une brochure dont le titre eſt piquant. Il porte, *Remarques hiſtoriques & anecdotes ſur le château de la Baſtille.* On y a joint un plan. On préſume qu'elle a été compoſée par quelqu'un des malheureux priſonniers, détenus ſur la fin du regne de Louis XV, relativement aux troubles excités dans l'Etat par la révolution derniere.

20 *Mars* 1775. Les comédiens Italiens donnent aujourd'hui la premiere repréſentation d'une piece nouvelle, intitulée: *les femmes vengées*, en proſe & en un acte, mêlée d'ariettes. Les paroles ſont du grand faiſeur Sédaine, la muſique du Sr. Philidor.

21 *Mars.* Le coliſée, ce monument monſtrueux de la folie pariſienne, eſt l'objet, depuis ſa naiſſance, de diverſes conteſtations entre les propriétaires & les créanciers, & même entre les créanciers ſeuls qui ne ſont pas d'accord. Ceux-ci ſont au nombre de 260. Une partie voudroit qu'on détruiſît cet édifice: l'autre voudroit le conſerver. La premiere ſoutient que le produit ſera toujours au deſſous de la dépenſe: la ſeconde aſſure qu'il y a eu du bénéfice,

même en 1771 & 1772, tems auquel les cabalistes vouloient faire manquer tout; qu'en 1773, malgré le trouble & les dissensions fomentés dans la compagnie, ce bénéfice a été de plus de 33,000 livres, par les soins du directeur; & qu'en 1774, malgré les deux mois perdus par les circonstances de la mort de Louis XV, il a monté à plus de 42,000 livres, & qu'il y en aura un plus considérable chaque année, par la diminution graduelle qu'il faut de la dépense. C'est une contestation à décider par M. le Noir, comme Lieutenant général de police, établi juge en cette partie, & c'est l'objet d'une requête énorme de Me. Oudet, avocat, au nom des syndics des créanciers du colisée, unis par le traité du 26 Décembre 1773, à présent au nombre de 227, contre les soi-disant propriétaires, le 29 Juin 1769, des terreins réunis aux champs élysées par le Roi, dès le 14 Juillet 1767, & dont le Roi a cédé une partie au colisée, le 26 Juin 1769, & contre ceux des prétendus créanciers qui n'ont point signé le traité du 26 Décembre 1773.

22 *Mars* 1775. M. Thomas avoit prononcé, le jour de la séance publique de l'Académie Françoise, à la fête de Saint Louis, un *éloge de Marc-Aurele*, qui avoit été extrêmement applaudi, autant à cause de son mérite intrinseque, que de la satyre sensible qu'il contenoit du regne d'alors. M. le Chancelier, instruit par M. Séguier, fort lié avec lui dans ce tems-là, de

la sensation qu'avoit produite l'ouvrage, s'opposa constamment à l'impression. Il comprit trop combien les maximes philosophiques, les grandes vérités, les principes d'équité répandus dans cet éloge, contrarieroient les principes despotiques qu'il alloit établir & mettre en pratique dans la révolution qu'il méditoit. Rien ne s'opposant plus à la publicité de l'éloge en question, il paroit & répond à la haute opinion qu'on en avoit conçue: c'est, sans contredit, le meilleur ouvrage de l'académicien.

23 *Mars* 1775. La brochure intitulée: *Remarques historiques & anecdotes sur le château de la Bastille*. suivant l'avertissement, a été composée comme pour servir d'instruction très utile, dans le tems où elle devoit paroître, aux citoyens patriotes que leur zele pourroit y conduire. Le plan & les détails qui concernent le régime, la police, les assauts que les prisonniers ont à souffrir dans ce château; les questions, les surprises, les violences auxquelles ils sont exposés, sont extrêmement exacts & curieux. La partie des anecdotes n'est pas aussi intéressante. Il est à présumer que l'auteur a beaucoup puisé dans *l'inquisition françoise*, ou *de la Bastille* de M. de Renneville, ouvrage en deux volumes, imprimés en 1716, & qui n'est pas commun.

23 *Mars*. Les comédiens François, très-mécontens du livre de M. Mercier, dont on a parlé, non seulement sont peu disposés à jouer

son

ſon drame lu, jugé & reçu le 8 Août 1773, après neuf mois de ſollicitations, mais lui ont refuſé la lecture d'un autre, pour lequel il étoit inſcrit dès le 22 Décembre 1773, & qu'il exigeoit définitivement par une lettre du 4 Mars, avec invitation par la même lettre, de l'inſcrire pour une troiſieme piece. Voici la réponſe des hiſtrions.

Monſieur,

„ Votre lettre datée du 4 Mars, & adreſſée
„ à M. M. les comédiens François ordinaires
„ du Roi, a été lue hier à leur aſſemblée. Voi-
„ ci l'avis qui a réuni le plus grand nombre de
„ voix, & qu'elle m'a chargé de vous com-
„ muniquer.

„ Qu'il court dans le monde un libelle inti-
„ tulé, *de l'art dramatique*; que ce libelle atta-
„ que directement la comédie Françoiſe; que
„ M. Mercier n'a point déſavoué cet ouvrage
„ injurieux, & que la comédie ne *peut avoir*
„ *rien de commun* avec un auteur qui a cherché
„ à la couvrir de ridicule & d'infamie; qu'elle
„ mériteroit les odieuſes imputations de M.
„ Mercier, ſi elle avoit la foibleſſe de *joindre*
„ *jamais ſes intérêts à ceux de cet* auteur & qu'en-
„ fin *elle ne peut ſe charger d'aucun de ſes ou-*
„ *vrages, ni les recevoir, ni même les entendre*,
„ qu'il ne ſoit juſtifié du libelle que tout le
„ monde lui attribue, qu'il ſe vante lui-même
„ d'avoir fait, & que le déſaveu ne ſoit auſſi
„ notoire que l'injure a été publique."

Cette lettre, datée du 7 Mars, & expédiée comme conforme à l'original, par le Sr. de la Porte, secrétaire de la comédie Françoise, blesse, comme de raison, M. Mercier, & il en va résulter un procès intéressant pour tous les auteurs dramatiques & pour la littérature entiere.

24 *Mars* 1775. Dans la plupart de nos villes de commerce il s'est établi une feuille hebdomadaire connue sous le nom de *petites affiches*. Son but principal est de favoriser la circulation des affaires & des achats par une publicité plus rapide & plus étendue. Mais la disette des matériaux, ou le desir de rendre cette feuille plus intéressante, engage souvent les rédacteurs à y insérer des nouvelles littéraires. C'est ainsi que tout récemment dans les petites affiches de Rheims, on a mis un quatrain, attribué à M. de Guibert & adressé par lui à M. de Voltaire; ancien quatrain que tout le monde connoît, où l'auteur compare le Seigneur de Ferney à Dieu, qu'on boit & qu'on mange dans l'eucharistie sans le voir, parce qu'il avoit été parfaitement bien reçu au château, & en étoit cependant parti sans pouvoir admirer face à face M. de Voltaire. M. l'archevêque de Rheims n'a pas trouvé cette plaisanterie bonne; il en a porté ses plaintes au Roi, comme d'une impiété, & l'on dit la feuille supprimée & l'auteur puni.

24 *Mars*. Il paroît un mémoire à consulter & consultation pour le Sr. Mercier, contre la troupe des comédiens François ordinaires du

Roi. Il eſt très-bien fait, très bien écrit, & la conſultation, en date du 20 Mars, autoriſe le plaignant à ſe pourvoir par devers les magiſtrats. Elle eſt ſignée de Me. Henrion de Panſey, avocat célebre, & auteur de l'*éloge de Mathieu Molé*, prononcé à la premiere aſſemblée de l'ordre dans la bibliotheque des avocats, lors de la rentrée du Parlement: éloge dont M. le chancelier n'avoit jamais voulu permettre l'impreſſion.

24 *Mars* 1775. La piece des *femmes vengées*, n'eſt autre choſe que le conte des Remois de la Fontaine. Le premier jour, cette piece fort graveleuſe amuſa beaucoup les hommes, tandis que les femmes ne ſavoient quelle contenance faire. Il a fallu ſupprimer quelque choſe pour la ſeconde repréſentation, mais le fond étant lui-même très-délicat à traiter, il n'eſt pas poſſible de le changer. Au ſurplus, M. Sédaine n'a fait que ſuivre presque le canevas d'une ſemblable facétie donnée chez Nicolet. Quant à la muſique, à quelques ariettes près, on ne la trouve pas digne du ſujet.

24 *Mars*. M. le Comte d'Artois eſt venu hier in fiocchi à la comédie Italienne. On a donné *l'amoureux de quinze ans* & *le turban enchanté*. La maladie des principales actrices a empêché que la premiere piece ne fût jouée comme elle le mérite, & comme la circonſtance l'exigeoit encore plus.

25 *Mars* 1775. La plaiſanterie qui court les

cercles, ſous le titre d'*animaux rares de la foire*, porte principalement ſur les Dlles. Arnoux, de Raucoux, Mimi, Dubois, du Thé, Beauvoiſins, d'Ervieux, &c. La méchanceté de la premiere, l'impudicité de la ſeconde, la bêtiſe de la quatrieme ſont aſſez bien caractériſées. Du reſte, on y trouve des filles peu connues & qui ne méritoient pas d'être tirées de la foule.

25 *Mars*. M. le Breton, maître de la muſique du Roi, qui avoit la ſurvivance du Sr. Rebel pour la place d'adminiſtrateur général de l'académie royale de muſique, eſt en titre aujourd'hui par la retraite du Sr. Rebel, à qui l'on donne 3,000 livres d'augmentation de penſion.

Cette place d'adminiſtrateur général, établie comme celle de dictateur dans la république, & qui ſembloit ne devoir avoir lieu que pour les tems difficiles de l'académie royale, devient, comme on voit, habituelle : tant le pouvoir aime à s'étendre & à ſe perpétuer !

25 *Mars*. Il paroît depuis pluſieurs ſemaines trois volumes de près de 400 pages chacun, ayant pour titre : *Journal hiſtorique de la révolution opérée dans la conſtitution de la monarchie françoiſe, par M. de Maupeou, chancelier de France*. Ce journal chronologique commence à l'époque de l'édit envoyé au Parlement le 27 Novembre 1770, & ſe termine au retour des Princes à la cour en 1772. On voit, comme dans le *Journal de l'Etoile*, ſous Henri IV, jour par jour, tout

ce qui s'eſt paſſé dans ces tems déſaſtreux. Il complette la curieuſe hiſtoire de cette étrange révolution, relate tous les écrits qui ont paru dans le cours de ces deux ans & en donne l'idée & le précis. Il faut croire que le fidele rédacteur de ce journal en donnera la ſuite, jusqu'au moment où un nouvel ordre de choſes a réintégré la magiſtrature dans toutes ſes fonctions, & rendu à l'état ſes magiſtrats, objet des vœux de la nation.

26 *Mars* 1775. Tout conſidéré, la piece des *femmes vengées* eſt la plus jolie qui ait été donnée au théâtre Italien depuis longtems. Quoique le Sr. Sedaine ne ſoit pas ordinairement gai, entraîné par ſon ſujet il n'a pu s'empêcher de le devenir, car, indépendamment du comique de dialogue, il y en a un continu de ſituation, bien préférable, dont une partie eſt même dûe à l'auteur, qui dans tout le reſte a beaucoup d'obligation à La Fontaine. Par une innovation très heureuſe, il a imaginé de laiſſer tous les acteurs en ſcene, en ajoutant deux cabinets, où d'une part ſont les maris, & de l'autre les femmes, à meſure qu'elles s'abſentent du théâtre. Par-là, le ſpectateur jouit du trouble, de l'embarras, de la converſation des premiers, & ce que la ſituation des autres auroit d'allarmant par leur abſence, qui en eſt la ſuite, eſt ſauvé au moyen de ce qu'on les revoit le moment d'après. La confidence où l'on eſt que les diverſes déclarations du peintre

& la feinte défaite des belles, n'eſt qu'un jeu pour faire enrager les maris témoins, adoucit de beaucoup ce que la ſcene d'ailleurs préſente de trop libre & de trop révoltant. Enfin, il en réſulte un mouvement, une variété, qui ſoutiennent ſans relâche la curioſité & rendent la comédie piquante d'un bout à l'autre. Une autre amélioration que le poëte a faite au conte, ç'a été d'enchérir ſur le premier aveu, en mettant le ſecond dans la bouche de la femme, comme ſi elle étoit folle du peintre. Le dénouement eſt auſſi plus théâtral, par le retour des femmes, qui trouvent leurs époux aux genoux de leur rivale. Il y a des couplets charmans dans le courant de la piece & à la fin. Il eſt fâcheux que la muſique ne réponde pas au poëme autant qu'il le mériteroit; ce feroit un véritable chef-d'œuvre. C'eſt un opéra-comique du meilleur genre, & tel qu'il en faudroit plus ſouvent à ce théâtre.

27 *Mars* 1775. On a fait en Bretagne une romance allégorique, intitulée: *Thémis redreſſée.* Elle eſt ſur l'air: *Liſon dormoit dans un boccage.* Elle eſt rélative à la ſituation où ſe trouvoit depuis longtems la juſtice dans cette province, & peint à merveille l'anarchie des loix. A quelques endroits près, concernant le Duc d'Aiguillon, & qui par-là caractériſent ſpécialement le lieu, le ſens des paroles pourroit s'adapter à toute la France. Il y a des couplets heureux.

27 *Mars* 1775. On va travailler inceſſamment à diſpoſer les combles des Invalides pour y recevoir les plans en relief de nos villes de guerre, & dégager ainſi la galerie du Louvre, destinée à un meilleur uſage. On ſait que c'eſt pour y expoſer les tableaux du Roi & autres curioſités précieuſes, qui ſe gâtent faute d'ordre, d'air & de propreté. D'ailleurs, ce ſera un ſallon perpétuel pour former les éleves de la peinture & autres jeunes artiſtes, par l'étude des grands modeles.

27 *Mars* 1775. On ne ſait pourquoi la brochure *des deux regnes* eſt toujours rare & chere. C'eſt un poëme en ſix chants, dont on dit les vers médiocres. Le fond roule ſur les événemens des regnes de Louis XV & de Louis XVI. Ce qui pouvoit fournir matiere au génie d'un poëte & exciter ſa verve.

27 *Mars*. M. le Comte de Buffon eſt toujours déſolé d'une petite humiliation que lui a donnée, involontairement ſans doute, l'Archiduc, pendant ſon ſéjour ici. Ce Prince étant allé au jardin du Roi, pour en voir les curioſités, avoit été reçu par cet académicien, qui en ſa qualité d'Intendant du jardin & du cabinet, en devoit faire les honneurs. Celui-ci avoit profité de la circonſtance pour lui préſenter une édition de ſes oeuvres. L'Archiduc, après l'avoir parcourue un inſtant, la lui a remiſe, en diſant : *je ne veux pas vous en priver.*

27 *Mars* 1775. On va conſigner ici l'épitre

du confeiller au parlement de Rouen, telle qu'elle eft manufcrite.

*Epitre, à M. le Garde des fceaux, par un Confeiller du Parlement de Rouen.*

Sage Miromenil, que le pouvoir fuprême,
Voulut combler d'honneur pour l'honorer lui même,
Ah! que ton fort eft doux, puisqu'il eft mérité!
Tout l'Etat applaudit à ta profpérité.
Dans fon ambition, en vain nourri de brigues,
Un lâche s'aggrandit par de viles intrigues;
Cette fecrette voix qui tonne au fond du cœur,
L'accable fous fa honte & flétrit fa grandeur.
Ton bonheur eft plus pur: dans ta noble carriere
Ton œil peut fans effroi retourner en arriere:
Au fentier de l'honneur tous tes pas imprimés
Nous rappellent partout des abus réprimés,
L'orphelin défendu, la veuve protégée,
Et du vice puiffant l'innocence vengée,
Reçois donc de ma main cet encens qui t'eft dû:
Quel autre a plus de droit d'admirer ta vertu?
Jadis, le compagnon, le témoin de ton zele,
Je te voyois de près, lorsque ta main fidele
Soutenoit la balance & le glaive des loix,
Ou lorsque déployant ta féduifante voix,
Maître en l'art de parler, par ta flatteufe adreffe,
Aux efprits égarés tu rendois la fageffe,
Je crois te voir encor par des difcours vainqueurs
Enchanter notre oreille & fubjuguer nos cœurs.
Ce tems dura trop peu! bientôt d'affreux orages
Ont fur un ciel ferein déployé leurs nuages.
Mais que dis-je? Ces jours font ceux de ta grandeur.
Oui, fans doute, à ta gloire il manquoit le malheur.

Par le choc des revers un cœur noble s'enflamme.
Cet homme & foible & vain, ſans reſſort & ſans ame,
Peut-être eût été grand, ſenſible & généreux,
Mais il eût le malheur d'être toujours heureux!

D'autres pourront te peindre avec plus d'éloquence;
Préſidant un ſénat regretté par la France,
Lui ſouflant ton génie, & de ce vaſte corps
Vers le bonheur public dirigeant les reſſorts;
Mais moi je te peindrai grand, même en ta retraite,
Tranquille, heureux, goûtant dans une paix parfaite
Les délices des arts, les douceurs du repos;
Et loin des dignités, du bruit & des complots,
Habitant fortuné du château de tes peres
Errant un livre en main dans tes bois ſolitaires.
Mais l'état te réclame, & du ſein de ces bois
On t'appelle aujourd'hui près du trône des loix,
Notre deſtin par toi voulut enfin s'abſoudre:
Aux grandeurs condamné, daigne donc t'y réſoudre.
Immole ton repos à nos preſſans beſoins:
La France t'attendoit. Que tes généreux ſoins
Lui rendent & ſa force & ſa ſplendeur auguſte.
Ce corps majeſtueux, ſi ſain & ſi robuſte,
Peut languir accablé par des coups rigoureux:
Tu parois, il s'éleve, & bientôt vigoureux,
Que ne devra-t-il pas au médecin habile
Qui tend une main prompte à ſa grandeur débile!
Je ne te promets point la faveur de ton Roi,
De l'or, des dignités. Que feroient-ils pour toi?
Nos cœurs: voilà ton prix. Malheureux un miniſtre
S'il s'annonce à l'état comme un aſtre ſiniſtre.
Qu'il verſe, comme toi, ſes rayons bienfaiſans.
D'infâmes ennemis, d'avides courtiſans
Pourront tromper ſon maître & monter à ſa place.

Mais les regrets publics vengeroient ſa disgrace.
On emporte en quitant, dans ſon cœur ſatisfait,
Nos vœux, ſa propre eſtime & le bien qu'on a fait.

Enfin arrive un jour qu'appellé par ſon maître,
Après ſa longue éclipſe on le voit reparoitre;
Alors ſervant l'état ſans lui rien demander,
Lui déſignant les chefs ſans vouloir commander,
Il appelle aux honneurs la vertu, la prudence,
Et voit ſon Roi s'armer de ſon expérience;
Tout bénit ſon retour. Tel un fleuve fécond
Quelquefois englouti dans un gouffre profond,
Se perd, & pour un tems disparoit ſous la terre:
Mais bientôt s'échappant du cachot qui l'enſerre,
Il ſe montre, & groſſi par de nouvelles eaux,
Il porte aux champs des ſucs & des bienfaits nouveaux
D'un miniſtre chéri, telle eſt l'heureuſe image.

Tel n'eſt point ton deſtin, toi l'horreur de ton âge:
Qui comme un ſonge vain regardes la vertu,
Miniſtre corrupteur, autant que corrompu!
Des valets, des flatteurs, d'odieuſes richeſſes,
De l'impure Phriné les venales careſſes,
Voilà donc pour quels biens, foulant aux pieds l'honneur,
Sans pudeur ſur le front, ſans pitié dans le cœur,
Tu ris des vains ſoupirs des peuples qui gémiſſent,
Tu marches aux clameurs des voix qui te maudiſſent:
Le remords s'aſſoupit dans la proſpérité!

Mais attends qu'un revers loin des cours t'ait jetté;
Aux remords, à la rage, à l'infamie en proie,
Fuyant ſous les éclats de la publique joie,
Dans un aſyle honteux tu chercheras la paix;
L'or ne la donne point. Courbé ſous tes forfaits,

De vertueux vaſſaux enviant les miſeres,
Tu ſeras en horreur à leurs yeux; & les peres,
En te montrant de loin, diront à leurs enfans,
Le voilà, ce cruel, qui dévoroit nos champs!

29 *Mars* 1775. On a comparé les ſept Maréchaux de France nouveaux aux ſept péchés capitaux, & voici comme on les déſigne relativement au caractere de chacun: le Duc d'Harcourt, la pareſſe: le Duc de Noailles, l'avarice: le Comte de Nicolaï, la gourmandiſe: le Duc de Fitz-James, l'envie: le Comte de Noailles, l'orgueil: le Comte du Muy, la colere: M. le Duc de Duras, la luxure.

29 *Mars* 1775. Malgré l'eſprit de pacification tant recommandé par le Monarque, exercé même par les Magiſtrats, les ſuppôts du Parlement ne l'ont point adopté. Déjà les procureurs rentrés ont moleſté les *avocats du*, pour la taxe de leurs frais; ils les tourmentent encore plus eſſentiellement au fond, en refuſant d'inſtrumenter dans les procès où ils ſe trouvent contradictoirement avec eux, & obligent ainſi les parties à les révoquer.

29 *Mars*. Il paroît depuis quelque tems une nouvelle brochure, intitulée: *la Ligue découverte, ou la nation vengée*; lettre d'un Quaker, dirigée contre M. de Voltaire, à qui l'on reprroche ſon ſilence ſur les affaires du tems. Il eſt d'autant plus extraordinaire en effet, que cet auteur eſt toujours fort empreſſé à ſaiſir l'à propos. Mais il a ſi hautement affiché ſa façon

de penſer, qu'il eſt aujourd'hui fort embarraſſé pour ſe rétracter. Quoi qu'il en ſoit, on tourmente à cet égard le vieux philoſophe de Ferney & la matiere prêteroit infiniment à un meilleur plaiſant. Celui-ci eſt lourd, ſans ſel & ſa brochure ne ſignifie rien, à quelques anecdotes près, très clair-ſemées. Mauvais ſtyle d'ailleurs & ſatyre dégoûtante, dont l'écrivain eſt anonyme & fait prudemment.

29 *Mars* 1775. M. le Comte d'Artois ſe propoſe vraiſemblablement de venir beaucoup à l'opéra. Il a regardé la loge de la ville comme la plus commode pour lui. En conſéquence il faut que le corps de ville en cherche une autre. Il a ordonné d'y mettre des jalouſies, & de la diſpoſer de façon à faire ſoupçonner qu'il n'y viendra pas ſimplement pour voir le ſpectacle.

30 *Mars*. On parloit d'un bâtiment que la ville alloit faire ériger dans la plaine des Sablons en l'honneur de la Reine, pour que S. M. pût y voir plus à l'aiſe les courſes de chevaux & autres ſpectacles de ce genre. Il eſt venu depuis un ordre du Roi pour le défaire.

30 *Mars*. La diviſion eſt toujours grande à Bordeaux, au point que ſi les honoraires n'avoient pas repris le ſervice, il ne pourroit ſe faire, à cauſe de la retraite des magiſtrats hués.

30 *Mars* 1775. M. le contrôleur général perſiſtant toujours dans ſon ſyſtême ſur la liberté du commerce des grains, ne s'émeut point de la cherté qui s'éleve de toutes parts. Il aſſure

qu'elle ne ſera pas plus forte qu'elle ne l'étoit du tems du monopole : mais que cette calamité n'aura qu'un tems, & que les accupareurs punis de leur cupidité, perdront pour toujours le deſir de garder leur bled.

30 *Mars*. Outre les ſept péchés capitaux dont on a fait la plaiſanterie ſur les nouveaux Maréchaux de France, on dit un quolibet qui n'eſt pas ſans ſel. On prétend qu'ayant cherché à les comparer aux ſept planetes, on n'a point trouvé de *Mars*.

30 *Mars*. Un Anglois chargé à Londres de la confiance de pluſieurs négocians, en étoit parti depuis peu & avoit enlevé près de trois millions d'effets, plus de vingt mille guinées en eſpeces. Il s'étoit refugié à Paris, & comptoit partir inceſſamment pour l'Italie avec un pareil butin ; mais heureuſement ceux dont il avoit ainſi trahi la confiance, ont eu aſſez d'activité pour prévenir notre gouvernement & pour obtenir un ordre de le fouiller & de lui faire reſtituer tout ce qu'il avoit emporté.

30 *Mars*. Un certain M. le Hoc & un abbé Saty, intriguans, faiſeurs d'expériences & auteurs de prétendues découvertes, avoient fait entendre à M. Turgot qu'ils avoient trouvé le ſecret de faire du ſalpêtre avec l'eau de la mer. Comme on eſt embarraſſé de trouver ſuffiſamment de cette matiere premiere pour la fabrication de la poudre, & qu'ils ſe faiſoient forts d'en fournir la quantité qu'on voudroit, à beau-

coup meilleur marché, le Miniſtre avoit adopté leur propoſition, & étoit à la veille de caſſer le bail des poudres qui ſe fourniſſent par entrepriſe. Mais l'affaire portée au conſeil, le miniſtre de la guerre, avec lequel M. le contrôleur général ne s'étoit pas concilié vraiſemblablement, & que cette innovation regardoit & intéreſſoit, n'a pas trouvé les expériences pour conſtater le ſuccès de la nouvelle fabrication ſuffiſamment bonnes. Il a repréſenté combien, en cas de guerre, il ſeroit dangereux de faire uſage d'une poudre qui pouvoit cauſer les revers les plus funeſtes. Cette objection a entraîné les membres du conſeil, & le miniſtre des finances a eu du deſſous.

30 *Mars* 1775. *Vers du Philoſophe de ſans ſouci au Duc de Choiſeul.*

Tu es vengé, Choiſeul, & tu vois ta patrie,
Par tes deux ſucceſſeurs indignement flétrie;
Ton front ceint de lauriers rit des vaines clameurs
Que lancent contre toi de vils perſécuteurs.
Impur amas de fiel, qui ne doivent la vie
Qu'au ſoufle empoiſonné de l'infernale envie,
Ils ne peuvent du ſein de leur obſcurité,
Soutenir les rayons qu'offre la vérité.
On leur dit, armez-vous, combattez ce grand homme.
Mais ſouviens-toi, Choiſeul, qu'on vit jadis à Rome
*Hic Pater Patriæ*, qui fut perſécuté.
Le monſtre audacieux, contre toi déchaîné,
N'a pour tout aliment de ſa rage intrépide,

Que la haute faveur du Mentor qui le guide;
Cet Ami. Bélisaire, accablé sous les ans,
Ne peut encor longtems dénigrer tes talens,
Et cette hydre abbattue, on verra l'imposture
Retourner se cacher dans sa demeure obscure,
Et tes foibles rivaux, dans la fange plongés,
Rentrer dans le néant d'où ils furent tirés.
Méprise d'Aiguillon & son ame de boue!
Il est assez puni d'entendre qui te loue;
Ce seroit t'avilir que répondre à ses cris.
Un héros généreux abandonne au mépris,
De pareils combattans descendus dans l'arene.
Montecuculli seul fut digne de Turenne.
Tu es digne de moi, toi seul es mon égal,
Je t'admire en secret, mois je suis ton rival:
Tandis qu'à mes côtés j'enchainois la victoire,
Toi par d'autres sentiers tu marchois à la gloire;
Politique profond, nouveau législateur,
Tu fis faire à ton Roi une paix en vainqueur.
Eh! que n'eus-tu pas fait, pour l'honneur de la France,
Si Louis profitant de tôn intelligence,
T'eût laissé de l'Etat conduire le timon,
Et qu'il eût par ses Pairs fait juger d'Aiguillon?
La France des Anglois auroit été vengée,
La Pologne jamais n'eut été partagée,
Et moi, en t'admirant, j'aurois eu le regret,
Que Choiseul n'ait pas été né mon sujet.

*Fin du septieme volume.*